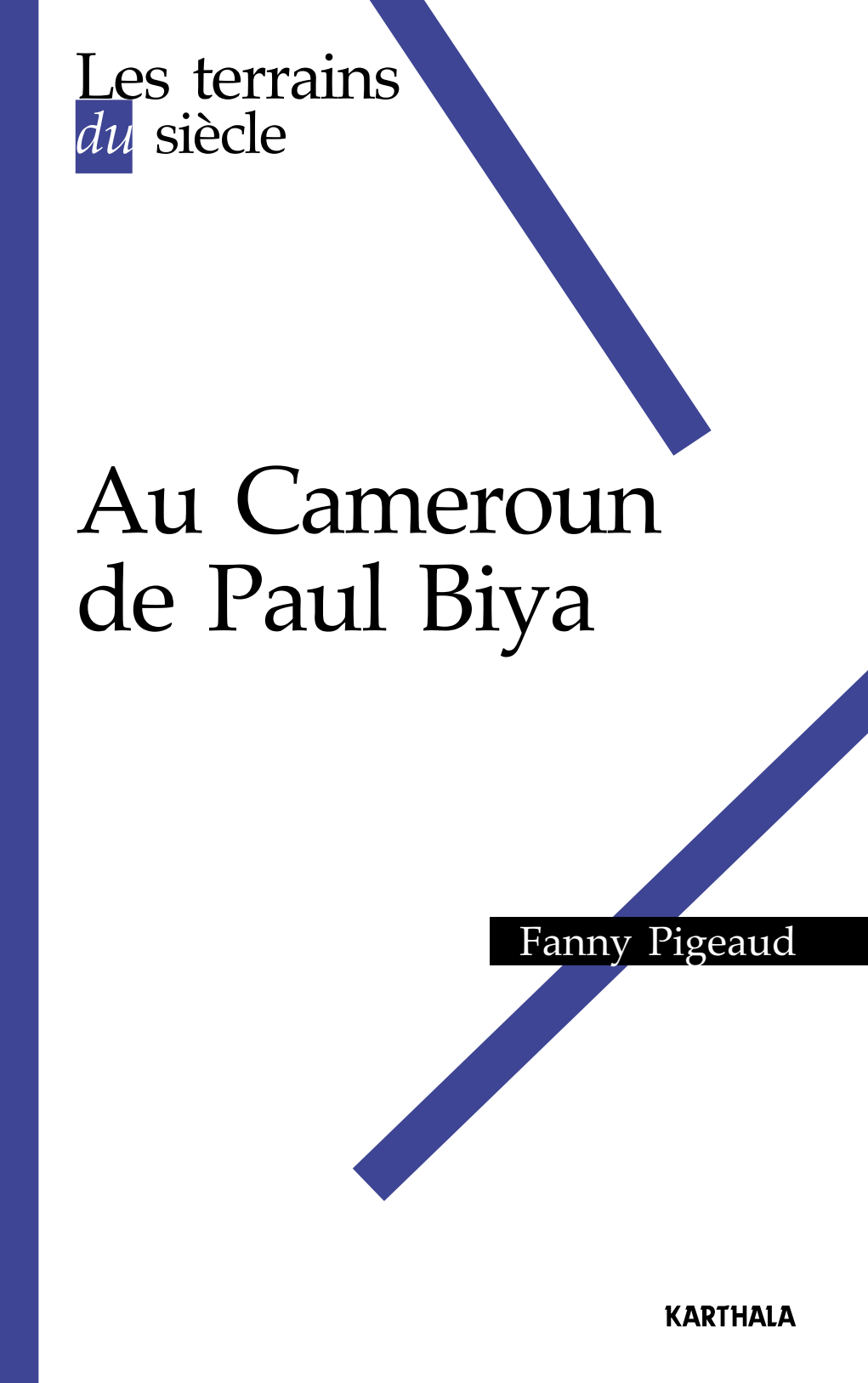




Les terrains
du siècle

Au Cameroun de Paul Biya

Fanny Pigeaud

KARTHALA

VISIT...

LANZAROTE
Caliente.COM

AU CAMEROUN DE PAUL BIYA

KARTHALA sur internet: <http://www.karthala.com>
(paiement sécurisé)

© Éditions Karthala, 2011
ISBN : 978-2-8111-0526-6

Fanny Pigeaud

Au Cameroun de Paul Biya

**Éditions Karthala
22-24, boulevard Arago
75013 Paris**

Introduction

Les Occidentaux connaissent en général très peu le Cameroun. Tout juste savent-ils qu'il est le pays d'origine de footballeurs talentueux comme Roger Milla ou Samuel Eto'o Fils, et que son équipe nationale des « Lions indomptables » participe régulièrement à la Coupe du monde de football. La plupart des Africains sont souvent tout aussi ignorants, même s'ils constatent que la réputation des ressortissants camerounais s'est considérablement dégradée au cours des dix dernières années, les faisant souvent passer pour des individus évoluant dans le registre de l'escroquerie. Cette méconnaissance s'explique par la quasi-absence du Cameroun sur la scène politique internationale mais aussi dans l'actualité : depuis de nombreuses années, le pays n'intéresse pas les journalistes étrangers.

Il occupe pourtant une position centrale dans le golfe de Guinée, paradis des compagnies pétrolières et minières. Avec un accès à la mer, des terres extrêmement fertiles dans des climats diversifiés, de grandes ressources naturelles et humaines, il est aussi l'un des États les mieux dotés du continent africain. Les grandes puissances européennes ne s'y sont d'ailleurs pas trompées : plusieurs d'entre elles l'ont fortement convoité, si bien qu'il a eu à subir trois colonisateurs différents avant d'être le seul territoire d'Afrique subsaharienne occupé par la France à connaître une guerre de libération, passée sous silence dans les manuels d'Histoire des écoliers français et camerounais.

Mais en dépit de ses richesses exceptionnelles, les performances économiques et sociales du Cameroun, qui compte 20 millions d'habitants, sont loin d'atteindre le niveau qu'on pourrait attendre de lui. En 2010, le taux de croissance du pays était seulement de 3,2 %, ce qui le plaçait à la traîne de sa région, dont il devrait pourtant être le moteur, à l'instar de ce qu'a longtemps été la Côte d'Ivoire pour l'Afrique de l'Ouest. Le président du Groupement inter-patronal du Cameroun (Gicam), la

principale organisation patronale, a relevé que les performances économiques du Cameroun se situaient en deçà de la moyenne mondiale (4,8 %), africaine (5 %) et sous-régionale (4 %) : « Notre pays est l'un des moins performants du monde et ses résultats sont en déphasage avec le potentiel que tout le monde lui reconnaît », a-t-il déploré. Quelques mois plus tôt, la Banque mondiale avait relevé que la croissance réalisée par le pays était « décevante » et qu'il était en retard pour l'atteinte de la plupart des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), notant notamment une « inégale distribution des ressources ». De plus, selon l'indice de perception du climat des affaires « Doing Business » de l'institution financière internationale, le Cameroun était classé au 168^e rang sur 183 pays en 2011. Il était aussi considéré comme l'un des États les moins compétitifs (111^e pays sur 133) par le Global Competitiveness Index du Work Economic Forum (WEF).

L'incapacité du Cameroun à relever le défi économique n'est pas due au hasard ou à une conjoncture internationale défavorable, même s'il a eu à subir des chocs externes importants. Elle est liée aux conditions désastreuses de son accession à l'indépendance et à la très faible qualité du leadership politique qui en a découlé. Cette dernière fait du Cameroun un cas particulier : il n'a connu que deux présidents depuis son indépendance, en 1960. Le premier, Ahmadou Ahidjo, est resté au pouvoir pendant 22 ans. Si, sous sa présidence, le pays a joui d'une très bonne santé économique, au point que certains ont parlé de « miracle camerounais », sa gestion autoritaire et patrimoniale, décrite par plusieurs auteurs, a planté une partie des germes de la situation actuelle, comme l'expliquait dans les années 1970 le politologue Jean-François Médard. C'est cependant la gouvernance du successeur d'Ahidjo, Paul Biya, arrivé au pouvoir en 1982, qui a mené le pays vers le bas de tous les classements économiques et sociaux. Tout en conservant et en accentuant les principaux traits du régime Ahidjo, Biya en a introduit d'autres : une grave tendance à l'incurie, à l'inertie et à la criminalisation. L'ensemble a abouti à un système largement improductif et paradoxal : depuis bientôt 30 ans, les Camerounais sont soumis à la toute puissance de leurs dirigeants qui font tout pour se maintenir au pouvoir sans pour autant gouverner.

Ce régime à la fois autoritaire et laxiste a peu à peu fait du Cameroun un drôle de pays. Beaucoup de ses ressortissants

vivant à l'étranger témoignent de la difficulté à faire comprendre son quotidien souvent surprenant. « Quand j'essaie d'expliquer à mes collègues ce qui se passe au Cameroun, j'ai toujours l'impression qu'on croit que je raconte des histoires, que je mens », confie un journaliste camerounais travaillant au siège régional d'une agence de presse internationale installée dans un autre État africain. Pourtant, le Cameroun est bien un pays où il peut se passer deux ans sans que le président de la République préside un conseil des ministres ; où le patron de la police peut faire emprisonner des innocents pour couvrir les coupables d'un meurtre ; où lorsqu'un citoyen téléphone en urgence à la police pour signaler l'agression d'une femme dont il vient d'être le témoin et donner la description des fautifs, il s'entend répondre : « Mais laissez la femme se plaindre elle-même ! De quoi vous mêlez-vous ? », avant de se faire raccrocher au nez ; où le chef de l'État paie en valises de cash le ravitaillement en kérosène de l'avion qui le transporte ; où l'on peut louer, pour une somme dérisoire, l'arme d'un policier ; où l'on met deux jours à retrouver la carcasse d'un Boeing 737-800 qui s'est écrasé, avec ses 114 occupants, trente secondes après son décollage ; où moins de trois mois avant une élection présidentielle, personne ne sait à quelle date le scrutin aura précisément lieu et aucune des deux grandes formations politiques, le parti présidentiel et le principal parti d'opposition, n'a de candidat déclaré...

Dans ce Cameroun, qui semble naviguer sans tête et sans but, les jeunes, soit la moitié de la population, ne parviennent plus à s'imaginer un avenir. Leur profond désarroi s'est exprimé en février 2008 : pendant quatre jours, des centaines d'entre eux ont occupé les rues de plusieurs villes pour protester contre leurs conditions de vie toujours plus difficiles et contre un projet de révision constitutionnelle visant à permettre à Biya d'être candidat à l'élection présidentielle de 2011. Affirmant que « Biya doit partir ! », ils ont bloqué la circulation, dressé des barrages de pneus enflammés, improvisé des marches, pillé des commerces, brûlé des véhicules, saccagé les locaux d'entreprises privées ainsi que des bâtiments publics. « Tuez-nous, nous n'avons pas peur de mourir : nous sommes déjà morts ! », disaient certains d'entre eux face aux forces de sécurité. Même Yaoundé, la capitale politique d'ordinaire acquise au pouvoir, a été prise dans la colère populaire : des jeunes sont arrivés jusqu'aux portes du palais présidentiel. Les autorités ont violem-

ment réagi : dès les premières heures du mouvement démarré à Douala, la capitale économique, elles ont fait tirer à balles réelles sur les manifestants. Selon un bilan officiel, 40 personnes ont été tuées, au moins 139 d'après des ONG. La contestation a pris fin avec le déploiement de chars de l'armée dans les rues de la capitale. Moins de deux mois plus tard, l'Assemblée nationale, dominée par le parti présidentiel, a adopté l'amendement à la Constitution supprimant la limitation du nombre de mandats présidentiels. Malgré leur extrême gravité, les troubles de 2008 sont en grande partie passés inaperçus à l'étranger, illustrant une nouvelle fois le peu d'intérêt suscité par le pays. Aucune chaîne de télévision occidentale, par exemple, ne s'est rendue sur place pour en rendre compte.

Cette enquête lève une partie du voile qui recouvre le Cameroun. En donnant la parole à de nombreux acteurs et en s'appuyant sur plusieurs années d'observation sur le terrain, elle décrit la réalité singulière que vivent les Camerounais et l'état de leur pays, après près de trente années passées sous la présidence de Paul Biya. Elle décrypte les rouages de son système de gouvernance et analyse les ressorts de l'exceptionnelle longévité au pouvoir du chef de l'État, parmi lesquels figurent une corruption record, la manipulation des identités ethniques, l'entretien des divisions au sein de l'élite dirigeante, le soutien de la France... Elle montre que le Cameroun est victime de la stratégie de maintien au pouvoir d'un homme cynique et guidé par la recherche de son seul profit, de la complicité de la communauté internationale qui, soucieuse de protéger ses intérêts, fait son jeu, et du renoncement des Camerounais à arracher leur liberté.

Cette synthèse des « années Biya » devrait aider les jeunes Camerounais à mieux connaître et à comprendre le cheminement de leur pays, dont la mémoire historique, même récente, est très peu entretenue, et ce alors qu'une époque est sur le point de s'achever. En effet, même si Biya, âgé de 78 ans en 2011, semble vouloir – il ne l'a pas encore officiellement dit – se présenter à l'élection présidentielle prévue en octobre 2011 et ainsi prolonger son long séjour à la tête de l'État, il n'est pas éternel : chaque jour rapproche le Cameroun du moment où le pouvoir changera de mains et où les Camerounais devront, s'ils veulent donner un avenir à leurs enfants, faire le bilan des décennies passées.

1

L'espoir nommé Biya

Pour comprendre à la fois la popularité de Paul Biya à son accession au pouvoir en 1982 et la nature de son régime, il faut s'attarder sur les décennies qui l'ont précédé et l'ont en grande partie façonné. Sans remonter à l'ère précoloniale qui n'a pas été exempte de violences, la période de protectorat allemand qui a duré trente ans, celle de la tutelle française (1914-1960) puis les vingt-deux années de présidence d'Ahmadou Ahidjo ont été marquées par une même caractéristique : une gestion autoritaire et brutale, qui a durablement marqué l'ensemble des Camerounais.

C'est en 1884 qu'a commencé la première phase d'occupation occidentale. Auparavant, les Camerounais avaient développé des relations commerciales avec les Européens, qui avaient découvert les côtes camerounaises à la fin du ^{xv}^e siècle¹. Pendant longtemps, les Anglais se sont ainsi alimenté en esclaves, puis en ivoire et en huile de palme chez les Duala, les habitants de l'estuaire du Wouri. Mais, à partir des années 1860, les firmes allemandes Woermann et Jantzen und Thormählen sont venues leur faire concurrence, avant de prendre définitivement le pas sur eux en 1884 : devançant le gouvernement anglais, la société Woermann a réussi à signer les 11 et 12 juillet des traités avec les chefs traditionnels duala, les rois Deido, Bell et Akwa. Le premier texte, qui faisait figure de pré-traité, assurait aux Camerou-

1. Les Portugais ont donné son nom au pays : constatant l'abondance des crevettes dans l'estuaire du Wouri, ils l'ont appelé « Rio dos Camaroes », la rivière des crevettes. Le nom a été déformé en « Cameroons » par les Anglais pour devenir « Kamerun » avec les Allemands et « Cameroun » avec les Français.

nais qu'ils garderaient le monopole sur le commerce et que les terres cultivées seraient inaliénables. Il précisait : les Camerounais « ne demandent ni protection, ni annexion aux Européens. » Le second traité cédait « les droits de souveraineté, de législation et d'administration » des rois signataires à l'entreprise privée allemande, avec d'importantes restrictions : il garantissait les droits des tiers, la validité des traités d'amitié et de commerce signés avec d'autres puissances étrangères, le droit des Camerounais et de leurs héritiers sur les terres cultivées et habitées, le droit de douane au profit des rois, le respect des coutumes camerounaises. En réalité, les accords de 1884 ont marqué le début d'une vaste campagne de colonisation, Woermann transférant dès le 13 juillet ses nouveaux droits au Kaiser allemand. Le 14 juillet, le drapeau allemand était hissé à Bell Town, Dido Town et Akwa Town par Gustav Nachtigal, l'envoyé de l'Empereur. Les Allemands ont ensuite rapidement élargi leur sphère d'influence : ils ont conclu des accords avec les autres chefs traditionnels de la région de Douala puis avec ceux de la côte, descendant ainsi jusqu'au sud de Campo, en passant par Kribi. Ils ont passé aussi entre 1884 et 1894 une série d'accords avec la Grande-Bretagne, qui avait colonisé le Nigeria voisin, pour établir la frontière occidentale du territoire sous leur contrôle, puis avec la France pour fixer sa limite méridionale. En 1895, le Kamerun ainsi délimité a vu le premier gouverneur allemand s'installer sur son sol. Pour ce dernier, l'objectif était d'exploiter les nombreuses ressources du pays au profit de l'Empire allemand.

Dans leur entreprise coloniale, les Allemands se sont montrés particulièrement cruels. S'ils ont réalisé de nombreuses infrastructures (routes, ponts, hôpitaux, chemin de fer), ils ont aussi procédé à des expropriations foncières. Usant sans parcimonie du fouet, ils ont également soumis les populations à la corvée du portage et d'une manière générale au travail forcé : ils capturaient leurs victimes pour les faire travailler dans des plantations de cacao ou de bananes avec des conditions extrêmement difficiles. En 1913, 50 à 75 % des travailleurs d'une plantation de Tiko (sud-ouest) étaient décédés en l'espace de six mois, selon un négociant allemand². À partir de 1903, les Allemands ont

2. Adalbert Owona, *La naissance du Cameroun, 1884-1914*, L'Harmattan, Paris, 1996.

obligé les habitants du sud du pays à payer un impôt de capita-tion, dont le recouvrement était délégué contre rémunération aux chefs traditionnels : les sommes collectées ont permis de financer en grande partie l'administration coloniale. À cause de leurs méthodes brutales, les colons ont rencontré dans toutes les régions du pays de nombreuses résistances à leur expansion. Ils ont eu à mener de véritables guerres dans certaines zones, notamment contre les Bakweri au pied du mont Cameroun (sud-ouest) ou contre le royaume du Mandara (nord). Ils ont aussi perpétré des massacres. Les Duala, qui avaient été un temps leurs alliés, ont fini par se retourner eux-mêmes contre eux. Le roi Rudolf Manga Bell, descendant du roi Bell qui avait paraphé le traité de 1884, s'est ainsi opposé à eux au début du xx^e siècle, à propos d'un projet d'expropriation foncière de l'administration coloniale : celle-ci cherchait à récupérer les terrains du plateau Joss de Douala pour s'y installer avec les colons européens qu'elles voulaient séparer des populations locales, dans un régime de quasi-apartheid. Manga Bell a été destitué, accusé de haute trahison puis pendu le 8 août 1914 tout comme son secrétaire particulier, Adolph Ngosso Din. Ce même 8 août 1914, les Allemands ont fait fusiller à Ebolowa (sud) Martin Paul Samba, un ancien officier de leur armée qui voulait les chasser du Cameroun. Plusieurs autres figures de l'opposition à la pénétration germanique sont restées dans les mémoires des Camerounais, comme Manimben y Tombi, surnommé le « Lion noir banen » et tué en 1909, ou Goni Waday, qui, à la tête d'un mouvement mahdiste, a tenté en 1907, avec une armée de plus d'un millier d'hommes, d'expulser les Allemands de Garoua (nord).

Cette période de colonisation allemande s'est terminée avec le déclenchement de la Première guerre mondiale : une expédition navale franco-britannique s'est emparée de Douala dès septembre 1914. En janvier 1916, c'est la ville de Yaoundé qui est tombée. Le Cameroun a alors été partagé en deux zones d'occupation, les Britanniques contrôlant celle de l'Ouest et les Français celle de l'Est. Une fois la guerre terminée et l'Allemagne vaincue, le traité de Versailles a entériné cette partition. La Société des nations (SDN) l'a aussi confirmée : elle a placé en 1922 l'ancien Kamerun allemand sous le régime du mandat, en confiant aux deux puissantes occupantes la charge de l'administrer. Cependant, ces dernières ont géré le pays comme s'il était l'une de leurs colonies. La Grande-Bretagne a ainsi intégré

la zone à sa charge dans sa colonie du Nigeria, tandis que la France a administré la sienne comme le Gabon ou le Congo voisins. Bien que les termes du mandat de la SDN l'aient interdit, Paris a même appliqué le Code de l'indigénat qui autorisait le recours au travail forcé. Les colons français ont par ailleurs veillé à limiter le nombre de personnes éduquées : les diplômés de l'école supérieure de Yaoundé étaient de 147 en 1930 et de 73 en 1933. « Il fallait proportionner les diplômes aux emplois. Des Noirs instruits et inoccupés sont le plus souvent d'insupportables fats ou des fauteurs de désordres »³. Comme les Allemands naguère, les occupants français ont accaparé des terres au détriment de paysans.

De plus en plus nombreux⁴, les colons français ont aussi profité de la Seconde Guerre mondiale pour obliger des milliers de Camerounais à travailler dans leurs plantations, prétextant « l'effort de guerre »⁵. Des planteurs camerounais ont même été contraints d'abandonner leurs propres exploitations pour œuvrer dans celles des Européens. Pendant cette période de guerre, les conditions de vie de beaucoup de Camerounais se sont dégradées. Les salaires maintenus extrêmement bas par les colons et la hausse des prix causée par la guerre ont eu pour conséquence une baisse importante du pouvoir d'achat : celui d'un travailleur agricole de Douala avait ainsi baissé de moitié en 1944 par rapport à son niveau de 1938⁶. Dans la région fertile du Mungo (ouest), les exploitants camerounais de banane étaient pour leur part désavantagés par rapport aux colons, ces derniers étant les seuls autorisés à exporter leurs produits⁷. Dans les villes, et en particulier à Douala, le nombre des habitants ne cessait de grossir, les nouveaux arrivants cherchant notamment à échapper au travail forcé. Inévitablement, des mouvements de contestation ont vu peu à peu le jour : les ouvriers de l'usine d'électricité, par exemple, ont observé des arrêts de travail en juillet 1944. En septembre 1944 les premières organisations syndicales ont pu être créées, le gouvernement de la France libre ayant suivi les

3. Joseph Wilbois, *Le Cameroun*, Payot, Paris, 1934.

4. Ils étaient 3 210 en 1944 puis 17 000 en 1956, selon Richard Joseph, *Le mouvement nationaliste au Cameroun*, Karthala, Paris, 1986.

5. Voir Richard Joseph, *op. cit.*

6. Voir Richard Joseph, *op. cit.*

7. Ils ont eu l'autorisation d'exporter à partir de 1946 mais avec l'obligation de respecter des quotas.

recommandations de la conférence de Brazzaville de janvier-février 1944 qui demandait plus de libertés et de droits politiques pour les Africains. Des communistes français et militants de la CGT ont soutenu et participé à la naissance de ces associations syndicales. Un instituteur français, Gaston Donnat, est ainsi devenu le premier secrétaire général de l'Union des syndicats confédérés du Cameroun (USCC). Mais pour les patrons-colons français, il n'était pas question d'assouplir les conditions de travail et d'améliorer les salaires. Pour défendre leurs intérêts, ils ont mis sur pied, en avril 1945, l'Association des colons du Cameroun (Ascocam). Puis, début de septembre 1945, ils ont réaffirmé, lors des « États généraux de la colonisation française » tenus à Douala, leur opposition aux idées progressistes de la Conférence de Brazzaville, évoquant une « politique de démagogie insensée »⁸. C'est dans ce climat de plus en plus tendu que les relations entre patrons et travailleurs se sont considérablement dégradées le 21 septembre 1945 : à l'occasion d'une grève lancée par les cheminots à Douala qui demandaient de meilleurs salaires, des troubles ont éclaté. Pendant ces événements confus, des colons, qui reprochaient par ailleurs à l'administration de soutenir les syndicalistes, ont pris des armes pour tirer sur les grévistes, faisant plusieurs morts.

En 1946, la nouvelle Organisation des Nations unies (ONU) a fait du Cameroun un territoire placé sous « tutelle », toujours confié aux administrations française et britannique⁹. Mais ce régime, qui donnait l'obligation à la France et à la Grande-Bretagne de préparer le Cameroun à une future indépendance, n'a pas changé grand-chose dans les faits. La France a continué à traiter le Cameroun comme s'il s'agissait de l'une de ses nombreuses colonies, l'intégrant même dans l'Union française.

8. Voir Richard Joseph, *op.cit.*

9. La Charte de ce régime de tutelle établie en 1945 vise à « favoriser le progrès politique, économique et social des populations des territoires sous tutelle ainsi que le développement de leur instruction ; favoriser également leur évolution progressive vers la capacité à s'administrer eux-mêmes ou l'indépendance, compte tenu des conditions particulières à chaque territoire et à ses populations, des aspirations librement exprimées des populations intéressées et des dispositions qui pourront être prévues dans chaque accord de tutelle ; encourager le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion et développer le sentiment de l'interdépendance des peuples du monde. »

Même si le Code de l'indigénat a été abrogé en 1946, le sentiment d'injustice et le ressentiment contre les occupants n'ont par conséquent pas cessé de grandir. En 1947, une « Assemblée représentative du Cameroun » a été élue avec deux collèges différents : celui des Camerounais (24 sièges pour trois millions de personnes) et celui des colons (16 sièges pour 3 000 personnes). Les années suivantes, les autorités coloniales ont cherché à étouffer les mouvements de revendication syndicale puis les partis politiques, qui s'insurgeaient contre leurs pratiques abusives et demandaient la fin de la tutelle française. Mais sans réussir à les contenir très longtemps : en mai 1955, la situation a de nouveau dégénéré. Pendant plusieurs jours, les forces de l'ordre, sous la direction de Roland Pré, haut-commissaire de la France au Cameroun, ont dispersé et réprimé violemment les manifestations et réunions de l'Union des populations du Cameroun (UPC). Né en 1948 dans le milieu syndical et soutenu par les milieux progressistes français, ce parti politique, qui a connu un succès fulgurant, notamment au sud et à l'ouest du pays, réclamait à la fois l'indépendance et la réunification du Cameroun. Pour obtenir gain de cause, il s'est adressé à plusieurs reprises à l'ONU, à qui il a envoyé des pétitions protestant contre la violation des termes de la tutelle par la France. Le chef de l'UPC, le très charismatique Ruben Um Nyobè, surnommé Mpodol (« celui qui porte la langue des siens », en langue bassa), s'est lui-même rendu à trois reprises entre 1952 et 1954, au siège de l'ONU, à New York. « Nyambè (Dieu) délégua Mpodol afin qu'il annonce au pays une nouvelle vie, la fin de l'esclavage et le début de la dignité pour ceux qui marchaient le dos courbé », dit une chanson rapportée par l'historien Achille Mbembe. Mais si les autorités françaises savaient qu'elles allaient devoir tôt ou tard envisager l'indépendance du Cameroun, elles ne souhaitaient pas que celle-ci soit gérée par l'UPC, jugée trop à gauche. Elles voulaient plutôt passer le relais à un régime qui leur serait acquis et continuerait à leur assurer un accès privilégié aux ressources naturelles du Cameroun, dont le potentiel minier, gazier et pétrolier semblait alors très prometteur. Pour écarter l'UPC, les autorités françaises ont donc utilisé deux stratégies : la cooptation et la répression. L'administration coloniale a cherché à diviser les nationalistes en incitant fortement certains de leurs responsables et membres à la rejoindre. Elle a réussi notamment à pousser le ngondo, une association de puissantes familles duala, et son équi-

valent chez les Bamiléké (peuples de l'Ouest), le kumszë, à se désolidariser de l'UPC, dont ils avaient été très proches. Sous la pression de l'administration coloniale et de son alliée, l'Église catholique¹⁰, le président de l'UPC Mathias Djoumessi, élu en avril 1950, a aussi très vite quitté le parti. Il a même pris la tête de l'Évolution sociale camerounaise (Esocam), un parti opposé à l'UPC. Contre son ralliement, Djoumessi a obtenu un traitement de faveur. Député, il est devenu plus tard ministre du tout premier gouvernement du Cameroun formé en 1957. À Douala, le roi Betote Akwa, un temps proche de l'UPC, s'en est également détourné pour rejoindre le camp de l'administration. Il a par la suite été lui aussi député puis ministre. Le processus a été le même pour Charles Assalé, l'un des fondateurs de l'UPC, qui a lâché le parti en 1950 pour s'allier à la puissance occupante, ce qui lui a permis d'être nommé Premier ministre à l'indépendance. Pour contrer l'UPC, les autorités coloniales ont aussi encouragé la création et soutenu des partis favorables à la présence française.

À partir de 1954 et de l'arrivée au Cameroun du gouverneur Roland Pré, la méthode répressive a pris le dessus. Les autorités ont harcelé les upécistes, emprisonnant certains, mutant ceux qui étaient fonctionnaires, dispersant les réunions ou meetings du parti, incendiant ses bureaux. Le 13 juillet 1955, elles ont fini par opter pour une solution radicale : elles ont interdit l'UPC, obligeant ses leaders à entrer dans la clandestinité ou à partir en exil. Acculés, ces derniers se sont alors résolus à répondre à la violence par la violence : ils ont pris le maquis dans le sud du pays, y installant une administration parallèle, et se sont lancés dans des actions de guérilla contre les occupants français via le Comité national d'organisation (CNO), une structure armée. En retour, les autorités coloniales ont imposé un régime de terreur. Sous la direction du haut-commissaire Pierre Messmer (1956-1958), elles ont traqué les upécistes, présentés comme des « terroristes », les ont infiltrés, arrêtés, torturés, déportés, assassinés, décapités. Des dizaines de villages ont été rasés, d'autres bombardés, leurs populations ont été déplacées, regroupées dans des camps pour couper les « maquisards » de leur soutien populaire. Dans le même temps, l'administration coloniale a usé de la pression et de la corruption pour pousser les Camerounais à

10. Djoumessi a été excommunié.

dénoncer les upécistes. « En prétendant inviter les gens à sortir de brousse, des villageois trouvés à leur domicile sont torturés, pillés, arbitrairement arrêtés et conduits aux camps de torture de Botmakak, Dibang, Matomb, Mba, Eséka, Pouma, Nkongé, Dnom, Nyanon, Ngambé où ils sont soumis aux sévices et aux travaux les plus dégradants. Ils peuvent être libérés après deux à quatre mois de séquestration, après remise de grosses sommes d'argent aux mercenaires, en plus de ce qui a été pillé. (...) Les gens ne font l'objet d'aucune poursuite judiciaire. Ils ont tout simplement été dénoncés par un quelconque mouchard comme « upécistes ». (...) Toutes ces exactions sont commises avec l'encouragement des autorités françaises qui ont le prétexte d'agir sous le couvert du « Gouvernement camerounais », a écrit Um Nyobè¹¹. Cette guerre « antisubversive » est passée quasiment inaperçue en France, où la presse était focalisée sur celle qui se déroulait alors en Algérie. Peu d'informations filtraient aussi du Cameroun, les opérations militaires étant menées par des professionnels, sans appelés du contingent. Officiellement, la France n'a d'ailleurs jamais été en guerre au Cameroun et le corps expéditionnaire y a été envoyé dans une semi-clandestinité. Le 13 septembre 1958 a marqué un tournant dans le combat de l'UPC : le refuge de Ruben Um Nyobè, près de son village natal de Boumnyebel, a été découvert par l'armée coloniale, qui l'a tué alors qu'il tentait de s'enfuir. Pour faire oublier le héros, les autorités coloniales l'ont enterré à la va-vite, sans rite funéraire, et ont recouvert son corps d'une dalle de béton. Um Nyobè éliminé, quelques-uns de ses lieutenants, dont son bras droit Théodore Mayi Matip, ont décidé d'abandonner le maquis. Certains ont même rejoint l'administration coloniale. Les autres ont choisi au contraire de poursuivre leur lutte, entraînant une répression toujours plus féroce.

Tout en faisant la guerre aux nationalistes, la France a organisé peu à peu sa succession à la tête du pays. Après l'adoption en 1956 de la loi-cadre française Defferre donnant un début d'autonomie aux colonies françaises, une Assemblée législative du Cameroun (Alcam) a été élue au suffrage universel. L'UPC, toujours interdite, n'a pas pu participer à ces élections. Arrivé en tête, le Bloc démocratique camerounais (BDC) a formé un gou-

11. Achille Mbembe, *Le problème national kamerunais : Ruben Um Nyobè*, L'Harmattan, Paris, 1984.

vernement local dont le Premier ministre, André-Marie Mbida, a été nommé par le haut-commissaire de la France au Cameroun. Mais parce qu'il ne faisait pas suffisamment le jeu des autorités françaises, Mbida a été écarté. La chute de son gouvernement a été provoquée par la démission collective des ministres foulbé musulmans menés par Ahmadou Ahidjo, président de l'Union camerounaise (UC). C'est ce dernier qui est devenu en février 1958 le nouveau Premier ministre. Alors âgé de 34 ans, cet ancien commis des Postes et Télécommunications, originaire du Nord du pays, était depuis 1952 l'un des protégés du médecin et politicien français Louis-Paul Aujoulat, ancien député du Cameroun à l'Assemblée nationale française et plusieurs fois ministre sous la IV^e République. Largement soutenu par l'administration française, qui n'a pas hésité à user d'élections frauduleuses pour l'imposer, Ahidjo a obtenu, en octobre 1959, que l'Alcam décrète l'état d'urgence, avec pour prétexte la guerre contre l'UPC, et qu'elle lui donne en même temps les pleins pouvoirs. Il a ainsi pu négocier seul avec la France l'indépendance du pays, au grand regret de ceux, nombreux, qui souhaitaient une large concertation. Le Premier ministre était aidé pour cela par la résolution 1349 du 13 mars 1959 de l'Assemblée générale des Nations unies qui, sous la pression de la France, a écarté « toute idée de consultation générale et impartiale des Camerounais avant la proclamation de l'indépendance »¹². Fin décembre 1959, Ahidjo a signé les premiers « accords de coopération » avec la France, restés en partie secrets et donnant à cette dernière de nombreux avantages, notamment sur le plan économique.

C'est le 1^{er} janvier 1960 que la partie du Cameroun sous tutelle française a finalement obtenu l'indépendance. La suite des événements a été largement favorable à Ahidjo, qui a su manœuvrer pour s'imposer. En février 1960, un référendum

12. Cité par Fabien Éboussi Boulaga, *La démocratie de transit au Cameroun*, L'Harmattan, Paris, 1997. La France a ainsi évité le scénario du Togo, lui aussi sous mandat de l'ONU et partagé en deux zones, l'une administrée par la France et l'autre par la Grande-Bretagne. Le processus dans ce pays d'Afrique de l'Ouest a en effet tourné en faveur des nationalistes, menés par Sylvanus Olympio. Comme Um Nyobè, ce dernier s'était rendu dès 1947 au siège de l'ONU pour demander que la France et la Grande-Bretagne respectent les termes du mandat prévoyant l'accession des Togolais à plus d'autonomie et à un processus d'auto-détermination. Il avait obtenu que des élections législatives soient organisées en 1958 sous le contrôle de l'ONU et les avait remportées, mécontentant la France.

constitutionnel a d'abord consacré, selon son souhait, un régime présidentiel fort. Ensuite, les élections législatives qu'il a organisées le 10 avril 1960 ont donné sans surprise l'avantage à son parti, l'Union camerounaise : il a obtenu 51 des 100 sièges mis en jeu. Dans un dernier tour de passe-passe, Ahidjo s'est adjudgé la présidence : il a pris une ordonnance fixant l'obligation pour être candidat à la présidence de la République d'avoir le soutien d'au moins un cinquième des parlementaires. Ce critère plaçait évidemment Ahidjo en position d'unique candidat possible. Grâce à cette tactique, il a donc été élu président de la République le 5 mai 1960, à l'âge de 36 ans. Ce sont ainsi les anti-indépendantistes qui ont paradoxalement eu à gérer l'indépendance et en ont profité : le parti fondé par Aujoulat, le Bloc démocratique camerounais (BDC, qu'André-Marie Mbida avait alors quitté), a été l'un des grands bénéficiaires des premiers postes gouvernementaux¹³. Logiquement, les 22 années suivantes ont été marquées par un climat de terreur généralisée : le nouveau régime n'ayant pas de légitimité populaire a dû s'imposer par la force.

Le régime Ahidjo : des années noires

Le début de la présidence d'Ahidjo a été marqué par la réunification partielle de l'ancien Kamerun allemand : le 1^{er} octobre 1961, la partie Sud du Cameroun britannique, le Southern Cameroons, a rejoint le Cameroun pour constituer la République fédérale du Cameroun, à l'issue d'un référendum d'autodétermination organisé par la Grande-Bretagne¹⁴. Mais c'est avec un pays déchiré que le Southern Cameroons a choisi de se fédérer : estimant l'indépendance tronquée, l'UPC alors dirigée par Félix Moumié avait décidé de continuer sa lutte de libération essentiellement dans l'ouest du pays, via sa branche armée, l'Armée nationale de libération du Kamerun (ANLK)¹⁵.

13. Voir Abel Eyinga, « La France et nous », *La Nouvelle Expression*, 11 mai 2010.

14. Le Northern Cameroons a lui choisi plutôt d'intégrer le Nigeria.

15. Des upécistes ont cependant continué à se battre en Sanaga maritime, le pays bassa, et un front a été ouvert à l'Est du Cameroun.

Pour contrer l'UPC, Ahidjo a annulé le 8 mai 1960 le décret de 1955 interdisant l'UPC et a promis l'amnistie aux upécistes qui remettraient leurs armes. Théodore Mayi-Matip, ancien compagnon d'Um Nyobè, est ainsi devenu le chef d'une UPC dite « légale », en opposition à celle de Moumié¹⁶. Parallèlement à cette stratégie de neutralisation pacifique, Ahidjo a mené une intense répression contre l'ANLK avec l'aide de l'armée française, restée dans le pays jusqu'en 1964 pour former son homologue camerounaise. Maurice Delaunay et Maurice Robert, deux proches du secrétaire général de l'Élysée en charge des affaires africaines et malgaches, Jacques Foccart, ont supervisé avec le redoutable chef des services secrets camerounais, Jean Fochivé, la liquidation des maquis upécistes. Ils ont appliqué les méthodes déjà utilisées avant l'indépendance : camps d'internement, tortures, restriction dans les déplacements, bombardements. Diabolisant les nationalistes, ils ont mis sur pied des milices qui ont commis des exactions attribuées à l'UPC, créant la confusion dans l'esprit des Camerounais. Plusieurs événements tragiques ont marqué les mémoires : l'incendie, aux circonstances troubles, qui a ravagé le 24 avril 1960 le quartier Congo à Douala, fief de Noé Tankeu, chef de l'ANLK pour la région de Douala. Attribué par certains aux forces de sécurité, il a fait officiellement 19 morts et 5 000 sans abri. Deux ans plus tard, en février 1962, ce sont 25 prisonniers politiques, militants et sympathisants de l'UPC, qui sont décédés pendant leur transfert de Douala à Yaoundé : enfermés dans un wagon métallique d'un train de marchandises sans ouverture, ils ont été retrouvés morts asphyxiés à leur arrivée à Yaoundé. L'hebdomadaire catholique *L'Effort camerounais* a été saisi et interdit pour avoir publié un article sur ce « train de la mort ». Son directeur, le prêtre français Pierre Fertin, a été aussitôt expulsé du Cameroun. Le pouvoir a aussi éliminé les leaders de l'UPC les uns après les autres. Le 3 novembre 1960, Félix Moumié est mort à Genève, empoisonné à la demande d'Ahidjo par un agent des services secrets français. En 1966, c'est l'économiste Castor Osendé Afana qui a été tué et décapité dans le maquis ouvert par l'UPC à l'est du Cameroun. Fin 1970, Ernest Ouandié, dernier chef de l'UPC, a

16. Mayi-Matip est par la suite devenu un membre important du parti unique créé en 1966 et a été vice-président de l'Assemblée nationale entre 1973 et 1988.

été capturé dans le maquis de l'ouest. Après une parodie de procès auquel ses avocats français, M^e Jacques de Felice et Jacques Vergès, n'ont pas eu l'autorisation de se rendre, il a été fusillé en janvier 1971 sur la place publique de sa ville natale, Bafoussam. Les habitants de la ville, y compris les écoliers, ont eu l'obligation d'assister à son exécution. Sa mort a marqué la fin officielle de la guerre contre l'UPC. Elle n'a cependant pas mis un terme au climat de terreur, qui avait largement dépassé le cadre de la lutte contre l'UPC : en 1966, aux environs de Tombel (sud-ouest), des milices bakossi, armées par les autorités locales, ont attaqué des Bamiléké installés dans la région, leur reprochant d'accaparer les terres. Selon un bilan officiel, 236 personnes ont été tuées et 1 000 autres blessées. En 1979, dans le village Dollé (nord), au moins 200 personnes ont été massacrées par les forces de sécurité parce qu'elles revendiquaient la création d'une école¹⁷.

Ahidjo n'a pas seulement employé les armes pour s'affirmer à la tête de l'État. Il a aussi fait de la fraude électorale une constante : le jour du scrutin des élections législatives fédérales d'avril 1964, le préfet du Nyong-et-Sô a annoncé à 14 heures que 106 % de la population avaient voté pour l'UNC¹⁸. Ahidjo a également imposé une législation d'exception : l'état d'urgence entré en vigueur en 1959 n'a été levé qu'en 1970. Il a permis de donner une large impunité aux services de renseignement, qui tournaient à plein régime, et aux forces de sécurité. Une ordonnance (n° 62/OF/18) portant répression de la « subversion », prise le 12 mars 1962, a eu des effets considérables, installant une chape de plomb sur toute la vie publique et politique : selon ce texte était subversif « quiconque » ayant « émis ou propagé des bruits, nouvelles, rumeurs ou nouvelles exactes, lorsque ces bruits, nouvelles, rumeurs ou commentaires sont susceptibles de nuire aux autorités publiques ». Cette définition imprécise a donné lieu à de nombreux abus et a permis d'étouffer toute tentative de contestation. En vertu de ce texte, de nombreux Camerounais ont été arrêtés, torturés et détenus de longues

17. Voir Antoine Socpa, « Le problème Arabes Choa – Kotoko au Cameroun : Essai d'analyse rétrospective à partir des affrontements de janvier 1992 », *The African Anthropologist*, Yaoundé, 2002.

18. Voir Jean-François Bayart, « L'Union nationale camerounaise », *Revue française de science politique*, n° 20, Paris, 1970.

années, sans jugement, dans les conditions terribles des prisons, quasi-camps de concentration, de Yoko (centre), Mantoum (ouest), Tcholiré (nord) ou dans les locaux de la Brigade mixte mobile (BMM) de Yaoundé. Parmi les victimes de cette ordonnance : quatre députés, dont l'ancien Premier ministre André-Marie Mbida, l'ex-ministre des Affaires étrangères et président du Parti socialiste camerounais René Guy Okala, Théodore Mayi Matip alors président du groupe des parlementaires de l'UPC légale, emprisonnés en juin 1962. Jugés subversifs, ils ont écopé de deux ans et demi de prison, à cause d'une lettre ouverte critiquant l'idée d'un « parti national » émise par Ahidjo. Pour s'être porté candidat à la présidence de la République, l'historien Abel Eyinga a été également condamné par contumace pour subversion à cinq ans de prison en 1970. Celui qui osait prononcer en public le nom d'Um Nyobè était aussi sévèrement sanctionné. En 1976, plusieurs centaines de personnes, dont des étudiants, ont été arrêtées après la distribution sous forme de tracts d'un « Manifeste national pour l'introduction de la démocratie », critique envers le régime. Certains d'entre eux ont été maintenus en détention jusqu'au début des années 1980, sans procès. De nombreux ouvrages, dont ceux de l'écrivain Mongo Beti en exil en France, ont également été interdits parce que jugés subversifs¹⁹. La justice militaire a été mise à contribution : à partir de 1972, elle a été chargée de traiter les affaires de subversion et tous les crimes commis avec l'utilisation d'une arme. Pour les citoyens, les voies de recours étaient quasi nulles : les décisions du tribunal militaire sur des affaires de subversion et d'atteinte à la sûreté de l'État ne pouvaient pas faire l'objet d'une procédure en appel.

La loi du 21 décembre 1966 sur la presse a participé à la répression : toutes les publications devaient être soumises avant impression aux autorités administratives, qui au besoin les censuraient ou les suspendaient. Les journalistes eux-mêmes pouvaient être poursuivis : Célestin Lingo, directeur de *L'Essor des jeunes*²⁰, a passé cinq ans sans jugement au camp de Mantoum entre 1970 et 1975. Alors qu'il existait en 1960 près de 80 publi-

19. Son livre « Main basse sur le Cameroun », publié par Maspero en 1972, a aussi été interdit en France.

20. Il s'agissait d'un journal lancé par Mgr Albert Ndongmo, arrêté en 1971, accusé de soutenir l'UPC et jugé en même temps qu'Ernest Ouandié.

cations, il n'en restait plus que dix en 1968, dont neuf pro-gouvernementales, la dixième étant *L'Effort camerounais* édité par l'Église catholique²¹. Pour échapper aux poursuites, beaucoup d'intellectuels et d'opposants, comme l'écrivain Mongo Beti, l'historien Abel Eyinga ou l'upéciste Ndeh Ntumazah, ont choisi de partir ou de rester en exil à l'étranger. Mais même à l'extérieur de leur pays, certains d'entre eux étaient surveillés par des membres des services secrets camerounais et savaient qu'ils risquaient d'être arrêtés s'ils rentraient au Cameroun, comme cela a été le cas pour Jean-Jacques Ékindi : cet étudiant en France, où il était vice-président de l'Union nationale des étudiants kamerounais (Unek), proche de l'UPC, a été interpellé en 1970 lors d'un séjour au Cameroun. Il a été jugé par un tribunal militaire et condamné à trois ans de prison avec sursis en raison de ses idées politiques. La répression du régime Ahidjo a de manière générale entretenu un climat permanent de peur, de suspicion et de délation. Elle a installé durablement au sein de la société camerounaise un tabou sur toute la mémoire upéciste : de peur de représailles, de nombreux Camerounais n'ont plus évoqué les années de combat des indépendantistes. Elle a aussi supprimé toute possibilité pour l'opposition de s'exprimer et même d'exister. Depuis la mort de Ouandié, en 1970, « aucun groupe d'opposition, à l'intérieur ou à l'extérieur, ne peut honnêtement se vanter d'exercer une quelconque emprise sur les masses », constatait Mongo Beti en 1982²².

Ahidjo a pris progressivement le contrôle de toute la vie politique. Il s'est au fil des années constitué une large clientèle pour asseoir son autorité. Le pouvoir de nomination fourni par la Constitution, selon laquelle le président « nomme aux emplois civils et militaires », lui a été très utile. Grâce à cet outil, il a pu peu à peu s'allier les élites politiques, administratives et économiques contre des postes au gouvernement, dans la haute administration ou contre des avantages économiques. Le président choisissait ses clients notamment en fonction de leur origine : il faisait en sorte que les différentes composantes du pays soient représentées à travers eux dans l'appareil d'État. Cette stratégie lui permettait de donner à chaque région l'impression de parti-

21. Voir Fabien Éboussi Boulaga, *op.cit.*

22. Mongo Beti, « Cameroun : le Pinochet noir première victime du national-tiers-mondisme », *Peuples Noirs Peuples Africains*, n° 30, Paris, 1982.

ciper à la politique du gouvernement et au partage des ressources nationales, tout en exerçant un contrôle serré du territoire par le biais de ces élites cooptées.

Pour neutraliser les opposants potentiels, Ahidjo les a faits aussi entrer dans l'administration ou au gouvernement, comme naguère l'avait fait le pouvoir colonial français. Dès 1958, il avait nommé ministres Charles Assalé (Finances) et Gaston Behlé (Travail et Sécurité sociale), du Mouvement d'action nationale camerounaise (MANC), parce qu'ils l'avaient aidé à conquérir le poste de Premier ministre. En septembre 1966, mettant en avant la nécessité de bâtir « l'unité nationale », il est allé plus loin dans son entreprise de domination : il a imposé, au mépris de la Constitution, un régime de parti unique avec la création de l'Union nationale camerounaise (UNC) qui a absorbé tous les partis. L'adhésion à l'UNC et la participation à ses manifestations sont devenues implicitement obligatoires pour l'ensemble des citoyens et plus particulièrement pour les fonctionnaires, sous peine de sanctions. Un décret a même fait du 1^{er} septembre un jour férié pour marquer la « journée de la naissance du grand parti national »²³.

Le président a aussi veillé à éloigner du pouvoir tous ceux qui pouvaient lui faire de l'ombre, et plus particulièrement ceux qui avaient une base politique²⁴. L'ex-Premier ministre du Cameroun oriental (mai 1960-octobre 1961) puis de l'État fédéré (1961-1965) Charles Assalé, autrefois « baron » le plus puissant du sud du pays, a ainsi été peu à peu écarté du cœur du régime. Comme lui, tous ceux qui avaient une certaine envergure « n'ont pu garder leurs ressources locales que s'ils les plaçaient inconditionnellement au service » du président Ahidjo, qui cherchait dans le même temps à les affaiblir²⁵. Conséquence : en 1970,

23. Luc Sindjoun, « Le président de la République au Cameroun (1982-1996) », Travaux et documents, n° 50, Centre d'étude d'Afrique noire, Talence, 1996.

24. L'article 13 de la Constitution de 1972 a été l'un des arguments utilisés pour affaiblir un certain nombre d'hommes politiques : selon cet article, les « fonctions de membre du gouvernement et assimilés sont incompatibles avec l'exercice de tout mandat parlementaire, la présidence d'un exécutif ou d'une assemblée d'une collectivité territoriale décentralisée, toute fonction de représentation professionnelle ».

25. Voir Jean-François Bayart, *L'État au Cameroun*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1985.

seuls quatre ministres étaient d'origine parlementaire²⁶. Sous Ahidjo, devenu la « source de tout pouvoir », est de cette façon née une génération de politiciens « par décret », ne disposant d'aucune légitimité populaire et dépendant seulement du président. Dans ce dispositif hyper-centralisé, le Premier ministre n'était plus qu'un figurant, tout comme ses ministres dont plusieurs dépendaient d'ailleurs directement de la présidence. Quant à l'Assemblée nationale, elle était devenue une simple « chambre d'enregistrement »²⁷. En 1972, Ahidjo a mis fin, après un référendum, au système fédéral, adopté en 1961 lors de la réunification avec le Southern Cameroons. La « République unie du Cameroun » qui en a résulté lui a permis de renforcer un peu plus son pouvoir, l'élite politique du Cameroun anglophone se retrouvant désormais elle aussi noyée au sein du parti unique. Le « projet hégémonique » d'Ahidjo a rapidement dépassé le cadre politique : au début des années 1970, il a instauré le syndicalisme unique avec la création de l'Union nationale des travailleurs du Cameroun (UNTC), dont les statuts prévoyaient une collaboration étroite « avec le gouvernement dans le cadre des options arrêtées par le Parti pour atteindre les objectifs nationaux de développement économique et social ». Malgré ces mesures visant à étouffer toute contestation, le régime Ahidjo a été confronté à des grèves, lancées en dehors du cadre syndical officiel, à l'usine Alucam d'Édea, à celle de la Cicam à Garoua, chez les dockers, les transporteurs, les cheminots et chez les universitaires au milieu des années 1970. En mai 1976, ces mouvements de grève ont même quasiment bloqué l'activité économique de Douala pendant une semaine.

Le dirigisme d'Ahidjo n'a pas eu que des conséquences néfastes sur la vie politique, il a aussi permis de bâtir en partie le pays. Après avoir écrasé l'UPC, au début des années 1970, le président s'est en effet concentré sur le développement économique. Prônant un « développement autocentré » valorisant les ressources locales et ne faisant que peu appel à des capitaux étrangers, il a mis en œuvre un « libéralisme planifié » avec la conception de plans quinquennaux de développement. L'accent a été mis sur la construction d'infrastructures : écoles, routes, voies de chemin de fer, hôpitaux. En 1971, le Cameroun a aussi

26. Voir Luc Sindjoun, *op.cit.*

27. Voir Jean-François Bayart, *op.cit.*

choisi de quitter le capital d'Air Afrique pour lancer sa propre compagnie aérienne, la Cameroon Airlines (Camair). Les autorités ont appuyé le secteur agricole, en lançant en 1973 une « révolution verte ». Des projets de « colonisation agricole » ont été mis en œuvre : « l'opération Yabassi-Bafang » a installé 4 500 colons dans des villages pionniers, avec 20 000 hectares de terres à défricher et à cultiver. De grosses entreprises publiques agro-industrielles ont été créées, dont la Socucam (sucre), la Semry (riz), la Socapalm (palmiers à huile), Hévécam (caoutchouc), la Sodéblé (blé) ou la Sodécoton qui supervisait la production de coton dans le nord du pays. Les cultures du café et du cacao étaient aussi soutenues par l'État : en 1976, l'Office national de commercialisation des produits de base (ONCPB) a été créé pour assurer aux producteurs une compensation entre les prix d'achat et de vente à l'exportation, pour organiser et contrôler la commercialisation du coton, du cacao et du café. Avec succès : au début des années 1980, le Cameroun était le 4^e producteur mondial de cacao, derrière la Côte d'Ivoire. Devenu auto-suffisant sur le plan alimentaire, le pays est aussi devenu exportateur net de produits alimentaires au profit d'autres États d'Afrique centrale.

En 1977, le Cameroun a connu un important changement : il est devenu officiellement producteur de pétrole. Exploité par la compagnie française ELF-Serepca et par Pecten, filiale américaine du groupe Shell, l'or noir est immédiatement devenu le moteur de l'économie : de 50 000 tonnes en 1977, la production pétrolière est passée à 6 millions de tonnes en 1982, représentant environ 60 % des exportations nationales. En 1981, l'État a construit à Limbé (sud-ouest) une raffinerie, la Société nationale de raffinage (Sonara). Boosté par le pétrole et la production agricole, le taux de croissance, en moyenne de 4 % entre 1965 et 1977, a atteint 13 % par an jusqu'en 1981. Classé dans la catégorie des pays à revenus intermédiaires par la Banque mondiale, le Cameroun était alors l'un des États du continent africain qui se portaient le mieux. Les fonctionnaires, notamment, bénéficiaient de très bons salaires et de nombreux avantages. Ce n'était cependant pas suffisant pour faire oublier aux Camerounais la terreur que leur inspirait Ahidjo : en 1980, Amnesty International estimait qu'il y avait plus de 200 prisonniers politiques, dont certains incarcérés depuis près de 20 ans, « sans le moindre chef d'inculpation », sans « procédure judiciaire » et « sans la moindre

possibilité de recours ». « L'envergure des violations des droits de l'homme au Cameroun demeure très préoccupante », disait l'ONG, dénonçant des brimades infligées par les geôliers et des pratiques de « torture à l'électrochoc pendant les interrogatoires ».

Le choix de Biya

Réélu en 1975 puis en 1980, Ahidjo a créé la stupeur en annonçant le soir du 4 novembre 1982 sa démission de la présidence²⁸. « Camerounaises, Camerounais, mes chers compatriotes, j'ai décidé de démissionner de mes fonctions de président de la République. Cette décision prendra effet le samedi 6 novembre à 10h », a-t-il déclaré dans un discours diffusé par Radio Cameroun. Les raisons de son départ sont restées obscures : Ahidjo, alors âgé de 58 ans, n'a fait aucune déclaration officielle pour expliquer son choix. Plusieurs rumeurs ont par conséquent circulé, la plupart évoquant une intervention de la France, en raison du contrôle étroit qu'elle continuait d'exercer sur la politique et l'économie du Cameroun. La première de ces rumeurs évoquait « un coup d'État médical » : le nouveau pouvoir socialiste de François Mitterrand aurait poussé Ahidjo à quitter la présidence en lui faisant croire par l'intermédiaire d'un médecin complice qu'il était gravement malade. Une autre hypothèse mettait directement en cause le chef de l'État français : ce dernier n'aurait pas pardonné à Ahidjo de l'avoir empêché de venir plaider au Cameroun en 1962 pour son ami André-Marie Mbida, alors accusé de subversion, et aurait fait pression pour le pousser à partir. « Il y a tout lieu de croire que le petit derviche a purement et simplement été destitué par les nationaux-tiers-mondistes au pouvoir à Paris depuis le 10 mai 1981 » qui ont voulu « se débarrasser d'un personnage peu présentable », commentait pour sa part Mongo Beti, estimant qu'Ahidjo était, « de loin », le président des anciennes colonies françaises « le plus dépendant » de

28. Beaucoup de Camerounais n'ont pas cru possible qu'Ahidjo quitte aussi facilement le pouvoir, s'attendant dans les jours qui ont suivi à ce qu'éclatent des troubles.

la « coopération franco-africaine »²⁹. Le déroulement des événements avant l'annonce de la démission d'Ahidjo pouvait aussi laisser penser que Paris avait joué un rôle : quelques jours auparavant, Ahidjo était en France, où il avait rencontré le 29 octobre Guy Penne, le « Monsieur Afrique » de Mitterrand. Il était rentré le 3 novembre au Cameroun presque en catimini, ce qui n'était pas dans ses habitudes, pour annoncer aussitôt à ses proches collaborateurs son intention de démissionner. Des observateurs ont pour leur part affirmé qu'Ahidjo avait montré des signes de fatigue et de lassitude tout au long de l'année 1982 et qu'il avait même auparavant laissé entendre à plusieurs reprises qu'il voulait passer la main³⁰. Il aurait ainsi souhaité se retirer en 1975 au profit de son ministre de la Défense de l'époque, Sadou Daoudou, originaire comme lui du Nord, mais les membres du bureau politique originaires du Sud s'y seraient opposés.

Quelles que soient les raisons qui ont motivé son départ du pouvoir, Ahidjo avait tout organisé depuis plusieurs années pour sa succession, devenue au fil des années au centre de toutes les préoccupations des acteurs politiques. Après sa réélection d'avril 1975, il avait créé un poste de Premier ministre, qu'il avait attribué au secrétaire général de la présidence de l'époque, Paul Biya. Quatre ans plus tard, en 1979, il avait fait adopter un amendement à la Constitution changeant les conditions de gestion de la vacance du pouvoir. Jusque-là, la Loi fondamentale prévoyait une période d'interim gérée par le président de l'Assemblée nationale, une élection devant être organisée au plus tard cinquante jours après la constatation de la vacance du pouvoir. La modification de la Constitution intervenue en 1979 a introduit un système de « dauphinat » : elle faisait du Premier ministre le successeur constitutionnel direct du président, en cas de vacance du pouvoir³¹. Tout en prolongeant ainsi le pouvoir de

29. Mongo Beti, *op. cit.*

30. Dans ses mémoires, Jacques Foccart, toujours au centre des réseaux entre la France et l'Afrique, a pour sa part dit qu'il n'avait pas compris les raisons de la démission d'Ahidjo, précisant que le président ivoirien Félix Houphouët Boigny avait « voulu intervenir » : « Il l'a appelé au téléphone, il a essayé de le convaincre et il m'a passé l'appareil, mais il n'y avait rien à faire. Nous avons eu l'impression de parler à un homme complètement à plat, qui avait très mauvais moral ». Voir Jacques Foccart, *Foccart parle*, entretiens avec Philippe Gaillard, Fayard-*Jeune Afrique*, tome II, Paris, 1997.

31. La Constitution stipulait alors : « En cas de vacance de la Présidence, pour décès, démission ou empêchement définitif constaté par la Cour suprême,

nomination d'Ahidjo, cette disposition était cependant en contradiction avec l'article 2 de la Constitution : celui-ci stipulait que « les autorités chargées de diriger l'État tiennent leurs pouvoirs du peuple par voie d'élection au suffrage universel direct ou indirect ». Lorsque l'amendement constitutionnel de 1979 a été adopté, personne dans l'entourage présidentiel n'imaginait que le Premier ministre d'alors, Paul Biya, pourrait être celui qui succéderait un jour à Ahidjo. Pour beaucoup, ce dernier n'avait pas la carrure appropriée. « Biya avait la réputation d'être un homme effacé et peu apte à prendre des décisions. (...) Quand j'allais voir Ahidjo à Yaoundé, je faisais une visite de politesse à Biya, je le trouvais toujours plein de gentillesse et de bonnes dispositions, mais il ne suivait pas les affaires. Jusqu'au jour de la démission d'Ahidjo, j'étais persuadé qu'il avait mis Biya au poste de Premier ministre parce que c'était, parmi ses collaborateurs, quelqu'un de trop peu d'envergure et de personnalité pour lui créer des problèmes, mais que, le moment d'organiser la succession venu, il désignerait quelqu'un d'autre à ce poste de dauphin constitutionnel », a raconté plus tard Jacques Foccart³². Comme possibles successeurs du président, les analystes voyaient plutôt Samuel Éboua, réputé très bon technocrate et secrétaire général de la présidence depuis 1975, ou Victor Ayissi Mvodo, alors ministre de l'Administration territoriale. Pourtant, c'est bien Paul Biya, devenu sous l'impulsion d'Ahidjo vice-président du parti unique en 1980, qui a prêté serment le 6 novembre 1982 comme nouveau président de la République unie du Cameroun. « En cette circonstance solennelle et émouvante, circonstance sans précédent dans l'Histoire de notre jeune Nation, l'heure est à l'hommage, avant d'être à l'engagement et à l'expression de la fidélité. En effet, à mon illustre prédécesseur, mieux, à celui dont j'ai eu l'insigne honneur d'être, pendant des années, le collaborateur, je dois un grand et vibrant hommage empreint de déférence et d'admiration. Digne et prestigieux fils de ce pays, père de la nation camerounaise, artisan de son unité et de son développement, le président Ahmadou Ahidjo se sera révélé à nos

le Premier ministre est immédiatement investi des fonctions de président de la République pour la période du reste du mandat présidentiel. Il prête serment dans les formes prescrites par la loi en cas d'urgence devant le bureau de l'Assemblée nationale, assisté de la Cour suprême. »

32. Voir Jacques Foccart, *op. cit.*

yeux comme un géant de l'Histoire camerounaise, de l'Histoire africaine, de l'Histoire tout court », a déclaré le tout nouveau chef de l'État lors de son discours d'investiture. Ahidjo de son côté a invité « toutes les Camerounaises et tous les Camerounais à accorder sans réserve leur confiance, et à apporter leur concours à (son) successeur constitutionnel M. Paul Biya. » Il précisait : « Il mérite la confiance de tous à l'intérieur et à l'extérieur »³³.

Avec la bénédiction de son prédécesseur, Biya est ainsi devenu à 49 ans le second président du Cameroun. Pur produit de la politisation de la bureaucratie opérée par Ahidjo, il avait gravi auparavant tous les échelons du pouvoir sans avoir jamais eu de mandat électif : né à Mvomeka'a (sud) en 1933 dans une famille de paysans dont le père était aussi catéchiste, Biya avait d'abord été élève au petit séminaire Saint-Tharcissius d'Édea (sud) puis au séminaire d'Akono, avant de rejoindre le lycée Leclerc de Yaoundé. Après son baccalauréat, il était allé en France y poursuivre ses études, à l'Institut d'études politiques de Paris et à l'Institut des hautes études d'Outre-mer. C'est là qu'il avait été repéré par un de ses enseignants, Louis-Paul Aujoulat, toujours très influent sur la scène politique camerounaise. Ce dernier l'avait par la suite recommandé à Ahidjo. A son retour au Cameroun en 1962, le jeune Biya avait de cette façon intégré directement la présidence de la République comme « chargé de mission ». Il avait été nommé directeur de cabinet, puis secrétaire général du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Culture. En 1967, il était devenu le directeur du Cabinet civil du président, dont il avait ensuite cumulé la fonction avec celle de secrétaire général de la présidence, avant d'être nommé Premier ministre en 1975. À cause de cette carrière passée dans les bureaux, Biya était peu connu de la majorité des Camerounais en 1982. Mais les rares éléments dont disposaient à son sujet ses compatriotes leur semblaient positifs. Biya leur apparaissait d'abord être un homme simple. Ils se souvenaient l'avoir vu, Premier ministre, faire du vélo le samedi dans Yaoundé avec son ami Joseph Fofé (devenu plus tard ministre des Sports). Il était aussi réputé intègre : on ne lui connaissait ni propriété luxueuse au Cameroun ou à l'étranger, ni dépenses extravagantes, ni implication dans des affaires finan-

33. Voir Luc Sindjoun, *op. cit.*

cières douteuses. Bien qu'il ait été longtemps un proche collaborateur d'Ahidjo, son arrivée à la tête de l'État a été par conséquent accueillie avec beaucoup de soulagement par la plupart des Camerounais, qui espéraient que les années de peur permanente imposées par Ahidjo allaient prendre fin.

De fait, le nouveau président s'est montré très réceptif au besoin de changement de ses compatriotes. Tout en déclarant vouloir poursuivre l'œuvre de son « illustre prédécesseur », il a annoncé que sa présidence serait placée sous le signe du « Renouveau », promettant plus de justice, de libertés et de démocratie. Les signes de son ouverture ont été nombreux pendant ses premières années au pouvoir. En novembre 1983, il a fait adopter un amendement constitutionnel autorisant la multiplicité des candidatures pour l'élection présidentielle. Il a fait libérer des prisonniers politiques, pour certains détenus depuis de nombreuses années. Au printemps 1983, il a effectué une tournée qui l'a fait passer par chacune des huit provinces du pays et se rapprocher de ses concitoyens. En novembre 1982, il a fait réviser à la hausse (16 %) les salaires dans le secteur public comme privé, après avoir déclaré lors du conseil national de l'UNC, tenu quelques jours après son investiture, qu'il voulait faire du Cameroun « une société saine, harmonieuse, solidaire dans ses luttes comme dans la jouissance des fruits du développement ». Quelques jours plus tard, il a procédé à un recrutement spécial de 1 500 diplômés de l'enseignement supérieur et de 1 700 en 1985. Il a fait augmenter le budget du ministère de la Santé publique pour l'année 1984-1985, tout comme celui du ministère de l'Éducation et celui du ministère de la Recherche scientifique. Il a aussi majoré le montant et le nombre des bourses accordées aux étudiants.

Le nouveau chef de l'État s'est également montré conscient des maux qui minaient alors l'économie du pays : la corruption et la gabegie. La gestion clientéliste d'Ahidjo commençait en effet à avoir des répercussions sur le fonctionnement des entreprises publiques et parapubliques. Les cas de mauvaise gestion et de corruption étaient de plus en plus nombreux : « Dans les années 1970, les abords de l'hôpital central de Yaoundé étaient couverts d'ordures, les rats y grouillaient et les infirmiers urinaient dans la cour. Pour être effectivement soigné, il fallait, soit connaître quelqu'un, soit payer un pot-de-vin. Les malades, une fois admis à l'hôpital, pouvaient passer une semaine sans recevoir la visite du médecin. Il y avait toujours des problèmes de

rupture de stocks pour les médicaments et les diverses fournitures, pas seulement en raison des vols, mais par simple absence de prévision », selon le politologue Jean-François Médard³⁴. Promettant de faire du Cameroun « une société débarrassée de maux tels que le laxisme, l'affairisme, les fraudes, les détournements, la corruption, le favoritisme, le népotisme et l'arbitraire », Biya a mis systématiquement dans ses discours l'accent sur « l'honnêteté », la « probité », « l'intégrité », la « conscience professionnelle » et la justice. Il a donné l'impression de vouloir rééquilibrer et assainir le jeu économique, faussé sous Ahidjo, qui avait octroyé avantages et facilités à certains opérateurs économiques. Il a fait notamment fermer des entrepôts fictifs installés au port de Douala. Il a fait adopter un nouveau Code des investissements favorable aux petites et moyennes entreprises locales, auparavant désavantagées par rapport aux grosses sociétés.

Toutes ces mesures, et son engagement au changement ont valu à Biya une très grande popularité à ses débuts. « Pour la première fois depuis l'indépendance, une mobilisation se déclenchait spontanément en faveur du pouvoir en place », rapporte Luc Sindjoun³⁵. On parlait alors de « biyamanía ». Biya « avait le soutien d'un peuple débarrassé de son tyran et qui manifestait son enthousiasme dans les rues. Il avait le soutien des milieux d'affaires (...). Il avait le soutien de l'armée », résumait en 1987 Siméon Kuissu, de l'UPC en exil³⁶. Même cette dernière, au début méfiante³⁷, s'est finalement montrée aussi enthousiaste : en janvier 1983, ses responsables ont écrit au président pour saluer sa volonté d'ouverture et lui proposer d'élaborer avec lui « une politique de changement dans la stabilité ». En visite officielle à Paris en février 1983, Biya a déclaré de son côté, depuis le

34. Jean-François Médard, « Décentralisation du système de santé publique et ressources humaines au Cameroun », *Bulletin de l'APAD*, n° 21, Paris, 2001.

35. Voir Luc Sindjoun, *op. cit.*

36. Voir « La faillite retentissante de la technocratie "bardée de diplômés" et la nécessité de la lutte pour la démocratie au Kamerun », *Peuples Noirs Peuples Africains*, n° 55/56/57/58, Paris, 1987.

37. Une semaine après l'investiture de Biya comme président, des responsables de l'UPC en exil, Ndeh Ntumazah et Robert Ekwalla, avaient publié un communiqué dans lequel ils estimaient que Biya n'était qu'un pion choisi par l'ancienne puissance colonisatrice pour remplacer le précédent. « Tout cavalier change périodiquement de monture. Il choisit toujours le cheval gagnant. Paul Biya porte-t-il un numéro gagnant ? Seul l'avenir nous le dira. »

perron de l'Élysée: « L'UPC en tant que telle n'a aucune existence légale au Cameroun. Mais je sais qu'il y a des Camerounais qui se réclament de cette appellation, dont certains se trouvent en France. Mais je dis que s'ils veulent rentrer au Cameroun, ils peuvent le faire. » Encouragés par ce discours, si différent du langage dur d'Ahidjo, beaucoup d'exilés politiques ont décidé de revenir au Cameroun. L'avenir du pays s'annonçait alors plutôt bon.

Crispations

À l'euphorie des premiers mois de Biya au pouvoir a succédé une période pleine d'incertitudes. Le nouveau président a vite été confronté à un problème majeur : Ahidjo cherchait à reprendre le contrôle de la vie politique camerounaise. Il en avait largement les moyens : sous la pression de plusieurs de ses collaborateurs (parmi lesquels Biya lui-même), Ahidjo avait conservé, au moment de sa démission de la présidence, la direction du parti unique. En le gardant à la tête de l'UNC, ses proches, dont plusieurs s'estimaient présidentiables, cherchaient à « limiter le pouvoir » de son successeur et à « garder ouverte l'investiture » par le parti « du candidat à l'élection présidentielle »¹. Peu avaient sans doute imaginé qu'Ahidjo lui-même reviendrait dans la course. C'est pourtant ce qui s'est passé : l'ancien président a manifesté, quelques semaines seulement après son départ du palais d'Étoudi, son désir de continuer à gouverner à travers l'UNC. Après avoir passé quelques semaines en France, il est ainsi revenu à Yaoundé en décembre 1982 pour se montrer très actif à la tête du parti. Un curieux bicéphalisme s'est installé, largement commenté par les Camerounais. Début 1983, Ahidjo a effectué une tournée provinciale comme s'il était encore chef de l'État. À cette occasion, il a évoqué publiquement un projet menaçant clairement la position de Biya : celui de constitutionaliser la suprématie du parti unique sur l'État. Dans une interview, Ahidjo a ainsi affirmé fin janvier : le « parti définit les orientations de la politique nationale, le gouvernement applique

1. Voir Jean-François Bayart, « La société politique camerounaise (1982-1986) », *Politique africaine*, n° 22, Paris, 1986.

celles-ci ». Il a ajouté : « Certains souhaiteraient ne plus me voir à Yaoundé. Il faut cependant qu'ils s'accommodent de ma présence et se résignent à me voir ».

Les premiers temps, Biya est resté impassible, ne montrant aucun signe de rébellion vis-à-vis de son ancien mentor. En avril 1983, il a même consulté Ahidjo avant de procéder à un changement de gouvernement. Il est allé jusqu'à se plier à la volonté de l'ex-président qui demandait le départ de Pierre-Désiré Engo, vice-ministre de l'Économie et du Plan, et de Joseph Charles Doumba, ministre chargé de mission à la présidence, alors que lui-même aurait souhaité les garder. C'est aussi Ahidjo qui a eu le dernier mot à propos des législatives de mai 1983 : il a obtenu que les candidats soient désignés par le Comité central du parti. Biya suggérait plutôt de donner à la base du parti la possibilité de les choisir elle-même. Ahidjo a de nouveau pris le pas sur son successeur quelques jours plus tard : l'annonce de la date des élections du 29 mai a été faite par le parti alors qu'elle aurait dû l'être par un décret présidentiel. Il pensait alors que le bureau politique de l'UNC adopterait sans problème, lors d'une réunion prévue le 19 juin, son projet de révision constitutionnelle visant à institutionnaliser la prééminence du parti sur l'État, avant de le faire voter par l'Assemblée nationale. Mais Biya, dont on se moquait alors en disant qu'il « encaisse, mais ne réagit pas », a finalement contre-attaqué. Dans une interview donnée à une radio internationale et publiée le 18 juin par le quotidien d'État *Cameroon Tribune*, il a répondu de manière sibylline à Ahidjo : « En ce qui concerne la Constitution, qui est la règle la plus élevée, il est dit que c'est le président de la République qui définit la politique de la nation. » Il a procédé le même jour à un remaniement gouvernemental, sans avoir cette fois consulté Ahidjo : il a renvoyé plusieurs proches de ce dernier, dont Samuel Éboua, Sadou Daoudou, Bello Bouba Maigari, Hamadou Moustapha, Guillaume Bwelé, Ayissi Mvodo et Étemé Oloa Athanase. Des hommes nouveaux comme Jean Nkuete et Georges Ngango les ont remplacés. Ébranlé, Ahidjo a tenté de reprendre l'avantage en poussant les ministres de son camp à démissionner, afin de créer une crise similaire à celle qui avait fait tomber le gouvernement de Mbida en 1958. Mais sans succès. Le 19 juin, Biya n'a pas assisté à la réunion du bureau politique du parti présidée par Ahidjo, obligeant ce dernier à mettre de côté son projet de révision constitutionnelle. Biya a continué sur

sa lancée en réorganisant le commandement militaire, afin de casser le système mis en place par son prédécesseur : il a fait passer le nombre de généraux de un à quatre. Entre l'ancien et le nouveau président, la bataille était ouvertement enclenchée. Elle dépassait le cadre politique : une lutte se jouait aussi en coulisses entre les réseaux d'affaires privilégiés par Ahidjo et ceux qui tentaient d'émerger depuis l'arrivée de Biya à la présidence.

Le 19 juillet 1983, Ahidjo a quitté le Cameroun pour se rendre en France, où il possédait une propriété. Il ne savait pas qu'il ne reviendrait jamais dans son pays. La situation a en effet basculé en août : le 23, Biya a annoncé à ses compatriotes qu'un complot contre « la sécurité de la République » venait d'être déjoué, accusant Ahidjo d'en être l'instigateur. « Je me devais, dans un pays démocratique comme le nôtre, de porter cette situation à la connaissance du peuple camerounais, souverain et maître de son destin. Il importe, en effet, que le peuple mesure les périls auxquels l'expose l'ambition de certains individus, au mépris des expériences douloureuses qui se sont déroulées ou se déroulent en Afrique et qui devraient inciter à la réflexion », a-t-il dit dans son adresse à la nation. Deux officiers proches de l'ex-président ont été arrêtés, accusés d'avoir porté « atteinte à la sécurité de l'État ». Le Premier ministre Bello Bouba Maigari et le ministre de la Défense, deux proches d'Ahidjo, ont été limogés. Biya ne s'est pas arrêté là : pour affaiblir le Nord du pays, réputé fidèle à Ahidjo, il l'a divisé en trois provinces. La partie semblait perdue pour l'ancien président, qui s'est résolu le 27 août à quitter, sous la pression, la direction de l'UNC. « Je me suis trompé. Le président est faible. Mais je ne savais pas qu'il était aussi fourbe et hypocrite », a-t-il déclaré à cette occasion. La voie ainsi libre, Biya s'est fait élire en septembre président national lors d'un congrès de l'UNC. Pendant ces assises, il a répété sa volonté d'« œuvrer sans relâche et avec détermination, foi et engagement, pour la préservation et la consolidation de la paix et de l'unité nationale et pour l'avènement d'un Cameroun toujours plus fraternel et plus prospère dont nous puissions toujours être fiers ». Il a procédé aussi à de nombreux changements de personnel au sein de l'administration et en particulier dans les préfectures. Pour avoir la légitimité populaire qui lui manquait, il a organisé en janvier 1984 une élection présidentielle anticipée : selon les chiffres officiels, il l'a remportée avec plus de 99 % des voix. Il a fait par la suite supprimer le poste de

Premier ministre et a changé les conditions de la gestion de l'intérim en cas de vacance du pouvoir : celle-ci devait être désormais assurée par le président de l'Assemblée nationale, le temps d'organiser de nouvelles élections. Biya n'avait plus à redouter les éventuelles manœuvres d'un Premier ministre qui se verrait dauphin et successeur potentiel... comme il l'avait lui-même été. Fin février 1984, le dossier de la tentative de déstabilisation d'août a été fermé : à l'issue de leur procès, les deux officiers mis en cause ont été condamnés à mort. Ahidjo l'a été aussi par contumace pour « subversion et conspiration d'assassinat ». Sans doute pour ménager certains de ses soutiens nordistes, Biya a transformé en mars leur condamnation en une peine de détention à vie. Le sort d'Ahidjo semblait définitivement réglé.

Mais le régime a vacillé début avril. Dans la nuit du 5 au 6, des détonations et des coups de feu ont réveillé les habitants de Yaoundé : des militaires, restés fidèles à Ahidjo et originaires comme lui du nord du pays, étaient en train de tenter un coup d'État. Dirigés par le colonel Ibrahim Saleh, commandant de la Garde républicaine (devenue depuis la Garde présidentielle), ils ont pris le contrôle de l'aéroport. Ils ont réussi à encercler le palais présidentiel, arrêté plusieurs hauts responsables de l'armée et de la sécurité présidentielle, dont le délégué général à la sûreté nationale (DGSN) Martin Mbarga Nguelé, le directeur de la sécurité présidentielle, le colonel René Claude Meka, le commandant adjoint de la garde présidentielle, le colonel Douala Massango. Le chef d'État-major a fait partie de ceux qui ont pu leur échapper et organiser la riposte. Avant, les rebelles ont pu investir les locaux de la radio nationale et faire diffuser leur message :

« Camerounaises, Camerounais, l'armée nationale vient de libérer le peuple camerounais de la bande à Biya, de leur tyrannie, de leur rapine incalculable, inqualifiable. Oui, l'armée a décidé de mettre fin à la politique criminelle de cet individu contre l'unité nationale de notre pays. En effet, le Cameroun vient de vivre, au cours de ces quinze derniers mois qu'a duré le régime Biya, les heures les plus noires de son histoire. Son unité mise en péril, sa prospérité économique compromise, la réputation ternie. Chers compatriotes, vous avez tous été témoins de l'horrible comédie jouée par le pouvoir défunt, qui se permettait de parler de libéralisme, de démocratie et d'intégration nationale, alors que chaque jour son action bafouait de façon

scandaleuse ces hautes valeurs. Les libertés fondamentales des citoyens, telles qu'énoncées par la Déclaration des droits de l'homme, n'étaient jamais respectées. La Constitution était ballotée au gré des humeurs de la politique politicienne; le gouvernement et ses agents, propulsés à la tête des rouages de l'État, agissaient non pour servir la nation, mais pour se servir. Oui, tout se passait comme s'il fallait se remplir les poches le plus rapidement possible, avant qu'il ne soit trop tard. Et en effet, c'était bien de cela qu'il s'agissait. Enfin, vous pouvez juger du discrédit jeté sur le Cameroun par la parodie de justice que constitue le dernier procès. Aussi, il était temps de trancher le nœud gordien. Aujourd'hui, grâce à Dieu, mes chers compatriotes, le cauchemar est terminé. L'armée, sous l'impulsion de jeunes officiers et sous-officiers prêts au sacrifice suprême pour la nation, regroupés au sein du mouvement "J'ose", entend redonner sa pleine signification à l'unité nationale et rétablir la détente et la concorde entre les citoyens. (...) Les liaisons aériennes, terrestres, maritimes et les télécommunications sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. Le couvre-feu est institué sur l'ensemble du territoire national de 19 heures à 5 heures du matin. Par ailleurs, la Constitution est suspendue, l'Assemblée nationale est dissoute, le gouvernement est démis, tous les gouverneurs de provinces sont relevés et, enfin, sur le plan militaire, les officiers supérieurs exerçant le commandement d'unités opérationnelles sont déchargés de leurs fonctions. L'officier subalterne le plus ancien dans le grade le plus élevé prend le commandement (...) ».

Ahidjo n'a pas revendiqué ouvertement cette tentative de coup d'État mais a déclaré, énigmatique, sur les antennes d'une radio internationale: « Si ce sont mes partisans, ils auront le dessus ». Après trois jours de combats, les mutins ont finalement été maîtrisés. Le 7 avril, dans un message radiodiffusé, Paul Biya, mis à l'abri le temps des combats dans un bunker de la présidence, a pu dire à ses concitoyens: « Le calme règne sur toute l'étendue du territoire national ». Officiellement, 70 personnes ont été tuées au cours de ces événements, 1 053 ont été arrêtées. Une cinquantaine d'autres ont été condamnées à mort. Dans les jours qui ont suivi, une vague de représailles a touché principalement des Camerounais du Nord. « Certains sont détenus sans inculpation ni jugement », s'est alarmé Amnesty International. Le déroulement de la tentative de putsch est resté trouble: selon certains analystes, le régime savait qu'un coup

d'État était en préparation et aurait laissé faire pour mieux reprendre le contrôle du pouvoir et confondre les comploteurs. D'autres ont vu une complicité d'élites politiques du Sud du pays, qui cherchaient à faire pression sur Biya pour qu'il leur accorde des faveurs.

Après ces événements qui ont durablement marqué les habitants de Yaoundé, Biya a semblé affaibli. « On le disait désarmé et prisonnier de l'armée qui, pour la deuxième fois consécutive, venait de sauver son pouvoir. Les jours du régime semblaient compter et maints observateurs s'employaient à supputer la direction d'où viendrait le coup de grâce. Le plus préoccupant, pour le président de la République, était d'avoir eu à endosser une nouvelle vague de répression qui paraissait devoir étendre l'influence des militaires et qui, surtout, bloquait le processus de décompression politique auquel il s'était identifié depuis 1982 », commentait en 1986 Jean-François Bayart². Cependant, le président a peu à peu repris la main de manière très habile. Il a d'abord écarté plusieurs caciques de l'ancien régime, à l'instar du chef du Centre national des études et de la recherche (Cener), la police politique, Jean Fochivé, remplacé par Denis Ékani, et du numéro deux de l'UNC, Félix Sabal Lecco. Il a fait aussi sortir du bureau national de l'UNC des symboles de la période Ahidjo : Bello Bouba Maigari, Victor Ayissi Mvodo, Énoch Kwayeb, Amadou Hayatou. Les rivalités au sein de l'UNC ainsi modifiées l'ont aidé à faire le reste : une guerre d'influence opposait alors les modernistes souhaitant plus de démocratie et les conservateurs ne voulant pas entendre parler de changement. Les plus farouches partisans du « Renouveau » voulaient voir émerger de nouvelles têtes : « On ne saurait mettre du vin nouveau dans de vieilles outres sans courir le risque de le perdre », a déclaré l'économiste Georges Ngango, ministre chargé de mission depuis juin 1983. Le ministre de la Culture et de la Communication et nouveau numéro deux de l'UNC, François Sengat Kuo, depuis longtemps dans les arcanes du pouvoir, lui a répondu : « Les hommes du Renouveau ne sont pas forcément des hommes nouveaux ».

C'est dans un climat de grande fébrilité que s'est tenu en mars 1985 à Bamenda (nors-ouest) un congrès de l'UNC. Celui-ci a changé de nom pour devenir le « Rassemblement démocra-

2. Voir Jean-François Bayart, *op. cit.*

tique du peuple camerounais » (RDPC). Biya a fait allusion aux querelles internes dans son discours d'ouverture : « Il me plaît de prime abord de pouvoir observer, pour m'en féliciter, que rien n'a donc pu empêcher la tenue de nos présentes assises. Rien, pourtant, ne nous aura été épargné... Ni les surprises désagréables, ni les émotions, ni les déceptions, ni le feu, ni le sang, ni les larmes (...). Tout aura été entrepris pour s'opposer à la tenue des présentes assises (...). C'est dire que si notre présente rencontre ne devait nous permettre que de nous féliciter d'avoir pu tenir les assises de ce Congrès, il y aurait déjà là un bien grand motif de satisfaction et de légitime fierté pour toutes et tous les militants de l'Union nationale camerounaise ». Si le Comité central du parti a été à moitié renouvelé lors du congrès de Bamenda et si un nouveau mode de scrutin uninominal, majoritaire et secret, a permis en 1986 de très nombreux changements d'hommes au niveau de ses organes de base³, Biya a gardé plusieurs figures du régime Ahidjo : Sengat Kuo et Joseph Charles Doumba, barons de l'UNC, ont conservé la tête du RDPC. Biya a réussi ainsi à glisser entre deux eaux, à se tenir à distance des différents clans entourant le pouvoir pour redevenir le maître du jeu politique, une ligne de conduite qu'il a par la suite toujours gardée.

Cependant, si la crise de 1984 a en partie renforcé Biya, elle a aussi entraîné chez lui un important changement de priorités : il a adopté une logique sécuritaire, faisant de sa sécurité et de la stabilité de son pouvoir ses seuls centres d'intérêt. Il s'est aussi enfermé dans une « coquille ethnique »⁴ : il a donné la priorité aux Beti, son ethnie, en leur attribuant un certain nombre de postes dans l'administration, à la tête des entreprises publiques, dans la diplomatie et au sein des forces de sécurité. Sa popularité a par conséquent commencé à baisser. Et ce d'autant plus que, même si depuis son arrivée parler de politique était redevenu possible, ses autres promesses de libéralisation tardaient à se concrétiser. Le régime de parti unique, par exemple, prévalait

3. Les élections législatives de 1988 permettront aussi un grand renouvellement du personnel politique : 154 des 180 des députés élus seront nouveaux. Des anciens opposants comme Jean-Jacques Ékindi sont aussi entrés dans le RDPC.

4. Voir Antoine Socpa, *Démocratisation et autochtonie au Cameroun : trajectoires régionales différentes*, LIT Verlag Berlin-Hamburg-Münster, 2003.

toujours. « Notre parti doit (...) pouvoir convaincre tous les Camerounais de bonne foi, quels qu'ils soient, où qu'ils se trouvent, quoi qu'ils pensent, qu'il n'est plus nécessaire, pour exprimer ses opinions, de prendre le maquis, de vivre en exil ou de quitter sa famille », avait assuré Biya au congrès de Bamenda dit du « Renouveau ». Mais les autorités ont continué à arrêter des citoyens pour leurs idées : en décembre 1985, quatorze dirigeants de l'UPC ont été interpellés et retenus prisonniers pendant six mois. L'UPC, qui avait retiré son soutien au président dès 1984, « constatant qu'il tournait le dos aux intérêts populaires »⁵, s'est aussi rendue compte qu'il n'avait pas tenu son engagement à laisser les upécistes en exil revenir librement au Cameroun. « Depuis 1983, j'ai demandé à rentrer dans mon pays, mais ce sont les autorités camerounaises qui s'y opposent », a écrit en 1986 l'historien et opposant Abel Eyinga dans une lettre aux autorités françaises, précisant avoir appris que la présidence du Cameroun avait mis son nom sur « la "liste noire" des Camerounais interdits de passeport »⁶.

Bien que Biya ait fait adopter en 1985 des mesures en faveur d'une plus grande liberté d'expression, ce qui a permis le retour d'une presse privée, les journaux continuaient d'être soumis à la censure des autorités administratives. Le directeur du journal privé *Le Messenger*, Pius Njawé, expliquait ainsi en 1988 dans les colonnes du quotidien français *Libération* : « La loi prévoit qu'on nous les rende au bout de quatre heures, mais ça peut traîner des jours entiers, parfois jusqu'à deux semaines. On ne sait plus quelle date mettre sur le journal ! » Les articles censurés laissaient place à des pages blanches dans les journaux quand ces derniers n'étaient pas suspendus ou interdits. « Notre sentiment est que M. Biya veut certes apporter des réformes au système politique mis en place par M. Ahidjo, mais qu'il est vain d'attendre dans un avenir proche un vrai changement de politique de sa part. Il nous semble que le véritable souci du nouveau chef de l'État est de consolider son pouvoir qu'il tient à conserver aussi longtemps que possible », jugeait en 1983 un texte anonyme⁷.

5. Siméon Kuissu, *op.cit.*

6. « Le passeport un droit ou une faveur ? Ou les tribulations d'un opposant en exil », *Peuples Noirs Peuples Africains*, n° 55/56/57/58 (1987)

7. « Lettre du Cameroun », *Peuples Noirs Peuples Africains*, n° 36, Paris, 1983.

Beaucoup reprochaient aussi à Biya d'avoir tardé à réagir face à Ahidjo et d'avoir durablement mis le pays en danger. Mi-1985, le célèbre avocat anglophone Fon Gorji Dinka l'a dit dans un « appel », qui lui a valu d'être arrêté par la police : « Après que Ahidjo se fût déclaré en guerre contre le président Paul Biya, l'intérêt du pays exigeait qu'un ennemi aussi dangereux et aussi riche soit arrêté et totalement neutralisé par tous les moyens en notre possession. M. Paul Biya était-il mu par l'intérêt du pays quand il a préféré organiser la sortie d'Ahidjo du pays ? À l'évidence, le président Paul Biya savait qu'il donnait ainsi à Ahidjo l'occasion de retrouver sa fortune mal acquise ainsi que ses amis de l'étranger. À l'évidence, il savait aussi qu'Ahidjo organiserait avec de telles ressources une tentative pour renverser ou déstabiliser notre gouvernement. Aujourd'hui, tout le pays et surtout nos forces armées vivent dans un climat d'alerte perpétuelle pour empêcher les agents d'Ahidjo d'assassiner le président Paul Biya pour des motifs personnels ». En outre, la situation économique semblait se dégrader : en 1985, Mongo Beti décrivait un pays en mauvaise santé, sans projet, rongé par la corruption, le clientélisme, l'enrichissement illicite, le manque de conscience professionnelle : « Les services publics sont en voie de paralysie. Des bureaux de poste, par exemple, dans certaines grandes villes, ont été transformés en buvettes et les fonctionnaires refusent d'accueillir les usagers ou les rabrouent, à moins qu'ils ne les rançonnent. (...) Le système hospitalier a définitivement sombré dans le gouffre de la gabegie »⁸. Preuve de la dégradation du climat social : en novembre 1985, les taxis de Douala ont lancé une grève pour protester contre les tracasseries policières dont ils étaient sans cesse l'objet.

Le choc de la crise économique

À la fin de l'année 1986, la situation s'est brutalement détériorée : le Cameroun a plongé dans une crise économique d'une gravité sans précédent, provoquée par plusieurs facteurs. Le

8. « Quand Paul Biya fait une ouverture vers Mongo Beti, c'est une chaussetrappe », *Peuples Noirs Peuples Africains*, n° 46, Paris, 1985.

pays a d'abord été victime de la conjoncture économique internationale. Sur le marché mondial, la baisse de moitié du prix du pétrole en 1986 a en effet eu des conséquences désastreuses : le niveau des recettes d'exportation du Cameroun, qui était déjà en diminution en raison de la baisse de production des puits pétroliers⁹, a dégringolé. La dépréciation de 40 % du dollar par rapport au franc CFA, intervenue au même moment, a aggravé cet effondrement des revenus, toutes les recettes d'exportation du Cameroun étant alors libellées en dollars. Les recettes pétrolières, qui se montaient à 722 milliards de FCFA lors de l'année fiscale 1984-1985, sont ainsi passées à 419 milliards de francs l'année suivante et à 233 milliards en 1987-1988. S'est ajoutée la diminution des prix sur le marché mondial du cacao, du café, du coton et du caoutchouc. Pour l'État camerounais, les baisses des recettes liées au cacao et au café ont atteint -25 %. En trois ans, les recettes totales du pays ont chuté de 29 %. En deux ans, la baisse de ses termes de l'échange a été de près de 40 % et de 50 % pour certains biens. En 1987-1988, le pays a accusé un déficit fiscal représentant 6 % de son PIB tandis que le déficit de sa balance des paiements est passé d'un excédent de 4,4 % du PIB en 1984-1985 à un déficit de 8,8 % en 1986-1987.

Des facteurs internes ont aussi été largement responsables de la crise : la mauvaise gestion des entreprises publiques et parapubliques, qui pour beaucoup n'avaient pour seule fonction que d'assurer des prébendes à l'élite politique et administrative sous Ahidjo puis sous Biya, ont été de véritables gouffres financiers pour l'État. Plusieurs banques ont fait faillite, en partie parce que les crédits qu'elles avaient octroyés n'ont pas été remboursés par leurs clients, souvent des entreprises publiques ou des personnalités politiques importantes¹⁰. À la fin des années 1980, l'État était « certes créiteur de près de 140 millions de FCFA sur le système bancaire, mais celui-ci a dû dans le passé accorder aux commerçants bamiléké et aux "aladji" (hommes d'affaires du Nord) des prêts estimés officieusement à plus de 100 milliards

9. Le volume d'or noir exporté a baissé de 7 % entre 1984-1985 et 1987-1988.

10. Pour la seule année 1989, quatre banques importantes (SCB, BIAO, BCD et CAMBANK) ont déposé leur bilan. Sur les 12 banques en activité en 1989, seules deux étaient saines. Voir « La réforme du secteur bancaire camerounais », Mathurin Tchakounte Njoda et Charles Alain Bitia, *Revue africaine de l'Intégration*, vol. 3, n° 2, 2009.

de FCFA, dont l'essentiel serait en fait irrécouvrable »¹¹. De nombreuses entreprises publiques ont cessé leurs activités. L'usine de pâte à papier Cellucam, inaugurée en mars 1981 et qui avait nécessité d'énormes investissements, a par exemple fermé ses portes en 1984¹². La Sodéblé, qui avait été conçue pour produire 120 000 tonnes de blé mais n'en avait généré que 275 tonnes en 1984, a été liquidée en 1988. Malgré les plans de développement, la production du cacao et celle du coton ont baissé à partir de 1980. Ces mauvais résultats ont influé sur le taux d'exode rural : il s'est accéléré, au point que le Cameroun a enregistré au début des années 80 un des taux de croissance urbaine les plus élevés des pays du Sud¹³.

Le gouvernement n'a pas tout de suite réalisé la gravité de la situation. Le président Biya a même déclaré que la crise allait seulement passer à travers le pays sans le toucher. Il n'a donc pas cherché à limiter les effets de cette récession. Alors qu'elles auraient dû être diminuées, les dépenses de l'État ont même augmenté. Entre 1982 et 1988, le nombre de fonctionnaires est ainsi passé de 80 000 à 180 000. Le budget de certains ministères a été doublé tandis que de nouveaux ont été créés. Le train de vie extrêmement dispendieux de l'ONCPB, qui s'était construit une tour de treize étages à Douala et dont les responsables continuaient d'entretenir un personnel pléthorique et de s'attribuer des salaires astronomiques, n'a pas diminué, malgré la baisse des cours du cacao et du café. La croissance est devenue négative : elle était de -6,4 % en 1987, de -13,3 % en 1988¹⁴. En 1987, le gouvernement a enfin réagi. Le 20 juin, devant l'Assemblée nationale, Biya, reconnaissant officiellement que le pays était en crise, a rendu public un plan de rigueur tout en affirmant : « Nous n'irons pas au FMI ». Les recrutements ont été gelés dans la fonction publique, le nombre de diplomates a été revu à la

11. Philippe Dessouane et Patrice Verre, « Cameroun : du développement autocentré au national libéralisme », *Politique africaine*, n° 22, Paris, 1986.

12. « Surdimensionnée par rapport au marché local, mais trop petite pour avoir des coûts de production compétitifs à l'exportation, elle engloutit 120 milliards de FCFA avant d'être fermée en 1984, quelque temps après le suicide de son directeur autrichien », selon Philippe Dessouane et Patrice Verre, *op.cit.*

13. Jean-Claude Willame, « Les avatars d'un libéralisme planifié », *Politique africaine*, n° 18, Paris, 1985.

14. Touna Mama, *Crise économique et politique de dérèglementation au Cameroun*, L'Harmattan, Paris, 1996.

baisse, les avantages des fonctionnaires ont été supprimés, les investissements publics ont été diminués, passant de 695 milliards de FCFA en 1986-1987 à 283 milliards en 1987-1988. Le gouvernement a reçu un soutien financier de la France et de l'Allemagne pour mener ces mesures. Mais il était trop tard : les dispositions prises par le gouvernement n'ont pas permis de redresser la situation. Le discours du chef de l'État a alors changé : « Avec ou sans le FMI, le Cameroun se sortira de la crise », a-t-il dit à la fin de l'année 1987. Le gouvernement s'est finalement vu obligé de solliciter un prêt auprès du FMI, avec lequel il a passé un accord en septembre 1988. Il a obtenu ensuite en juin 1989 un premier prêt d'ajustement structurel de la part de la Banque mondiale. En retour, il devait appliquer des mesures drastiques : liquidation et privatisation des entreprises publiques, baisse des budgets publics dans le secteur social, abaissement de l'âge de départ en retraite des fonctionnaires de 60 à 55 ans, diminution des salaires des fonctionnaires, etc. Mais le gouvernement a tardé ou n'a pas mis en œuvre plusieurs dispositions de ce plan d'ajustement structurel, aggravant un peu plus l'état de ses finances. Le Cameroun est alors devenu un « pays pauvre très endetté » : c'est le pays d'Afrique qui a connu la plus forte régression.

Biya s'est peu à peu transformé en chroniqueur technique et précis de la crise. Dans son discours de fin de l'année 1989, il a fait le bilan pour ses concitoyens : en deux ans, « le PIB a baissé de plus de 11 %. En termes réels, les investissements publics ont régressé de 40 %, les revenus d'exportation ont diminué de moitié entraînant une forte tension de la trésorerie de l'État, et l'excédent commercial, qui s'élevait à 201 milliards de FCFA en 1985-1986 est passé à 45 milliards en 1987-1988 ». Le marasme est devenu général et s'est installé durablement : entre 1984 et 1991, la production de l'industrie camerounaise a diminué de 14 % en volume, son taux d'investissement est passé de 45 % à 17 % de sa valeur ajoutée. Entre 1987 et 1990, le nombre des comptes bancaires à vue des entreprises publiques a baissé de moitié, celui des clients privés étrangers a chuté de 26 581 à 8 189¹⁵. La crise a entraîné une baisse de compétitivité qui, à son tour, a conduit à la perte de marchés d'exportation. La dette en pourcentage du PIB, de 17 % en 1975, était de 53 % en 1991

15. Touna Mama, *op.cit.*

(elle atteindra 128,8 % en 1997). Le revenu par habitant a diminué d'environ 50 % entre 1986 et 1993. Les chiffres ne donnent bien entendu qu'une idée superficielle de la situation et de la manière dont le quotidien des Camerounais en a été affecté. Pour nombre d'entre eux, cela a été un véritable désastre : beaucoup ont perdu leurs économies dans les faillites de banques, nombreux sont ceux qui ont été licenciés. Les entreprises privées ont ainsi diminué leurs effectifs de 20 %, plusieurs opérateurs étrangers ont quitté le pays. En dix ans, le chômage est passé de 7,3 % à 24,6 % de la population active à Douala, touchant les jeunes et surtout les diplômés. La pauvreté a explosé : à Douala, elle était de 2 % en 1983 et de 30 % en 1993. Alors que la population a continué à augmenter, les dépenses de santé et d'éducation ont chuté, les services sociaux se sont largement dégradés, les hôpitaux manquant de médicaments, les écoles de professeurs.

Dans ce contexte de grave crise économique et sociale, le mécontentement vis-à-vis du pouvoir a encore grandi. Mi-décembre 1987, les étudiants ont manifesté à cause de retards dans le paiement de leurs bourses. Ils en ont profité pour réclamer l'amélioration de leurs conditions d'études, de plus en plus difficiles, le nombre d'inscrits à l'université augmentant chaque année sans que les structures d'encadrement suivent. Ils sont allés jusqu'à demander la démission du président de la République et à suggérer que Mme Biya vende ses bijoux pour payer leurs bourses. Les forces de sécurité ont réagi brutalement et arrêté, selon Amnesty international, 300 d'entre eux. La même année, plusieurs émeutes de prisonniers ont secoué le pénitencier de Douala. Le dernier mouvement de protestation, en septembre, s'est conclu par la mort de quatre détenus, abattus par les forces de sécurité. De plus en plus, les autorités sont apparues gagnées par l'inquiétude. Lors du défilé annuel des forces armées à l'occasion de la fête nationale, le 20 mai 1988, les Camerounais ont vu « pour la première fois défiler une unité de police anti-émeute, avec des camions lance-eau. Ce dispositif signifiait pour nous que l'État avait peur que la situation ne dégénère en des manifestations et des émeutes », selon la journaliste Henriette Ekwè¹⁶. Quelques jours plus tard, le 16 juin, un membre de l'UPC clandestine, Albert Mukong, a été arrêté après avoir

16. « Henriette Ekwè : Il n'y avait plus moyen de reculer devant le multipartisme », *Mutations*, 28 février 2005.

donné une interview à la BBC. Dans cet entretien radio-diffusé, il dénonçait la corruption et les détournements de fonds publics par de hauts responsables. L'État l'a aussitôt poursuivi pour « intoxication de l'opinion publique nationale et internationale » et inculpé de « subversion ». L'affaire a fait grand bruit, des organisations internationales de défense des droits de l'homme se mobilisant pour défendre Mukong. En novembre 1988, le gérant d'une société d'informatique à Douala, Djeukam Tchameni, a été aussi arrêté pour possession d'une cassette vidéo « subversive ».

Les années de braise

De plus en plus sur la défensive, le président Biya a rappelé aux affaires l'ancien chef des services secrets de l'ère Ahidjo, Jean Fochivé, le nommant à la tête du Cener, la police politique, et du Secrétariat d'État à la sécurité intérieure (Sesi). Pour obtenir les financements internationaux dont le pays avait alors cruellement besoin, le chef de l'État a dans le même temps été obligé de céder aux pressions venues de l'extérieur : à la veille d'un déplacement en Europe où il devait négocier des fonds, il a fait libérer Albert Mukong le 5 mai 1989. En février 1990, la fébrilité du régime a eu l'effet contraire à celui escompté : au lieu de faire taire la contestation, elle l'a encouragée. Le 19 février a ainsi commencé la retentissante « affaire Yondo Black » du nom d'un avocat et ancien bâtonnier, arrêté à Douala avec neuf autres personnes, dont Anicet Ékanè, Albert Mukong, Henriette Ekwè, Rodolphe Bwanga, Charles René Djon Djon, Gabriel Hamani, Francis Kwa Moutome, Vincent Fekom, Julienne Badje. Soupçonnés d'avoir voulu créer un parti politique, ils ont été accusés de subversion. Leur procès, débuté devant le tribunal militaire le 7 janvier, a été très suivi. Deux cents avocats y ont assisté, observant aussi une grève de plusieurs jours pour protester contre le sort de leur confrère. L'enjeu de l'affaire était alors évident pour tout le monde : le retour du multipartisme. Le 27 mars, le bâtonnier M^e Bernard Muna a plaidé en sa faveur et a condamné les violations des droits de l'homme dans le pays lors d'une session extraordinaire du Conseil de l'ordre à Douala :

« Supposons que les dix détenus aient effectivement organisé des réunions clandestines, aient distribué des tracts critiquant le gouvernement, etc. La question que l'on doit alors se poser est de savoir pourquoi ils ont dû tenir leurs réunions de manière clandestine et dû critiquer le gouvernement avec des tracts anonymes alors que le droit de tenir des réunions et de former des associations est garanti par notre Constitution, ainsi que par la Charte internationale des droits de l'homme et la Charte africaine... La réponse à cette question est simple : au Cameroun au cours des 25 dernières années, les citoyens qui ont osé exercer leurs droits ont été arrêtés, torturés et emprisonnés »¹⁷.

En mauvaise posture, le pouvoir a organisé de nombreuses marches approuvant l'arrestation de Yondo Black et de ses camarades. Le maire de la capitale Basile Émah a réuni dans un meeting de nombreux responsables du RDPC avec un slogan : « Non au multipartisme précipité ! ». Le gouvernement s'est cependant rétracté : il a finalement affirmé que les dix accusés avaient été arrêtés pour « la tenue de réunions clandestines, la fabrication et la distribution de tracts hostiles au pouvoir, injurieux vis-à-vis du président et incitation à la révolte », et non pas parce qu'ils voulaient former un parti politique. Sans ce retour en arrière, il aurait ouvertement bafoué la Constitution¹⁸. Début avril, Yondo Black a été condamné à trois ans de prison, Anicet Ékanè à quatre ans tandis que Jean-Michel Tekam, alors en France, a écopé de cinq ans d'emprisonnement. Les autres ont été condamnés à des peines avec sursis ou ont été acquittés. Mais « l'affaire Yondo Black » a laissé des traces : elle a mis sur la place publique le débat sur le multipartisme et montré que le régime n'était plus aussi fort qu'auparavant. Ce dernier a cherché à reprendre la main : le 19 avril, Biya s'est fermement élevé contre l'idée d'une démocratie multipartite, critiquant la reprise de « modèles et formules politiques importés de l'étranger » : « Je vous ai compris », a-t-il dit aux militants du RDPC, qui avaient manifesté bruyamment contre le multipartisme. « Je vous félicite. Le Cameroun aujourd'hui a un problème majeur : la crise

17. Cité par Dibussi Tande, voir www.dibussi.com/2010/02/the-yondo-black-affair.html

18. Selon la Constitution, « les partis et formations politiques concourent à l'expression du suffrage. Ils doivent respecter les principes de la démocratie, de la souveraineté et de l'unité nationale. Ils se forment et exercent leurs activités conformément à la loi. »

économique. Le reste n'est que manœuvres de diversion, d'intoxication et de déstabilisation. Je compte sur votre vigilance. »

Les déclarations du président n'ont pas empêché qu'un nouveau pas soit franchi quelques jours après : le mois de mai a été marqué par un fait majeur avec le lancement d'un parti d'opposition, le Social Democratic Front (SDF). Parmi ses fondateurs : John Fru Ndi, un Anglophone de Bamenda (nord-ouest), libraire de profession et ancien membre du RDPC¹⁹, qui en deviendra la tête de proue. Après l'avoir fait enregistrer auprès de l'administration²⁰, Fru Ndi et ses camarades ont décidé d'organiser le meeting inaugural du SDF le 26 mai dans leur fief, à Bamenda. Mais les choses ont mal tourné : les forces de l'ordre sont intervenues et, en partie dépassées par le nombre de participants au rassemblement, elles ont ouvert le feu, tuant six personnes. La version officielle a toutefois affirmé que les victimes avaient été « piétinées » par la foule. « Piétinées par balles », ont raillé les Camerounais, outrés. Les événements se sont ensuite enchaînés : le 3 juin, la Conférence des évêques du Cameroun a fait une sortie remarquée en rendant publique une « lettre pastorale » très critique vis-à-vis des autorités²¹. « Nous sommes bien obligés de constater, de jour en jour, autour de nous, des violations de plus en plus flagrantes des droits de l'homme : des pauvres, des faibles sans défense, sont livrés à l'arbitraire de fonctionnaires sans scrupule, d'agents des forces de l'ordre ou même de personnages aux attributions mal définies, couverts soit du manteau du Parti, soit d'une mystérieuse impunité qui fait scandale », ont écrit les prélats. Dans ce texte, ils demandaient aussi « que la censure ne musèle (...) pas la bouche de ceux qui ont quelque chose à dire pour promouvoir des valeurs fondamentales : qu'elle ne paralyse pas la main de ceux qui peuvent écrire ; qu'elle n'étouffe pas le cerveau de ceux qui peuvent penser. » Les évêques prenaient clairement position : « Le devoir des décideurs et élites, pour le Cameroun d'aujourd'hui, est de déployer tous les efforts pour hisser notre pays à l'âge de la vraie démo-

19. En 1988, il avait échoué aux primaires organisées au sein du parti avant les législatives.

20. Les statuts du SDF avaient été déposés le 14 mars. L'administration n'a pas manifesté de désaccord au cours des 60 jours suivants, ce qui équivaut à une légalisation de fait.

21. La lettre n'a cependant pas fait l'unanimité au sein de la hiérarchie catholique : Mgr Jean Zoa, réputé proche du régime, s'y est opposé.

cratie, où chaque citoyen se sente à l'aise, c'est-à-dire protégé et encouragé ». Enfin, ils mettaient en cause les pratiques des gouvernants : « La fuite des capitaux vient aggraver une situation déjà catastrophique. Le pays, saigné à blanc, voit ainsi bloquée sa vie économique, politique, sociale et culturelle. On avance des chiffres effarants : près de 150 milliards de FCFA fuiraient ainsi du Cameroun chaque année ! Parmi les raisons que l'on donne à cette fuite des capitaux, on déplore surtout l'égoïsme et la cupidité des grands et des riches. »

Le 9 juin 1990, la contestation a gagné le RDPC : John Ngu Foncha, ex-Premier ministre du Cameroun britannique, ex-Premier ministre de l'État fédéré du Cameroun occidental et ancien vice-président du Cameroun, a démissionné de son poste de premier vice-président du bureau politique du parti. Heureusement pour Biya, la Coupe du monde de football, qui se tenait à ce moment-là en Italie, a mis pendant quelques semaines les tensions politiques entre parenthèses, l'équipe nationale des « Lions indomptables » remportant le match d'ouverture face aux tenants du titre, les Argentins menés par la star Diego Maradona. À la même période s'est tenu le sommet France-Afrique à La Baule, qui a aussi joué un rôle important. « L'aide de la France sera plus tiède envers les régimes autoritaires et plus enthousiaste envers ceux qui franchissent le pas vers la démocratie et le respect des droits de l'homme », y a déclaré le président français François Mitterrand. Biya a entendu le message : il l'a repris le 28 juin devant les militants de son parti réunis pour un congrès, baptisé pour la circonstance « Congrès de la liberté et de la démocratie ». « Le RDPC doit se préparer désormais à une concurrence éventuelle », a-t-il dit.

Le *Mondial* italien terminé, le climat est cependant redevenu pesant. Le 9 juillet, les avocats ont observé une grève des audiences pour protester contre une proposition de loi visant à réduire les attributions du Conseil de l'ordre. Pour éviter un nouveau scandale, le gouvernement a renoncé à ce projet. Le 10 août, Biya a de nouveau fait preuve de bonne volonté : il a accordé la clémence aux prisonniers politiques. Black Yondo et ses compagnons ainsi que Djeukam Tchameni, arrêté en 1988, ont été libérés. En novembre, autre avancée importante : l'Assemblée nationale a abrogé l'ordonnance portant répression de la subversion du 12 mars 1962. Un Comité chargé des droits de l'homme a aussi été créé. Le 19 décembre, Biya a promulgué de

nouvelles lois sur les libertés, dont une loi sur la « communication sociale », marquant la fin de la censure, et une loi sur la liberté d'association, donnant la possibilité de créer des partis politiques. Les Camerounais qui souhaitaient voyager n'avaient également plus besoin de solliciter un visa de sortie auprès des autorités.

Mais à la fin de l'année un nouveau scandale a éclaté : le 27 décembre, le journal privé *Le Messenger*, installé à Douala, a publié une lettre ouverte, adressée à Biya et écrite par un jeune banquier, Célestin Monga, qui a mis le feu aux poudres :

« Monsieur le Président,

Comme beaucoup de Camerounais, j'ai été choqué par le ton outrageusement condescendant, paternaliste et prétentieux que vous avez employé à l'Assemblée nationale le 3 décembre pour vous adresser au peuple. Comment pouvez-vous vous permettre de dire à 11 millions de Camerounais : "Je vous ai amenés à la démocratie..." dans ce pays où tous les jours les droits les plus élémentaires de l'homme sont bafoués, où la majorité des gens n'ont pas de quoi vivre alors qu'une petite poignée d'arrivistes se partage impunément les richesses du pays ? De quelle démocratie parlez-vous avec tant d'emphase ? (...) Quel est cet "État de droit" où n'importe quel obscur policier peut se permettre d'enlever qui il veut, sans avoir de comptes à rendre à personne ? Êtes-vous réellement fier de ce Cameroun où le pouvoir judiciaire est à la botte du pouvoir exécutif ? Êtes-vous fier en tant que Premier magistrat du pays, de la justice camerounaise actuelle qui condamne en priorité ceux qui n'ont pas su corrompre le tribunal ? (...) »

Moins de deux heures après la sortie en kiosque du journal, la police a saisi les stocks mis en vente. « Dans les rues, les crieurs sont séquestrés tandis que les lecteurs se voient arrachés des mains leurs exemplaires, sans la moindre explication. Dans la même nuit à Douala, les locaux du journal sont investis par la police qui y reste jusqu'au lendemain ; tous les employés sont interpellés », a raconté plus tard Pius Njawé, le fondateur et directeur du *Messenger*²². Monga a été arrêté au petit matin du

22. « La censure au Cameroun », *Peuples Noirs Peuples Africains*, n° 79, 1991. Njawé a été directeur du *Messenger* jusqu'à sa mort en 2010 dans un accident de voiture aux États-Unis.

1^{er} janvier. Quelques heures plus tôt, Biya avait pourtant, dans son discours de fin d'année, de nouveau affirmé qu'il était possible au Cameroun d'exprimer son opinion sans crainte d'être inquiété. Un comité demandant la libération de Monga s'est formé aussitôt. Sous pression, le gouvernement a fait libérer Monga après l'avoir gardé à vue pendant 48 heures. Tout comme Njawé, il a tout de même été inculqué par citation directe « d'outrage au président de la République, aux cours et tribunaux et aux membres de l'Assemblée nationale ». Avant le procès des deux hommes, prévu le 10 janvier, nombreux sont ceux qui se sont mobilisés pour demander leur relâche : parmi eux, des journalistes, des artistes, un collectif d'une centaine d'avocats constitué pour assurer leur défense et des organisations internationales de défense des droits de l'homme et de la liberté de la presse. Le chanteur Lapiro, alors extrêmement populaire, distribuait lui-même des tracts appelant les Camerounais à se rassembler devant le palais de justice de Douala où devait se dérouler le procès. Des marches pacifiques ont été organisées, avec des slogans de plus en plus politiques : certains demandaient une « Conférence nationale souveraine » comme celle qui se tenait alors au Bénin. Comme lors de « l'affaire Yondo Black », le camp présidentiel a mobilisé lui aussi ses troupes : le RDPC a multiplié réunions et meetings pour soutenir les autorités. Les effectifs des forces de sécurité ont été renforcés à Douala. Leurs éléments sillonnaient « les quartiers tous les soirs à partir de 18 heures, interpellant les passants, fouillant les véhicules et procédant même à des arrestations. Des hélicoptères des forces aériennes survol(ai)ent à très basse altitude et à fréquences régulières le palais de justice et les quartiers populaires de la ville, lançant des bombes lacrymogènes pour disperser tout attroupeement », a témoigné Njawé²³. Lors des trois audiences du procès, les ambassades des États-Unis, de France, de Grande-Bretagne et d'Allemagne ont envoyé des représentants pour assister aux débats, tandis que des milliers de personnes se sont rassemblées autour du tribunal, côtoyant un important dispositif policier²⁴.

23. Pius Njawé, *op. cit.*

24. À Garoua (nord), de violents affrontements ont eu lieu le 17 janvier entre les forces de sécurité et plusieurs manifestants, qui se rendaient au palais de justice local pour témoigner de leur soutien aux prévenus de Douala. Ces événements ont fait, selon le bilan officiel, trois morts.

La pression a payé: Njawé et Monga ont été condamnés le 18 janvier à six mois d'emprisonnement avec sursis et à 300 000 FCFA d'amende chacun, et le tribunal les a déclarés non coupables d'outrage au président.

En février, plusieurs partis politiques ont été créés, certains formés par des anciens membres du RDPC, d'autres suscités par le régime pour contrecarrer les premiers. De nombreuses associations ont aussi vu le jour comme le Comité d'action populaire pour la liberté et la démocratie (Cap-liberté) de Djeukam Tchameni, Human Rights Watch présidé par le professeur Ambroise Kom, l'Organisation camerounaise de défense des droits de l'homme (OCDH) de l'avocat Charles Tchoungang. En octobre 1990, les partis d'opposition et les nouvelles organisations de la société civile sont passés à une étape supérieure: ils se sont regroupés dans une « Coordination de l'opposition ». Cette coalition a immédiatement réclamé la tenue d'une Conférence nationale souveraine pour fonder un nouvel ordre politique et institutionnel. En grande difficulté, la crise financière le privant de moyens pour entretenir son système clientéliste, le pouvoir n'a pas accédé à cette demande. La tension est peu à peu de nouveau montée. En mars 1991, les chauffeurs de taxi et marchands ambulants ont manifesté à Douala contre l'augmentation du prix du carburant et les tracasseries des forces de l'ordre. Ces dernières ont en retour procédé à des arrestations. À partir du début du mois d'avril, la contestation s'est installée durablement au sein du campus universitaire de Yaoundé. Le 2 avril, sous la direction du « Parlement », un groupe d'étudiants proches du SDF, une marche a été organisée pour réclamer de meilleures conditions d'études mais aussi, une fois encore, la tenue d'une Conférence nationale souveraine. Les forces de sécurité l'ont violemment dispersée. Elles se sont ensuite installées sur le campus à la demande du chancelier de l'université, y instaurant pendant de longues semaines un climat de terreur, aidées par des milices d'étudiants proches du pouvoir: elles ont pourchassé les membres du « Parlement », violé des étudiantes, pillé les chambres des résidences universitaires, ont fait un large usage de gaz lacrymogènes... À la même période, un membre de la Coordination de l'opposition, Camille Mboua Massock, dénonçant « des forces égoïstes constituées par des adeptes du pouvoir sans partage », a appelé ses compatriotes à « agir » pour contraindre le pouvoir à organiser une Conférence nationale

souveraine : il proposait aux Camerounais d'observer un « arrêt de travail général » à Douala les 18 et 19 avril, parlant de deux journées « franc jeu ». Les jours dits, les habitants de la capitale économique ont répondu à son appel : ils ne se sont pas rendus à leur travail. Après ce succès, l'opposition s'est organisée pour étendre ce principe de grève générale, baptisée « opération villes mortes », à plusieurs autres villes. Elle a appelé aussi les citoyens à ne plus payer leurs impôts, les taxes, les factures d'eau et d'électricité. Le « Parlement » étudiant a de son côté décrété une opération « campus mort ».

Face à ce mouvement de grande ampleur, le président Biya a dû faire quelques concessions : il a fait adopter le 23 avril une loi d'amnistie générale pour les prisonniers politiques et a rétabli le poste de Premier ministre, tout de suite occupé par Sadou Hayatou, jusque-là secrétaire général de la présidence. Ce dernier, qui a fait entrer au gouvernement un des avocats de Yondo Black²⁵, n'avait cependant aucun pouvoir et a surtout servi de fusible par la suite. L'atmosphère est restée très tendue. À la fin d'une réunion organisée sur le campus par le « Parlement », le 6 mai 1991, les forces de sécurité sont intervenues violemment. Plusieurs étudiants ont été tués. Toutefois, le ministre de l'Information et de la Culture, Augustin Kontchou Kouomegni, a déclaré devant les médias : « Je vous dis qu'il y a eu zéro mort ». Son affirmation n'a convaincu personne et lui a valu le surnom de « Zéro mort ». Mi-mai, Biya a accentué la répression : il a créé des « commandements militaires opérationnels », chargés de mater la contestation dans sept des dix provinces du pays touchées par l'opération « villes mortes »²⁶. Ces commandos, auxquels s'ajoutaient des milices créées par le pouvoir, ont fait de nombreuses victimes, jusqu'à 300 selon l'opposition. Cette dernière n'a cependant pas renoncé à ses revendications. À partir de la fin du mois de mai, l'opération « villes mortes et désobéissance civile » ou « pays mort » est devenue systématique : à

25. Il s'agit de M^e Douala Moutome qui est devenu ainsi ministre de la Justice.

26. Dans la province de l'Est, celle du Centre dont dépend Yaoundé et celle du Sud, considérées comme proches du pouvoir, les fonctionnaires ont continué pour la plupart à travailler, donnant ainsi l'illusion que le pays se « porte bien » comme l'affirmait alors le régime. À Yaoundé, des commerçants sympathisants de l'opposition ont été menacés de représailles s'ils tentaient de fermer leurs boutiques comme leurs collègues de Douala.

Douala, où elle était particulièrement bien suivie, l'activité était au point mort. Elle ne reprenait que le samedi, jour de ravitaillement pour la population. « Biya must go » a fait partie des slogans qui ont circulé pendant cette période, tandis que des cartons rouges étaient distribués par l'opposition pour symboliser le rejet du régime. Une situation confuse s'est installée, avec des actes de violence de part et d'autre. Malgré la détermination de ses concitoyens, Biya n'a pas cédé, déclarant même devant le parlement, le 27 juin 1991 : « Je l'ai dit et je le maintiens : la Conférence nationale est sans objet pour le Cameroun ». Il a ajouté une phrase, restée depuis célèbre : « Le Cameroun, c'est le Cameroun », pour signifier que son pays n'avait pas à faire comme les autres. Pour dénigrer l'opération « villes mortes », qui n'était toujours pas suivie dans la capitale, il a également affirmé : « Tant que Yaoundé respire, le Cameroun vit ». « L'ordre doit régner au Cameroun ! La démocratie doit avancer ! L'ordre règnera ! La démocratie avancera ! », a conclu le président. Son ton méprisant et vindicatif a aussitôt donné lieu à des violences à Douala, Bamenda (nord-ouest), Limbé et Kumba (sud-ouest) perpétrées par des jeunes en colère.

Début juillet, Biya a utilisé une autre tactique pour mettre fin aux revendications, en proposant de recevoir chacun des leaders de la Coordination. Ces derniers, à l'exception de la branche de l'UPC dirigée par le prince Dika Akwa, ont refusé son invitation, y voyant une manœuvre pour les diviser. En retour, Biya a interdit le 13 juillet plusieurs organisations membres de la Coordination, dont Human Rights Watch, Cap-Liberté et l'OCDH. En début d'année scolaire, l'opposition a décrété une « rentrée morte »²⁷.

Biya a de son côté entrepris une tournée provinciale. Elle l'a fait passer le 20 septembre par Douala, où personne n'imaginait qu'il pourrait se rendre, alors que l'opération « villes mortes » était toujours en vigueur : « Me voici à Douala, porteur d'un message de paix et de réconciliation », y a-t-il lancé. Quelques jours plus tard, ce fut pourtant l'humiliation pour plusieurs leaders de l'opposition : l'ancien secrétaire général de la présidence Samuel Éboua, Jean-Jacques Ékindi et Mboua Massock ont été arrêtés à Douala et maltraités, à tel point qu'ils ont dû être

27. Biya a réagi avec une phrase elle aussi restée célèbre : « La politique aux politiciens, l'école aux écoliers ! »

hospitalisés pendant plusieurs jours²⁸. Les Camerounais ont retenu de l'événement que les autorités leur avaient infligés une « fessée nationale souveraine ». Le 11 octobre 1991, Biya a semblé faire un pas vers l'opposition : il a annoncé la tenue d'une « rencontre tripartite », réunissant gouvernement-opposition-société civile, et des élections législatives anticipées pour février 1992.

Le piège de la Tripartite

C'est le 30 octobre 1991 qu'a commencé à Yaoundé cette fameuse « Conférence tripartite ». Censée répondre à la demande de Conférence nationale souveraine exprimée par l'opposition, elle n'en a en réalité suivi aucune règle : alors qu'au Bénin la Conférence avait été présidée par une personne neutre, Mgr de Souza, c'est le Premier ministre Sadou Hayatou qui a dirigé la Tripartite. Biya, redevenu maître du jeu, en avait en outre fixé l'ordre du jour. L'opposition s'est divisée : certains partis ont refusé de participer à ce qu'ils estimaient être un piège, les autres ont assisté de bonne foi à la rencontre, d'autres encore, initialement proches ou achetés par le régime, ont accepté toutes les propositions de ce dernier. Après divers atermoiements, des accords ont été conclus à l'arraché le 13 novembre, juste avant le départ de Biya pour une conférence de l'Organisation de la Francophonie. Même si seule une partie de la Coordination a signé le texte soumis par les autorités, le SDF s'étant abstenu, Biya est sorti grand gagnant : il a obtenu l'arrêt de l'opération « villes mortes ». En échange, il a juste eu à faire la vague promesse d'organiser avant les prochaines élections législatives une autre

28. « J'ai été le premier arrêté après une manifestation violemment dispersée, se souvient Jean-Jacques Ekindi. J'ai été conduit à la brigade de gendarmerie du port. Les autres leaders s'étant réunis pour exiger ma libération ont été également arrêtés et conduits à la même brigade. Nous avons été déshabillés et obligés de coucher en slip à même le sol d'une cellule putride. Puis nous avons été torturés. Les gendarmes nous frappaient sur la plante des pieds dénudés avec le plat de lames en acier ou en caoutchouc. Une fois libérés, nous avons été admis pour quelques jours à la Polyclinique Soppo Priso, les pieds boursoufflés et en sang. »

conférence pour réviser la Constitution. Surtout, avec cette « Tripartite », il a réussi à diviser et à affaiblir durablement l'opposition. Il est même parvenu à installer la confusion au sein de certains partis : Samuel Éboua s'est fait évincer de la direction de son parti, l'Union nationale pour la démocratie et le progrès (UNDP), au profit de l'ex-Premier ministre Bello Bouba Maigari.

La promesse du gouvernement d'organiser une réunion avant les législatives n'a pas été tenue²⁹. Le jeu ainsi biaisé, une loi électorale, qui n'avait par conséquent fait l'objet d'aucune concertation avec l'opposition, a été adoptée le 16 décembre 1991 par l'Assemblée, toujours de parti unique. Avant le vote, Biya a essayé d'amadouer l'opposition en réhabilitant, par un décret signé le 16 décembre, Ahidjo, Um Nyobè, Félix Roland Moumié et Ernest Ouandié. Puis, il a repris les hostilités en annonçant en janvier que 500 millions de FCFA seraient distribués aux partis qui se présenteraient aux législatives de février. L'objectif de l'opération était très clair : diviser encore un peu plus l'opposition. Pour protester contre la mauvaise volonté des autorités à créer des conditions d'élections transparentes et justes, plusieurs partis, dont le SDF et l'Union des forces démocratiques du Cameroun (UFDC) de Victorin Hameni Bieleu, ont décidé de boycotter le scrutin. Initialement prévu le 16 février, le vote a eu lieu le 2 mars 1992. Surprise : le RDPC, malgré son contrôle du processus électoral et la non-participation du SDF, n'a obtenu qu'une majorité relative avec 88 sièges sur 180. L'UNDP de Bello Bouba Maigari a remporté 68 sièges. Mais le RDPC a convaincu l'UPC (18 députés) et le Mouvement pour la défense de la République (MDR, 6 députés) de rejoindre son groupe parlementaire, ce qui lui a donné une majorité confortable pour gouverner.

Le 25 août 1992, Biya a pris de court les Camerounais, en annonçant que l'élection présidentielle se tiendrait le 11 octobre 1992. Son mandat se finissait pourtant en avril 1993. Cette anticipation visait évidemment à empêcher l'opposition de s'orga-

29. « Le grand débat sur la Constitution qui aurait dû suivre la Tripartite se transformera par la voix de Kontchou Koumegni “en large débat” qui aboutira à une “rencontre en comité restreint” dans une salle exigüe de l'immeuble Étoile, siège de la Primature, qui fera naître la Constitution étriquée et corsetée de 1996 », selon Louis-Tobie Mbida, *Cameroun, des années de braise aux leçons de l'Histoire*, L'Harmattan, Paris, 2010.

niser autour d'une candidature unique. De fait, le président sortant a eu face à lui cinq candidats : Amadou Ndam Njoya, Bello Bouba Maigari, Jean-Jacques Ékindi, Émah Ottou et John Fru Ndi. Deux autres présidentiables se sont retirés de la course au dernier moment, dont le responsable d'un parti créé à la veille du scrutin, qui s'est désisté en faveur de Biya³⁰. L'avancement de la date de la présidentielle a aussi permis d'empêcher de nombreux électeurs sympathisants du SDF, qui avaient choisi comme lui de boycotter les législatives, de s'inscrire sur les listes électorales, la période annuelle d'inscription étant déjà passée. D'une manière générale, l'élection a été préparée dans la précipitation. Le 17 septembre 1992, le parlement dominé par le RDPC a voté la loi régissant l'élection présidentielle, en adoptant le principe d'un scrutin à un tour, auquel s'opposait une grande partie de l'opposition. Le camp au pouvoir ayant refusé la création d'une commission électorale indépendante, le vote a été organisé et supervisé par le ministère de l'Administration territoriale. Même s'il n'a tenu que trois meetings (à Monatéle, Garoua et Bafoussam), Biya a fait une campagne agressive, promettant le chaos s'il n'était pas élu. Fru Ndi enflammait de son côté les foules en clamant, le poing levé, « Power to the people ! »³¹.

Bien qu'ils se soient déroulés sans violence, la campagne tout comme le scrutin ont été sévèrement critiqués, en particulier par l'institut américain « National Democratic Institute for International Affairs » (NDI). Dans un rapport, le NDI a estimé que le régime avait « eu recours à des méthodes exceptionnellement graves et illégitimes pour assurer la victoire du président » sortant. L'administration acquise à Biya a ainsi été mise à contribution pour la campagne et le contrôle du processus électoral : préfets, gouverneurs, ministres et autres hauts fonctionnaires ont mis la main à la pâte. Au cours des semaines qui ont précédé le vote, de nombreux journalistes ont été harcelés, arrêtés ou obligés de se cacher. Le traitement de la campagne électorale par les médias publics a été très inégal : le NDI a relevé que le 7 octobre la *Cameroon Radio-Television* avait consacré 142 minutes au candidat Biya contre 7 minutes seulement à l'ensemble des can-

30. Ses bulletins étant quasiment de la même couleur que ceux de Fru Ndi, des électeurs les confondront le jour du vote.

31. Voir Éboussi Boulaga, *op.cit.*

didats de l'opposition. Les principaux journaux privés, le *Messenger*, *La Nouvelle Expression* et *Challenge Hebdo* n'ont pas pu paraître les semaines précédant le scrutin. À propos des médias, le gouverneur de la province du Littoral Ferdinand Koungou Édima est allé jusqu'à déclarer: « Nous avons réussi à anéantir tous les fauteurs de troubles, y compris les partis politiques, et notre seule difficulté aujourd'hui, c'est la presse »³². Quant à Fochivé, le secrétaire d'État à la sécurité intérieure et chargé de faire campagne pour Biya dans le département du Noun (ouest), il a donné pour consigne aux représentations diplomatiques du Cameroun à l'étranger de refuser d'accorder des visas d'entrée « à toute personne souhaitant suivre les élections sans invitation du gouvernement ». Incident gênant pour les autorités: le gouverneur de l'Est, George Achu Mofor, a démissionné quelques jours après le vote, le 19 octobre, pour dénoncer « l'administration du processus démocratique » et les « violations flagrantes des droits de l'homme ». Il accusait le ministre de l'Administration territoriale, Gilbert Andzé Tsoungui, d'avoir donné l'ordre « d'employer tous les moyens, quels qu'ils soient, pour assurer une victoire à hauteur de 60 % du candidat du RDPC » dans les provinces. « Pour nous aider dans cette tâche, un document en six pages émis par l'UDC sur les techniques de fraude électorale nous a été distribué », expliquait Mofor dans sa lettre de démission³³. La liste des irrégularités relevées le jour de l'élection est longue: électeurs à qui le vote a été refusé, bureaux de vote fictifs, d'autres dont l'emplacement a été changé au dernier moment, bureaux dont 100 % des électeurs ont voté et à 100 % en faveur de Biya, nombreux délégués de partis d'opposition interdits d'entrer dans les bureaux de vote, faux représentants de partis d'opposition dans certains bureaux, trafics de cartes d'électeurs, noms d'électeurs rayés à tort sur les listes... Juste avant le scrutin, les autorités ont aussi violé le code électoral en supprimant par décret le droit des partis de valider les résultats de chaque bureau de vote. Face aux protestations de l'opposition, cette décision a été à son tour annulée. Mais cette dernière annulation n'a jamais été communiquée au public³⁴.

32. *Ibidem*.

33. « Une évaluation des élections du 11 octobre 1992 », National Democratic Institute for International Affairs, 1993.

34. Voir « Cameroun, un État fragile ? », ICG, *Rapport Afrique*, n° 160, mai 2010.

Le plus grave n'était pas encore arrivé. Tandis que les autorités dépouillaient les bulletins de vote, le SDF a fait son propre décompte : il a permis à Fru Ndi de se déclarer vainqueur le 21 octobre 1992, avant la publication des résultats officiels. Ces derniers ont plutôt attribué la victoire à Biya avec 39,9 % des voix contre 35,9 % pour Fru Ndi et 19,21 % pour Bello Bouba Maigari. L'opposition a aussitôt accusé le pouvoir d'avoir fraudé. Après avoir confirmé qu'il y avait eu de nombreuses irrégularités, la Cour suprême a finalement validé les résultats officiels le 23 octobre. Des marches de protestation ont été organisées à Douala, violemment réprimées par les forces de sécurité. Des émeutes ont éclaté dans le Nord-Ouest, où l'état d'urgence a été décrété le 27 octobre. La violence est devenue extrême. À Bamenda, un leader d'un parti de la majorité présidentielle est mort dans l'incendie de sa maison, provoqué par des militants de l'opposition, selon le RDPC. De nombreux leaders et militants de l'opposition ont été arrêtés. Fru Ndi a été placé en résidence surveillée dans son fief de Bamenda. Des ressortissants de l'Ouest et des Anglophones, accusés d'avoir voté pour lui, ont été victimes de violences dans le sud du pays, la région de Biya³⁵. L'Allemagne et les États-Unis, estimant que le scrutin avait été entaché de nombreuses irrégularités, ont suspendu leur coopération. Le 14 novembre, le porte-parole du département d'État a relevé que le gouvernement camerounais avait eu « recours à l'intimidation pour consolider sa position », et l'a exhorté à lever l'état d'urgence pour montrer qu'il accorde la priorité « à la réconciliation et non aux représailles ». Le gouvernement n'a cependant pas flanché, dénonçant même certains « étrangers » qui « agissent de manière hostile à l'endroit du Cameroun ». Plusieurs tentatives de médiation ont été menées : le Sud-Africain Desmond Tutu est venu rencontrer Fru Ndi. Après deux mois de conflit, l'état d'urgence a finalement été levé le 28 décembre et les détenus politiques ont été libérés le 31.

Fru Ndi rentré dans le rang, Biya a pu entamer son nouveau septennat. Mais pour la plupart des Camerounais, la fin de cette période de graves turbulences a marqué le début de leurs désillusions : l'espoir qu'ils avaient de voir bientôt un changement de régime, et toute l'énergie qu'ils avaient déployée pour par-

35. Aujourd'hui, des cadres du RDPC reconnaissent officieusement que Fru Ndi avait remporté le scrutin de 1992.

venir à ce but, ont été anéantis pour longtemps. Les habitants de Douala, qui avaient fait de nombreux sacrifices en observant pendant plus de sept mois l'opération « villes mortes », ont réalisé que leur mouvement n'avait finalement eu d'autre effet que de les appauvrir un peu plus. Tous se sont aussi rendu compte que les rares concessions faites par le pouvoir au cours de ces années dites « de braise » n'avaient été que des leurres. Le Comité national des droits de l'homme et des libertés, créé en novembre 1990, s'est par exemple avéré n'avoir aucune indépendance : il est placé sous l'autorité du Premier ministre, ses membres sont désignés par le chef de l'État et il ne peut rendre public ses rapports. Quant à l'ordonnance anti-subversion, elle a certes été abolie, mais son contenu a été reversé dans le Code pénal : son article qui punissait « quiconque aura soit émis ou propagé des bruits, nouvelles ou rumeurs mensongers, soit assorti de commentaires tendancieux des nouvelles exactes, lorsque ces bruits, nouvelles, rumeurs ou commentaires sont susceptibles de nuire aux autorités de la République », a été remplacé par l'article 113 du Code pénal qui réprime « celui qui émet ou propage des nouvelles mensongères, lorsque ces nouvelles sont susceptibles de nuire aux autorités publiques ou à la cohésion nationale ». La disposition qui sanctionnait « quiconque aura, par quelque moyen que ce soit porté atteinte au respect dû aux autorités publiques ou incité à la haine contre le gouvernement de la république fédérale » s'est retrouvée dans l'article 154 al. 2 du Code pénal, qui réprime « celui qui, par des paroles ou écrits au public, incite à la révolte contre le gouvernement et les institutions de la République ». Quant à l'article du texte de 1962 qui punissait « quiconque aura, par quelque moyen que ce soit incité à résister à l'application des lois, décrets, règlements ou ordres de l'autorité publique », il est dans l'article 157 al. 1a. du Code pénal, qui sanctionne « celui qui, par quelque moyen que ce soit, incite à résister à l'application des lois, règlements ou ordres légitimes de l'autorité publique ».

Quelques jours après la fin de la résidence surveillée de Fru Ndi, l'année 1993 a commencé avec un nouveau coup de massue pour les Camerounais : les autorités, qui avaient longtemps résisté aux injonctions de la Banque mondiale leur demandant d'appliquer un certain nombre de mesures contre ses financements, ont été obligées de céder. Alors que les institutions financières lui demandaient de licencier 40 000 agents de la fonction

publique, l'État a choisi cependant une autre voie, inédite : il a préféré les conserver mais en baissant fortement leurs salaires. En janvier puis en novembre 1993, ces derniers ont donc été diminués : la baisse était en moyenne de 60 % et est allée pour certaines catégories de fonctionnaires jusqu'à 70 %. En procédant ainsi, Biya cherchait à garder le soutien des agents de l'État, dont beaucoup étaient membres de son ethnie³⁶ et avaient été ses principaux appuis pendant les « villes mortes ». Les baisses de salaires ont cependant suscité un fort ressentiment. Un an plus tard, en janvier 1994, la dévaluation de 50 % du franc CFA a un peu plus accablé les Camerounais : si elle a permis aux industries exportatrices – souvent détenues par des capitaux étrangers – de vendre leurs produits moins chers à leurs clients étrangers, le prix des produits importés, comme celui des médicaments, a doublé et est devenu pour beaucoup inaccessible. La crise, les dures mesures préconisées par le FMI et la dévaluation ont finalement abouti à la disparition de la classe moyenne et à une paupérisation globale³⁷. Ce qui n'était pas forcément mauvais pour le pouvoir : la plupart des Camerounais n'avaient désormais plus l'envie, les moyens et le temps de s'intéresser à la politique. Ils n'avaient plus qu'une idée en tête : trouver les moyens de leur survie.

Énigmatique Biya

À son arrivée au pouvoir, peu d'observateurs imaginaient que Biya tiendrait longtemps : il semblait timide, mal à l'aise, sa voix éraillée le faisait passer pour un faible. « On ne me donnait, au départ, que six mois de survie et, dans le fond, on n'avait pas tort. Toute la sécurité avait été mise en place par mon prédécesseur et lui était dévouée. "Comment osez-vous dormir ici !", s'inquiétaient mes amis. Vous voyez, j'ai survécu », confiait-il

36. Ce sont surtout les derniers recrutés qui étaient beti comme Biya : ce sont eux qui auraient été licenciés les premiers.

37. Ce n'est qu'en 1994 que les réformes structurelles commenceront à avoir des résultats : le PIB aura un taux de croissance de 5 % jusqu'en 1997-1998.

en 1999³⁸. La manière dont il a géré ses dix premières années au pouvoir a finalement laissé à voir aux Camerounais un Biya bien différent de l'idée qu'ils s'en faisaient au début de sa présidence. Au fur et à mesure que les années sont passées, il est devenu de plus en plus lointain, de plus en plus énigmatique : le temps est loin où on le voyait faire du vélo dans Yaoundé.

Depuis 1984, Biya s'est retranché dans sa forteresse, devenant peu à peu quasiment invisible pour ses concitoyens et même pour la plupart de ses collaborateurs. Les conférences de presse qu'il a tenues et les interviews qu'il a accordés, en près de trente années de présidence, se comptent sur les doigts d'une main. Il se montre rarement en public : en général, les Camerounais le voient au défilé militaire qui marque la journée du 20 mai, fête nationale, et de temps en temps en Une du quotidien d'État *Cameroon Tribune* à l'occasion d'une audience accordée à un ambassadeur ou à un industriel étranger de passage. Ils peuvent l'entendre chaque année à trois reprises : lors de ses discours traditionnels, prononcés à la fin de l'année, au moment de la « fête de la jeunesse » du 11 février, et lors de l'anniversaire de son arrivée au pouvoir, le 6 novembre. Mais, remarque un analyste, dans toutes ces adresses à ses concitoyens, « Biya parle des affaires de son pays comme s'il était un observateur extérieur. Il a des tournures étonnantes comme "je constate que", "il me semble que". Ces formulations sont très révélatrices : elles montrent qu'il ne se sent pas concerné. On dirait qu'il est Zimbabwéen et qu'il parle de la Chine ».

Jamais le président ne se déplace à l'intérieur du pays, sauf pour se rendre dans son village natal de Mvomeka'a ou de manière furtive pendant les campagnes présidentielles. En 2010, il a fait par exemple une seule visite officielle : il s'est rendu à Bamenda pour la célébration du Cinquantenaire de l'armée mais aussi pour préparer le terrain de l'élection présidentielle de 2011. Il n'était pas allé dans cette importante cité du Nord-Ouest depuis 1991. Bamenda est cependant la ville qui l'a vu le plus souvent : en près de 30 ans, Biya s'y est rendu cinq fois (1983, 1984, 1985, 1991 et 2010). Il n'est pas allé à Douala, capitale économique et plus grosse métropole du pays, depuis 1991. Il est cependant passé en octobre 2010 par son aéroport, situé à la

38. Voir « Dans la tête de Paul Biya », *Jeune Afrique*, 20 mai 2010.

sortie de la ville, sur la route qui conduit à Yaoundé : son avion, n'ayant pas pu se poser à Yaoundé, a dû y faire un atterrissage forcé. Biya et son épouse ont dû rallier dans la nuit la capitale à bord du véhicule du gouverneur de la région du Littoral, dont dépend Douala. Ils ont à cette occasion emprunté « l'axe lourd » reliant la cité portuaire à Yaoundé, la route la plus empruntée et accessoirement la plus meurtrière du pays en raison de l'incivisme des automobilistes mais aussi parce qu'aucun investissement n'a été réalisé pour l'adapter au niveau du trafic³⁹. « Inédit : Paul Biya découvre l'axe lourd », a titré à l'occasion le quotidien *Mutations*, expliquant que ce retour effectué de nuit était probablement dû au mauvais état de la résidence présidentielle de Douala.

En temps ordinaire, les seules sorties de Biya sont à destination de l'aéroport international de Nsimalen, à une vingtaine de kilomètres du palais présidentiel d'Étoudi, ou de Mvomeka'a où il a développé une exploitation d'ananas et fait construire un terrain de golf et où il séjourne souvent⁴⁰. Il arrive régulièrement que ses concitoyens ne sachent pas où il se trouve pendant plus jours, voire plusieurs semaines. « Où est passé Biya ? », demandait en octobre 2009 le quotidien *Mutations*, six jours après le départ du chef de l'État de l'Assemblée générale de l'ONU à New-York « pour une destination inconnue ». Fin juillet 2010, le journal privé *Le Messager* titrait à son tour : « Mais où est donc passé Paul Biya ? », aucune nouvelle n'ayant été donnée du président depuis sa participation aux cérémonies officielles du 14 juillet à Paris. En novembre 2010, même scénario : « Où est donc passé Paul Biya ? », s'est interrogé de nouveau *Mutations*. La plupart du temps, le président se trouve en réalité en Suisse, à l'hôtel Intercontinental de Genève. Un quotidien privé a calculé qu'il y avait résidé avec sa femme pendant trois des six derniers mois de l'année 2008. Il reste souvent parfois jusqu'à 44 jours d'affilée à l'extérieur du Cameroun, la limite légale prévue par la Constitution avant une constatation de vacance du

39. De nombreux accidents se produisent fréquemment sur cette route. Il sont la plupart du temps très graves : en février 2011, 30 personnes sont mortes dans la collision d'un bus avec un grumier (camion transportant des billes de bois).

40. Biya a par exemple passé près de cinq semaines d'affilée à Mvomeka'a en mai-juin 2011.

pouvoir. Ses longs séjours suisses ont amené ses compatriotes à le surnommer « le vacancier », « le roi fainéant » ou à railler la formule officielle utilisée pour annoncer ses départs « pour un bref séjour privé en Europe » : à son retour, ses détracteurs le disent ainsi « en court séjour privé au Cameroun ».

Il est difficile pour les Camerounais de voir ses réalisations et de connaître la nature de ses activités. Il préside en moyenne un seul conseil des ministres par an et souvent moins. Certains de ses ministres ne le rencontrent jamais. Les rares rendez-vous marqués sur son calendrier sont très souvent reportés ou supprimés, sans explication. En 2005, Biya a ainsi annulé, à la dernière minute, la visite d'État qu'il devait effectuer au Japon. Il en est de même pour les événements qui nécessitent son approbation : des « états généraux de la communication » annoncés pour le 10 octobre 2010 ont été reportés, Étoudi n'ayant pas réagi pour marquer son accord à leur tenue. Plus surprenant, les élections législatives de 2002 ont été, après un premier report de six mois, différées d'une semaine alors que les bureaux de vote... étaient déjà ouverts. De nombreuses décisions sont aussi prises au bout de plusieurs mois, ce qui aboutit à des situations incongrues. Début 2011, un décret présidentiel a ainsi nommé un mort comme sous-préfet dans le département du Nkam : l'homme était décédé en mai 2010, c'est-à-dire entre le moment – février 2010 – où les textes de nomination ont été portés à la présidence – et celui où Biya les a finalement signés, en janvier 2011⁴¹.

Biya ne participe que très rarement aux rencontres internationales et encore moins à celles qui réunissent ses homologues africains. C'est de manière très exceptionnelle qu'il a été présent au sommet annuel des chefs d'État de l'Union africaine (UA, ex-Organisation de l'unité africaine) organisé en juin 2011 en Guinée équatoriale. Il n'avait pas assisté à une telle réunion depuis 1996, date à laquelle ce rendez-vous s'était tenu au Cameroun. Il n'avait même pas daigné participer à celui de 1997 à Harare, où il aurait pourtant dû passer le relais de la présidence de l'organisation, qu'il venait d'assurer pendant un an. Début 2011, il a été fortement question qu'il aille au sommet prévu à Addis Abeba. L'annonce a même été faite officiellement. L'ordre du jour de cette réunion était alors chargé et important,

41. « Commandement : des sous-préfectures sans sous-préfets », *La Nouvelle Expression*, 8 mars 2001.

en raison des graves crises graves secouant la Côte d'Ivoire, l'Égypte et la Tunisie. « Pour la première fois depuis 1996, le chef de l'État devrait prendre part aux travaux de l'organisation panafricaine qui s'ouvre ce week-end dans la capitale éthiopienne », se réjouissait la presse⁴². Quelques jours plus tard, le 1^{er} février, un journaliste constatait : « Les habitués des rencontres internationales où le président camerounais est attendu savent qu'il est rarement aux côtés de ses pairs africains, lorsque d'importantes décisions touchant la marche du continent sont prises. Attendu, sans grand espoir, au 14^e sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine qui se déroule depuis hier, Paul Biya n'est pas venu »⁴³. Le même jour, le président et sa femme portaient plutôt « pour un court séjour privé » en Europe, selon le quotidien d'État *Cameroon Tribune*. Ce dernier décrivait pour l'occasion le rituel et le folklore marquant habituellement les départs et retours du président : vingt minutes de « brefs entretiens » entre Biya et « des proches collaborateurs » au « pavillon d'honneur » de l'aéroport, avec « tam-tams et chants exécutés en face du pavillon d'honneur », puis le président est salué alors qu'il marche sur le « tapis rouge qui le mène vers la passerelle » par un « parterre de personnalités », dont le Premier ministre, le ministre d'État et secrétaire général de la présidence de la République, le premier vice-président de l'Assemblée nationale, etc. « C'est sous les yeux de tous ces responsables que l'avion décolle peu avant midi », a conclu le journal. Les journalistes n'ont pu faire que des supputations pour expliquer l'absence de Biya à Addis Abeba : « Le mystère plane, même si dans l'entourage du chef de l'État on est habitué à ses volte-face de dernière minute. Un responsable du cabinet civil évoque, sans trop y croire, les développements de la situation en Égypte : "Il demandait à être régulièrement informé de la situation et il a semblé s'agacer de ce que, comme Ben Ali quelques deux semaines auparavant, Hosni Moubarak ait rapidement cédé aux revendications populaires en nommant un vice-président de la République, poste prévu depuis de longues années par la Constitution mais jamais pourvu, et en changeant de Premier ministre." Cela peut-il expliquer qu'il ait refusé en dernière

42. « Union africaine : Paul Biya attendu à Addis-Abeba », *Mutations*, 28 janvier 2011.

43. « Diplomatie au ralenti : Paul Biya invisible à Addis Abeba », *Le Messager*, 1^{er} février 2010.

minute de faire un déplacement pour lequel il avait déjà fait prendre des rendez-vous ? Une autre hypothèse est avancée par une source généralement bien informée à la présidence de la République et ayant l'habitude de préparer des dossiers diplomatiques : "Le conflit ivoirien semble embarrasser le président, surtout dans sa phase actuelle où la situation peut basculer à tout moment. Étant informé de ce qu'il y avait deux ministres ivoiriens des Affaires étrangères à Addis-Abeba, il se demandait quelle attitude avoir dans ces conditions là" »⁴⁴.

Biya sait par contre parfaitement quelle posture adopter lorsqu'il est question de sa sécurité, devenue sa principale préoccupation. Après la tentative de coup d'État de 1984, il a fait des changements importants : soupçonnant la France, qui assurait jusque-là sa protection, d'avoir joué un rôle dans ce coup de force, il s'est tourné vers les États-Unis. Ces derniers ont soustrait le marché de sa sécurité à Israël. Pendant de nombreuses années, le colonel Avi Sivan⁴⁵, retraité de l'armée israélienne et ancien attaché de défense à l'ambassade d'Israël à Yaoundé, a assuré la formation et le commandement de la Garde présidentielle (GP), qui bénéficie d'un traitement privilégié par rapport aux forces de sécurité ordinaires. Le déploiement de la GP autour du président est toujours impressionnant : quand Biya « sort », ce qui signifie en général qu'il se rend à l'aéroport, ses hommes en armes sont postés tous les cinquante mètres, sur les immeubles et le bord des routes, tout le long de l'itinéraire qu'emprunte à toute allure le long cortège présidentiel constitué de voitures noires aux vitres fumées et de motos. Pendant ce temps, les commerces ont l'ordre de fermer leurs portes, les particuliers leurs fenêtres, et les routes d'une partie du centre-ville sont bloquées pour laisser la voie libre au président, créant d'immenses embouteillages et handicapant tout le fonctionnement de la capitale pendant plusieurs heures.

Pour éviter que les forces de sécurité ordinaires ne se retournent contre lui comme en 1984, Biya a pris un certain nombre de mesures. Il leur a accordé de nombreuses faveurs : il a notamment veillé à ce qu'elles ne soient pas concernées par les impor-

44. « Union africaine : la dernière feinte de Paul Biya », *Mutations*, 31 janvier 2011.

45. Il est décédé en novembre 2010 dans un accident d'hélicoptère de l'armée survenu entre Douala et Yaoundé.

tantes baisses de salaire des fonctionnaires de 1993. À qualification égale, un militaire est aujourd'hui beaucoup mieux payé qu'un civil. Biya a aussi multiplié les avancements et donné un important budget au secteur de la Défense, qui occupait en 2010 la troisième ligne du budget national, sans compter les dépenses hors budget réalisées par la présidence à son profit. La haute hiérarchie est particulièrement privilégiée : pour l'éloigner du politique, Biya lui a donné des prébendes et la possibilité d'investir le champ économique, à tel point que la plupart des généraux et colonels sont devenus de véritables businessmen. Certains possèdent de vastes plantations, de gros hôtels, des immeubles, des concessions forestières tandis que d'autres ont fait des investissements dans le secteur minier ou celui de la sécurité privée. Le colonel Sivan possédait lui-même une discothèque à Yaoundé, une entreprise de services internet et était le fournisseur en armes et en équipements de la GP et du Bataillon d'intervention rapide (BIR), une unité d'élite créée en 2001 et dépendant directement de la présidence. Pendant longtemps, Biya a conservé les généraux en poste au-delà de l'âge légal de la retraite à la fois pour les tenir en mains et pour qu'ils puissent continuer à profiter de leur position de rente. Ce n'est que début 2011 que, pour la première fois, quatre généraux, le général d'armée Pierre Semengué, les généraux de corps d'armée Oumaroudjam Yaya et Jean Nganso Sunji, et le général de division James Tataw Tabe, tous âgés de plus de 70 ans (78 ans pour Tataw Tabe), ont été mis à la retraite, avec cependant des avantages très importants. Mais s'il a favorisé les individus, Biya a fait en sorte que l'armée ne soit pas opérationnelle : les militaires ont peu d'armes et de munitions et ne s'entraînent pas. Beaucoup de brigades de gendarmerie ne comptent que trois ou quatre éléments et aucun moyen de transport. Biya a ainsi rendu l'armée totalement inoffensive : elle ne peut a priori rien tenter contre lui⁴⁶.

Jamais très loin du président se trouve son épouse, Chantal Biya. Née en 1971 d'un père français et d'une mère camerounaise, elle est devenue Première dame du Cameroun en 1994. Elle ne passe pas inaperçue depuis qu'elle a adopté une imposante chevelure rousse et des tenues vestimentaires très voyantes.

46. L'armée pourrait cependant être une source de crise. Les faveurs accordées à certaines unités d'élite et catégories de personnel, ainsi que des problèmes générationnels créent de nombreuses tensions en son sein.

En 1999, elle a créé la Fondation Chantal Biya qui lutte contre le Sida, puis en 2002 l'ONG Synergies africaines qui travaille dans le même domaine. Chantal Biya semble jouer un rôle plus ou moins important dans les coulisses du pouvoir, où elle a ses propres réseaux. Elle intervient notamment dans les affaires du football, important pour le régime : il semble qu'elle ait participé en 2010 au choix de l'entraîneur de l'équipe nationale. « Mon job au Cameroun est malheureusement perdu parce que la femme du Président (camerounais), qui voulait absolument m'avoir, a appris mon histoire », a ainsi déclaré en août 2010 Lothar Matthäus : Chantal Biya n'aurait pas apprécié de voir dans la presse des photos de l'épouse de l'Allemand, jusque-là en bonne position pour devenir le nouvel entraîneur des « Lions indomptables », en compagnie d'un autre homme que son mari. Les Camerounais n'en savent cependant pas plus : comme son époux, Chantal Biya est la plupart du temps invisible, passant beaucoup de temps en Suisse, où sont scolarisés les deux enfants du couple. Un halo de mystère, voire d'obscurité, a entouré aussi Jeanne-Irène, la première épouse du président, en particulier au moment de sa mort, le 28 juillet 1992. Les circonstances troubles de son décès ont laissé beaucoup de Camerounais perplexes : Jeanne-Irène a officiellement succombé à une leucémie, dont on la disait souffrante depuis plusieurs mois. Mais le comportement de son mari a paru suspect aux yeux de beaucoup : alors qu'il ne participe jamais à des réunions avec ses homologues, Biya est brusquement parti, quelques heures seulement avant la mort de sa femme, vers Dakar pour assister à un sommet des chefs d'État de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (Cédéao), dont le Cameroun ne fait pourtant pas partie. « Mais qu'est ce qui a pu emmener Paul Biya en terre sénégalaise ? (...) Aucune indication ne permet de fonder la moindre hypothèse plausible », s'est même étonné le journal d'État *Cameroon Tribune*⁴⁷. C'est en tout cas loin de son pays, à Dakar, que Biya a reçu le coup de fil lui annonçant le décès de sa femme. Il s'est alors murmuré au sein de la population qu'il l'avait fait « supprimer ».

Qui est vraiment Biya, surnommé parfois le « sphinx » ? Quels sont les sentiments et les valeurs qui l'animent ? Personne

47. Cité par *Le silence de la forêt*, Dossier noir, n° 14, Oxfam France/Agir Ici, Survie, Paris, 1999.

ne semble avoir les réponses à ces questions. Seuls quelques bribes s'échappent du palais d'Étoudi, via ses collaborateurs : le président aime, dit-on, la musique classique et les chants grégoriens, le golf et le songo, un jeu de stratégie. On raconte aussi qu'il est féru d'ésotérisme et souvent entouré de magiciens⁴⁸. « Qui vivra verra », a-t-il l'habitude de dire, rapporte un de ses anciens ministres. « On peut très bien vivre avec un serpent dans sa poche », glisse-t-il aussi parfois devant un de ses conseillers, en allusion aux nombreux ennemis qui l'entourent. Biya est-il victime de ses collaborateurs, qui, comme certains l'affirment, lui donnent de fausses informations pour mieux mener leurs affaires et trafics divers ou pour ne pas fâcher le Prince ?⁴⁹ A moins que, comme l'affirme un diplomate occidental, le président sache « tout. Et s'il ne sait pas, c'est qu'il ne veut pas savoir, ce qui revient au même. Car sa gestion distanciée et lointaine ne l'empêche pas d'être renseigné sur tout ». Avait-il vraiment à ses débuts le projet de démocratiser le Cameroun ou son discours d'ouverture n'était-il conçu que pour plaire à ses concitoyens et ainsi mieux évincer son prédécesseur ? Biya s'est-il retrouvé piégé par des lobbies entourant le pouvoir et empêché de réaliser ce qu'il avait imaginé ? Est-ce l'épisode du putsch raté de 1984 qui l'a tétanisé ? Ou bien a-t-il pris peu à peu goût au pouvoir ? La réponse est sans doute dans la définition qu'il donne de lui-même : Biya est un « brouilleur de cartes ». Mais fin stratège, maître dans « l'art de gérer l'immobile »⁵⁰, il paraît surtout jaloux de son pouvoir, quasi absolu, qu'il ne semble jamais avoir eu l'intention d'abandonner.

48. Un détail pourrait être un indice de ses croyances mystiques : Biya semble souvent mâcher quelque chose lorsqu'il apparaît en public. Beaucoup de ses concitoyens subodorent qu'il mastique des écorces d'arbres censées le protéger contre d'éventuelles attaques du monde extérieur ou à l'aider à conserver sa vigueur. Peut-être cherche-t-il également avec cette pratique à effrayer les crédules qui peuvent penser qu'il a des pouvoirs sorciers.

49. Voir « Joseph Owona parle », *Camerounexpress*, 20 août 2009 : « Au lieu de lui présenter la situation réelle du pays », ses proches « s'arrangent plutôt à falsifier la réalité des faits pour plaire davantage au "chef de bord" ».

50. « Le Cameroun sera toujours Paul Biya », *Libération*, 16 octobre 2004.

3

L'État RDPC

Depuis les premières législatives multipartites de 1992 qui l'avaient mis en difficulté, le RDPC a opéré une remarquable remontée : à l'issue des élections de 2007, il a remporté 153 des 180 sièges de députés mis en jeu, ce qui lui a donné le contrôle quasi total de l'Assemblée nationale. Sa domination de la scène politique n'est cependant pas due à une large adhésion des Camerounais à ses idées ou à ses réalisations : même s'il a pris conscience pendant les « années de braise » de son impopularité et de son illégitimité, il n'a pas changé ses méthodes de fonctionnement et n'a pas cherché à concevoir et appliquer un projet de société qui aurait pu séduire ses concitoyens. Celui de Biya de construire une société juste et solidaire exposé dans un petit ouvrage, *Pour le libéralisme communautaire*, paru en 1987, est resté dans les cartons. Pour assurer sa suprématie, le RDPC a plutôt choisi de déployer une large panoplie de stratégies visant à étouffer toute opposition.

Pour commencer, il n'a pas desserré son étreinte sur l'appareil administratif : comme à la période de parti unique, il le contrôle totalement, grâce au pouvoir de nomination de Biya. Le président continue ainsi à faire et défaire les carrières des hauts fonctionnaires, sans avoir de comptes à rendre à qui que ce soit. Il a lui-même expliqué le système dans une interview radio-télévisée, accordée au rédacteur en chef de la *Cameroon Television* (CTV)¹ en 1987 : « En ce qui concerne les emplois dits supérieurs, ils sont essentiellement révocables : c'est-à-dire que la révocabilité est inscrite dans leur essence. En termes plus clairs,

1. La CTV est devenue en 1987 la *Cameroon Radio-Television* (CRTV).

le chef de l'État peut révoquer les titulaires de ces fonctions à tout moment, en toute discrétion, sans avoir d'explication à donner à qui que ce soit. Dans le jargon juridique de mon temps, on disait : ce sont des fonctions révocables *ad libitum* : c'est-à-dire, monsieur Éric Chinje, que je peux opiner de la tête, et vous n'êtes plus rédacteur en chef de la CTV. Je n'ai pas à expliquer quoi que ce soit à ce sujet », avait-il dit. Les hauts fonctionnaires nommés par le président exercent à leur tour un contrôle total sur le reste de l'administration, entretenant la confusion entre l'État et le RDPC. Ils mobilisent ainsi les agents de l'État pour les mettre au service du parti. Pour les fonctionnaires ordinaires, la règle du jeu est simple et en général acceptée par tous : s'ils veulent voir leur carrière évoluer, avoir des privilèges ou jouir de protections, il leur faut faire allégeance au parti. Cette soumission a des contreparties : elle les oblige à participer financièrement et physiquement aux activités du RDPC. Chaque 6 novembre, date de l'anniversaire de l'arrivée au pouvoir de Biya, les administrations se vident : leurs agents, petits et grands, partent animer ou assister aux meetings organisés par le RDPC pour fêter l'événement. En 2010, ministres, secrétaires généraux de ministères, directeurs généraux d'entreprises publiques, parlementaires, recteurs et doyens d'université, directeurs de grandes écoles ont dû participer, sur leur temps de travail, à diverses activités organisées pour pousser les Camerounais à s'inscrire sur les listes électorales. En janvier 2011, beaucoup ont aussi déserté leurs bureaux pendant plusieurs jours pour se rendre, comme Biya, à Ébolowa (sud) au « comice agro-pastoral », un événement national. Le contrôle du parti présidentiel s'exerce aussi tout naturellement sur les grandes écoles publiques, dont les responsables sont aussi nommés par Biya, avec des retombées qui sont loin d'être négligeables : le RDPC peut ainsi formater l'esprit de tous les étudiants de l'École nationale d'administration (Énam) qui forme les hauts fonctionnaires et les magistrats.

Le RDPC utilise aussi régulièrement les moyens matériels de l'État : les véhicules administratifs sont par exemple mis à contribution lors des campagnes électorales². Les fonctionnaires qui participent à ces opérations sur le terrain sont rémunérés

2. Le siège, imposant, du RDPC est situé dans les locaux du palais des Congrès de Yaoundé et appartient à l'État.

en frais de mission payés par leur administration d'origine. Les fonds des entreprises publiques et parapubliques sont aussi utilisés : les directeurs généraux décaissent de l'argent liquide ou font des dons en nature au RDPC, selon les besoins. En avril 2011, un quotidien a noté que les locaux du ministère délégué à la présidence chargé du Contrôle supérieur de l'État, normalement censé garantir la bonne gouvernance des biens publics, servaient régulièrement à abriter des réunions du RDPC³. Quelques années plus tôt, en 2006, les journalistes soulignaient que la commission de financement mise sur pied pour un congrès extraordinaire du parti était entièrement composée de directeurs d'entreprises publiques et parapubliques. Le RDPC a aussi les moyens de pousser les compagnies privées à financer ses activités : en échange, elles ont accès aux marchés publics via ses hauts fonctionnaires en poste ou bénéficient d'avantages fiscaux. Dans le sens contraire, un chef d'entreprise qui veut pouvoir fonctionner sans trop de difficultés ou avoir des ristournes se doit d'adhérer au parti. La pression sur les entrepreneurs s'est tout particulièrement accentuée depuis la restauration du multipartisme et la crise économique qui a privé le parti d'une partie de ses ressources traditionnelles. Depuis, le Comité central du RDPC compte parmi ses membres plusieurs gros entrepreneurs comme le milliardaire Victor Fotso, la femme d'affaires Françoise Foning, le négociant en cacao Jean Bernard Ndong Essomba, l'industriel Joseph Kadji. Si administration et RDPC ne forment qu'un, la confusion est aussi complète entre la fonction de président de la République et celle de président du RDPC, que cumule Biya. Sont par exemple publiées sur le site Internet de la présidence de la République des décisions prises par Biya en tant que président du RDPC. En avril 2010, le journaliste Jean-Baptiste Sipa a déploré dans un éditorial « l'impossibilité de savoir si M. Biya prend ses décisions politiques en tant que président de la République ou en tant que président national de son parti »⁴. La mainmise du RDPC sur l'administration a évidemment des conséquences sur le vote des fonctionnaires : en 1992, dans le département du Mayo Kani (Nord), bon nombre d'entre eux ont voté pour le chef de l'État sortant, y

3. *La Nouvelle Expression*, 6 avril 2011.

4. « En guise d'édito : État-parti ou État républicain », *Le Messager*, 9 avril 2010.

compris « ceux qui le critiquaient en privé, de crainte de perdre leur poste et leur salaire »⁵. À l'époque, le président de l'UNDP (le parti de Bello Bouba Maigari qui venait d'obtenir 68 sièges de député) dans ce département était fonctionnaire à la préfecture. « Pour le “punir” de ses activités politiques, il fut muté, en 1991, dans la province de l'Est ».

Le RDPC se sert aussi de l'argent de l'État pour financer sa politique de cooptation, utilisée pour neutraliser les potentiels contestataires et leaders d'opinion. Celle-ci vise notamment les chefs traditionnels qui représentent dans certaines régions, comme celle de l'Ouest, une autorité importante⁶. Pendant la période de parti unique, leur soutien au pouvoir central en place était quasiment automatique : ils étaient membres de droit du bureau de la section du parti installée sur leur territoire de commandement⁷. Avec le multipartisme, la donne a évidemment changé. Le RDPC doit déployer plus d'efforts qu'avant pour les garder dans son giron. En 1991, il a tout particulièrement veillé à les faire participer à la Conférence tripartite. Afin de les séduire, Biya s'est fait ensuite attribuer plusieurs titres traditionnels pendant la campagne électorale pour la présidentielle de 1992⁸. En 1997, lors de l'élection suivante, il s'est rendu chez le lamido du Rey-Bouba (nord), réputé régner en souverain absolu sur ses sujets. En 2003, plusieurs ministres et membres du RDPC sont aussi allés au palais du chef de ce royaume aux règles moyenâgeuses, s'agenouillant devant lui. Avant l'élection présidentielle de 2004, Biya a reçu des attributs traditionnels donnés par plusieurs notables à Monatélé (centre). En vue du scrutin de

5. « La démocratie aux champs : les présidentielles d'octobre 1992 au Nord-Cameroun », Kees Shilder, *Politique africaine*, n° 50, Paris, 1993.

6. Les chefferies traditionnelles ont été créées par l'administration coloniale dans les régions de l'Est et du Sud, dont les sociétés étaient à l'origine acéphales. Elles existaient déjà dans les autres régions du pays. Leurs chefs sont aujourd'hui légalement chargés, contre une petite rémunération, de faire le lien entre l'administration et les membres de leur chefferie, qui représente un échelon de l'organisation administrative du pays. La Constitution de 1996 prévoit aussi qu'ils soient représentés dans les conseils régionaux, qui n'étaient cependant toujours pas créés en 2011.

7. « La chefferie traditionnelle au Cameroun : ambiguïtés juridiques et dérives politiques », Charles Nach Mback, *Africa Development*, n° 25, 2000.

8. Tout au début de sa présidence, Biya en visite à Bamenda, en 1983, avait déjà été fait « fon des fon » (chef des chefs) par les chefs du Nord-Ouest, à l'époque séduits par les discours du nouveau chef de l'État.

la fin de l'année 2011, la présidence a organisé en 2010 une réunion de tous les chefs du pays. Avec ce « Premier forum des chefs traditionnels du Cameroun pour le développement auprès du chef de l'État, Son Excellence Paul Biya », les autorités ambitionnaient de créer un « Conseil national des chefs traditionnels du Cameroun », destiné à devenir un outil de contrôle des chefferies. Donnant le ton, le président de l'Assemblée nationale et lamido de Mada (nord), Djibril Cavaye Yeguié, a appelé les participants à « apporter tout leur soutien au président de la République, son excellence Paul Biya, pour une victoire à la prochaine élection présidentielle de 2011 ». Il leur a demandé aussi de « faire preuve de loyalisme envers l'État et de protéger les populations des manœuvres de désinformation orchestrées par des individus animés par des desseins inavoués et qui veulent ternir l'image de notre pays ». Toujours dans la perspective de la présidentielle de 2011, Biya a été « intronisé » en janvier 2011 Nnom Ngui, c'est-à-dire « chef des chefs » chez les Beti, dans sa région d'origine, à l'occasion de la tenue à Ébolowa du Comice agro-pastoral⁹. « Nous lui avons donné tout le pouvoir. Il est tout puissant, au dessus de tout, c'est lui qui décide en dernier ressort », a assuré René Désiré Effa, président du « forum des chefs traditionnels de la région du Sud »¹⁰. Les jours suivants une polémique a cependant opposé les différents acteurs de l'évènement, tandis que de nombreux observateurs se montraient très critiques, laissant entrevoir un arrangement financier derrière l'attribution de ce titre traditionnel: certains collaborateurs du président l'ont visiblement acheté¹¹.

9. Il ne s'était pas rendu en visite officielle dans cette région du Sud depuis 1991.

10. « Paul Biya, le super chef traditionnel », *Le Jour*, 25 janvier 2011.

11. L'opposant Louis-Tobie Mbida, fils de l'ex-Premier ministre André-Marie Mbida, fait partie de ceux qui ont réagi, disant à propos de Belinga Éboutou (directeur du cabinet civil de la présidence, originaire du Sud) et Fame Ndongo (ministre de l'Enseignement supérieur, originaire lui aussi du Sud), organisateurs de la cérémonie d'intronisation: « Sont-ils devenus les grands maîtres et autres grands prêtres des rituels beti? Confondent-ils les sectes et autres confréries secrètes venues d'occident aux rituels ancestraux immuables et permanents issus de notre passé commun? Se mêler de ce type de rituels sans en avoir reçu les pouvoirs dans les conditions requises est blasphématoire, ce type de transgression attire le malheur et la malédiction. Si Messieurs Belinga Éboutou et Fame Ndongo avaient vraiment été initiés, ils n'auraient pas invoqué le "Ngui" qui est un totem négatif (...). Dans cette aire culturelle,

Le système de cooptation du RDPC touche évidemment aussi les leaders de l'opposition. Avec succès : une bonne partie d'entre eux n'ont pas su résister à ses invitations à rejoindre la « mangeoire », c'est-à-dire à accepter contre leur ralliement un poste dans la haute administration ou au sein du gouvernement. Au lendemain des législatives de 1992, l'UPC et le MNR se sont associés au RDPC en échange de postes gouvernementaux : Dakolé Daïssala, du MDR, est devenu ministre des Postes et des Télécommunications et Augustin Frédéric Kodock, de l'UPC, ministre chargé du Plan. Juste après l'élection très controversée de Biya en 1992, deux membres de l'UNDP sont aussi devenus ministres, cassant le front de l'opposition qui était alors majoritaire. Cinq ans plus tard, le président de ce parti, Bello Bouba Maigari, qui avait pourtant critiqué leur inconstance, a rejoint à son tour le gouvernement. Il y était toujours en 2011. Issa Bakary Tchiroma, l'un des deux membres de l'UNDP devenu ministre en 1992, est un bon exemple du parcours suivi par plusieurs figures de ces partis dits d'opposition : après avoir passé sept ans en prison, accusé d'être impliqué dans le coup d'État manqué de 1984, il a participé à la création de l'UNDP. À la suite de son premier passage au gouvernement, il est revenu dans l'opposition, fondant en 2007 son propre parti, le Front pour le salut national du Cameroun. Il était alors extrêmement critique vis-à-vis du pouvoir en place : « L'expérience nous prouve que le Renouveau porte la poisse comme la nuée porte l'orage, l'échec lui étant à ce point consubstantiel qu'à son contact l'or le plus pur se transforme en ordures », disait-il¹². Mais en juillet 2009, il a de nouveau changé de camp, entrant au gouvernement comme ministre de la Communication et devenant l'un des plus grands défenseurs de Biya.

Beaucoup de partis se réclamant de l'opposition sont ainsi dirigés par des individus ne représentant qu'eux-mêmes et dont le

tous le savent : voir le « Nguï » au village en plein jour annonce le malheur sur tous (...). Aucun décret présidentiel n'a jamais fait d'un homme un sage ou un initié dans les rituels traditionnels camerounais (...). Alors comment se fait-il que dans l'aire culturelle beti certains puissent se permettre de passer outre les traditions et les coutumes, de s'octroyer des titres et de vouloir transmettre des pouvoirs que personne ne leur a jamais conférés ? » Voir Louis-Tobie Mbida : « À Belinga Ya, Yi amala ? Belinga, sommes-nous maudits ? », www.blog-pdc-cpd.org, 9 février 2011.

12. « Quand Tchiroma critiquait Biya », *Mutations*, 29 septembre 2009.

seul objectif est de se voir « nommé » à un poste par le pouvoir. Ce dernier voit évidemment d'un très bon œil ces formations-alibis : elles permettent de brouiller l'image et le positionnement de l'opposition. Le RDPC a d'ailleurs poursuivi sa tactique, entamée au début des années 1990, qui consiste, à l'approche de chaque échéance électorale, à encourager la création de partis contre des subsides. Cette stratégie a conduit à une multitude de formations politiques : selon le ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation (Minatd), il y avait, en janvier 2011, 253 partis politiques légalisés au Cameroun, tandis que 48 demandes de création de partis étaient en cours d'étude¹³. Ce foisonnement, censé donner l'illusion d'une démocratie, ne permet évidemment pas l'existence d'une opposition rassemblée et forte. Biya a ainsi pris au mot la demande de multipartisme des Camerounais, mais l'a totalement noyée. Le pouvoir s'est aussi servi de cette technique de « l'émiettement » pour empêcher l'émergence d'une société civile cohérente : il a utilisé la possibilité de former librement des associations donnée par les lois sur les libertés adoptées fin 1990 pour créer lui-même de nombreuses organisations. Ces structures « plombent » invariablement le travail de celles qui portent des revendications gênantes pour les autorités.

Cependant, le RDPC n'est jamais certain que ceux qu'il a achetés voteront pour lui. Chacun a en effet pris l'habitude de « faire l'âne pour brouter le foin » : les citoyens prennent l'argent que leur donnent les politiciens, profitent de leurs largesses le temps d'un meeting de campagne, estimant que les ressources distribuées sont de toute façon les leurs puisqu'elles proviennent des caisses de l'État, et tout en sachant que cela ne les engage à rien¹⁴. Pour s'assurer la victoire lors des élections, le RDPC a donc régulièrement recours à la fraude. Lors de la présidentielle de 2004, les observateurs du Service œcuménique pour la paix (SEP) ont ainsi relevé que des électeurs étaient inscrits plusieurs fois sur les listes électorales et étaient détenteurs de plusieurs cartes, tandis que d'autres avaient pu voter avec des cartes qui n'étaient pas les leurs. Inscriptions sur les listes possibles jusqu'au jour du scrutin, procès verbaux falsifiés, trafic d'influence,

13. « 253 partis politiques légalisés au Cameroun », *Le Jour*, 13 Janvier 2011.

14. « La politique est une tontine », Syfia, 1^{er} septembre 2009.

désordre dans la distribution des cartes ont aussi été constatés. Des observateurs ont dénoncé le « zèle » de sous-préfets, qui ont refusé d'inscrire des électeurs dont le nom laissait supposer qu'ils étaient originaires d'une région hostile au pouvoir. Lors des scrutins législatifs et municipaux de juillet 2007, la Conférence épiscopale camerounaise a relevé de nombreuses anomalies : la possibilité de voter avec la carte d'électeur d'un tiers, des inscriptions multiples d'électeurs, des affichages aléatoires des listes électorales, des partis en compétition non représentés dans les bureaux de vote, ou encore l'absence de bulletins de certaines formations en lice dans des centres électoraux. Lors de législatives partielles, en septembre 2007, le SDF a affirmé avoir vu des cars remplis de faux électeurs RDPC se rendant de bureau en bureau pour voter plusieurs fois. Parmi eux, certains s'étaient munis de déclaration de perte de papier d'identité pour ne pas avoir à présenter de carte d'identité. Enfin, il arrive régulièrement dans certaines régions que des électeurs constatent, en se rendant au bureau de vote le jour du scrutin, qu'on a déjà voté pour eux et invariablement pour le parti au pouvoir. En 2006, l'opposant Abel Eyinga expliquait : « Actuellement, ce sont les sous-préfets qui font les élections. Vous leur apportez les procès verbaux, vous trouvez qu'ils ont les leurs vierges qu'ils remplissent à votre insu malgré la vérité des urnes. Nous avons gagné les élections ici à Ébolowa. Les sous-préfets en ont décidé autrement »¹⁵. Le pouvoir veille de manière générale à asphyxier l'opposition. Des opérateurs économiques « nous font des dons. Mais ces contributions sont en baisse, car une fois que le RDPC se rend compte que M. X nous soutient, il s'empresse de commanditer contre son entreprise, un contrôle ou un redressement fiscal fantaisiste », expliquait en 2010 le trésorier du SDF, M^e Augustin Mbami. Quant au financement des partis politiques par les pouvoirs publics¹⁶, il intervient souvent de manière aléatoire, arbitraire et tardive, paralysant ainsi le fonctionnement de certains partis¹⁷. Le pouvoir ne laisse pas non plus

15. « Abel Eyinga : "Je conteste à 100 % la légitimité de Paul Biya" », *Le Messenger*, 19 septembre 2006.

16. Selon la loi du 15 décembre 2000 relative au financement des partis politiques, « il est inscrit chaque année dans la loi de Finances une subvention destinée à contribuer à certaines dépenses de fonctionnement des partis politiques légalement reconnus ».

17. « Comment les partis politiques jonglent avec les fonds publics », *Mutations*, 14 mai 2010.

l'opposition organiser des meetings: en 2008, toutes les manifestations ont été interdites dans la région de Douala, alors que s'amplifiaient les protestations contre le projet de révision constitutionnelle visant à supprimer la limitation du nombre de mandats présidentiels.

La justice fait aussi partie du dispositif déployé par le RDPC pour limiter la contestation. Selon la Constitution, le président de la République « nomme les magistrats », y compris ceux de la Cour suprême, chargée de proclamer les résultats des élections, en attendant que le Conseil constitutionnel prévu par la Constitution de 1996 soit mis en place. Tout comme les hauts fonctionnaires, les magistrats ont pour consigne tacite d'appliquer la volonté du président et de défendre le RDPC. Un opposant n'a donc aucune chance d'obtenir gain de cause s'il décide de contester un acte du parti présidentiel. Les recours en justice déposés par l'opposition après une élection n'ont ainsi jamais permis d'inverser la tendance face au RDPC. M^e Bernard Muna, président de l'Alliance des forces progressistes (AFP), un parti créé par des dissidents du SDF, expliquait après les législatives de 2007 qu'il ne déposerait pas de recours malgré toutes les irrégularités qu'il avait constatées: « Je ne vais pas perdre mon temps. (...) Le système judiciaire est tout aussi corrompu que le reste »¹⁸. La justice se charge aussi d'enlever toute envie aux citoyens de manifester. Lors des graves troubles socio-politiques qui ont secoué le pays en février 2008, plus de 1 500 jeunes, arrêtés de manière arbitraire, ont été condamnés pour casse ou vol alors que des avocats dénonçaient une justice « expéditive » et des « violations » de procédure. Même si Biya a accordé quelques mois plus tard des remises de peine à la majorité d'entre eux, leurs terribles conditions de détention leur ont enlevé toute envie de prendre part à une autre manifestation. En novembre 2010, ce sont sept fonctionnaires, arrêtés à Yaoundé lors d'un début de manifestation demandant une hausse des salaires, qui ont été inculpés de « troubles à l'ordre public ».

18. « Élections au Cameroun: l'opposition dénonce des "fraudes massives" », Agence France-Presse, 23 juillet 2007.

La manipulation des lois

La manipulation des lois est aussi largement utilisée par le RDPC pour se maintenir. Il se sert du parlement pour faire adopter des mesures en sa faveur, même si elles sont largement impopulaires. En avril 2008, il a ainsi fait approuver par l'Assemblée nationale le projet très controversé de changement de Constitution supprimant la limitation du nombre de mandats présidentiels, malgré le mouvement de protestation et les violences de la fin du mois de février. Avant ce vote, les représentants de l'opposition à l'Assemblée nationale n'ont pas eu la possibilité de s'exprimer : sans prévenir, le RDPC a anticipé le scrutin de 24 heures par rapport à la date prévue. Une plénière, qui était normalement planifiée pour le lendemain, a été improvisée, prenant ainsi de court les opposants. « Nous espérions pouvoir montrer en quoi certaines des dispositions prévues par ce texte sont dangereuses, mais nous n'avons rien pu dire », a déploré Jean-Jacques Ékindi, président et unique député du Mouvement progressiste (MP). « Je n'ai même pas pu lire un seul des cinq amendements que j'avais préparés », a-t-il ajouté. Les députés du SDF ont pour leur part refusé de voter et ont quitté la salle pour protester contre « ce coup d'État constitutionnel ». Au début de cette session parlementaire, le gouvernement avait déjà fait déposer par surprise le projet de révision constitutionnelle lors d'une séance raccourcie à quinze minutes¹⁹.

Le RDPC continue aussi à appliquer la technique, déjà éprouvée au début des années 1990, consistant à donner l'impression qu'il fait des concessions pour soit se dédire ensuite, soit donner un contenu bien en-deçà de celui promis ou attendu. En 1996, il avait ainsi répondu favorablement à l'opposition, qui demandait une décentralisation du pouvoir : il avait introduit dans la Constitution l'article 55 instaurant des conseils régionaux. Mais il avait dans le même temps fait ajouter deux autres articles qui annulaient le premier : l'article 58 selon lequel le

19. Cette révision constitutionnelle a aussi introduit dans la Loi fondamentale un article important puisqu'il octroie au chef de l'État une immunité à l'issue de son mandat. Cet article 53 stipule : « Les actes accomplis par le président de la République sont couverts par l'immunité et ne sauraient engager sa responsabilité à l'issue de son mandat ».

président de la République nomme un délégué dans chaque région pour assurer la « tutelle de l'État sur la région »²⁰, et l'article 59 qui donne la possibilité au président de la République de suspendre le conseil régional²¹. Il a ensuite bloqué la mise en œuvre de la décentralisation : en 2011, les fameux conseils régionaux n'existaient toujours pas. Le processus d'adoption de la Constitution révisée de 1996 avait lui-même fait l'objet d'un jeu de dupes similaire : à l'issue de la Conférence tripartite, Biya avait consenti à l'idée de rédiger une nouvelle Constitution, réclamée par l'opposition. Mais alors qu'elle aurait dû faire l'objet d'un large débat, Biya avait confié son élaboration à un comité technique constitué de ses proches, et présidé par le secrétaire général de la présidence, Joseph Owona. Le texte final avait été présenté comme une « Constitution révisée » et non comme une nouvelle Constitution, ce qui avait permis de le faire adopter par un simple vote de l'Assemblée nationale, et non pas par un référendum populaire, très risqué pour le régime. En 2001, le RDPC a semblé aussi céder aux pressions de l'opposition et des bailleurs de fonds qui réclamaient une commission électorale indépendante, lorsqu'il a mis en place l'Observatoire national des élections (Onel), chargé de contrôler et de superviser les élections. Mais alors que ses membres devaient être choisis parmi des personnalités indépendantes, Biya a nommé comme président de l'Onel un éminent membre du RDPC, longtemps ministre de l'Administration territoriale et ancien pilier du régime Ahidjo, Énoch Kwayeb, alors âgé de 77 ans.

Le processus a été le même quelques années plus tard pour Elections Cameroon (ElecCam) : condition posée par les bailleurs de fonds contre des remises de dettes dans le cadre de l'initiative Pays pauvres très endettés (PPTe), cet organe électoral a été créé en 2006 pour organiser et superviser de manière indépen-

20. Art. 58. (1) Dans la région, un délégué nommé par le Président de la République représente l'État. À ce titre, il a la charge des intérêts nationaux, du contrôle administratif, du respect des lois et règlements et du maintien de l'ordre public ; il supervise et coordonne sous l'autorité du Gouvernement, les services des administrations civiles de l'État dans la région. (2) Il assure la tutelle de l'État sur la région.

21. Art. 59. (1) Le Conseil régional peut être suspendu par le Président de la République lorsque ledit organe accomplit des actes contraires à la constitution ; porte atteinte à la sécurité de l'État ou à l'ordre public ; met en péril l'intégrité du territoire.

dante les scrutins, sans aucune intervention de l'administration. Mais une fois encore, Biya a nommé en 2008 les membres du Conseil d'Elecam sans tenir compte des textes de loi : ceux-ci prévoyaient qu'il les choisisse parmi des personnalités reconnues pour leur « esprit de neutralité et d'impartialité » et précisaient que leurs fonctions étaient « incompatibles » avec la « qualité de membre d'un parti ou de soutien à un parti politique ». Peine perdue : les douze conseillers d'Elecam désignés par Biya étaient au moment de leur nomination membres ou proches du comité central du RDPC. En 2010, Biya est allé encore plus loin : un amendement, qu'il a fait adopter par les députés en mars, a consacré le retour de l'administration dans l'organisation du processus électoral, enlevant l'essence même d'Elecam. En avril 2011, une nouvelle modification adoptée en session extraordinaire du parlement a cette fois retiré à Elecam le droit d'annoncer les résultats provisoires des élections : seule la Cour suprême, qui fait office de Conseil constitutionnel tant que celui-ci n'est pas créé, sera habilitée à annoncer les résultats²². D'autres changements, introduits quelques semaines après, ont donné encore un peu plus de place à la justice et à l'administration dans l'organisation des élections. En revenant ainsi sur ses engagements, Biya ne risquait pas grand-chose de la part des bailleurs de fonds : ces derniers avaient déjà accordé les remises de dettes escomptées. D'une manière générale, le pouvoir applique les lois de façon très aléatoire. En février 2008, Biya n'a par exemple pas respecté le statut général des entreprises publiques, selon lequel les fonctions de membres du gouvernement et de président de conseil d'administration d'une entreprise publique sont incompatibles : il a nommé le ministre du Commerce Luc Magloire Mbarga Atangana à la tête du conseil d'administration de la Caisse de stabilisation des prix des hydrocarbures (CSPH). Petit couac cependant en octobre 2010 : Biya a dû prendre un « décret en régularisation » pour constater la mise en place d'Elecam²³ : ce décret aurait dû être pris au moment de la nomi-

22. C'est vraisemblablement la crise post-électorale ivoirienne de fin 2010, née du conflit entre la Commission électorale indépendante et le Conseil constitutionnel, qui a amené les autorités camerounaises à prendre cette décision.

23. Conformément aux dispositions de l'article 42 alinéa 4 de la loi du 29 décembre 2006, portant création, organisation et fonctionnement d'Élections Cameroon (Elecam), « la mise en place effective d'élections Cameroon est constatée par un décret du Président de la République ».

nation des membres du Conseil électoral d'Elecam, c'est-à-dire à la fin du mois de décembre 2008²⁴.

Le recours à la force armée

En dernier ressort, le régime compte toujours sur les forces de sécurité pour compenser son manque de légitimité et assurer son contrôle sur les Camerounais. Police et armée²⁵ sont utilisées pour stopper, souvent violemment, toute tentative de manifestation n'émanant pas du pouvoir : quel que soit le motif de la mobilisation, elles répriment à coups de matraque, de canons à eau et procèdent à des arrestations. Au moment des élections locales et législatives de 1996 et 1997, de nombreux militants de l'opposition ont été ainsi arrêtés. En 1997, *Amnesty International* relevait des « raids nocturnes » effectués par les forces de sécurité dans plusieurs quartiers de Douala, au cours desquels « plusieurs centaines de personnes ont été arrêtées et détenues pendant plusieurs heures avant d'être relâchées sans inculpation. » L'ONG ajoutait : « Il semble que les forces de sécurité se soient employées à créer délibérément un climat de crainte et d'intimidation en vue de décourager toute velléité de manifestation pendant la période précédant l'annonce des résultats des élections (très disputées, ndlr), le 6 juin 1997 ». Dix ans plus tard, rien n'avait changé. En 2008, invoquant des troubles à l'ordre public, la police a réprimé un rassemblement pacifique de membres de l'ONG Acdic, qui dénonçaient des détournements de fonds publics par les fonctionnaires du ministère de l'Agriculture. La réunion de l'organisation se tenait pourtant dans et devant son siège. Deux personnes ont été blessées, dix autres ont été arrêtées. En 2009, la police a chassé un groupe d'ex-employés des sociétés d'État liquidées ou restructurées, venus réclamer au ministère des Finances le paiement du reli-

24. C'est parce que le SDF avait saisi la Cour suprême, estimant Elecam dans l'illégalité, que ce décret a finalement été pris, presque en catimini.

25. Comme à ses débuts, l'armée a ainsi essentiellement une mission de contrôle des citoyens et de répression interne plutôt que de défense de l'intégrité du territoire national.

quat de leurs droits. « J'ai 70 ans et les manifestants sont tous du troisième âge et sont malades. Ils n'ont pas d'argent pour se rendre à l'hôpital. (...) Nous réclamons nos droits depuis 15 ans. D'autres sont même morts à cause de ce problème, car faute d'argent ils n'ont pas pu se soigner. (...) Certains n'ont même pas leur pension vieillesse, parce que certaines sociétés ont fermé leurs portes sans avoir rempli les conditions fixées » par la sécurité sociale, expliquait l'un d'entre eux²⁶. Fin mars 2010, cinq étudiants de l'université anglophone de Buea (sud-ouest) ont été arrêtés à leur tour lors d'une grève organisée pour protester contre la suspension des activités de leur organisation et réclamer de l'eau et des toilettes « opérationnelles » sur le campus. Ils ont été libérés après six jours de détention. Le même sort a été réservé le 1^{er} décembre 2010 à quinze responsables d'associations qui tentaient de manifester pacifiquement devant l'Assemblée nationale pour demander aux députés d'allouer au moins 15 % du budget national à la Santé et de se conformer ainsi à la déclaration d'Abuja signée en 2001 par le Cameroun²⁷. Quelques jours auparavant, le 11 novembre, sept syndicalistes de la Fonction publique avaient été interpellés et incarcérés pendant deux jours, avant d'être inculpés puis libérés : ils s'apprétaient à organiser un petit rassemblement devant les services du Premier ministre, à qui ils voulaient remettre un document demandant l'amélioration de leurs salaires. Le 3 mai 2010, pourtant journée internationale de la liberté de la presse, la police a aussi chargé à Yaoundé un rassemblement pacifique de journalistes protestant contre la mort en prison d'un de leurs confrères et demandant la dépénalisation des délits de presse. En février 2011, lorsque des partis d'opposition – le Manidem, la branche de l'UPC présidée par Samuel Mack-Kit et le SDF – ont voulu tenir un meeting à Douala pour rendre hommage aux morts de février 2008 et demander le départ de Biya, les autorités ont de nouveau déployé en nombre les forces de sécurité sur les lieux du supposé rassemblement, dans le centre-ville de Douala. Ces dernières ont brutalement arrêté les leaders du mouvement, soit une dizaine de

26. Voir « Nous réclamons nos droits depuis 15 ans », *Le Jour*, mai 2009. Malgré des promesses faites par le ministre des Finances, ces ex-employés n'avaient toujours pas obtenu gain de cause mi-2011.

27. En avril 2001, les dirigeants africains réunis au Nigeria ont pris l'engagement de consacrer au moins 15 % de leur budget à la Santé.

personnes, dix minutes après leur arrivée sur place. Elles les ont embarquées pour les relâcher en périphérie de Douala. Le député du SDF pour le Wouri, Jean-Michel Nintcheu, a été brutalisé par des gendarmes. Les rares militants présents ont été dispersés à coups de matraque et de canons à eau. Les jours précédents, le gouvernement et le RDPC avaient énoncé de nombreuses mises en garde. « Ceux qui veulent accéder au pouvoir par effraction n'y parviendront pas », avait dit le ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement, Issa Tchiroma Bakary, tandis que son collègue Jean-Baptiste Bokam, secrétaire d'État chargé de la gendarmerie, avait ordonné à ses hommes de « suivre à la trace les auteurs » des « appels à la sédition ». Un tract émanant de partisans du régime avait quant à lui prévenu que tous ceux ayant « des velléités de révolution » seraient « écrasés sans pitié ». Quelques mois plus tard, fin mai, 37 paysans et employés de l'Accdic ont été arrêtés à la veille d'une marche qu'ils avaient prévue à Yaoundé pour dénoncer la situation difficile du monde rural et réclamer une politique agricole. Ils ont été relâchés 24 heures plus tard. La marche, quant à elle, n'a pas pu avoir lieu : la police a empêché ses participants, rassemblés depuis la veille au siège de l'Accdic, de sortir de ces locaux.

La répression est souvent meurtrière. En avril 2005, deux étudiants ont été tués à Buea (sud-ouest) par la police lors d'une grève universitaire nationale. En septembre 2007, deux jeunes qui participaient à une manifestation de protestation contre l'absence d'électricité dans leur localité sont également morts par balles à Abong Mbang (est), deux autres pour les mêmes raisons et dans les mêmes conditions à Kumba (sud-ouest) quelques semaines plus tard. En octobre 2007, deux jeunes conducteurs de moto-taxis ont été tués et une femme blessée par les forces de l'ordre à Bamenda (nord-ouest) devant un commissariat, alors qu'ils protestaient contre les tracasseries policières. Fin février 2008, les forces de sécurité ont immédiatement tiré à balles réelles sur les jeunes qui manifestaient contre la cherté de la vie et le projet de révision constitutionnelle de Biya visant à supprimer le nombre de mandats présidentiels. Dès les toutes premières heures du mouvement, on comptait déjà des morts. Ce sont les unités d'élite qui font le plus de dégâts. Régulièrement constituées au sein de la police et de l'armée pour combattre le grand banditisme, elles sont mieux équipées et ont des pouvoirs

plus étendus que les forces ordinaires. En février 2000, Biya a ainsi créé le « Commandement opérationnel » (CO) pour lutter contre le grand banditisme à Douala. Cette unité spéciale s'est cependant elle-même rendue coupable de nombreuses exactions, dont des exécutions extrajudiciaires. « De nombreux cas de torture, de blessures graves et d'assassinats sont signalés sur des victimes innocentes ou peut-être coupables, mais exécutées sans jugement... Beaucoup de familles n'ont pas retrouvé les corps de leurs enfants. Plus de 500 personnes exécutées, hommes et femmes confondus, jeunes filles et garçons », a écrit en juin 2000 le cardinal Christian Tumi, archevêque de Douala, dans une lettre adressée au gouverneur du Littoral. Cela n'a pas empêché que, le 23 janvier 2001, neuf jeunes hommes du quartier de Bépanda à Douala soient arrêtés, accusés d'avoir volé une bouteille de gaz, et disparaissent. Leurs corps n'ont jamais été retrouvés. En tout, on estime à 1 500 le nombre de « disparitions » et d'exécutions extrajudiciaires dues au CO. Une autre unité d'élite s'est montrée aussi très brutale au cours des années 2000 : le Bataillon d'intervention rapide (BIR), créé en 1999²⁸ pour combattre le grand banditisme dans le nord et l'est du pays, et dont le domaine d'intervention s'est étendu à partir de 2009, puisqu'il a pris le relais de l'armée traditionnelle pour sécuriser la péninsule de Bakassi²⁹. Particulièrement privilégié par la présidence dont il dépend directement, le BIR a à plusieurs reprises fait un usage disproportionné de la force et outrepassé ses missions. En 2009, un rapport de la Commission nationale des droits de l'homme, une structure officielle, a ainsi relevé que certains de ses membres s'étaient rendus coupables d'arrestation et de séquestrations arbitraires. En mars 2010, des conducteurs de moto-taxis de Kumba ont été victimes d'une quinzaine de militaires du BIR, qui les ont frappés avec des matraques. En juin

28. Au départ connu sous l'appellation « Bataillon léger d'intervention », il a changé de nom en 2001 pour devenir le BIR.

29. Potentiellement riche en pétrole, la péninsule de Bakassi (1 000 km²) a été officiellement remise au Cameroun en août 2006 par le Nigeria, après avoir fait longtemps l'objet d'un différend frontalier entre les deux pays : l'armée du Nigeria avait pris le contrôle de la région fin 1993. En octobre 2002, la Cour internationale de Justice (CIJ) de La Haye, saisie par Yaoundé, en a attribué la souveraineté au Cameroun. Selon les accords signés entre les deux pays, l'armée du Nigeria a quitté définitivement la péninsule le 14 août 2008.

2010, un capitaine et un lieutenant du BIR ont mené, dans le cadre d'une affaire privée, une opération de représailles sur le campus de Yaoundé II contre des étudiants. Ces derniers avaient la veille malencontreusement touché avec leur ballon de football une jeune fille qui traversait leur terrain de jeu : les deux militaires ont frappé les fautifs, les ont menacés avec leurs armes, les ont obligés à rester agenouillés pendant près d'une heure avec les mains sur la tête et à ramper dans la boue à plat ventre.

Malgré leur gravité, aucune enquête n'est jamais lancée pour déterminer les circonstances et les responsabilités de ces « dérapages » : les forces de sécurité bénéficient d'une impunité quasi totale, qui rappelle celle des longues années de régime d'exception, dont elles ont gardé de nombreux réflexes. Après d'importantes pressions internationales, des poursuites ont certes été engagées contre huit membres du CO pour « assassinat, torture, corruption, violation des consignes » dans l'affaire des « neuf de Bépanda ». Mais seuls deux des huit militaires mis en cause ont été condamnés en juillet 2002, l'un à 16 mois de prison ferme et l'autre à 15 mois de prison avec sursis. Et ils ont été seulement reconnus coupables de « violation de consignes » et « complicité de violation de consignes ». En 2010, dans un rapport adressé à la Commission des droits de l'homme de l'ONU qui demandait des éclaircissements, le gouvernement camerounais a donné sa version officielle sur la disparition des neuf jeunes gens : « Pour le Cameroun, les neuf personnes disparues de Bépanda se sont évadées de leur cellule et ont trouvé refuge au Nigeria ». En mars 2010, seize soldats du BIR ont exceptionnellement été radiés pour des exactions commises sur des civils à Limbé. Selon un bilan officiel, ils avaient blessé 24 personnes, dont trois grièvement.

Comme à l'époque d'Ahidjo, les autorités font aussi surveiller tous ceux qui pourraient troubler leurs plans. La présence d'indicateurs des services de renseignements dans les salles de cours à l'université est courante. Les partis d'opposition, ONG, syndicats ou associations corporatistes, se disent pour beaucoup infiltrés. La suspicion est très répandue dans toutes les sphères de la société : on ne sait pas qui est qui et on ne parle pas de sujets politiques délicats au téléphone de crainte d'être écouté par les services de sécurité, devant des collègues de peur que l'un d'eux soit un agent des renseignements, tout comme on se méfie des chauffeurs de taxi, longtemps réputés être des relais

de la police politique. Cette défiance ne relève pas du fantasme : en 2009, un enseignant a été arrêté à Yaoundé et emprisonné, accusé d'outrage au chef de l'État. Alors qu'il était à bord d'un taxi collectif, il avait fait part aux autres passagers de son agacement de voir une fois de plus les routes de Yaoundé bloquées à cause du passage du président Biya, de retour de voyage. Il avait été dénoncé par l'un des voyageurs, qui était visiblement un membre des services de sécurité. Après avoir passé plus d'un mois en détention provisoire, l'enseignant a finalement été libéré grâce au versement d'une caution, en attente de son jugement. Avant d'être contraint de partir en exil en 1995, le théologien et sociologue Jean-Marc Éla avait pour sa part été surveillé, suivi, harcelé au téléphone ; des visiteurs inconnus s'introduisaient à son domicile à des heures indues ; son courrier était intercepté et ouvert et sa famille proche subissait des pressions³⁰.

Maintenir l'illusion

Conscient que la plupart des Camerounais ne lui accordent aucun crédit, le RDPC joue cependant à entretenir l'illusion de sa légitimité et de celle du chef de l'État. En décalage avec la réputation de « roi fainéant » de Biya, les caciques de son parti et les membres du gouvernement veillent à cultiver le mythe d'un président qui travaille en permanence et toujours pour le bien-être de ses concitoyens. Fin juillet 2010, lors d'une conférence de presse télévisée, le ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement Issa Tchiroma Bakary a ainsi déclaré à un journaliste demandant où se trouvait Biya, alors absent du pays depuis deux semaines : « Le président est au travail. Il est quelque part de par le monde en train de défendre les couleurs de la nation, en train de faire en sorte que prospère cette nation. Partout où il est, à chaque instant, le chef de l'État est au travail. (...) Retenez ceci : H24 (sic) le président de la République est au travail et il est au service de sa nation. » Le journaliste insistant pour avoir plus de précisions, le ministre, qui

30. Yao Assogba, *Jean-Marc Éla : le sociologue et théologien africain en boubou*, L'Harmattan, Paris, 1999.

n'avait visiblement pas d'informations lui-même, ne s'est cependant pas départi de son assurance et a répondu sèchement : « Je ne vous dirai pas où il se trouve. (...) Tout à l'heure, on parlait de coup d'État, je ne sais pas quelles sont vos intentions, si je vous dis où il est, peut-être que vous allez..., je ne sais pas de quel bord vous êtes... Ma mission, c'est aussi de protéger le chef de l'État, je ne vous dirai pas. »

Le RDPC continue aussi à véhiculer l'idée que Biya a permis le retour du multipartisme et qu'il l'a fait de sa propre initiative, et non sous la pression de la rue. Le président « est un visionnaire », expliquait en 2010 un haut responsable du parti, expliquant que « grâce à lui le multipartisme est de nouveau en vigueur ». « Nous avons commencé à libéraliser notre vie politique depuis 1985, avant que le vent de l'Est ne se lève », avait lui-même affirmé Biya en juillet 1990. De la même manière, Ahidjo parlait de « parti unifié » à propos de l'UNC au lieu de « parti unique », essayant ainsi de faire croire que son projet était le résultat d'une large adhésion. Après une tentative avortée de quelques opposants pour organiser un meeting le 23 février 2011 à Douala, un responsable du RDPC n'a pas eu peur de s'écarter de la réalité en déclarant : l'échec de la manifestation « démontre que d'abord la population de Douala est adulte, qu'elle ne veut plus jamais ce qui s'est passé en 2008. Et deuxièmement – vous l'avez vu – c'est l'adhésion totale, la compréhension de la politique menée par le président Paul Biya. » Il omettait de préciser que le gouvernement avait déployé un très important dispositif sécuritaire pour empêcher la manifestation de se tenir et avait les jours précédents multiplié les mises en garde et menaces vis-à-vis de tous ceux qui s'aventureraient à s'exprimer dans la rue. La rhétorique d'un Cameroun, pays « de la sagesse » et « havre de paix », est aussi constamment utilisée : « Avec ses près de 200 ethnies, la pluralité de ses visages géographiques et culturels, la diversité des opinions politiques écloses à la faveur du vent de libéralisation du début des années 90, ce pays pourrait, a priori, réunir les éléments d'un cocktail explosif au plan sociopolitique », indique le site Internet de la présidence de la République. Or, selon lui, « le Cameroun affiche belle allure, et constitue, dans sa sous-région, un véritable havre de stabilité et de paix, un cas rarissime dans le continent africain. Des concepts dont le chef de l'État a fait une préoccupation obsédante depuis son accession à la Magistrature Suprême du

pays, le 6 novembre 1982 ». Le message contenu dans cette affirmation d'un « Cameroun de paix » est très clair : le pouvoir signifie par là aux Camerounais qu'il ne les laissera pas tenter de changer quoi que ce soit à l'ordre établi. « L'immense majorité de notre peuple aspire à la paix et à la stabilité. (...) Les Camerounais savent que le désordre ne peut apporter que malheur et misère. Nous ne le permettrons pas », a lui-même déclaré Biya pendant les émeutes de février 2008. Le concept de « démocratie apaisée »³¹, régulièrement invoqué depuis la Conférence tripartite, participe du même objectif.

Dans ce théâtre-fiction joué par le régime, Biya tient évidemment un rôle important. Dans chacun de ses discours, il ne manque pas de se réjouir des « importants progrès » accomplis, regrette les problèmes encore existants – presque invariablement la corruption, l'inertie, le chômage, le manque d'électricité et d'eau –, puis tient un langage de fermeté vis-à-vis de ceux qu'il tient pour responsables de ces difficultés, tout en promettant que les « choses vont changer », même s'il ne donne jamais de mesures ou d'échéancier précis. En 2004, à l'occasion de la campagne électorale pour l'élection présidentielle, il avait annoncé avec un slogan « le Cameroun des grandes ambitions » : « Nous allons faire en sorte que ce nouvel élan serve ce qui demeure notre priorité : le progrès social. Il faut admettre que les retombées de la croissance ont été inégalement réparties. Trop nombreux sont nos compatriotes qui sont restés sur le bord de la route de l'amélioration de la situation économique (...) Je connais les soucis des PME-PMI dont les créances restent impayées, je connais les difficultés de la Caisse d'épargne postale, les inquiétudes des salariés lorsque les traitements ne sont pas payés à temps, la désespérance des retraités aux maigres ressources, les déceptions de certaines catégories comme les enseignants. À tous ceux-là, je dis : ne désespérez pas, les choses vont changer. » Les promesses sont toujours nombreuses. Mais sont souvent les mêmes d'une année sur l'autre : depuis le début

31. La présidence de la République camerounaise veut ainsi croire que « l'approche camerounaise de la gestion des crises et tensions sociales » réside dans « le dialogue républicain, la prise en compte des positions des divers acteurs, la fédération des divers avis et opinions, fondements de ce que l'on a fini par dénommer la démocratie apaisée, expérimentée ici avec un bonheur évident ». Voir le site de la présidence : www.prc.cm

des années 2000, Biya évoque régulièrement la future construction d'un barrage à Lom Pangar (est) et d'un port en eau profonde à Kribi, sans qu'en 2011, l'un ou l'autre de ces projets ait connu un début de réalisation. En 2011 il a commencé l'année en annonçant en février la création de 25 000 emplois dans la fonction publique pour de jeunes diplômés. Pour une fois, la promesse a connu un début de concrétisation dans les semaines qui ont suivi, le président ayant dans sa ligne de mire l'élection présidentielle prévue à la fin de l'année : les dossiers de candidature pour ces postes ont été mis à disposition des Camerounais. Tout a cependant été géré dans la précipitation, sans aucune préparation et sans aucune transparence. Finalement, fin juin 2011, le ministre de la Fonction publique, Emmanuel Bondé, a fortement déçu les postulants, qui s'étaient littéralement bousculés dans les centres d'inscription (plus de 300 000 dossiers ont été déposés), en annonçant que la liste des candidats retenus ne serait publiée qu'au mois de décembre suivant. L'engagement de faire le recrutement dans l'année n'aura donc pas été tenu. Mais aurait-il pu réellement l'être et le sera-t-il vraiment un jour ? Début juillet, une grève de 2 500 personnels de santé, recrutés en 2007, a montré l'état de l'emploi dans la fonction publique : ces employés réclamaient deux ans d'arriérés de salaire et leur intégration définitive comme fonctionnaires, qu'ils attendent aussi depuis deux ans.

Les « motions de soutien » que publie chaque jour le journal d'État *Cameroon Tribune* participent à la mise en scène imaginée par le RDPC. Ces textes signés par des sections locales ou des « élites » du RDPC, mais souvent écrits par le Comité central du parti, jouent à montrer un président estimé de ses concitoyens. Elles s'adressent toutes à Biya pour vanter « son accession pacifique à la magistrature suprême qui a favorisé la promotion, le développement et l'achèvement du pluralisme politique », louer « ses options politiques de rigueur et de moralisation », sa « politique des grandes ambitions matérialisée par son engagement ferme dans la lutte contre la pauvreté et le bien-être des populations camerounaises » et rappeler « les succès incontestables remportés, sous sa haute impulsion », par le Cameroun « sur la scène internationale aux plans politique, économique, social et culturel ». « Considérant les acquis de paix, de stabilité des institutions républicaines, de démocratie, d'unité et d'intégration nationale dont jouit le Cameroun grâce à sa conduite éclairée,

prions le Dieu Tout-Puissant d'accorder santé, prospérité et longévité à Biya ainsi qu'à toute sa famille », concluait en mars 2008 l'une de ces motions. Ces textes servent aussi au RDPC à donner l'illusion que le peuple légitime ses actes, tout en préparant efficacement – bien que le procédé déjà utilisé sous Ahidjo soit totalement éculé et peu subtil – les esprits aux mesures qu'il se prépare à faire adopter. En 1992, Biya avait ainsi pris pour prétexte des motions demandant l'anticipation de l'élection présidentielle pour avancer la date du scrutin de plusieurs mois. En 2008, il a procédé de la même manière à propos de la limitation du nombre de mandats présidentiels : fin 2007, les motions s'étaient multipliées pour demander l'amendement de l'article 6-2 de la Constitution de 1996, qui prévoyait que « le président de la République est élu pour un mandat de sept ans renouvelable une fois ». Dans l'un de ces « appels » publiés par *Cameroon Tribune*, les militants RDPC du département du Haut-Nkam (ouest) ajoutaient que Biya est « l'homme qu'il faut à la place qu'il faut ». La section du parti dans le Mbam-et-Inoubou (centre), plaidant pour l'instauration d'un quinquennat « renouvelable », invitait « le président à se rendre disponible à nouveau, le moment venu, une fois les conditions constitutionnelles réunies, pour la poursuite et la consolidation de l'immense œuvre de construction nationale engagée ». Fort de tous ces messages, Biya avait pu dire dans son discours de fin d'année, le 31 décembre 2007 : « De toutes nos provinces, de nombreux appels favorables à une révision me parviennent ». Il avait ajouté : « Je n'y suis évidemment pas insensible ». L'article 6-2 de la Loi fondamentale, qui stipule que « le président de la République est élu pour un mandat de sept ans renouvelable une fois » apporte « une limitation à la volonté populaire, limitation qui s'accorde mal avec l'idée même de choix démocratique », avait-il argumenté. Se prévalant de ces nombreux appels « du peuple », il avait quelques mois plus tard fait adopter la révision constitutionnelle, dont il était évidemment le vrai inspirateur. Les médias d'État ont ensuite relayé des « appels » du RDPC invitant Biya à se porter candidat en 2011. En avril 2011 le 4^e volume rassemblant toutes ces « motions » a même été édité, donnant lieu à des commentaires étonnants dans les médias proches du pouvoir : « Présidentielle 2011 : Paul Biya face à la pression du peuple » ; « Déjà 4 volumes publiés des motions de soutien des Camerounais de divers horizons et de différentes catégories appelant Paul Biya à

briguer un nouveau mandat. Et toujours pas de réponse de l'intéressé à six mois de l'échéance. Le président résistera-t-il à la pression populaire ? Jusqu'à quand durera le suspense ? », a écrit *L'Action*, le journal du RDPC. Le quotidien d'État *Cameroon Tribune* a de son côté raconté la cérémonie de présentation de cet ouvrage, qui s'est déroulée dans le plus grand hôtel de Yaoundé sous la présidence du Premier ministre, Philemon Yang : « Le chef du gouvernement n'a pas manqué l'occasion de tirer les leçons de la montée en puissance des motions de soutien au président Paul Biya. Pour le Premier ministre, le volume IV célèbre le choix du peuple, et "cet appel sans équivoque et persistant doit être pris au sérieux." Philemon Yang tire trois grandes leçons de ces appels incessants. Un : le choix est irréversible dans l'esprit du peuple camerounais. Deux : les militants du RDPC et le peuple camerounais en général apprécient le travail abattu depuis plusieurs années par Paul Biya. Trois : la motion de soutien rappelle que la majorité des Camerounais veut un candidat qui représente l'espoir et la confiance en l'avenir. » Quant au secrétaire général du RDPC, René Sadi, il a déclaré que la motion de soutien est « un élément de structuration et de dialogue entre le chef de l'État et les populations. Cet élément lui permet de prendre le pouls de l'opinion »³².

Pour faire durer l'illusion, le pouvoir peut aller jusqu'à nier l'évidence. Tout comme le ministre de la Communication Kontchou Kouomegni avait déclaré en 1991 qu'il y avait eu « zéro mort » après la répression des forces de sécurité sur le campus universitaire de Yaoundé, le ministre de la Justice Amadou Ali a, en janvier 2007, affirmé que des heurts à la prison de Yaoundé n'avaient pas fait de victime. Plusieurs journalistes avaient pourtant vu deux corps sortir de la prison à l'issue d'un affrontement entre forces de sécurité et gardiens, alors en grève. Quelques jours plus tard, le discours officiel a soudainement changé : le ministre a admis que deux détenus étaient décédés. Mais, a-t-il assuré, pas parce qu'ils avaient été touchés par des tirs des forces de sécurité mais plutôt parce qu'ils avaient bu de l'alcool à 90°, volé à l'infirmerie de la prison... Les médias n'ont pas relevé l'aspect surréaliste de cette version. C'est d'ailleurs devenu une constante : si personne ne croit plus les paroles et les promesses

32. Un cinquième volume de 470 pages a été publié en juillet 2011.

du pouvoir, en contradiction permanente avec ses gestes, personne ne prend plus également la peine de les contester. Deux attitudes prévalent ainsi chez les citoyens camerounais : soit ils font semblant de croire la comédie du régime, à l'instar des nombreux membres du RDPC qui ont adhéré au parti uniquement pour protéger leurs intérêts, leur carrière ou obtenir des faveurs, soit ils n'y prêtent pas attention. Dans les deux cas, les pratiques du pouvoir ne sont pas remises en cause : il peut donc continuer à jouer sa pièce de théâtre sans se soucier de la qualité et de l'importance de son auditoire, quitte à ne parler à personne d'autre que lui-même.

4

Intrigues, manipulations et sorcellerie

Uni quand il faut faire front à l'opposition, mâter une manifestation populaire ou riposter à une critique venue de l'étranger, le RDPC, « assemblage hétéroclite de clientages et de clans aux intérêts contradictoires »¹, est un vaste champ de batailles sur le plan interne. Le secrétaire général du parti a reconnu le problème lors d'un meeting en novembre 2009 : « L'ennemi n'est pas loin de nous, il peut se manifester en notre sein », a-t-il dit dans un discours. Si une grande partie de ses membres adhèrent au parti présidentiel sans autre ambition que de protéger leur carrière, d'autres sont en revanche en concurrence permanente pour l'obtention d'un poste ou d'un mandat sur le plan local, afin de profiter des ressources et privilèges qu'il procure. Les élections municipales et législatives peuvent être par conséquent l'objet d'âpres disputes. En 2007, deux tendances du parti se sont ainsi affrontées pour la mairie du 5^e arrondissement de Douala : la maire sortante, la toute puissante businesswoman RDPC Françoise Foning, a dû batailler pour conserver son mandat face à un adversaire issu lui-aussi du parti présidentiel. Le conflit s'est envenimé à tel point qu'il a pris un caractère national, Françoise Foning étant appuyée par la direction du Comité central de l'époque. Critiquant sa gestion, son concurrent, Emmanuel Simo, a annoncé vouloir en finir avec « l'immobilisme dans le RDPC », tandis qu'un de ses soutiens a déclaré : « Yaoundé doit cesser de nous imposer des candidats ». La direction du RDPC a finalement eu gain de cause et installé

1. Voir Éboussi Boulaga, *op.cit.*

Foning. Le camp adverse a cependant pu obtenir trois des cinq postes d'adjoints au maire.

C'est au plus haut niveau de l'État que les querelles sont les plus féroces : les barons du régime s'affrontent pour conquérir ou conserver un espace de pouvoir. Pour eux, les places sont chères et la porte d'entrée unique : la centralisation du système autour du président et le pouvoir absolu de nomination de ce dernier font de Biya le seul décideur. La marge de manœuvre des ambitieux est par conséquent très mince : ils n'ont d'autre alternative que de se rapprocher le plus possible du chef de l'État et d'obtenir sa confiance ou celle de ceux qui le conseillent et conçoivent pour lui les projets de nominations. Pour ce faire, ils doivent avant tout démontrer leur loyauté au président, ce dernier choisissant ceux qu'il nomme souvent sur ce seul critère et non pas en fonction des compétences ou du mérite. Ils cherchent donc à se faire remarquer, en militant activement et bruyamment au sein du RDPC. En mars 2011, le préfet du Dja et Lobo (sud), le département d'origine de Biya, a ainsi organisé une marche en faveur du président à Sangmélina, obligeant même les élèves des établissements scolaires de la ville à y participer. Les nombreuses « motions de soutien » au chef de l'État servent aussi cet objectif de positionnement : les signataires de ces textes laudateurs essaient par ce biais d'attirer l'attention du Prince. Le trafic d'influence est aussi très utilisé par ces RDPCistes cherchant à être retenus sur les listes de nomination. Du coup, de nombreux réseaux se sont peu à peu constitués sous le contrôle de tel ou tel responsable qui se fait rémunérer son parrainage. Des rumeurs vont jusqu'à évoquer la possibilité d'acheter les postes ministériels et les directions d'entreprises publiques. Peu après l'arrivée de Polycarpe Abah Abah à la tête du ministère de l'Économie et des Finances, le bruit s'est répandu qu'il avait obtenu sa nomination contre trois milliards de FCFA.

Tous ceux qui visent des postes importants doivent également, tout en cherchant des appuis, empêcher leurs concurrents d'avancer plus vite qu'eux. La presse est très souvent employée dans ce but. Les protagonistes de ces querelles intestines y placent des articles véhiculant des informations, vraies ou fausses, destinées à discréditer leurs adversaires. En 2006, un journal financé par de hauts responsables du RDPC a par exemple publié une liste « d'homosexuels présumés du Cameroun », comprenant le nom de nombreux hommes politiques et les accusant

d'avoir recours à des pratiques homosexuelles – interdites par la loi et considérées comme une infamie par une grande partie de la population – comme moyen de promotion sociale et politique. Cet inventaire visait à mettre en difficulté certaines des personnalités citées. La même année, le ministre Abah Abah a été l'objet chaque semaine d'articles dans de petites publications lui imputant de nombreuses malversations financières. Ces papiers à charge avaient été commandés par ses rivaux, inquiets de sa proximité apparente avec le chef de l'État et de la montée en puissance de ses réseaux². En 2011, c'est le ministre de la Défense, Edgar Alain Mebe Ngo'o, qui a eu à son tour droit à des titres accusateurs : « Le roitelet de la démesure », « Mebe Ngo'o à l'abattoir », « Biens mal acquis, le rapport qui tient Mebe Ngo'o à la gorge », « Comment les députés ont hué Mebe Ngo'o à l'Assemblée », « Mebe Ngo'o, un jouisseur à la Défense », ont fait partie des innombrables titres servis à la Une par plusieurs journaux dont *La Météo*, *La Nouvelle Presse*, *L'Anecdote* et *Le Jeune Observateur*. En découvrant leurs articles, les lecteurs ordinaires n'ont pu que faire des hypothèses : certains ont supposé que l'ancien ministre de la Défense Rémy Ze Meka pilotait cette campagne de presse pour se venger d'une opération similaire menée contre lui par Mebe Ngo'o. D'autres en ont conclu que le ministre avait de fortes ambitions politiques et gênait ceux qui avaient les mêmes prétentions que lui.

Une autre technique pour mettre en difficulté un adversaire passe par la commande d'articles laudateurs à son sujet, l'objectif étant de le faire passer pour trop brillant et donc potentiellement contrariant pour Biya. Suggérer qu'un hiérarque lorgne du côté du fauteuil présidentiel est aussi un bon moyen de l'écarter du chef de l'État. C'est ce qu'ont tenté de faire en 2010 des adversaires de René Sadi, nommé secrétaire général du RDPC en 2007 par Biya dont il est réputé proche et qu'il accompagne dans tous ses déplacements, officiels comme privés : le

2. L'interpellation d'Abah Abah par la police, quelques années plus tard, a aussi donné lieu à de multiples manipulations via la presse. Ainsi, le jour de son arrestation, survenue à l'aube du 31 mars 2008, un numéro de *L'Anecdote* était paru, racontant le déroulement exact de l'événement, qui pourtant n'avait pas encore eu lieu au moment où le journal était sous presse. Certains ont cru voir dans cette curieuse fuite d'informations la main d'Edgar Alain Mebe Ngo'o, alors patron de la police.

quotidien *Mutations* a annoncé comme « poisson d'avril » sa candidature pour la présidentielle de 2011. Certains hommes politiques cherchent aussi à faire retirer le nom de leurs rivaux de la liste des signataires d'une « motion de soutien ». Les remaniements gouvernementaux, relativement fréquents, sont toujours précédés par la publication par une partie de la presse de projets de listes, réels ou imaginaires, des partants et des entrants. Ces articles n'ont évidemment pas pour objectif d'informer les citoyens mais sont eux aussi destinés à influencer les décideurs : Biya étant connu pour ne pas aimer se voir forcer la main, un acteur politique a tout intérêt à faire publier une liste dans laquelle apparaissent les noms de ses rivaux afin que le chef de l'État ne les nomme pas. Rester ou parvenir à entrer au gouvernement relève ainsi d'un jeu de stratégie fondée sur l'intrigue. Parmi les outils utilisés figure aussi la rumeur, très efficace pour calomnier un concurrent. Le matin du 25 novembre 2010 s'est par exemple propagée rapidement, dans les cercles du pouvoir et au-delà, la nouvelle de la mort en Europe du secrétaire général de la présidence Laurent Esso. L'information, après avoir prospéré pendant plusieurs heures, s'est avérée finalement n'être qu'une « intox », créée par des adversaires d'Esso cherchant à le fragiliser... ou par l'intéressé lui-même pour faire diversion et/ou compter ses soutiens.

Au lendemain de la présidentielle de 1997 qui a vu Biya se faire réélire, l'objectif des luttes de positionnement se jouant au sommet du régime a changé : c'est la place du président qui était désormais en jeu, Biya devant quitter le pouvoir en 2011, conformément à la Constitution révisée de 1996 qui fixait à deux le nombre de mandats présidentiels possibles. Plusieurs barons se sont donc organisés pour parvenir à être celui qui serait désigné candidat par le RDPC au scrutin présidentiel de 2011. Dans cet objectif, plusieurs réseaux se sont formés : le ministre Marafa Hamidou Yaya a cherché à contrôler préfectures et gouvernorats et a bâti des liens étroits avec la multinationale française Bolloré, Edgar Alain Mebe Ngo'o a développé des soutiens au sein des services de sécurité et de renseignements, tandis que Laurent Esso et Jean-Marie Atangana Mebara ont étendu leur influence sur les grosses entreprises du pays et que Polycarpe Abah Abah a renforcé son emprise sur les finances de l'État. Pour chacun de ces acteurs, il s'agissait de se constituer une large clientèle, mais aussi un trésor de guerre suffisamment important pour entretenir

les fidèles. Certaines de ces têtes de réseaux ont cherché à s'allier. Entre 2006 et 2008, des journaux ont ainsi abondamment évoqué l'existence d'un groupe informel de hauts responsables du RDPC, appelé « G11 » pour « Génération 2011 », et présenté comme se préparant à s'emparer du pouvoir en 2011. Ces candidats au pouvoir suprême avaient cependant toujours le même obstacle sur leur route : Biya, dont le pouvoir de nomination est aussi absolu au sein de son parti, restait le passage obligé pour ceux qui imaginaient une « succession » de type monarchique à la tête d'abord du RDPC, et par ricochet à la tête de l'État. Dans l'espoir de le voir se choisir un dauphin, les uns et les autres ont tenté de se rapprocher de lui.

Mais Biya sait décrypter les stratégies déployées par son entourage. Lui-même a évidemment les siennes, souvent plus élaborées : elles visent toutes à protéger son pouvoir et à maintenir tout le monde à bonne distance de son fauteuil présidentiel. Montrant qu'il est le maître absolu du jeu, il a déjoué, après les avoir laissés prospérer pendant plusieurs années, tous les plans des candidats à sa succession en faisant supprimer, en avril 2008, la limitation constitutionnelle du nombre de mandats présidentiels. En revenant ainsi sur une disposition qui avait été souhaitée par l'opposition mais qui avait surtout été imposée par une majorité de membres du RDPC, Biya s'est aliéné une partie de son camp. Il a cependant les moyens d'atténuer les rancœurs : tout comme Ahidjo autrefois, il distribue, depuis ses débuts, postes et privilèges aux élites politiques et administratives afin de s'assurer leur soutien. C'est d'ailleurs l'une des raisons qui ont longtemps freiné la privatisation d'un certain nombre d'entreprises publiques, demandée par les institutions financières internationales : ces sociétés alimentaient sa gestion patrimoniale de l'État, fournissant ressources financières et emplois à ses obligés. Lorsqu'il écarte un ministre du gouvernement, Biya lui attribue aussi souvent un lot de consolation, comme la présidence du conseil d'administration d'une des dernières entreprises publiques et parapubliques. L'obligation de contenter un maximum de clients explique les effectifs pléthoriques des gouvernements : en 2011, l'équipe gouvernementale comptait 54 membres.

Pour garder sous contrôle tous ceux qu'il a installés à des postes importants, le président veille à les mettre dans une situation inconfortable. Il entretient des rumeurs de « remaniement ministériel imminent » de manière quasi permanente pour rap-

peler à chacun que rien n'est acquis. En avril 2010, *La Météo*, un petit journal financé par des personnalités du pouvoir et par conséquent spécialiste de la manipulation, titrait : « Un remaniement ministériel annoncé ». « Alors que nous mettions sous presse, nous apprenions de sources concordantes l'imminence d'un remaniement ministériel. Le premier informateur que nous avons approché, et dont la fiabilité ne nous a presque jamais fait défaut, est formel : "Le président travaille actuellement sur un projet de gouvernement. Le document est même déjà prêt. Il n'attend plus que sa signature." À la question de savoir quand ce gouvernement sera rendu public, notre source répond sans ambages : "Après le 20 mai. Le président ne voudrait pas chambouler les choses avant la fête nationale qui, cette année, est particulière." Notre source croit savoir qu'une vingtaine de ministres quitteront le gouvernement. Elle avance même un chiffre : 16 personnalités seraient concernées, y compris celles faisant partie de l'entourage du Premier ministre, voire du chef de l'État. » Il n'y a eu cependant aucun remaniement gouvernemental dans les semaines ou mois suivants. Un an plus tard, en mars 2011, la même publication annonçait avoir reçu une liste d'un futur gouvernement, faisant mine de s'interroger sur sa crédibilité : « Le document, présenté comme une inspiration présidentielle, nomme pratiquement à tous les postes ministériels des personnes plus ou moins connues. Des sexagénaires essentiellement. Parallèlement, et c'est là où l'exercice revêt les oripeaux du vraisemblable, certains ministres (pourtant cotés au sein de l'opinion) sont sèchement virés. » Une fois encore, le « pronostic » avancé par ce journal ne s'est pas réalisé : le gouvernement n'a subi aucun changement.

Ce type d'articles est très lu et fait trembler la plupart des membres du gouvernement, Biya ayant aussi la particularité de se montrer totalement imprévisible : il est capable de flatter un jour un ministre pour le limoger le lendemain sans préavis. Il peut aussi laisser passer les mois ou même les années avant d'écarter un autre qui lui a déplu. Plusieurs personnalités impliquées dans l'achat de « l'Albatros », un avion présidentiel, qui a donné lieu à de nombreuses malversations, ont par exemple attendus trois ans avant d'être poussées vers la sortie du gouvernement. Ils avaient fini par croire que le président avait oublié leur écart. « Je n'ai pas la mémoire courte. Je sais très bien qui, pendant ces seize dernières années, a parié contre moi », avait

pourtant expliqué Biya en 1999³. Il arrive aussi qu'il rappelle aux affaires des personnalités que tout le monde croyait définitivement écartées : en 2010, il a nommé comme délégué de la Sûreté générale (patron de la police), Martin Mbarga Nguete, 78 ans, qui avait déjà occupé ce poste entre 1983 et 1984 avant d'entamer une carrière de diplomate au lendemain de la tentative de putsch contre Biya. Beaucoup de responsables ont appris à vivre l'oreille collée à leur transistor afin de ne pas rater les éditions du journal de la radio nationale, où sont lus les décrets présidentiels : c'est souvent par ce biais que les concernés apprennent leur nomination ou, suprême humiliation, leur disgrâce. Encouragement de Biya à la vénalité : les décrets de nomination lus à la radio nationale puis publiés par *Cameroon Tribune* comportent toujours un article précisant que « l'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur ».

Nomination d'un Délégué général à la Sûreté nationale

Décret n° 2010/263 du 31 août 2010

Le président de la République, décrète :

Art. 1^{er} : M. Mbarga Nguete Martin, est, à compter de la date de signature du présent décret, nommé délégué général à la Sûreté nationale

Art. 2 : L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Art. 3 : Le présent décret sera enregistré et publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au journal officiel en français et en anglais.

Yaoundé, le 31 août 2010

Le président de la République
(é) Paul Biya

Le président applique aussi la règle du « diviser pour mieux régner » au sein de la petite élite politique et administrative qui l'entoure. Il entretient les inimitiés et les querelles entre ses ministres pour qu'ils se neutralisent. Il a pris l'habitude, par exemple, de remplacer un ministre par son rival le plus farouche, afin que le second défasse les réseaux du premier et le tienne en respect. En 2009, Mebe Ngo'o a ainsi pris la place au ministère

3. Voir « Dans la tête de Paul Biya », *Jeune Afrique*, 20 mai 2010.

de la Défense de Rémy Ze Meka, son grand adversaire. Biya fait également surveiller les décideurs : les gestes de chaque ministre sont scrutés par un secrétaire général qu'il a choisi. Marafa Hamidou Yaya, ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation (Minatd) a eu de cette façon à ses côtés, pendant plusieurs années, un secrétaire général originaire du village du président. Afin d'empêcher toute alliance contre lui, Biya crée des rivalités quand il n'en existe pas encore. Il peut par exemple convoquer un de ses conseillers en lui demandant de ne pas dire à tel autre qu'ils se sont vus, lequel autre a évidemment vent de l'entrevue par un autre biais : entre les deux conseillers, les germes d'un conflit sont désormais plantés. Le président a aussi l'habitude de choisir un de ses collaborateurs à qui il fait croire, pendant quelques mois, voire quelques années, qu'il est son meilleur auxiliaire. Persuadé d'être le seul à avoir les faveurs du chef de l'Etat, l'heureux élu se voit alors un destin de dauphin et de président. Le ministre de l'Économie et des Finances, Polycarpe Abah Abah (2004-2007), a été l'un de ces éphémères « favoris » : Biya lui a pendant quelques années prodigué de nombreuses marques d'attention. Il l'invitait régulièrement à sa table, dans son village de Mvomeka'a, lui faisait aussi porter des enveloppes d'argent, des morceaux de viande. Abah Abah a cru que le président, avec qui il a en plus des liens de parenté, le considérait comme son fils. En réalité, le chef de l'État cherchait à susciter la jalousie des autres ministres : pour preuve, il l'a limogé en 2007 et l'a fait six mois plus tard emprisonner pour corruption.

Un jeu de chaises musicales

Le chef de l'État a l'avantage de connaître parfaitement tous ceux avec lesquels il joue : il fonctionne avec les mêmes personnalités depuis ses débuts à la présidence, certaines d'entre elles étant même déjà là lorsqu'il était Premier ministre. Les entrées de nouveaux acteurs étant rares, les remaniements ministériels auxquels il procède ressemblent à un jeu de chaises musicales⁴.

4. Des présidents de conseil d'administration semblent pour certains inamovibles, tout comme le président de l'Assemblée nationale, Djibril Cavaye

Amadou Ali, nommé ministre de la Justice en 2001, a par exemple été tour à tour directeur de l'Organisation du territoire au ministère de l'Administration territoriale (1972-1974), secrétaire général du ministère de la Fonction publique (1974-1982), délégué général au Tourisme (1982-1983), délégué général à la gendarmerie nationale (1983-1985), puis secrétaire d'État à la Défense chargé de la gendarmerie nationale (1985-1996), secrétaire général de la présidence tout en restant secrétaire d'État à la Défense (1996-1997) et ministre de la Défense (1997-2004). En 2011, Bello Bouba Maigari, premier ministre en 1982-1983 n'avait pas quitté le gouvernement qu'il avait réintégré en 1997 : il a été ministre de l'Industrie, ministre des Postes et Télécommunications puis ministre des Transports à partir de 2009. Les parcours de ce type sont nombreux. Même s'il connaît toutes les turpitudes de ses ministres, Biya les teste régulièrement afin de mesurer le niveau de leur loyauté. Il utilise lui aussi la rumeur à cette fin. Certains lui attribuent celle qui a terrorisé les Camerounais en 2004 : le bruit avait couru le 4 juin au Cameroun que Biya, parti quelques jours plus tôt pour « un bref séjour privé en Europe », était décédé en Suisse lors d'une opération chirurgicale. Pendant près de 48 heures, aucune autorité n'avait démenti ou confirmé cette information. La présidence s'était finalement manifestée le dimanche 6 après-midi pour dénoncer des « rumeurs fantaisistes et malveillantes ». Selon des analystes, le chef de l'État a fait circuler cette rumeur pour observer la réaction de la classe politique et voir qui misait déjà sur sa disparition. Lui, d'ordinaire si avare en apparitions publiques, s'était d'ailleurs quelques jours après offert un retour triomphal à Yaoundé. « Des gens s'intéressent à mes funérailles. Je leur donne rendez-vous dans une vingtaine d'années », s'était-il amusé à sa sortie d'avion. Pour la première fois en 22 ans de pouvoir, il s'était même rendu à pied de l'esplanade du palais d'Étoudi, où il avait pris un bain de foule, jusqu'à sa résidence. Biya pourrait bien être aussi à l'origine de la publication, fin 2009, par plusieurs médias, d'une nouvelle liste de hauts responsables soupçonnés d'avoir constitué « Brutus », une prétendue nébuleuse complotant contre lui.

Yéguié, qui est à ce poste depuis 1992, date des premières élections législatives organisées après la restauration du multipartisme.

Pour empêcher ses concurrents potentiels de s'organiser, Biya entretient aussi une situation légale floue. D'abord au sein du RDPC : depuis 1996, le parti n'a pas tenu de congrès ordinaire, alors que les textes prévoient qu'il en organise un tous les cinq ans. C'est Biya, en tant que président du parti, qui est censé convoquer ces assises, au cours desquelles se définit l'orientation du parti et où sont élus 150 des 250 membres du Comité central, chargé de le diriger. Tout en donnant régulièrement l'impression qu'il va bientôt décider la tenue d'un congrès, il laisse en réalité perdurer le statu quo. Il évite ainsi que soit mis en péril l'édifice qu'il a construit et qui lui permet de conserver le pouvoir, une partie de la jeune garde du RDPC réclamant la modernisation et la démocratisation de ses instances : ces progressistes souhaitent notamment que le secrétaire général du parti, pour l'instant nommé par le président du parti qui peut décider à tout moment de sa révocation, soit élu. Au cours des 25 dernières années, Biya a ainsi fait échouer toutes les tentatives de modernisation du parti, lancées en général par des jeunes cadres⁵. En évitant tout changement au sein du RDPC, il entretient aussi un jeu politique flou qui lui est indispensable : il permet de freiner les ambitions de ceux qui tentent de se positionner pour prendre sa succession à la tête du parti et potentiellement à la tête de l'État. Cependant, s'il ne semble pas préoccupé par la légitimité plus que douteuse des membres du Comité central du parti, élus pour un mandat de cinq ans lors du congrès ordinaire de 1996, Biya veille à ce que la sienne soit irréprochable, le président du RDPC étant selon les textes le candidat naturel du parti à l'élection présidentielle : il fait donc organiser tous les cinq ans un congrès extraordinaire avec pour seul ordre du jour la reconduction de son mandat.

Plus grave, Biya maintient également un équilibre précaire au niveau des institutions nationales, en bloquant la création du Sénat et du Conseil constitutionnel : prévus par la révision de la Constitution de 1996, ces deux organes n'existaient toujours pas en 2011. Ils sont pourtant importants : ils sont chargés de gérer l'interim du pouvoir en cas de vacance à la tête de l'État. Le Conseil constitutionnel, qui arbitre les litiges électoraux, est ainsi celui qui constate et déclare l'incapacité du chef de l'État.

5. En janvier 2003, plusieurs d'entre eux se sont associés et ont publié un « livre blanc » en faveur d'une modernisation du parti, en vain.

Quant au président du Sénat, il assure, en cas de vacance du pouvoir, l'intérim, auparavant confié au président de l'Assemblée nationale. Si la Constitution révisée de 1996 indique que « l'Assemblée nationale exerce la plénitude du pouvoir législatif et jouit de l'ensemble des prérogatives reconnues au Parlement jusqu'à la mise en place du Sénat » et que la Cour suprême agit en lieu et place du Conseil constitutionnel, elle ne dit cependant rien du rôle du président de l'Assemblée. Ce manque de précisions peut évidemment donner lieu à plusieurs interprétations et donc à des conflits. C'est à dessein que Biya retarde la création des deux institutions et que les textes sont imprécis : il maintient ainsi un équilibre fragile que personne n'a envie de bouleverser, les dispositions pour le rétablir étant floues. Cette situation précaire est à l'origine de la panique des Camerounais en 2004, lorsque circulait la rumeur faisant état de la mort de Biya : s'attendant à un processus de succession chaotique, beaucoup avaient retiré en catastrophe leur argent des banques, avaient fait des réserves de nourriture, s'étaient repliés vers leur village. Des ministres avaient même commencé à organiser le départ de leur famille à l'étranger.

Tout au long de son règne, Biya a bien entendu écarté tous ceux qui se sont approchés trop près de son fauteuil. Cela a été le cas pour Joseph Owona : ancien chancelier de l'université, il avait été secrétaire général adjoint à la présidence, ministre de la Fonction publique et de la Réforme universitaire, ministre de l'Enseignement supérieur avant de devenir le tout puissant secrétaire général de la présidence en 1992. En 1994, il a été soudainement rétrogradé au poste de ministre de la Santé, soupçonné par le président de vouloir prendre sa place. Il a été totalement écarté des instances gouvernementales en 2004. William Éteki Mboumoua est lui aussi passé, du jour au lendemain, de la lumière à l'ombre : ancien secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), il était ministre des Affaires étrangères lorsqu'il a été brutalement congédié, en janvier 1987, sans explication. Plus tard, Biya a dit s'être séparé de lui parce qu'il avait établi des relations diplomatiques avec la Hongrie sans le consulter. Des observateurs ont estimé que ce limogeage était plutôt lié aux visées présidentielles que la France semblait avoir à l'époque pour Éteki Mboumoua. Certains ont cru déceler la main du président derrière la campagne de presse visant Mebe Ngo'o début 2011 : vu leur violence, les coups contre le « fils

spirituel » de Biya⁶ ne pouvaient venir que du chef de l'État lui-même, selon eux. Biya a-t-il cherché à mettre sur la touche son ministre de la Défense, ce dernier semblant se considérer de plus en plus comme un de ses dauphins potentiels ?

Le président est aussi connu pour se méfier de ceux qui se montrent trop compétents et entreprenants. En 1992, il a par exemple fait sortir du gouvernement Sanda Oumarou, ministre des Postes et Télécommunications, qui avait pourtant un excellent bilan à la tête de son ministère. Le président, tout comme son prédécesseur, veille également à ce que ses collaborateurs n'aient d'autre légitimité que celle qu'il leur donne. Sur les 54 ministres, ministres délégués et secrétaires d'État qui formaient le gouvernement en 2011, moins de cinq avaient eu depuis 1992 un mandat électif en dehors du RDPC. Le président sanctionne lourdement ceux qui cherchent à s'émanciper de sa tutelle : les responsables du parti qui ont tenté, alors qu'ils étaient à des postes importants, d'avoir une assise électorale ont tous été mis en échec. Le professeur Ébenézer Njoh-Mouelle, nommé en 1990 secrétaire général du RDPC par Biya, a ainsi été démis de ses fonctions en 1992 pour avoir essayé de se construire une base électorale en se présentant aux élections législatives de 1992. Njoh-Mouelle a ensuite connu une longue traversée du désert avant de devenir en 2006 ministre de la Communication pour moins d'une année. La même chose est arrivée à Joseph Mboui : ministre de l'Éducation, il s'était lui aussi présenté aux législatives de 1992, pour connaître un échec et une sanction similaires. Depuis, rares sont les ministres RDPC qui s'essaient aux consultations électorales. S'ils le font, c'est plutôt lors de municipales. En 2007, Urbain Olanguea Awono, ministre de la Santé, s'est présenté avec succès dans la commune de Sa'a, un fief RDPC. Cela ne lui a cependant pas réussi : il a été limogé du gouvernement en septembre 2007, avant d'être arrêté pour « détournement de fonds publics » en 2008.

Les « détournements de fonds publics » : c'est l'outil que Biya utilise en dernier recours pour neutraliser ceux qui se montrent décidément trop ambitieux. Sa gouvernance patrimoniale encourageant les hauts responsables à se servir dans les caisses de l'État, il a un prétexte tout trouvé pour se débarrasser des plus

6. Mebe Ngo'o a été en partie élevé par Biya qui l'a hébergé pendant ses études secondaires et supérieures.

gênants. Titus Édzoa a été arrêté sur ce motif à la fin des années 1990. Il était alors l'un des personnages clé du régime, étant à la fois le secrétaire général de la présidence et le médecin personnel de Biya. Il a soudainement été limogé en 1996 : c'est depuis l'Europe, où il était en séjour, qu'il a appris son éviction de la présidence et sa nomination au ministère de la Santé. Édzoa a dû vraisemblablement poser un grave acte de trahison pour connaître une telle chute. Se sachant visiblement condamné pour longtemps, il a tenté le tout pour le tout : il a démissionné du RDPC, multiplié les déclarations critiques envers Biya et a finalement annoncé, en avril 1997, sa candidature à l'élection présidentielle d'octobre 1997. Aussitôt mis en résidence surveillée à son domicile de Bastos, à Yaoundé, il a été arrêté le 3 juillet 1997 pour « détournements de fonds publics » puis condamné en 1999 à quinze ans de prison. Preuve que le motif de sa déchéance était bien politique, il est depuis détenu dans les locaux du secrétariat d'État à la Défense (SED), le siège de la gendarmerie à Yaoundé. Sans vraiment l'espoir d'en sortir un jour : fin 2009, un nouveau procès s'est ouvert contre lui pour « trafic d'influence, détournement et tentative de détournement » pour une affaire datant de ses années au secrétariat général de la présidence. Peu après l'arrestation d'Édzoa, en août 1997, le quotidien privé *Le Messager* avait publié la transcription d'entretiens téléphoniques entre plusieurs dignitaires du RDPC, révélant leur implication dans sa mise à l'écart. Dans ces échanges, Édouard Akame Mfoumou, alors ministre de l'Économie et des Finances, s'adressait à Martin Belinga Éboutou, directeur du cabinet civil de la présidence, disant : « Je pense donc que ce que nous devons faire, c'est couper un à un les liens qu'(Édzoa) a avec l'extérieur pour ne pas avoir du chantage avec nos partenaires. Cela fait, nous saurons comment régler cette affaire à l'intérieur, entre nous. Et, nous pouvons le faire en ressortant les casseroles qu'il traîne. Et il faut le faire vite. Parce que ça ne fait pas sérieux d'enfermer quelqu'un et de le garder des semaines et des mois sans jugement ». S'adressant à Amadou Ali, successeur d'Édzoa au secrétariat général de la présidence, le même Akame Mfoumou expliquait à propos des accusations en préparation contre l'ex-médecin de Biya : « C'est pas la peine de tout sortir le même jour. Dès que vous finissez ceci : pan ! telle condamnation ; le lendemain, pan ! vous amenez telle autre : (c'est) la technique du rouleau compresseur. » Mais le système est pervers,

voire cruel : quelques années plus tard, Akame Mfoumou est lui-même tombé en disgrâce en avril 2001 pour s'être à son tour vu comme un successeur potentiel de Biya. Il était à Washington, en train d'assister aux assemblées du printemps du FMI et de la Banque mondiale, quand il a reçu la nouvelle de sa sortie du gouvernement. Il n'a par la suite plus jamais été ministre. Il a totalement quitté la scène politique fin 2004, après avoir été pressenti un temps comme candidat de l'opposition à l'élection présidentielle organisée cette année-là, jusqu'à ce que la présidence le pousse à renoncer à ce projet.

Entre 2006 et 2010, une opération « mains propres » a permis à Biya de mettre hors circuit plusieurs anciens ministres influents qui avaient misé sur son départ du pouvoir en 2011. Lancée sous la pression des bailleurs de fonds qui la conditionnaient à d'importantes remises de dettes, cette opération baptisée « Épervier » a conduit en prison entre 2006 et 2011 neuf ex-ministres (dont un est décédé en détention), sept anciens directeurs d'entreprises publiques et des dizaines de leurs collaborateurs, tous pour des détournements de fonds publics. Leurs interpellations ont donné lieu à des mises en scène spectaculaires et abondamment médiatisées : en mai 2008, c'est devant les caméras de télévision que le directeur du chantier naval et industriel du Cameroun a été arrêté à l'issue d'un conseil d'administration... qui venait tout juste de le limoger. Pour ceux qui ont été jugés, les procès ont duré plusieurs mois, voire plusieurs années, et les sanctions ont été lourdes, malgré des dossiers d'accusation souvent très mal montés : l'ex-ministre de l'Énergie Alphonse Siyam Siwé, reconnu coupable d'avoir détourné 53 millions d'euros avec douze complices, a été condamné à la perpétuité en appel. Soupçonnés d'appartenir au G11, les anciens ministres Jean-Marie Atangana Mebara (Affaires étrangères et auparavant secrétaire général de la présidence), Polycarpe Abah Abah et Urbain Olanguena Awono, arrêtés en 2008, ont constitué les plus grosses « prises » d'Épervier. Ces quinquagénaires, dont les procès ont débuté en 2010, avaient été limogés du gouvernement en 2007. Au moins deux d'entre eux attribuent leurs ennuis judiciaires non pas directement à Biya mais à deux de ses proches, le ministre de la Justice Amadou Ali, pilote officiel d'Épervier, et le secrétaire général à la présidence Laurent Esso, les soupçonnant d'être eux-mêmes en train de se positionner pour « l'après Biya ». Olanguena Awono a fait citer Esso comme témoin à son procès :

« (Olanguena Awono) est dans la ligne de mire de ses adversaires politiques qui, usant et abusant de leur position au pouvoir, ont instrumentalisé contre lui l'appareil administratif et judiciaire du Cameroun », soutient le site internet de cet ex-ministre de la Santé www.justicecameroun.com. « On assiste à une lutte entre prétendants à la succession (de Biya). Chacun d'eux se dit que celui qui a un peu trop d'argent sera peut-être mieux placé que lui et cherche alors à l'écarter. Ils se mangent entre eux », commentait un avocat en 2010. C'est là l'une des forces du chef de l'État : faire faire le travail par les autres. Biya prend ainsi ce dont il a besoin chez certains de ses collaborateurs (grâce à Abah Abah, par exemple, le pays a bénéficié en 2006 des remises de dettes tant attendues) puis laisse les autres, jaloux du succès de leur collègue et de sa proximité avec le chef de l'État, l'éliminer.

Les méthodes de Biya comportent cependant des risques : au fil des ans, les divisions au sein du RDPC ne cessent de s'aggraver tandis que la liste des ennemis du président s'allonge. « Épervier » a provoqué en particulier beaucoup d'amertume au sein de ses soutiens, la majorité des victimes de l'opération « mains propres » étant originaires de l'ère beti du Centre-Sud-Est, son fief traditionnel. En juin 2009, une lettre signée par des « élites beti du Centre » et adressée au président l'a montré : « Sous le couvert de l'opération Épervier, vous avez entrepris de faire arrêter tous ceux qu'on vous a présentés comme détournateurs des deniers publics. Cela semble une coïncidence mais il apparaît clairement qu'il ne s'agit en fait que de nos fils méritants et de ceux ayant une stature d'homme d'État. Sans nous attaquer à votre pouvoir, le grand Centre se pose une question : quand vous ne serez plus là pour défendre nos intérêts, lequel de nos fils tiendra notre flambeau si tous sont en prison ? (...) On vous a dit que certains de nos fils s'organisent dans le cadre du fameux G11 pour prendre votre place. Il s'agit tout simplement d'une machination. Nous avons toujours condamné ceux qui voulaient prendre votre place par la force et nous continuerons à nous opposer à ceux qui veulent attenter à votre vie⁷.

7. « Memorandum des élites beti du Centre », *Le Messenger*, 4 juin 2009.

Des pratiques malsaines

Les stratégies de Biya pour se maintenir au pouvoir n'ont pas seulement accentué les fractures au sein du régime : elles ont aussi encouragé le développement de nombreuses pratiques occultes. Une grande partie de l'élite politique et administrative se livre en effet à des rites magiques censés les aider à conquérir ou à garder un poste, mais aussi à mettre à mal leurs concurrents. En 2006, l'opposant et historien Abel Eyinga a ainsi raconté que, peu après avoir annoncé son projet de se présenter à la mairie d'Ébolowa (sud) pour les municipales de 1996, il lui avait été « rapporté que des séances de sorcellerie et de magie noire se tenaient chaque semaine (dans le camp du pouvoir, ndlr) pour décider du genre de sort à (lui) jeter. » Eyinga précisait que le ministre Fame Ndongo avait « la réputation d'être le principal conseiller du président Biya en matière de sorcellerie, de sectes secrètes étrangères et des autres pratiques occultes utilisées en haut lieu. Il nous a avoué, un jour à Ébolowa, publiquement, que sans les sectes Biya ne serait plus au pouvoir depuis belle lurette »⁸. L'ancien ministre délégué auprès du ministre de l'Économie et des Finances (1996-2002), Jean Marie Gankou, a pour sa part été arrêté et détenu en mai 2008 pendant plusieurs jours, soupçonné d'avoir commandé auprès d'un sorcier un fétiche contre une forte somme d'argent. Selon la presse, il cherchait par ce procédé à retrouver un poste gouvernemental. Autre exemple : en 2010, les responsables du football camerounais (ministère des Sports et Fédération camerounaise de football- Fécafoot) ont intégré dans la délégation officielle du pays, partie à la Coupe du monde de football en Afrique du Sud, douze marabouts : ils avaient pour mission d'augmenter les chances des « Lions indomptables » dans la compétition. Mais bien qu'ils aient promis de faire aller l'équipe nationale au moins jusqu'en demi-finale, celle-ci a été éliminée au premier tour. Les sorciers ont alors été priés par les responsables de la délégation de rentrer immédiatement au Cameroun alors qu'il restait encore un match à jouer pour les Lions. Pour expliquer les mauvais résultats de ces derniers au Mondial, le ministre des Sports, Michel Zoah, a

8. « Dr Abel Eyinga : mon dernier rêve pour ma patrie le Cameroun », Iccimac, janvier 2005.

évoqué « des problèmes de clans et de pratiques ésotériques ». En prenant en août 2010 ses fonctions de directeur technique national adjoint à la Fécafoot, Robert Atah a constaté : « Les dirigeants ne comptent pas sur le travail d'un entraîneur et de leurs joueurs, ils comptent sur les gris-gris. (...) Quand j'arrive dans une équipe et que peut-être on arrive aux barrages, au lieu de s'occuper des joueurs, on dit qu'on va chercher un marabout qui va préparer l'équipe »⁹.

Le prêtre exorciste Meinrad Pierre Hebga, régulièrement consulté pour désenvoûter des victimes d'actes de sorcellerie, expliquait le phénomène en 2005 : « Actuellement, il y a des nominations : vraiment, c'est la catastrophe. (...) Tous les jours, je reçois des gens que le président de la République a nommés à de hauts postes de responsabilités : colonels, ministres, commandants, commissaires de police... Les autres réagissent souvent par la jalousie. Au Cameroun, la sorcellerie se déploie quand il doit y avoir des élections ou quand on doit nommer des gens, même à l'université. C'est incroyable. L'université est pourtant le domaine par excellence de la science »¹⁰. À la question de savoir pourquoi les Camerounais se livraient à la sorcellerie, il avait répondu : « C'est la recherche de l'argent, la richesse. Depuis que Paul Biya a relancé les nominations, il y a des gens qui viennent chez moi. Il y a un ancien commandant, qui est venu aujourd'hui, ainsi que deux colonels. Un ministre était ici il y a trois ou quatre jours. Il y a des gens qui veulent avoir des postes, et qui veulent aussi empêcher les autres d'avoir des postes. Donc, ça se situe autour de l'amour de l'argent. Il y en a même qui le font ouvertement. Une dame a ainsi dit à son mari : "Tu es un médecin, donc un scientifique, et tu immoles des moutons aux esprits !" Et le monsieur a répondu : "Toi et les enfants, vous n'êtes pas des millions, moi je veux des millions". Elle a demandé : "Tu peux répéter ça devant la famille ?" ; il a répondu "oui" et il l'a répété devant les deux familles, et même devant un commissaire de police, que si les esprits lui demandent de tuer sa femme, il la tue. »

L'importance de l'ésotérisme dans les arcanes du pouvoir s'explique en partie par les croyances populaires qui lient sou-

9. « Robert Atah veut faire la guerre aux marabouts », *Le Jour*, 26 août 2010.

10. « Rupture : Père Hebga, satan et le pouvoir », *Mutations*, 29 juillet 2005.

vent pouvoir et sorcellerie. Dans plusieurs ethnies camerounaises existent des sociétés secrètes qui sont en relation avec les ancêtres et le monde invisible de la sorcellerie. Puissantes, elles jouaient et jouent encore un rôle important de régulation sociale. Richesse et ascension sociale sont aussi associées à la sorcellerie. Il arrive par exemple que les habitants des grandes villes craignent de retourner dans leur village d'origine : ils redoutent d'y être victimes d'actes de sorcellerie hostiles de la part de villageois jaloux de leur réussite « à la ville ». À l'inverse, ceux qui deviennent rapidement riches sont soupçonnés par les autres d'avoir eu recours à des pratiques magiques, comme celle du kong (chez les Beti), appelé famla (Bamiléké), ekong (Duala) ou djambe (Maka). Cette pratique de sorcellerie consiste, selon la pensée populaire, à tuer des gens pour faire ensuite travailler leur corps ranimés sous forme de zombis, ou leur âme comme esclaves dans la vie réelle pour le corps et dans l'au-delà pour l'âme. C'est cette mise en esclavage qui permettrait de s'enrichir. « Prendre quelqu'un dans le kong signifie le faire mourir après une maladie plus ou moins longue. Après sa mort, la victime est supposée aller travailler dans un pays lointain au service d'un patron à qui il a été vendu par son meurtrier, lequel perçoit pour cela une certaine somme d'argent. Une personne qui s'enrichit trop vite est accusée de vendre les siens de cette manière, surtout si le taux de mortalité semble anormalement élevé dans son entourage », ont expliqué l'anthropologue Séverin Cécile Abéga et le sociologue Claude Abé¹¹.

Les pratiques irrationnelles des responsables camerounais sont cependant aussi encouragées par le fonctionnement arbitraire et la stratégie souvent incompréhensible de Biya : l'impossibilité de se fier à son mérite et à ses compétences pour avoir un poste de responsabilité, ou tout simplement « réussir » socialement, oblige à imaginer d'autres voies et logiques. Des groupuscules ésotériques se sont ainsi constitués et sont devenus, pour certains, d'importants réseaux d'influence et de recrutement pour le pouvoir. « Vous voulez un poste de responsabilité dans la fonction publique ? Vous voulez entrer au gouvernement ou alors devenir un grand directeur général d'une société ? Désormais au

11. « Approches anthropologiques de la sorcellerie », Séverin Cécile Abéga et Claude Abé, in *Justice et sorcellerie*, Éric de Rosny, Karthala et Presses de l'UCAC, 2005.

Cameroun, pour avoir un haut poste de responsabilité, accéder au pouvoir social et devenir riche, la voie connue de tous est celle des cercles mystico-magiques », constatait le quotidien *Le Messager* en 2005¹². Franc-maçonnerie, Rose-Croix, Ordre des rameaux, Éboka figurent aujourd'hui parmi les sectes les plus connues. Biya a lui-même particulièrement favorisé l'ordre de la Rose-Croix (Amorc), dont on le disait membre : Raymond Bernard, secrétaire général de cette secte, a séjourné à plusieurs reprises au Cameroun et a bénéficié d'importants financements de Biya. Il a ainsi reçu 3,6 millions de francs nets d'impôt, en 1988, de la Société nationale des hydrocarbures (SNH)¹³. En 1990, le président camerounais lui a également acheté pour 5,3 millions de francs un tableau de Bernard Buffet et a fait, toujours via la SNH, un don de 5,6 millions de francs puis un autre de 2 millions en 1989 au Centre international de recherches culturelles et spirituelles (Circes), une association créée par R. Bernard en 1988. La présidence camerounaise a vraisemblablement effectué aussi un virement de 20 millions de francs au même Circes. Enfin, Biya a prêté 40 millions de francs sans intérêt et remboursables en 99 ans à l'Ordre souverain du Temple initiatique (Osti), dont Raymond Bernard a été le grand maître jusqu'en 1997¹⁴. Ainsi patronnée, la Rose-Croix a pris beaucoup d'ampleur au Cameroun au cours des années 1980 et des années 1990. La rumeur disait alors à Yaoundé qu'il fallait être rosicrucien pour avoir des chances de devenir ministre. Titus Édzoa a été un membre important de l'ordre, tout comme le général Serge Benaé Mpeké (1930-2007), chef d'état-major particulier de Biya. Depuis la fin des années 1990, la Franc-maçonnerie semble être à son tour devenue l'un des premiers réseaux d'influence et de recrutement au sein de la classe politique et d'affaires du pays.

Ces groupes ésotériques pratiquent la magie, la géomancie, le satanisme mais se livrent aussi à des actes criminels, constatés dès le début des années 1990. Certains de leurs cultes « exigent par exemple l'offrande de sacrifices humains ou de certaines

12. « Cameroun, la République des sectes », *Le Messager*, 21 octobre 2005.

13. Une enquête sur l'une des organisations de Raymond Bernard, l'Ordre du Temple solaire (OTS), menée par le parquet de Grenoble en France, l'a révélé en 1999.

14. « Les millions africains d'un ancien grand maître », *Le Monde*, 24 décembre 1999.

parts de l'organisme humain – cas du cerveau, des organes sexuels, du cœur. D'autres vont jusqu'à l'élimination physique des gens et à leur démembrement. Dans les deux cas prévaut l'idée selon laquelle le "pouvoir se mange", la manducation de certains organes humains permettant de capter la puissance invisible, de se l'approprier et de la déployer contre les ennemis, dans la lutte pour le contrôle de l'État et de ses ressources », ont écrit en 1995 l'historien Achille Mbembe, l'économiste Célestin Monga et le sociologue Yao Assogba¹⁵. Le théologien et sociologue Jean-Marc Éla, estimant que le pouvoir était « tombé entre les mains des magiciens », a également affirmé que ces derniers faisaient du trafic d'organes humains et des sacrifices humains. Le cerveau du père jésuite et intellectuel Engelbert Mveng retrouvé assassiné, le crâne fracassé, à son domicile à Yaoundé le 23 avril 1995 « a fait l'objet de convoitise et de marchandage », a témoigné Éla. Il a fait partie de ceux qui ont vu l'ombre du pouvoir et de ses sectes derrière le meurtre du père Mveng, resté officiellement non élucidé. Le religieux, qui avait ses entrées au palais d'Étoudi, aurait été éliminé, selon l'hypothèse la plus souvent évoquée, en raison de son opposition aux pratiques ésotériques dont il était le témoin à la présidence. Parce qu'il dénonçait à son tour les agissements du pouvoir, Jean-Marc Éla a été menacé de mort et obligé de partir en exil peu de temps après l'assassinat du père Mveng. Avant son départ, il avait dans une prédication mis implicitement en cause la présidence dans la mort du père Mveng : « Qu'as-tu fait de ton frère ? », avait-il dit en référence à l'Évangile. Tout le monde avait compris qu'il s'adressait à l'ancien camarade de séminaire du père Mveng : Paul Biya. Quelques années plus tard, Éla a déclaré : « Biya sait qui a assassiné le père Mveng et doit le dire aux Camerounais. Biya a toutes les preuves, tous les faits pour dire qui a assassiné le père Mveng ». « Parce qu'il avait permis à ces réseaux et sociétés secrètes (vouées au culte des fétiches et à la pratique des sacrifices humains) de coloniser l'État et parce qu'il tenait une grande partie de son pouvoir de son instrumentalisation de ces dispositifs de l'ombre, Éla tint Paul Biya, président de

15. Dans l'ère culturelle fang, à laquelle appartiennent les Beti, existent des sociétés secrètes de sorciers qui pratiquent l'anthropophagie mystique, avec la conviction que l'on peut s'approprier les vertus et pouvoirs de ce que l'on ingère.

la République, directement responsable du sang d'Engelbert Mveng », a rappelé Mbembe dans un hommage au théologien, décédé en décembre 2008 au Canada¹⁶. Avant Mveng, plusieurs autres religieux avaient été assassinés dans des circonstances extrêmement troubles, dont le père Joseph Mbassi, rédacteur en chef de l'hebdomadaire catholique *L'Effort* camerounais, retrouvé mort à son domicile à Douala le 25 octobre 1988 ; Mgr Yves Plumey tué à Ngaoundéré (nord) le 3 septembre 1991 ; deux religieuses, responsables du dispensaire de la mission catholique de Djoum (sud-est) violées et tuées le 2 août 1992. Dans son homélie du 25 décembre 2005, l'archevêque de Yaoundé, Mgr Victor Tonye Bakot, pourtant plutôt favorable au régime, s'est alarmé à son tour de la prolifération des pratiques occultes : « Il ne faut pas que l'assassinat des jeunes enfants pour boire leur sang et manger leurs organes devienne une valeur dans notre société. Ne cédon pas à la dictature du pouvoir et des richesses. Comment expliquer que, pour accéder aux postes de responsabilités, des parents pratiquent l'inceste sur leurs propres enfants ? De plus, accéder à un bureau après une nomination devient difficile. Ceci parce que beaucoup de hauts responsables se livrent au satanisme », a dit le prélat.

L'affaire des listes « d'homosexuels présumés » publiées par une partie de la presse en 2006 pourrait avoir aussi un lien avec les coutumes malsaines des dirigeants camerounais. Bien qu'elles aient été établies dans le cadre des batailles internes au RDPC, elles ont remporté un vif succès chez l'ensemble des citoyens qui se sont arraché les journaux les diffusant. Cet engouement a montré « l'idée que l'homme ordinaire se fait du pouvoir politique : il le voit comme un pouvoir criminalisé, sorcier et qui ne peut se maintenir que par une sorte de délinquance et de sacrilège », a estimé à l'époque le philosophe Fabien Éboussi Boulaga. D'autres ont vu dans le succès de ces listes la preuve du profond désarroi des Camerounais, pour qui les modalités de promotion apparaissent de plus en plus obscures. « D'après ce que les gens voient, ce ne sont pas ceux qui ont des compétences ou des idées qui accèdent au pouvoir ou à un poste de responsabilité. C'est donc qu'il y a d'autres méthodes de recrutement :

16. En mars 2009, Biya a cité devant le Pape en visite au Cameroun le nom d'une œuvre de Jean-Marc Éla, « Le cri de l'homme africain », mais sans jamais prononcer le nom de son auteur.

ceux qui réussissent sont, aux yeux des autres, forcément passés par une compromission honteuse », a commenté le politologue Fred Éboko. Cependant, il n'est pas invraisemblable que ces listes reposent sur un fond de vérité : selon plusieurs témoignages, certaines des sectes liées au pouvoir utilisent la sodomie en guise de rite passage pour humilier et soumettre le nouvel initié ou dans le cadre de croyances mystiques. « L'homosexualité existe dans la haute administration camerounaise depuis les années 50. Mais cela n'a jamais atteint le niveau de ces dernières années. Ceux qui nous gouvernent ne sont pas sans reproche dans ce qui se passe. Dans les administrations, par exemple dans la police, pour avoir un poste, on vous demande de baisser le pantalon. On me l'a demandé à moi, sans succès. On me proposait un poste à la présidence de la République, à condition que j'accepte de baisser la culotte. C'était quelqu'un dans ma haute hiérarchie qui faisait cette proposition. (...) C'est un malaise réel au Cameroun. Cela est vrai dans l'administration comme dans les entreprises privées. Sous d'autres cieus, les homosexuels cohabitent avec les hétéros sans problème. Mais chez nous, cela se passe par contrainte, dans les rapports sociaux », expliquait en 2010 un ancien commissaire de police, en exil en France, Albert Léopold Ébéné¹⁷. « Pour un poste de travail, une entrée dans une grande école, on contraint nos jeunes à l'homosexualité », a dit aussi Mgr Tonye Bakot lors de son homélie du 25 décembre 2005.

En 2006, le meurtre d'un Camerounais de 30 ans a également laissé entrevoir une possible implication de cercles ésotériques proches du pouvoir et pratiquant des rites sataniques : le 21 août, Narcisse Olivier Djomo Pokam, jeune homme sans histoire, a été en pleine journée sodomisé, flagellé, brûlé au fer à repasser, tué et défenestré depuis le 8^e étage de l'hôtel Hilton de Yaoundé, situé en centre-ville. « Comment peut-on, en plein jour, dans une chambre du Hilton hôtel, le plus grand de la capitale camerounaise, torturer, violer, tuer un être humain et jeter son corps (...) comme un vulgaire déchet ? », s'est interrogée sa famille. Les enquêtes de la police ont été longues et fastidieuses. Elles se sont tout particulièrement intéressées au président de la Chambre

17. « Paul Biya est en train d'instaurer un régime de terreur au Cameroun », Afrik.com, 14 mars 2010. Une rumeur persistante attribuée à Louis-Paul Aujoulat l'origine de la pratique décrite par cet ex-commissaire de police.

de commerce Claude Juimo Monthé et à Martin Belinga Ébou-tou, alors ambassadeur du Cameroun à l'ONU, qui séjournèrent dans l'hôtel au moment de l'assassinat. Ce sont cinq employés de l'établissement qui ont finalement été inculpés et condamnés en avril 2010 à de très lourdes peines. Le procès et le verdict n'ont cependant pas convaincu la famille de la victime : « Le sentiment de la famille Djomo (...) est que justice n'a pas été rendue et que les véritables meurtriers de Djomo Pokam courent toujours », a-t-elle déclaré dans une lettre ouverte. « Chaque fois que des membres de la famille Djomo ont demandé que justice soit faite dans l'affaire Djomo Pokam, ils ont été intimidés et ont reçu des menaces de mort. Il leur est reproché de faire beaucoup de bruit (...). Depuis le prononcé du verdict (...), une énorme pression est maintenue sur les membres de la famille », a-t-elle ajouté.

L'histoire d'un certain Daniel Ébale Angounou, qui se présentait au début des années 1990 comme un ancien membre du « cercle des amis intimes de Paul Biya », est aussi entourée de beaucoup de zones d'ombre. En juin 1991, le journal *Le Messager* a voulu publier « la toute première interview » de ce jeune homme, surnommé « le petit ami » du président, qui « faisait des révélations troublantes sur ses relations avec Paul Biya et les pratiques mystico-exotériques au cœur du régime du Renouveau »¹⁸. Les autorités ont saisi l'édition, qui n'est du coup jamais sortie sur le marché. L'année suivante, *le Messager* a publié un petit ouvrage écrit par Ébale et intitulé « Paul Biya, le cauchemar de ma vie ». La vente et la circulation de ce livre ont été aussi interdites. En 2001, Ébale a de nouveau fait éditer un autre opuscule, « Sang pour sang », dans lequel il décrivait l'univers occulte dans lequel vit Biya, selon lui. Quelques années plus tard, en 2009, le directeur d'un hebdomadaire a été arrêté et condamné à un an de prison avec sursis pour avoir publié un extrait de ce petit texte¹⁹.

Nombreuses sont ainsi les affaires troubles qui entourent le pouvoir de Biya et nombreuses sont les accusations de pratiques

18. « Lettre à Jean-Bosco Talla », *Le Messager*, 31 décembre 1999.

19. Une partie de ce texte circule sur Internet sous le titre « Le vrai visage de Paul Biya ». L'extrait publié en 2009 par l'hebdomadaire évoque l'existence d'un « pacte secret », assujettissant Biya à Ahidjo, qui aurait été scellé « par un acte homosexuel ».

immorales portées contre lui. En dehors de l'histoire d'Ébale, qui semble tabou, le pouvoir ne cherche cependant pas vraiment à faire taire les rumeurs, qu'elles soient folles ou fondées. Probablement parce qu'il se nourrit de l'idée effrayante que les citoyens se font de lui : « N'attaque et ne renverse pas qui veut un régime qui semble se maintenir grâce à des procédés mystiques », souligne un universitaire camerounais.

L'État ethnique

En mars 2008, quelques jours après les graves troubles socio-politiques qui ont secoué plusieurs villes du pays, dont la capitale, est paru dans le quotidien d'État *Cameroon Tribune* un texte écrit par des cadres du RDPC originaires du Mfoundi, la région de Yaoundé. Signé notamment par le ministre de la Santé de l'époque, André Mama Fouda, et le délégué du gouvernement auprès de la communauté urbaine de Yaoundé, qui fait office de super maire, Gilbert Tsimi Évouna, le texte demandait « aux prédateurs venus d'ailleurs » de « quitter rapidement et définitivement (notre) sol. Car ils n'y seront plus jamais en sécurité ». Le message de cette déclaration était clair pour tout le monde : il visait les Bamiléké, originaires de l'ouest du pays et nombreux à Yaoundé, les accusant d'avoir été les instigateurs des émeutes. Qualifié de « pamphlet de la haine » par quelques commentateurs, ce texte, qui aurait provoqué un scandale ailleurs, n'a donné lieu qu'à une brève polémique, amenant seulement Tsimi Évouna à regretter son « ton quelque peu belliqueux ». Cette absence de réactions n'a cependant étonné personne : les Camerounais se sont habitués à dire, à entendre et à lire ce type de message agressif à caractère ethnique sans que le pouvoir ne réagisse. Ce dernier n'est pas étranger à ce climat délétère : peu à peu phagocyté par un groupe ethnique, celui de Biya, il a exacerbé les clivages ethniques pour se maintenir et disqualifier les opposants. Ce qui était autrefois politiquement incorrect à dire est passé insidieusement dans le langage courant.

La manipulation du fait ethnique est évidemment antérieure à l'ère Biya. Pour asseoir et assurer sa domination, le pouvoir colonial a le premier cherché à accentuer les différences entre certaines des 200 ethnies que compte le pays. Les Français avaient

tout particulièrement joué sur ce registre au moment de leur lutte contre l'Union des populations du Cameroun (UPC). Afin de discréditer le parti auprès des Camerounais, ils l'avaient accusé d'être « détribalisateur », c'est-à-dire de ne pas respecter les identités ethniques. « Nous ne sommes pas des “détribalisateurs”, comme d'aucuns le prétendent. Nous reconnaissons la valeur historique des ethnies de notre peuple. (...) Mais nous n'avons pas le droit de nous servir de l'existence des ethnies comme moyens de luttes politiques ou de conflits de personnes », avait répondu Ruben Um Nyobè en 1957, insistant sur la nécessité de « rompre avec un tribalisme périmé et un régionalisme rétrograde qui, à l'heure actuelle comme dans l'avenir, représentent un réel danger pour la promotion et l'épanouissement de cette nation camerounaise. » Les autorités coloniales françaises avaient par la suite accusé l'UPC d'être aux mains des Bassa, l'ethnie d'Um Nyobè. À la même période, les anti-indépendantistes camerounais – en majorité composé de Beti, nombreux au sein de l'administration coloniale en raison de leur scolarisation précoce assurée notamment par les missionnaires catholiques – affirmaient que le Cameroun, s'il devait se gouverner lui-même, deviendrait ingérable en raison de ses nombreuses ethnies. Plus tard, lorsque l'UPC avait concentré sa lutte armée dans l'Ouest, en 1960, les Français avaient cette fois stigmatisé les habitants de cette région : les Bamiléké. Dans un texte publié en 1960 et abondamment relayé depuis, le colonel français Jean Lamberton, alors en poste à l'Ouest, avait écrit : « Le Cameroun s'engage sur les chemins de l'indépendance avec dans sa chaussure un caillou bien gênant. Ce caillou, c'est la présence d'une minorité ethnique, les Bamiléké, en proie à des convulsions dont ni l'origine ni les causes ne sont claires pour personne ». Les autorités camerounaises et les militaires français encore présents sur place avaient, à la même époque, mené des actions de représailles contre des quartiers de Douala majoritairement habités par des Bamiléké, tous considérés comme potentiellement « subversifs ». Plusieurs centaines d'entre eux avaient été expulsés par les autorités mais aussi par des habitants non bamiléké, soumis à la large propagande anti-bamiléké du pouvoir. À cette époque, on pouvait identifier trois grands groupes socio-régionaux qui avaient émergé pendant les années de colonisation : le Nord, le Centre-Sud-Est, et l'Ouest. Le Nord était composé de populations animistes ou christianisées, les Kirdi, installées dans la

région des monts Mandara ; des Kotoko et des Arabes-Choa, tous islamisés, autour du lac Tchad ; et de populations haoussa et peuls elles aussi islamisées. Les régions du Centre, du Sud et de l'Est étaient peuplées par des ethnies christianisées et animistes appartenant à l'ère culturelle beti, dont font partie les Bulu, l'ethnie de Biya. L'Ouest, qui renvoie aujourd'hui aux régions du Nord-Ouest et de l'Ouest, était donc majoritairement habité par les Bamiléké, un ensemble de peuples apparentés, chrétiens et animistes.

Dès ses débuts au pouvoir, Ahidjo a eu un traitement ambigu de la question ethnique. Arguant de la nécessité de construire « l'unité nationale », il a pris un certain nombre de mesures visant à gommer les identités régionales. Le préambule de la Constitution adoptée en 1972 stipulait : « Le peuple camerounais, fier de sa diversité culturelle et linguistique, élément de sa personnalité nationale qu'elle contribue à enrichir, mais profondément conscient de la nécessité impérieuse de parfaire son unité, proclame solennellement qu'il constitue une seule et même nation, engagée dans le même destin et affirme sa volonté inébranlable de construire la patrie camerounaise sur la base de l'idéal de fraternité, de justice et de progrès ». Quant aux associations « présentant un caractère exclusivement tribal ou clanique », elles étaient interdites par la loi sur les associations adoptée en 1967. L'instauration en 1966 du parti unique devait aussi permettre de sublimer les identités ethniques, le multipartisme faisant, d'après Ahidjo, le lit du tribalisme. Cependant, Ahidjo a mis en même temps en œuvre une politique de discrimination positive, qui a renforcé les appartenances ethniques. À la veille de l'indépendance, alors Premier ministre, il a pris une ordonnance instaurant un système spécifique d'admission à la fonction publique pour les ressortissants de régions-sous-scolarisées. L'objectif était de mettre au même niveau de compétences et de développement les différentes parties du pays, certaines ayant été avantagées pendant la colonisation. Les régions jugées en retard sur les autres ont été identifiées en 1961 par un arrêté : il s'agissait du Nord et l'Est. Le département du Bamoun (ouest) a été ajouté à la liste en 1962, avant d'en être retiré avec l'Est en 1964. En 1966 et 1974, ce dispositif a été complété par la création de places réservées aux ressortissants du Nord, la seule région alors reconnue « sous-scolarisée » : ces derniers étaient recrutés avec des diplômes d'un niveau inférieur

à celui des candidats des autres régions postulant pour le même emploi dans la fonction publique ou dans les grandes écoles. Pour entrer à l'École camerounaise d'administration devenue plus tard l'École nationale d'administration et de la magistrature (Énam), les candidats du Nord entraient ainsi avec un BEPC alors que les autres devaient avoir au minimum une licence. En septembre 1982, le système a un peu changé : un décret a instauré des quotas par province, conçus sur une base démographique. À l'Énam, par exemple, 4 % des places étaient réservés à des ressortissants de l'Est, 8 % pour le Sud-Ouest, 12 % pour le Littoral, 12 % pour la province du Nord-Ouest, 13 % pour l'Ouest, 19 % pour le Centre-Sud et 30 % pour le Nord. Ahidjo a aussi appliqué ce principe au sein des institutions étatiques : le gouvernement était composé par des personnalités issues de chacune des régions et des principaux groupes ethniques du pays, pour donner à tous le sentiment de participer à la chose politique et à la gestion des ressources de l'État.

Cette politique « d'équilibre régional » a cependant eu d'importantes limites. Elle a d'abord eu des effets sur le niveau de l'administration, les candidats les plus qualifiés n'étant pas forcément ceux qui étaient recrutés. Même si les fonctionnaires faisaient le tour de toutes les régions, grâce à un système de mutations régulières destiné à leur inculquer une conscience nationale, elle a aussi eu le résultat contraire à celui annoncé : elle a entretenu les clivages régionaux, puisqu'elle cataloguait chaque Camerounais selon son appartenance ethnique. Mais cela était en réalité voulu. Au-delà du slogan « d'unité nationale » Ahidjo avait besoin que la société reste divisée pour se maintenir au pouvoir : le respect de « l'équilibre ethnique » au sein de l'armée a permis de limiter l'esprit de corps et l'unité des militaires, et d'empêcher qu'ils ne constituent une menace¹. Le président n'a d'ailleurs pas appliqué strictement cette politique : il a très nettement privilégié sa région d'origine, le Nord. L'arrêt pris en 1964, faisant de cette dernière la seule région bénéficiaire d'un régime préférentiel, n'était par exemple pas justifié : l'Est était alors tout aussi sous-scolarisé que le Nord. Dans sa région, Ahidjo s'est par ailleurs appliqué à construire un bloc politique en s'appuyant sur les Foulbé au détriment des Kirdi,

1. Jean-François Médard, « L'État sous-développé au Cameroun », *Année africaine*, 1977.

de même qu'il a privilégié les Kotoko, dans le département du Logone et Chari, laissant de côté les Arabes Choa, pourtant majoritaires. Ahidjo, qui voulait voir se créer rapidement une bourgeoisie camerounaise, a également favorisé des hommes d'affaires du Nord, en leur donnant des passe-droits qui leur ont permis d'avoir le monopole sur le commerce du riz, de la farine et du sucre. Pour casser la rébellion upéciste dans l'ouest, il a fait de même vis-à-vis des entrepreneurs bamiléké, qui ont pu ainsi investir de nombreux secteurs commerciaux. Quant à un partage du pouvoir équitable entre toutes les régions, il était évidemment illusoire dans le contexte de système hyper centralisé mis en place par Ahidjo : la politique « d'équilibre régional » utilisée pour composer le gouvernement était avant tout un outil de gestion de l'élite politique pour le président. Pour preuve, les postes stratégiques au sein du gouvernement, comme celui de ministre de la Défense, étaient réservés à des Nordistes comme lui. Ahidjo a aussi cherché à bâtir une alliance avec les Beti, ces derniers représentant une force importante : ils étaient à la fois très actifs en politique depuis la période coloniale et étaient très présents au sein de l'appareil administratif, en raison de leur scolarisation précoce. Dans le cadre de ce rapprochement Nord-Sud, Ahidjo choisissait systématiquement ses Premiers ministres chez les Beti.

S'il a changé le slogan « d'unité nationale » en celui « d'intégration nationale », Biya n'a pas modifié à ses débuts la politique de son prédécesseur. Il a respecté l'alliance politique Nord-Sud bâtie par Ahidjo en nommant un nordiste, Bello Bouba Maigari, au poste de Premier ministre. Au début du « Renouveau », il a également répété le souci affiché par Ahidjo de construire une nation. « Il me paraît tout aussi nécessaire de déclarer haut et clair que si je suis né dans le Centre-Sud, je suis le président de tous les Camerounais, du nord au sud, de l'est à l'ouest, je suis le président de la République Unie du Cameroun. (...) Ce serait une dangereuse illusion que certains de nos compatriotes prétendent avoir des droits et des privilèges particuliers, notamment dans le processus de nomination à des fonctions importantes, en dehors des critères autres que leurs compétences, leur engagement au service de l'État et de la nation, leur loyalisme et leur fidélité à l'égard des institutions, ainsi que l'exemple qu'ils sauront montrer et répandre, par leurs comportements, de leur conscience professionnelle et du respect de la légalité répu-

blicaine », a-t-il dit en juin 1983, lors de sa tournée dans la province du Centre-Sud. Dans son essai *Pour le libéralisme communautaire*, paru en 1987, Biya a aussi dit son vœu de voir « l'apothéose de la nation ». Le conflit avec Ahidjo a cependant entraîné des changements importants. À la suite de l'affaire du complot de 1983, Biya s'est employé à casser les soutiens du Nord musulman d'Ahidjo au sein de l'armée et de l'élite politique. Il a limogé le Premier ministre foulbé Bello Maigari, pour le remplacer par le Kirdi Luc Ayang. Il a aussi divisé le Nord en trois provinces (Adamaoua, Nord et Extrême-Nord), ce qui a permis aux Kirdi, majoritaires dans l'Extrême-Nord, de retrouver de la voix et de contester la domination foulbé.

À la même période, Biya a aussi cédé aux pressions des élites beti, qui insistaient pour avoir plus d'espace au sein de l'appareil d'État monopolisé par le Nord d'Ahidjo. Pour une partie des Beti, l'arrivée d'un des leurs à la présidence n'était qu'un juste retour des choses après l'éviction d'André-Marie Mbida du poste de Premier ministre, en 1958, et elles comptaient bien profiter de ce retour au pouvoir². Certains sont allés jusqu'à créer un lobby beti, appelé « Essingan », composé notamment d'hommes politiques et de membres du clergé catholique et dirigé par Joseph Owona. Pour leur donner plus de poids, Biya a partagé le Centre-Sud en deux provinces distinctes : Sud et Centre. Après la tentative de coup d'État de 1984, les cadres beti se sont définitivement imposés à Biya, prétextant la nécessité pour lui de s'entourer de gens sûrs pour éviter tout nouveau risque de crise. Leur stratégie d'entrisme leur a permis de devenir majoritaires, au mépris de la politique officielle des quotas toujours en vigueur³ au sein de l'administration, dans les grandes écoles, dans la diplomatie, au cabinet civil de la présidence, au sein du RDPC, etc. La grande majorité des 100 000 fonctionnaires recrutés entre 1982 et 1988 étaient ainsi beti. Un diplomate d'origine bulu, l'ethnie de Biya, expliquait alors : certains hauts cadres beti ont « trop souffert sous l'ancien régime. Ils n'avaient même pas le droit de ramasser les miettes qui tombaient de la table des riches

2. Voir Luc Sindjoun, *op. cit.*

3. En juin 1990, un décret a donné au ministre de la Fonction publique la responsabilité de fixer des quotas provinciaux sur une base démographique pour l'attribution des places lors des concours administratifs. Dix ans plus tard, un décret a transféré ce pouvoir au Premier ministre.

d'alors. Il faut bien supporter de les voir aujourd'hui dans le sein d'Abraham »⁴. Les Beti ont aussi tenté d'investir le monde des affaires pour renforcer leur pouvoir politique. Ils ont cherché à supplanter les Nordistes, déjà en partie affaiblis par la purge consécutive au coup d'État manqué de 1984, et les Bamiléké qui dominaient à l'époque le champ économique. Le ministre du Commerce et de l'Industrie (1984-1985), Édouard Nomo Ongolo, a notamment favorisé des entrepreneurs beti en les exemptant de taxes à l'importation. Cependant, cette politique, mal menée, a échoué. Les autorités, s'estimant menacées par l'empire économique des Bamiléké, ont alors tenté de le contrer en appuyant, à partir du milieu des années 1980, l'implantation dans le pays de businessmen indo-pakistanaï.

Le « complot bamiléké »

C'est à partir de la grave récession économique, débutée en 1986, que la situation a dégénéré. Dans le contexte de crise générale, la monopolisation du pouvoir par les élites beti est apparue aux yeux de beaucoup de Camerounais flagrante et choquante, et ce d'autant plus que certaines d'entre elles semblaient impliquées dans de nombreuses malversations financières. Les critiques se sont faites de plus en plus nombreuses. Fragilisé par la crise financière le privant de revenus qui auraient pu servir à coopter certains des mécontents, le pouvoir s'est senti en danger. Cherchant à détourner l'attention des Camerounais de la crise et de ses errements et en même temps à justifier la « betisation » de l'État, il a alors introduit un débat à caractère résolument ethnique.

L'offensive a été lancée en mars 1987 : lors d'un débat organisé à l'université à Yaoundé, un idéologue et chantre du « Renouveau », le professeur de philosophie Hubert Mono Ndjana, s'est violemment attaqué aux Bamiléké, les accusant d'« ethnofascisme ». L'ethnofascisme, c'est la « volonté de puissance d'une ethnie ou l'expression de son désir hégémonique qui prend soit la forme du discours théorique, soit celle d'une mêlée ouverte

4. Cité par Antoine Socpa, *op.cit.*

dans la polémique, soit celle d'une organisation systématique sous la forme d'un mercantilisme conquérant », a-t-il expliqué⁵. En agitant le spectre d'une conspiration des Bamiléké pour prendre le pouvoir, ce discours permettait à la fois de faire d'eux les bourreaux du régime en place et des Beti les victimes. Au cours de ce même mois de mars 1987, une cinquantaine de prêtres dits « autochtones » de l'archidiocèse de Douala ont adressé un mémorandum au Vatican pour protester contre la désignation chez eux d'un évêque auxiliaire bamiléké, Mgr Gabriel Simo. Ils soutenaient eux aussi l'idée d'un plan bamiléké visant à conquérir le pouvoir, dont « l'alliance » de « l'homme bamiléké » avec « les puissances de l'argent » constituait, selon eux, la première étape. Ils affirmaient que Mgr Ndongmo, lui-même bamiléké et alors en exil, était l'instigateur de ce projet hégémonique bamiléké. Un autre texte, anonyme cette fois, prétendait aussi que le prélat encourageait les Bamiléké à « conquérir le monopole dans l'Église catholique du Cameroun », à multiplier les naissances « de sorte que entre l'an 2000 et 2020, la moitié de la population camerounaise soit bamiléké », à « être présents dans tous les milieux »⁶. Ces deux affaires ont évidemment fait grand bruit. « Je refuse d'être la bête noire des régimes politiques au Cameroun », a répondu Mgr Ndongmo. « Le fait que les deux documents, issus de deux milieux différents et à des dates différentes, véhiculent les mêmes allégations, veut dire qu'il y a quelqu'un, quelque part, qui tire les ficelles... (...) À ceux qui tirent les ficelles de la division au Cameroun, je rappelle que Dieu n'est pas distrait », a-t-il ajouté⁷. Plusieurs écrivains et philosophes bamiléké ont aussi répliqué, mais en prenant moins de recul : ils ont publié de nombreux articles, condamnant à la fois la thèse de Mono Ndjana⁸ et dénonçant la marginalisation politique des Bamiléké... sans se rendre compte qu'ils faisaient ainsi le jeu du pouvoir. Involontairement ou non, la presse privée, alors représentée par trois journaux réputés proches de

5. Mono Ndjana s'appuyait pour construire sa thèse sur des ouvrages récents écrits par des auteurs bamiléké comme Victor Kamga, Emmanuel Kengne Pokam, ou Jean-Louis Dongmo.

6. « Note : le samedi 28 mars 1987 à Paris ».

7. « Je ne peux plus me taire », *Peuples Noirs Peuples Africains*, n° 55/56/57/58, Paris, 1987.

8. Le philosophe Sindjoun Pokam a par exemple parlé de « monofascisme ».

l'opposition et appartenant à des entrepreneurs bamiléké⁹, a aussi donné du crédit au discours des tenants du pouvoir: en donnant abondamment la parole aux détracteurs bamiléké de Mono Ndjana, elle a conforté la thèse d'un complot bamiléké contre le régime beti.

Tout en entretenant cette intense polémique, les autorités, toujours aux abois sur le plan financier, ont continué à chercher à réduire le poids économique des Bamiléké. En 1987, le ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat Ferdinand Oyono a ordonné la suspension, pour plusieurs années, des immatriculations foncières au profit d'« allogènes » autour de Yaoundé, avec en filigrane l'objectif d'empêcher que les Bamiléké acquièrent des terrains dans la région. En 1990, la décision soudaine des autorités de démolir à Yaoundé le collège Monthé, un important établissement scolaire privé, a aussi été vue comme une tentative de limiter l'influence bamiléké, son propriétaire étant originaire de l'Ouest. Ce type d'opération a cependant eu l'effet inverse à celui recherché par le pouvoir: au lieu d'affaiblir l'opposition naissante, il l'a renforcée, de nombreux entrepreneurs bamiléké, inquiets pour leurs affaires, se tournant vers elle. Un certain nombre d'entre eux ont également retiré leur argent des banques, ce qui a contribué à provoquer la faillite de ces dernières. En outre, à l'instar d'Essingan, s'est constitué le La'akam, une association destinée à défendre les intérêts bamiléké. Les membres bamiléké du régime se sont aussi organisés pour défendre leurs postes en formant le « Cercle de réflexion et d'action pour le triomphe du Renouveau » (Cratre)¹⁰.

Pendant les « années de braise », le gouvernement et le RDPC ont entretenu le même climat: pour disqualifier l'opposition et ses revendications, ils ont fait dériver le débat politique vers des considérations uniquement ethniques, accusant le SDF d'être le fer de lance d'une conspiration réunissant cette fois Anglophones et Bamiléké. Le lobby Essingan a été très actif pendant toute cette période, suscitant la création de milices et poussant à la violence. Sur le campus universitaire de Yaoundé, la milice

9. *Le Messenger, La Nouvelle Expression et Challenge Hebdo.*

10. Antoine Socpa, « Clientélisme et ethnicité dans le jeu politique: réflexions sur quelques mouvements thuriféraires au Cameroun », *Africa at Crossroads: Complex Political Emergencies in the 21st Century*, UNESCO/ENA, 2001.

« Autodéfense », essentiellement composée de Beti, a ainsi attaqué violemment à plusieurs reprises les membres du « Parlement », réputé proche de l'opposition. À Yaoundé, des messages appelant explicitement les Beti à chasser les Bamiléké de leur région et les Bamiléké à « rentrer chez eux » ont circulé¹¹. « Peuple beti, nous les fiers guerriers de la forêt équatoriale, ensemble, levons-nous pour anéantir l'avancée impérialiste des Bamiléké car il y va de notre survie culturelle : chacun à sa place et nous sommes chez nous », disait l'un des tracts diffusés par un « Front national de libération du peuple beti » (FNLB), monté pour soutenir le pouvoir menacé de Biya. Au moment de l'élection présidentielle très disputée de 1992, les Bamiléké habitant à Yaoundé et dans des villes du Sud ont été menacés d'expulsion s'ils ne votaient pas en faveur de Biya. Et de fait, au lendemain du scrutin, des Bamiléké soupçonnés par les autochtones d'avoir voté pour « l'opposition étrangère » ont vu leurs biens pillés, leurs maisons incendiées, notamment à Sangmélina et Ébolowa (Sud), tandis qu'en retour, des Beti installés à l'Ouest étaient menacés. Des entreprises appartenant à des Bamiléké ont aussi été victimes de tentatives d'intimidation ou de redressements fiscaux injustifiés de la part des autorités. Suspectée de financer l'opposition, Saplait, une entreprise de fabrication de yaourts installée à Yaoundé, a dû fermer ses portes en 1992.

Ceux parmi l'élite intellectuelle beti qui s'opposaient à l'idéologie d'Éssangan ont subi des représailles. Le théologien et sociologue Jean-Marc Éla, notamment, a reçu « des lettres dites d'avertissement émanant de l'un des responsables de l'une des milices liées au pouvoir. Il lui était, par exemple, reproché de publier des articles dans les journaux dits bamiléké. On lui reprochait également de refuser toute association avec le parti au pouvoir, ou de ne pas vouloir donner au gouvernement des conseils sur la meilleure manière de détruire les forces de l'opposition. Tout au long des années qui ont suivi, ces menaces se sont précisées, soit sous la forme de lettres anonymes, soit sous la forme d'intermédiaires dont la mission était de le mettre en demeure de réaffirmer ses loyautés ethniques ou d'être déclaré « traître à sa race » », selon un collectif d'intellectuels¹². Éla a lui-

11. Antoine Socpa, *Démocratisation et autochtonie au Cameroun ; trajectoires régionales différentes*, op.cit.

12. « Éla prit l'exil forcé », *Politique africaine*, n° 59, Paris, 1995.

même témoigné en 1995, peu après son départ définitif du Cameroun : « Des responsables de milices ethniques financées par le gouvernement cherchaient à paralyser mon existence depuis 1990. Aujourd'hui comme hier, ils veulent réduire au silence ceux de leurs régions qui osent s'attaquer à un régime politique dont la barbarie n'a pas seulement conduit à l'effondrement de notre économie et à la perte de notre souveraineté, mais encore se trouve être à l'origine de l'humiliation de notre pays à l'extérieur »¹³. L'opposant et historien Abel Eyinga a été aussi victime de telles attaques : « Par ce que je suis du Sud comme le chef de l'État, avec qui j'ai été en France comme étudiant, certains pensent que je n'ai pas droit à la vie, que je suis traître. Il y a un ministre qui, se moquant de moi pour ma paralysie, a dit que ce sont eux (le pouvoir beti, ndlr) qui m'ont jeté le sort. Et qu'ils verront comment je vais encore nuire dans la province. Qu'un universitaire professeur d'université arrive à ce genre de propos (donne une idée du) niveau de putréfaction intellectuelle dans ce régime »¹⁴.

Au milieu des années 1990, le pouvoir est allé encore plus loin dans la manipulation des identités : il a introduit dans les lois électorales la notion implicite d'ethnie et de région. La loi du 14 août 1992, fixant les conditions d'élection des conseillers municipaux, stipule ainsi que « la composition de chaque liste doit tenir compte des différentes composantes sociologiques de la circonscription ». Quant à la loi de décembre 1991 modifiée en 1997 sur les conditions d'élection des députés, elle précise également : « La constitution de chaque liste doit tenir compte des différentes composantes sociologiques de la circonscription concernée ». Le terme « sociologique » est flou à dessein. Il a été évidemment interprété systématiquement sous l'angle ethnique. Il a permis de mettre en difficulté l'opposition : en 2002, de nombreuses listes du SDF ont été rejetées par l'administration sous prétexte qu'elles ne représentaient par la « composition sociologique » des circonscriptions en jeu. Ces lois ont aussi entraîné des conflits au sein même du SDF : à l'issue des municipales de 1996, de graves querelles internes ont déchiré le parti

13. Interview paru le 28 août 1995 et repris par *Le Messager* le 30 janvier 2009 sous le titre « Le pape doit dire au Cameroun : "il faut que ça change ici !" ».

14. « Je conteste à 100 % la légitimité de Paul Biya », *op.cit.*

à propos de la mairie de Douala III qu'il venait de remporter. La tête de liste, qui était bamiléké, a dû céder sa place à un « autochtone » de Douala.

Les autorités ont franchi un autre pas avec la Constitution révisée de 1996 : elles y ont fait entrer le concept « d'autochtonie ». « L'État assure la protection des minorités et préserve les droits des populations autochtones », indique le préambule du texte, adopté en janvier 1996. Ici aussi, la formulation est volontairement vague : le pouvoir se laissait une large marge de manœuvre pour pouvoir utiliser cette disposition. Il s'en est servi quelques jours seulement après sa promulgation : dès le lendemain des élections municipales du 21 janvier 1996, qui ont vu le SDF remporter le scrutin dans plusieurs villes. À Douala, notamment, le parti de Fru Ndi avait gagné quatre des cinq communes mises en jeu. Pour récupérer le terrain perdu, le régime a organisé des marches dans la capitale économique, avec en tête des chefs sawa (groupement des ethnies du littoral), qui protestaient contre « l'hégémonie bamiléké » et demandaient la restitution des mairies aux Sawa, en invoquant la « préservation des droits des peuples autochtones », garantie par la Constitution tout juste révisée. « Nous demandons que les postes de maires reviennent aux autochtones », a déclaré un porte-parole des chefs traditionnels duala. La présence dans les cortèges de manifestants de plusieurs membres du gouvernement, comme le ministre de l'Éducation nationale Robert Mbella Mbappè ou le ministre de la Justice Douala Moutomé, n'a laissé aucun doute sur l'origine du mouvement. L'étape suivante de la stratégie déployée par les autorités a été de nommer, sous le prétexte de protéger les autochtones, des « délégués du gouvernement » de son choix (tous évidemment membres du RDPC) pour coiffer dans plusieurs municipalités les nouveaux maires SDF, dont ils ont récupéré l'essentiel des pouvoirs¹⁵.

Diviser les Anglophones

Le RDPC a utilisé des mêmes techniques de stigmatisation et de division pour garder le contrôle de la partie anglophone du pays,

15. Les postes de délégués du gouvernement existaient déjà depuis 1974 pour Douala, Yaoundé et Nkongsamba (ouest).

où des mouvements de revendication ont commencé à poindre à partir du milieu des années 1980. Les contestataires estimaient avoir été lésés par le processus de réunification du pays et reprochaient aux Francophones d'avoir accaparé pouvoir et richesses, dont celles issues du pétrole, extrait au large des côtes du Sud-Ouest anglophone. Ils réclamaient le retour du fédéralisme. Plusieurs personnalités se sont engagées dans cette cause, comme l'avocat Fon Gorgi Dinka qui a fait sensation en 1985, en revendiquant l'indépendance de l'ancien Southern Cameroons, qu'il a rebaptisé Ambazonia. En 1990, John Ngu Foncha, un des artisans de la réunification et ancien vice-président du Cameroun fédéral, a fait de la marginalisation des Anglophones l'un des motifs de sa démission du RDPC, dont il était vice-président. D'une manière générale, beaucoup d'Anglophones se sont reconnus dans le combat engagé par le SDF au début des années 1990. Refusant toute idée de dialogue, le pouvoir a cherché à casser les tentatives d'union dans l'espace anglophone pour contrer cette « menace » anglophone. Dans ce but, il a coopté des élites anglophones : en 1992, Simon Achidi Achu, anglophone du Nord-Ouest, est devenu Premier ministre, tandis qu'Ephraïm Inoni, du Sud-Ouest, a été nommé secrétaire général adjoint à la présidence. Pour conserver leurs postes, ces derniers se sont employés à discréditer les revendications des Anglophones¹⁶.

16. Ces dernières se sont étoffées au fil des années. En 1993, une « Conférence de tous les Anglophones » (All Anglophone Conference, AAC) réunissant les élites anglophones et organisée à Buea (sud-ouest) a demandé le retour au fédéralisme. Un an plus tard, à l'issue d'une seconde conférence, ces cadres ont déclaré que l'ancien Southern Cameroons ferait sécession si l'État fédéral n'était pas restauré dans un délai raisonnable. L'AAC est devenue ensuite la Conférence des peuples du Sud Cameroun (Southern Cameroons Peoples Conference, SCPC), puis l'Organisation des peuples du Sud Cameroun (Southern Cameroons Peoples Organisation, SCAPO), avec un organe exécutif : le Conseil national du Cameroun méridional (Southern Cameroons National Council, SCNC). Celui-ci a envoyé en 1995 une délégation dirigée par John Foncha au siège de l'ONU pour déposer une pétition dénonçant l'annexion du Southern Cameroons par le Cameroun francophone. La même année, un référendum officieux a été organisé par le SCNC auprès de 315 000 citoyens de l'ancien Southern Cameroons, qui se sont prononcés à 99 % en faveur de l'indépendance. Fin 1999, des membres armés du SCNC ont fait un coup d'éclat en prenant le contrôle de la station de Radio Buea et en faisant diffuser une proclamation d'indépendance lue par le juge Frederick Ebong Alobwede. Depuis, les membres du SCNC, déclaré illégal, sont régulièrement arrêtés par les forces de sécurité.

Les autorités ont également mis en concurrence les deux provinces anglophones, Sud-Ouest et Nord-Ouest. Au lendemain des municipales de 1996, le gouverneur du Sud-Ouest, Oben Peter Ashu, a ainsi accusé les ressortissants du Nord-Ouest, installés dans sa province, d'être responsables des mauvais scores du RDPC sur son territoire de commandement, les traitant d'« étrangers », de « fauteurs de troubles » ou de « come no go » (visiteurs qui ne veulent pas partir, en pidgin). Avant les législatives de 1997, il a insisté : « Nous sommes prêts à nous battre jusqu'au dernier homme pour maintenir notre fils au poste de Premier ministre (qui était alors Peter Mafany Musonge, natif de Buea, ndlr). C'est le moment pour tous les ressortissants du Sud-Ouest de se préparer à mourir ou à survivre ». Il a ajouté à l'endroit des ressortissants du Nord-Ouest habitant dans sa province : « Toute personne qui n'est pas ici pour protéger les intérêts de la province doit retourner immédiatement chez elle »¹⁷. Le gouverneur a même appelé les « autochtones » à détruire les cultures vivrières des « étrangers ». Un député RDPC de Buea a adopté un discours similaire au moment de la présidentielle de 1997, en disant autoriser les jeunes à s'attaquer à « n'importe quel étranger qui n'aurait pas voté pour le président Paul Biya. Si vous voyez l'un d'eux sortir de l'isoloir, abordez-le et demandez lui ses bulletins de vote inutilisés. S'il n'a pas voté pour Paul Biya, arrachez-lui les yeux ». Les autorités ont aussi encouragé la création d'associations « culturelles », destinées à fragmenter un peu plus l'identité anglophone : la formation du mouvement sawa, qui regroupe toutes les populations francophones comme anglophones du littoral, a participé de cette stratégie. Il a aussi phagocyté un groupe d'élites du Sud-Ouest, la South West Elite Association (Swela), poussant à l'exclusion de certains de ses membres en raison de leurs origines « allo-gènes »¹⁸. S'il a semblé faire une concession aux Anglophones

17. « Divided societies and ethno-regional antagonisms: a study of the social interaction between Anglophone North Westerners and South Westerners Resident in Buea, South West Cameroon », Arrey William Hermann, Mémoire de Master's Degree Programme in Peace and Conflict Transformation, 2004-2006.

18. De nombreux habitants du Sud-Ouest sont originaires d'autres régions, dont ils étaient partis pour fuir les colons allemands, puis les Français. En réaction à cette mesure discriminatoire, un professeur a créé en 1997 « l'Association des élites de la onzième province », regroupant les enfants et petits

en acceptant de faire entrer le principe de décentralisation dans la révision de la Constitution de 1996, il a freiné sa mise en œuvre : comme on l'a vu précédemment, la décentralisation n'était toujours pas effective en 2011.

Depuis le milieu des années 1990, le régime n'a pas changé sa manière de fonctionner. Le pouvoir reste largement contrôlé par les Beti, et plus particulièrement par des ressortissants du département d'origine de Biya, le Dja et Lobo. Si le gouvernement compte quelques ressortissants d'autres régions au nom de « l'équilibre régional » – qui sert toujours à entretenir les divisions au sein du personnel politique et à assurer le maillage territorial du RDPC –¹⁹, il est largement dominé par les Beti. Les postes clés du gouvernement, comme celui des Finances, de l'Économie, de la Défense leur sont dévolus. Les Beti sont aussi à la tête de beaucoup d'entreprises publiques et parapubliques, tout comme ils sont toujours privilégiés au sein des forces de sécurité : parmi les dix colonels qui ont été promus généraux début 2011, quatre étaient beti. L'un d'entre eux, Jean Mendouna, est devenu le chef d'état-major de la marine et le responsable du Bataillon d'intervention rapide (BIR), l'unité d'élite dépendant directement de la présidence. Le chef d'état-major, Claude René Meka, est lui aussi beti, tout comme les officiers qui contrôlent l'administration centrale de l'armée, le patron de la gendarmerie et celui de la police. La Garde présidentielle est quant à elle composée en grande majorité d'éléments d'origine beti. En septembre 2003, le quotidien *Le Messenger* faisait les comptes : il dénombrait 14 ressortissants du Centre-Sud parmi les 32 ministres qui avaient un portefeuille. À l'époque, trois recteurs sur six, 24 préfets sur 58, 15 généraux sur 24, 18 ambassadeurs sur 31 et 19 secrétaires généraux sur 32 étaient aussi originaires de ces

enfants des premiers « immigrants » du Cameroun français partis s'installer au Cameroun britannique.

19. « Un Bamiléké remplace toujours un Bamiléké. Un Étoudi remplace toujours un Étoudi. Ce qui fait que, quand un ressortissant d'Ombessa est au gouvernement, ses frères qui sont ministrables lorgnent son poste et complotent contre lui en vue de sa chute (...) Lorsque Cavaye Yeguié Djibril est une fois de plus réélu président de l'Assemblée nationale, certains de ses frères du septentrion se gardent bien de jubiler, parce que cette autre distinction les empêche, eux, de quérir un poste important. Ainsi, les frères d'une même unité administrative, militants du parti au pouvoir, se surveillent et se regardent parfois en chiens de faïence », constatait en 2010 le quotidien privé *Le Messenger*.

deux provinces. L'origine des victimes de l'opération Épervier est aussi un indice de cette « betisation » du pouvoir : la plupart sont issus de l'ère culturelle beti. Tout comme la plupart des personnalités que Biya a précédemment écartées, les jugeant trop ambitieuses : Titus Édzoa, Joseph Owona, Akame Mfoumou...

Les autorités utilisent toujours une rhétorique régionaliste ou ethnique dans les périodes électorales ou de tension, comme cela a été le cas en février 2008. Le Service œcuménique pour la paix et la promotion humaine a relevé, lors des élections législatives d'août 1997, de nombreux messages similaires à ceux véhiculés pendant les « années de braise », incitant à la haine et à la division : « les Bamiléké doivent aller voter chez eux » ; « Bello Bouba, Haoussa, veut venger ses frères tués dans le putsch et Fru Ndi, Bamiléké, veut arracher les terrains aux Beti » ; « Beti fossoyeurs »²⁰. En 1999, des membres beti de l'Église catholique ont dressé des barricades à la sortie de Yaoundé, sur la route menant vers Bafoussam (ouest) pour protester contre la nomination d'un archevêque bamiléké dans la capitale. « Pas d'archevêque bamiléké à Yaoundé », disaient les manifestants. Lors de l'élection présidentielle de 2004, le RDPC a brandi la perspective d'une vengeance des autres Camerounais contre les Beti, si un président autre que Biya venait à être élu. Il entretient également le mythe d'une revanche des Nordistes, qui feraient payer la répression dont ils ont été victimes au lendemain de la tentative du coup d'État de 1984, au cas où l'un d'entre eux arrivait un jour à la présidence. La survie des Beti passe par le maintien au pouvoir de Biya, répète le RDPC aux habitants du Centre-Sud-Est. Lors des grèves estudiantines de 2005, les identités ethniques ont aussi fait l'objet de manipulations : les meneurs de ces grèves ont été approchés par des hommes politiques de leur ethnie leur demandant de se désolidariser du mouvement, sous le prétexte qu'il ne servirait que les intérêts des autres groupes ethniques au détriment du leur. En échange, ils leur offraient de l'argent ou une bourse pour étudier à l'étranger.

Le discours du pouvoir n'est cependant pas entendu par tous : la jeunesse urbaine et éduquée ne se reconnaît pas en lui et sait décrypter les tentatives d'instrumentalisation, constatant que le pouvoir est confisqué par un petit groupe de personnes, qui ne

20. Joseph-Marie Zambo Belinga, « La scénographie de la déviance dans les scrutins politiques », *Cahiers d'études africaines*, n° 185, 2007.

représentent en réalité qu'elles-mêmes. « Kontchou ne représente pas les Bamiléké; Mboui n'incarne pas le peuple bassa; et Owona n'est pas mandaté par les Beti pour défendre leurs intérêts. En revanche, ces trois hommes, et bien d'autres, sont originaires d'une seule et même ethnie: la tribu du ventre! », disait déjà Célestin Monga au début des années 1990. En 2008, un membre beti du RDPC, Charles Eyené Ateba, a publié un petit livre intitulé « Paradoxes du pays organisateur », faisant la distinction entre les citoyens ordinaires beti et ceux au pouvoir. Il soulignait que les dirigeants originaires de la région du Sud n'avaient rien fait pour cette dernière, qui était par conséquent en aussi mauvais état que les autres. Dans les campagnes, les populations sont aussi souvent très critiques: « Paul Biya où est l'argent? Mais où donc s'en est allé l'argent? Le macabo se brade. Le sel vaut de l'or. Se brade le manioc alors que la viande de bœuf est intouchable. La banane se vend mal, la ville de Yaoundé est chère. Paul Biya où est l'argent? Mais où donc s'en est allé l'argent? Qu'as-tu donc fait de l'argent? », chantaient des femmes beti dans les années 1990²¹. De même, malgré le discours des autorités le diabolisant, le SDF a eu du succès dans la région d'origine de Biya lors de l'élection présidentielle de 1992: « J'ai moi-même participé, fin août, à un meeting de John Fru Ndi à Mbalmayo, au cœur du pays beti, fief présumé de Paul Biya; je témoigne que, ce jour-là, les foules qui envahirent les rues de la ville, estimées à près de vingt mille participants, appartenaient à toutes les ethnies de l'arrondissement, y compris les Beti », a rapporté l'écrivain Mongo Beti²².

Toutefois, il est indéniable que le fonctionnement du régime a aggravé les clivages. L'une des conséquences est la partition très nette du jeu politique: aujourd'hui, le RDPC est catalogué beti, le SDF anglo-bamiléké, l'UDC bamoun, l'UPC toutes tendances confondues bassa, l'UNDP peul et kotoko. Au sein de l'administration, des postes semblent interdits aux Bamiléké et aux Nordistes, tandis que des départements de l'université sont réputés monopolisés par telle ou telle ethnie. L'Énam apparaît ainsi comme une enclave beti tandis que l'École polytechnique

21. Louis-Martin Onguéné-Essono, « La démocratie en chansons: les bikutisi du Cameroun », *Politique africaine*, n° 64, 1996.

22. Mongo Beti, *La France contre l'Afrique, Retour au Cameroun*, La Découverte, Paris, 2006.

passer pour une principauté bamiléké. Au cours des années 2000, les associations à caractère ethnique se sont également multipliées. Avant des élections, il est désormais coutumier de les voir annoncer leur intention de vote, invariablement en faveur de Biya. Les élites politiques, administratives ou économiques affichent aussi de plus en plus leur appartenance ethnique. Les enterrements, notamment, servent à ces démonstrations identitaires. « Même dans les sociétés dotées d'une longue histoire de mobilité et dépourvues de traditions claires d'inhumation des défunts dans des lieux précis, il est désormais impératif d'enterrer au village, en grande pompe, les membres des "élites" urbaines. La floraison récente des rites funèbres semble donc moins provenir d'une obligation traditionnelle que de la nécessité, pressante en ces temps électoraux, d'affirmer appartenance et origine »²³. La « bamiphobie » du pouvoir a également pénétré en partie les consciences. Les nombreux forums Internet d'échanges entre Camerounais en témoignent tout particulièrement. « Vous desservez et fragilisez la lutte contre le tribalisme, notre cause nationale et première », écrit un Camerounais installé en France après la lecture d'un article du journaliste Shanda Tonme, dénonçant « l'exclusion des Bamiléké » : « Vous divisez les Camerounais en faisant croire à certains Bamiléké qu'il y a une ethnie au pouvoir qui ne veut pas d'eux. Il est évident que le système Biya ne peut pas se défaire du tribalisme qui le nourrit, sert ses intérêts et lui permet de diviser le peuple pour mieux le tenir aux ordres. C'est pitoyablement tomber dans le piège de ce système en agitant des relents d'exclusion et de haine d'une ethnie par une autre ethnie. Car il n'y a pas une ethnie contre le peuple, pas même contre les Bamiléké, mais un système dont nous devons nous défaire en ce troisième millénaire : le système Biya ». Un autre internaute lui répond : « Voilà qui est bien expliqué (...), parce qu'on ne respire plus avec ce problème de Bamiléké, qui à mon avis sont les premiers tribalistes dans notre pays. Tenez, par exemple, ils ne sont pas honnêtes et cherchent toujours à tromper les autres au détriment de leur ventre. Ils ne veulent fonctionner qu'entre eux, difficile qu'une structure créée par un Bamiléké emploie une autre ethnie ». Les échanges de ce type sont souvent extrêmement violents.

23. « Autochtonie, démocratie et citoyenneté », Jean-François Bayart, Peter Geschiere, Francis Nyamnjoh, *Critique internationale*, n° 10, janvier 2001.

Cette atmosphère générale est inquiétante, jugent beaucoup d'observateurs. La stigmatisation des Bamiléké a déjà conduit à des violences. En juillet 2008, à Akonolinga (centre), il y a eu des incidents à l'occasion d'une rencontre entre l'équipe de football de la ville de Dschang (ouest) et l'équipe de football locale. Des habitants beti d'Akonolinga se sont attaqués après le match à des Bamiléké, saccageant leurs boutiques et incendiant leurs maisons²⁴. Les agresseurs étaient alors persuadés que la supposée puissance économique des Bamiléké, tant fustigée par le régime, leur avait donné les moyens de soudoyer une autre équipe, Lion Ngoma, basée à Ébolowa (sud) pour qu'elle s'incline lors d'un match précédent, entraînant alors la relégation de Foudre d'Akonolinga. Il n'est pas invraisemblable d'imaginer que le contexte de misère généralisée, de frustrations, de chômage puisse donner lieu à des faits similaires ou plus graves dans le cas, par exemple, d'une crise politique où des hommes politiques choisiraient d'instrumentaliser les appartenances ethniques pour s'imposer. Il est d'ailleurs de plus en plus évident que des hommes politiques beti s'organisent²⁵ pour que le pouvoir n'échoie pas après Biya à des « étrangers », c'est-à-dire à une autre ethnie. Certains d'entre eux semblent prêts à tout pour parvenir à leurs fins (y compris à écarter Biya si celui-ci ne donnait plus les garanties nécessaires pour assurer la pérennité du pouvoir beti). Pendant ce temps, certains responsables de partis politique dits d'opposition continuent eux aussi de manier l'équation ethnique en mettant, dans certaines de leurs déclarations, l'accent sur la marginalisation politique des Bamiléké.

24. Voir « 2009 Human Rights Report: Cameroon », US Department of State. Et <http://www.gefominyen.com/2008/07/football-ethnic.html>

25. L'une de leurs tactiques consiste à jouer sur tous les tableaux afin d'être gagnants à tous les coups au moment de la succession. C'est ainsi que des intellectuels beti se font passer pour des contempteurs du système Biya (ce qui est d'autant plus facile que les vrais critiques ont quitté le Cameroun ou se sont tus) alors qu'ils en sont en réalité des acteurs à part entière.

Détournements et criminalité

Au temps de sa splendeur, Emmanuel Gérard Ondo Ndong était appelé « sa majesté », « l'empereur », « le roi ». Alors à la tête du Fonds d'équipement intercommunal (Féicom), un établissement public chargé de gérer les fonds des communes, il distribuait l'argent comme s'il en pleuvait. Les journalistes qui avaient l'occasion de faire un reportage sur ses activités repartaient avec de quoi s'offrir une voiture, parfois plusieurs. En 2006, son règne a pris fin : il a été arrêté et inculqué pour « détournements de fonds publics ». Son procès qui a duré de longs mois a révélé des détournements massifs des fonds du Féicom à son profit, à l'avantage d'entreprises et d'autres particuliers¹.

Ondo Ndong n'est pas le seul à s'être servi dans les caisses de l'État : les ministres, les responsables de l'administration et des entreprises publiques ont pris l'habitude de piller les fonds publics qu'ils ont à gérer, souvent dans d'énormes proportions. Pour beaucoup, être nommé à un poste à responsabilité signifie avant tout accéder aux ressources dévolues ou contrôlées par son administration et les capter à son profit. « Nous avons surnommé notre ministre Rapetou », racontait ainsi un employé d'un ministère en décembre 2007. « Il est entré au gouvernement en septembre mais il passe déjà pour plus gourmand que son prédécesseur qui aimait pourtant beaucoup l'argent », expliquait-il. Le même ministre a été suspecté quelques mois plus tard d'avoir détourné une partie des 770 millions de FCFA (1,2 million d'euros) destinés à la couverture médiatique de la

1. Ondo Ndong a été condamné en appel à 20 ans de prison pour « détournement de fonds publics » et à rembourser au Féicom 36,6 millions d'euros avec une trentaine d'autres personnes.

visite, en mars 2009, du pape au Cameroun : l'Agence nationale d'investigation financière (Anif) a repéré un virement suspect sur son compte personnel de 130 millions de FCFA (200 000 euros). Le ministre s'est défendu en assurant avoir voulu « sécuriser » les fonds qui lui étaient parvenus en espèces, dans des sacs. Il a néanmoins reconnu avoir « peut-être commis une faute de gestion en allant mettre de l'argent public sur un compte privé ».

Les détournements se font souvent au détriment des petits fonctionnaires, dont les primes et autres avantages sont détournés par leurs supérieurs : « Comme tous mes collègues, je n'ai jamais touché l'indemnité prévue pour m'aider à rejoindre le lieu de ma première affectation, dans le Nord du pays », racontait en 2008 un jeune enseignant. « On nous a cependant obligés à signer un papier qui disait que nous l'avions reçue », ajoutait-il, sûr que son indemnité avait atterri dans les poches de responsables du ministère de l'Enseignement secondaire. Grâce à ces pratiques, les hauts fonctionnaires sont devenus les personnages les plus riches du pays. En 2006, des journaux ont pu ainsi dresser des listes de « fonctionnaires milliardaires ». Même les forces de sécurité sont touchées par le phénomène : une grande partie du budget débloqué pour les militaires envoyés sur le terrain de Bakassi (sud-ouest), lors du conflit frontalier qui a opposé le Cameroun au Nigeria entre 1994 et 2003, a été détournée et est restée au niveau de l'état-major de l'armée, à Yaoundé. Les hauts gradés stationnés à Bakassi captaient à leur tour le peu de fonds qui arrivaient sur place et ne les redistribuaient pas à la troupe. La liste des techniques utilisées pour détourner les deniers de l'État est longue : missions et marchés fictifs, primes discrétionnaires, octroi d'avantages indus, surfacturations, dépenses non prévues, violation des procédures de passation de marché, livraison partielle ou fictive des commandes, faux en écriture, cession irrégulière ou distraction de biens de l'État, décaissements sans justificatifs, non-reversement des cotisations sociales à la sécurité sociale, non-prélèvement ou non-reversement des impôts et droits de taxes par les gestionnaires de fonds publics, dépassements non autorisés des crédits budgétaires, mise en place de réseaux de recouvrement des recettes parallèles aux structures légales...

Le problème n'est pas né avec l'arrivée de Biya au pouvoir : il existait déjà sous Ahidjo. En 1979, les autorités avaient lancé une opération baptisée « Brigade rouge » pour lutter contre la

corruption et les détournements de fonds publics. Début 1980, l'UPC non légale déclarait : « La corruption doit cesser dans l'administration. Tous les "grands types" qui détournent des millions pour s'enrichir sur le dos du peuple doivent être frappés par des peines d'emprisonnement sévères ». Le parti d'Ahidjo, l'UNC, s'est lui-même exprimé sur la question lors de son congrès de Bafoussam en 1980, appelant « à plus de rigueur dans la gestion de l'économie » et en condamnant « énergiquement la corruption, les détournements des deniers publics, la fraude fiscale et douanière ». C'est à ce même congrès qu'était apparu le slogan « rigueur et moralisation », repris plus tard par Biya.

La gestion clientéliste et patrimoniale d'Ahidjo est évidemment à l'origine des détournements. Dès leurs débuts, une partie des fonds des entreprises publiques a été détournée de sa fonction. Cependant, les malversations ont pris à partir du milieu des années 1980 des niveaux vertigineux, jamais atteints auparavant. C'est d'abord dans le fonctionnement des institutions de contrôle que cette augmentation exponentielle trouve son origine. En 1969, Ahidjo avait fait supprimer la Cour fédérale des comptes, créée en 1962, qui marquait la séparation entre ordonnateurs et comptables. Le chef de l'État avait alors fait transférer ses attributions d'apurement des comptes et de sanctions des comptables publics à l'Inspection générale de l'État (Igéra), qui dépendait de la présidence et était coiffée par un ministre délégué : le contrôle des comptes est ainsi passé de la justice à l'exécutif, faussant tout le système. Ahidjo, qui était issu d'une culture d'épargne peu portée sur le gaspillage, a en partie freiné les abus dans la gestion des finances publiques en maintenant un certain niveau de discipline : « Jusqu'au début des années 80, l'Igéra faisait le tour de tous les ministères à la fin de chaque exercice budgétaire », selon un ancien haut fonctionnaire. Ahidjo avait aussi la réputation de contrôler ses ministres et de sanctionner ceux qui abusaient de leur fonction pour s'enrichir de manière illicite, même si dans le même temps il donnait, à titre de prébendes, des directions d'entreprises publiques pour s'assurer le soutien de certaines élites politiques et administratives.

C'est à partir de 1984 que le système de contrôle semble avoir volé en éclats : après le coup d'État manqué de 1984, Biya, en position délicate, a à la fois multiplié la distribution d'avantages pour reconstruire une alliance autour de lui et a fait passer

la lutte contre la corruption au 3^e voire au 4^e plan de ses préoccupations. L'impunité s'est développée et beaucoup ont profité de ce relâchement. Le phénomène a été aggravé par la nomination à de très hautes fonctions, dans des domaines en relation avec la finance, de nombreux responsables issus de la même ethnie beti que Biya : beaucoup d'entre eux ont estimé que leur proximité avec le président leur donnait le droit de se servir dans les caisses de l'État. La tentative du pouvoir de créer une bourgeoisie et des réseaux d'affaires beti a aussi joué sur la destination et l'utilisation des fonds publics. L'argent des banques, notamment, a servi à financer ces nouveaux businessmen. Les emprunts ainsi contractés n'ont pour la plupart jamais été remboursés, précipitant la faillite de plusieurs de ces établissements bancaires à la fin des années 1980. La restauration du multipartisme en 1990 a également eu une incidence sur la gestion des finances publiques : face à une opposition majoritaire, le RDPC, cherchant à récupérer le terrain perdu, a demandé des contributions plus élevées qu'auparavant aux fonctionnaires qui géraient des lignes de crédit et aux dirigeants des entreprises publiques. En prélevant ces fonds au profit du parti, ces derniers en profitaient pour se servir au passage.

Aujourd'hui, l'impunité est totale : depuis le milieu des années 1980, rares sont ceux qui ont été sanctionnés parce qu'ils s'étaient montrés indécents dans la gestion des deniers publics. Les rares punitions pour malversations financières qui ont été infligées cachent pour la plupart des motivations politiques. L'opération Épervier, par exemple, n'a eu aucune influence sur le niveau des détournements et les pratiques. De nombreux hauts fonctionnaires dont la responsabilité dans des détournements de fonds a été établie ne sont pas inquiétés : « On arrête un jour un ministre, mais les gens dans son ministère continuent à faire comme avant », soulignait en 2009 un représentant de la communauté internationale à Yaoundé. En réalité, la volonté politique de mettre fin aux détournements n'existe pas. L'article 66 de la Constitution, selon lequel « le président de la République, le Premier ministre, les membres du gouvernement et assimilés (...) doivent faire une déclaration de leurs biens et avoirs, au début et à la fin de leur mandat », n'a jamais été mis en pratique : le décret d'application de la loi, adoptée en 2006 pour faciliter la mise en œuvre de cet article 66, n'a jamais été signé par le président de la République. En outre, c'est uniquement sous la pres-

sion des bailleurs de fonds, en échange de remises de dettes importantes, que le gouvernement s'est résolu à créer, en 2005, une Agence nationale d'investigation financière (Anif) et en 2006 une Commission nationale de lutte contre la corruption (Conac). Avec en réalité peu d'effets puisque ces deux institutions sont rattachées à l'exécutif : la première dépend du ministère des Finances et la seconde de la présidence de la République. Biya a en plus nommé un éminent membre du RDPC et ancien secrétaire général à la présidence comme premier président de la Conac, Paul Tessa. Preuve du manque d'empressement des autorités à la voir fonctionner, la Conac une fois créée a dû attendre huit mois avant de recevoir ses premiers fonds de fonctionnement du ministère des Finances. La Chambre des comptes de la Cour suprême, prévue par la révision de la Constitution de 1996 et destinée à donner de nouveau à la justice un pouvoir de contrôle et de sanction des comptables des fonds publics, n'a vu le jour qu'en 2005². Mais elle n'a que peu d'autonomie dans la pratique, son président étant également nommé par le chef de l'État. Si elle a rendu, fin 2008, un rapport accablant, montrant que moins d'un quart des entreprises publiques, parapubliques et collectivités territoriales du pays avaient rendu leurs comptes de 2007 et que ceux qu'elle avait pu examiner étaient entachés de nombreuses irrégularités, aucune mesure n'a été prise pour remédier à ces gaves dysfonctionnements. Quant au programme « Changer d'habitudes, s'opposer à la corruption » (Choc), lancé en mars 2007 et financé par le gouvernement et ses principaux bailleurs de fonds pour élaborer une stratégie nationale de lutte contre la corruption, il a été confronté à de multiples blocages. Un projet de loi anti-corruption a été remis au gouvernement en août 2008 sans connaître de suite. En 2008, le professeur néerlandais Michel van Hulten, alors conseiller technique de Choc, a indiqué dans un rapport avoir été interdit de discussions et de propositions relatives à l'indépendance de la Conac par le responsable chargé du programme Choc au sein du cabinet du Premier ministre. « La corruption n'est pas

2. Selon l'article 41 de la Loi n° 96/06 du 18 janvier 1996, la Chambre des comptes « est compétente pour contrôler et statuer sur les comptes publics et ceux des entreprises publiques et parapubliques. Elle statue souverainement sur les décisions rendues en dernier ressort par les juridictions inférieures des comptes ».

un crime grave, avons-nous pu apprendre de l'intervention du ministre de la Justice lors d'une réunion du Comité de pilotage le 14 mai 2008 », relevait l'expert dans le même document. La réflexion d'un ministre, lors d'une interview accordée en 2009 à un journaliste, illustre le désintérêt des dirigeants pour une meilleure gouvernance : « Comment ça s'appelle déjà ? », a-t-il demandé à propos de l'Anif. Un câble de l'ambassade américaine à Yaoundé, datant de 2009 et révélé fin 2010 par WikiLeaks, résumait la situation : « La capacité du Cameroun à suivre son budget est parmi les pires d'Afrique ». L'ambassade américaine, estimant qu'il y avait un écart important entre le projet de budget de l'État et celui réellement exécuté, ajoutait : « Le gouvernement n'a pas la capacité de suivre l'exécution du budget car il n'y a pas d'interface entre les différents programmes informatiques utilisés par le ministère de l'Économie (qui élabore le budget) et le ministère des Finances (qui gère les fonds), ce qui signifie que même le ministre des Finances est incapable de donner un compte rendu détaillé de la façon dont les fonds sont dépensés. » Ce « manque d'interface » est évidemment voulu par le système de corruption et de détournement à partir duquel fonctionne le régime.

Depuis son arrivée à la présidence, Biya multiplie pourtant les déclarations condamnant les détournements de fonds publics et la corruption en général. En 2004, lors de la campagne pour l'élection présidentielle, il avait ainsi promis : « Nous sanctionnerons sans pitié la fraude et la corruption qui sont, pour une bonne part, à l'origine de nos difficultés. Croyez-moi, les choses vont changer ». Fin 2005, il a souligné « une totale incompatibilité entre les efforts que nous déployons pour faire reculer la pauvreté et l'enrichissement scandaleux de quelques-uns. Le détournement des fonds publics se fait, faut-il le rappeler, au détriment de la communauté nationale. Je voudrais aujourd'hui dire très solennellement qu'il faut que cela cesse ». En 2006, il a déploré : « Malgré nos efforts pour les combattre, la fraude, les détournements de deniers publics, la corruption continuent de miner les fondations de notre société ». Puis il a de nouveau assuré : « Ceux qui se sont enrichis aux dépens de la fortune publique devront rendre gorge. (...) Les délinquants en col blanc n'ont qu'à bien se tenir ! » En novembre 2009, le président a fait mine de s'inquiéter à nouveau de « l'inertie, la corruption et le détournement des biens publics qui affectent l'image de notre

pays et nous privent de tant de satisfactions, notamment de centres de santé, de routes, de salles de classe pour ne citer que ces quelques priorités ». Il a alors annoncé : « J'irai jusqu'au bout dans la moralisation des comportements, pour la lutte contre la corruption et le détournement des biens publics ». Fin 2009, il a rappelé une fois encore que « la démocratie, c'est aussi la préservation de la fortune publique. C'est pourquoi nous avons entrepris de lutter sans merci contre la corruption. Qu'on ne s'attende pas à ce que nous nous arrêtons en chemin. » Et il a ajouté : « Nous irons jusqu'à bout, quoi qu'en disent certains ». Un an plus tard, il a évoqué « la corruption, toujours elle, sans cesse renaissante et qui s'est étendue, semble-t-il, aux marchés publics » et promis : « Nous continuerons à la traquer sans pitié ». Aucun de ses concitoyens n'est cependant dupe : chacun constate que le chef de l'État tient un langage qui ne correspond pas à la réalité et à ses actes.

Une gestion des finances publiques très floue

La gestion des finances par la présidence et son premier occupant apparaît en effet très floue. L'ambassade des États-Unis de Yaoundé a estimé dans un autre câble que Biya gérât l'argent public comme si c'était son argent de poche. « Nous avons reçu des témoignages de première main, selon lesquels l'entourage de Biya paie avec des valises remplies de centaines de milliers de dollars en espèces les pleins de kérosène de son avion », dit le message de l'ambassade américaine. « Quand Biya s'est rendu à l'Assemblée générale des Nations unies en septembre 2008, un membre de son entourage a été arrêté, alors qu'il tentait de s'échapper de l'hôtel de Genève où logeait Biya, avec une mallette contenant 3,4 millions de francs suisses en espèces (environ 6 800 000 dollars) », racontait le même câble. En septembre 2009, un séjour du président en France a provoqué un petit scandale médiatique au Cameroun : Biya a dépensé 600 millions de FCFA (900 000 euros) pendant trois semaines de vacances passées dans la station balnéaire de La Baule où il s'était rendu en jet privé accompagné d'une imposante suite. La troupe présidentielle avait réservé 43 chambres dans deux hôtels

de luxe à raison de 60 000 dollars la nuit et s'était lancée « dans une folie dépensière dans les magasins de luxe et les casinos de la place », toujours selon les diplomates américains. Personne n'a encore calculé le coût des longs séjours du président et de son entourage à l'hôtel Intercontinental de Genève, l'un des plus onéreux de la capitale suisse, mais on peut imaginer qu'il pèse lourd sur les finances de l'État.

« Si Biya arrêta tous ceux qui ont volé, ce serait comme jeter une bombe dans sa propre maison. Il pourrait sauter avec », observait un proche du pouvoir en 2008 : tout en étant à l'origine d'une utilisation douteuse des finances publiques, le chef de l'État est lui-même un important acteur des détournements à des fins personnelles. Le scandale de la déroute financière de la Société camerounaise de banque (SCB), en septembre 1989, a révélé pour la première fois publiquement ses pratiques : en 1992, l'ex-directeur de cette banque, Robert Messi Messi, alors en exil au Canada, a déclaré que le couple Biya avait largement ponctionné l'argent de la SCB pour se faire construire, entre autres, un palais et un terrain de golf à 18 trous à Mvomeka'a³. La présidence n'a jamais réagi à ses accusations.

Plus tard, fin 2006, le procès d'Ondo Ndong a révélé que le Féicom avait fait des versements, au titre « des aides », de plusieurs dizaines de millions de FCFA à la Fondation Chantal Biya ainsi qu'à son ONG Synergies africaines : la Fondation Chantal Biya a notamment reçu, en mai 2001, 60 millions de FCFA pour une « Opération cartable garni en faveur des enfants marginaux du Sud-Ouest » puis en septembre 2001, 93,1 millions de FCFA pour des opérations similaires. Synergies africaines a obtenu pour sa part 40 millions de FCFA en août 2002 au titre de la « lutte contre le VIH/SIDA et les grandes souffrances ». Ces transferts étaient bien sûr illégaux : selon le code de procédure des interventions du Féicom, « les communes sont les seules bénéficiaires des aides », a rappelé le procureur de la République, lors du procès Ondo Ndong. Les détournements de l'argent public par Biya peuvent avoir un paravent légal : pour l'exercice budgétaire 1993-1994, le Parlement a voté une loi de finances qui précisait : « Le président de la République est habilité, en tant que besoin, à prélever et à affecter par décret, à un

3. La faillite de la banque a fait perdre leur travail à un millier d'employés tandis que plusieurs centaines de personnes ont perdu leur argent.

compte spécial hors budget, tout ou partie des résultats bénéficiaires des entreprises d'État en vue d'assurer la réalisation des opérations prioritaires de développement économique, social et culturel ».

Le cœur du système sur lequel repose la vaste entreprise de siphonage des fonds publics par la présidence est évidemment le pétrole, dont le Cameroun était en 2011 le plus petit producteur d'Afrique subsaharienne avec en moyenne 73 000 barils par jour. Depuis le début de son exploitation, à la fin des années 1970, l'or noir est géré dans l'opacité : la quantité de pétrole réelle produite par le Cameroun n'a jamais été rendue publique. En 1982, plusieurs observateurs et analystes estimaient que le pays produisait le double de ce qu'il déclarait alors. Ahidjo négociait lui-même les contrats avec les sociétés pétrolières et avait décidé de faire déposer les revenus issus de l'or noir dans un compte « hors budget » domicilié à l'étranger, pour, disait-il, éviter une « pétrolisation » de l'économie⁴. « L'odeur du pétrole s'était répandue dans les locaux de tous les départements ministériels. Le projet du budget provenant de l'ensemble des départements ministériels atteignait, dès la première année de la production pétrolière, pratiquement le quadruple de ce qu'il aurait dû être. Voilà l'origine du compte hors-budget, autorisé par l'Assemblée nationale (...). Il s'agissait d'habituer les uns et les autres à ne pas vivre au-dessus de leurs moyens. (...) Ahidjo voulait que les uns et les autres gardent la tête froide, raison pour laquelle il instaura le silence, et non le secret, comme d'aucuns l'ont prétendu, autour du pétrole », a raconté plus tard Samuel Éboua, secrétaire général de la présidence entre 1975 et 1982⁵. C'est essentiellement dans ce compte qu'Ahidjo puisait pour financer les gros projets de développement économique et alimenter sa clientèle.

En 1980 un changement a été opéré avec la création de la Société nationale des hydrocarbures (SNH), chargée de gérer les relations avec les compagnies pétrolières ainsi que les revenus, provenant des paiements des sociétés pétrolières et des ventes directes effectuées par la SNH. Le secteur est cependant resté sous l'étroit contrôle de la présidence. Le lien se fait par le secré-

4. Patrice Verre, « Du développement auto-centré au national-libéralisme », *Politique africaine*, n° 22, 1986.

5. Samuel Éboua, *Ahidjo et la logique du pouvoir*, L'Harmattan, Paris, 1993.

taire général de la présidence, qui est en même temps et de manière quasi systématique président du conseil d'administration de la SNH. Il se fait aussi par le biais du processus de nomination : comme c'est le cas pour toutes les entreprises publiques, le président de la République choisit le président de la SNH. Depuis 1993, c'est la même personnalité qui occupe ce poste : Adolphe Moudiki. La gestion du pétrole donne lieu évidemment à de la grande corruption impliquant les entreprises pétrolières étrangères. « L'affaire Elf » jugée en 2003 a montré que Biya avait été comme d'autres chefs d'État africains un important bénéficiaire de fonds occultes versés par le pétrolier français : après avoir obtenu une concession, ce dernier donnait à Biya un pourcentage par baril. « Il fallait que ce système soit opaque. Le président de la République (François Mitterrand) ne voulait pas qu'on dise qu'Elf donnait au président du Cameroun », a dit lors du procès l'ancien directeur d'Elf, Loïk Le Floch-Prigent. En 1992, alors que son régime était chancelant, Biya a obtenu un prêt de 45 millions de dollars de la société : « Un jour, j'étais reçu à la présidence camerounaise par le président Paul Biya. Il avait besoin de 45 millions pour sa campagne. J'étais seul avec lui, ces gars-là, ils ne font confiance à personne. Ils ont besoin de cash et ils ont besoin que ce cash échappe à leur ministre des Finances. C'est pour cela que le groupe Elf monte des off shore qui échappent à tout contrôle, y compris au contrôle des autorités locales qu'ils ne sont pas sûrs de tenir », a raconté l'ancien directeur des « affaires générales » d'Elf, Alfred Sirven⁶. Elf a consenti le prêt à la SNH, gagé sur la production future du pays. Une partie a été détournée vers une société offshore située dans les îles Vierges, vraisemblablement au profit de Biya.

À la fin des années 1980, une partie des revenus pétroliers ont été intégrés dans la loi de finances, sous la pression du FMI. Celui-ci notait alors qu'aucune donnée sur les revenus hors budget n'était disponible, tout comme il n'existait aucune information officielle sur les réserves de pétrole ou la production. Une large part des revenus pétroliers a cependant continué à être gérée dans l'opacité et à être transférée sur des comptes hors budget. Selon des estimations, seulement 46 % de la rente pétrolière a été transférée dans le budget de l'État entre 1977 et 2006. Le reste a été utilisé à la discrétion du président pour des

6. Alfred Sirven, « Pasqua, c'est Fouché », *Bakchich*, 4 août 2008.

dépenses hors budget ou pour son usage personnel. En 2005, le pays, de nouveau sous pression des bailleurs de fonds, a adhéré à l'Initiative de transparence sur les industries extractives (ITIE), censée garantir la transparence dans la gestion des ressources extractives. L'ITIE oblige l'État à déclarer l'argent que lui versent les compagnies pétrolières et minières et ces dernières à publier ce qu'elles donnent à l'État, afin de détecter d'éventuelles malversations. Malgré ce mécanisme, la gestion des revenus du pétrole, dont le niveau de production décline depuis le milieu des années 1980⁷, ne s'est pas améliorée. Au contraire : « Les transferts discrétionnaires opérés par la SNH ont continué, mais plus important encore, le montant des recettes pétrolières portées disparues semble avoir augmenté au cours des dernières années », ont relevé deux chercheurs en 2009. « Le niveau estimé des recettes portées disparues n'a ainsi jamais été aussi élevé : on l'estime à 2,6 milliards de dollars pour la période 2000-2006 »⁸.

Mafia et criminalité

Le régime de Biya s'est peu à peu égaré pour ressembler finalement à une vaste organisation mafieuse : de hauts responsables de l'administration abusent de leur position pour détourner des fonds mais aussi pour organiser des activités criminelles. Un certain nombre de trafics avaient commencé à prospérer sous couvert des autorités pendant les années Ahidjo. Fraudes douanières et fiscales s'étaient développées au profit d'entrepreneurs de l'Ouest et du Nord proches du pouvoir. Certains d'entre eux avaient aussi bénéficié d'autorisations d'importation et de crédits abusifs. Le climat d'impunité générale qui s'est installé après l'arrivée de Biya à la présidence a conduit les pontes du régime à créer ou à entrer eux-mêmes dans des réseaux de crime orga-

7. Elle était particulièrement en déclin en 2010 à cause de l'épuisement des réserves, du vieillissement de l'équipement, du report de certains projets de développement et d'investissements du fait de la crise financière internationale. La production de pétrole a ainsi diminué de 16 % en 2010 (à 23,2 millions de barils).

8. « Governance and oil revenues in Cameroun », Bernard Gauthier, Albert Zeufack, Revenue Watch Project/OxCARRE/Oxford University, 2009.

nisé. Jean Fochivé, le patron des services secrets pendant les années Ahidjo et pendant une partie des années Biya (1989 à 1996), a par exemple donné son appui à certains « feymen »⁹. Ces escrocs de haut vol, qui ont particulièrement sévi au cours des années 1990, utilisent toutes sortes de techniques de persuasion pour soutirer à leurs victimes de fortes sommes d'argent. Ils parviennent notamment à faire croire qu'ils savent multiplier les billets de banque. De nombreux chefs d'État, comme le zaïrois Mobutu, se sont fait prendre à leur jeu et leur ont confié des millions de dollars qu'ils n'ont jamais revus¹⁰. Donatien Koagne, feyman sans doute le plus célèbre, a bénéficié de la protection de Fochivé. Grâce à ce dernier, il a pu échapper à la police plusieurs fois. Un commissaire de la police judiciaire s'est même fait démettre de ses fonctions pour l'avoir fait arrêter. Koagne a aussi été miraculeusement libéré en 1995, après avoir été interpellé en France : la douane avait découvert dans son jet privé, en escale au Bourget, deux milliards de dollars, un magot qu'il venait de ramener du Yémen¹¹. Certains ont vu derrière le soutien de Fochivé à Koagne, la volonté du régime de promouvoir la corruption, l'illégalité et l'argent facile pour supplanter le modèle de l'opposant vertueux, qui était alors l'idéal de la jeu-

9. Un « fey man » est une expression pidgin signifiant « homme qui brûle l'argent ».

10. Le phénomène existe toujours. En avril 2011, la police russe a par exemple arrêté deux Camerounais et un Sud-Africain en Sibérie : ils avaient soutiré 100 000 euros à un chef d'entreprise russe à qui ils avaient promis de tripler cette somme à l'aide de farine. Selon l'Agence France-Presse : « Les escrocs "se faisaient passer pour des diplomates et fréquentaient des restaurants chics pour faire connaissance avec des hommes d'affaires et réaliser de prétendus investissements en Sibérie", a précisé la police dans un communiqué. Ils racontaient ensuite qu'ils pouvaient faire venir d'Afrique des "produits semi-finis" conçus spécialement pour les pays du tiers-monde, permettant de fabriquer des euros. Mais pour obtenir des euros de bonne qualité, il fallait ajouter de vrais billets, disaient-ils. Après avoir convié le chef d'entreprise dans un motel de la région, ils lui ont réclamé 100 000 euros en promettant de tripler le nombre de billets à l'aide de plusieurs poudres, notamment de la farine. Les complices ont ensuite demandé à leur victime d'attendre huit heures avant de retirer 300 000 euros, espérant ainsi prendre la fuite, mais ils ont été interpellés par des policiers qui avaient été préalablement alertés, selon le communiqué. En octobre dernier, deux escrocs camerounais proposant à leurs victimes de multiplier leur argent à l'aide d'une "potion magique" ont été arrêtés à Moscou. »

11. Il a été peu après arrêté et emprisonné au Yémen où il avait escroqué un membre de la police secrète.

nesse. D'autres ont estimé que la protection du patron des services secrets avait une contrepartie financière, utilisée pour réprimer ou acheter l'opposition, ou tout simplement pour s'enrichir dans la tradition néo-patrimoniale de l'État¹².

Toutes les ressources naturelles gérées par l'État, y compris celles qu'il est censé protéger, donnent lieu à des trafics, dont beaucoup sont reliés à la présidence. Des agents du ministère de la Forêt et de la Faune (Minfof) sont ainsi impliqués dans l'exploitation illicite des forêts, en fournissant illégalement des documents officiels aux trafiquants, qui peuvent aussi être des hauts responsables¹³. Selon les informations données en 2008 par un forestier français établi au Cameroun, les circuits illégaux permettent d'acheter auprès d'un responsable du ministère un permis d'exportation de bois pour 800 000 FCFA (1 200 euros) et la signature d'un haut responsable du Minfof s'obtient contre 500 000 FCFA (760 euros). Le tarif pour truquer le système d'attribution des concessions forestières varie lui entre 150 et 500 millions de FCFA (entre 220 000 et 760 000 euros). Le montant estimé des pots-de-vins perçus par les fonctionnaires dans le cadre de l'exploitation illégale du bois utilisé pour le marché domestique est chaque année de six à sept milliards de FCFA (entre neuf et dix millions d'euros), ont estimé en 2011 des chercheurs du Centre international de recherche sur les forêts (Cifor). En 2007, l'enquête d'une ONG a mis en cause plusieurs hauts fonctionnaires du Minfof, dont le secrétaire général du ministère, dans un commerce illicite international de perroquets gris. Plus de 1 000 de ces oiseaux protégés par la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (Cites) avaient été saisis à l'aéroport de Douala, alors qu'ils étaient en partance pour Bahreïn. Le trafiquant principal, membre du RDPC, bénéficiait, contre rémunération, de la protection de ces hauts cadres qui lui fournissaient tous les papiers nécessaires pour couvrir son trafic. Si le ministre a dû, sous la pression de l'ONG et d'ambassades occidentales, révoquer ces responsables du ministère, aucun d'entre eux n'a

12. Sur l'histoire de Donatien Koagne et pour une analyse du phénomène de la feymania, voir Dominique Malaquais, « *Arts de Feyre au Cameroun* », *Politique africaine*, n° 82, 2001.

13. Officiers militaires, députés RDPC, ministres ont des concessions forestières ou des titres d'exploitation forestière de plus petite taille.

cependant été poursuivi par la justice. Les pratiques du successeur du secrétaire général limogé ont été par la suite jugées similaires, voire pires, par l'ONG. Des ministres ont aussi établi des liens troubles avec les milieux économiques et d'affaires, avec à la clé des conflits d'intérêts. Le ministre du Commerce Luc Magloire Mbarga Atangana était en 2011 le président du conseil d'administration des Plantations du Haut Penja (PHP), plus gros exportateur de bananes du pays et filiale de l'entreprise française Compagnie fruitière, qui est basée à Marseille et dont Biya est vraisemblablement actionnaire. Mbarga Atangana – dont le beau-frère est député RDPC et dirige l'Association de la banane camerounaise, un lobby – est celui qui a négocié avec l'Union européenne un Accord de partenariat économique (APE), paraphé en janvier 2009 par le Cameroun. Jugé catastrophique pour l'économie camerounaise par l'ensemble du patronat camerounais et les organisations de la société civile, cet accord de libre-échange est par contre très avantageux pour les producteurs... de bananes du Cameroun.

L'Assemblée nationale permet elle aussi de mettre en place ou de protéger des activités illégales. Avant d'être nommé président d'Elecam, Fonkam Azu'u a été mêlé, avec des députés membres du bureau de l'Assemblée nationale dont il était le secrétaire général adjoint, à une filière d'émigration clandestine organisée depuis leurs bureaux. C'est l'arrestation de quatre jeunes gens fin décembre 2008 à l'aéroport de Yaoundé alors qu'ils étaient sur le point de s'embarquer pour les États-Unis qui a révélé l'affaire : tous quatre étaient munis d'ordres de mission émanant de l'Assemblée nationale et indiquant qu'ils étaient des employés de l'institution. Ils ont déclaré aux enquêteurs avoir versé chacun 3 millions de FCFA (4 500 euros) pour obtenir le document. Divulguée par la presse, l'affaire a cependant été très vite étouffée. Les quatre députés mis en cause n'ont pas été poursuivis, mais ont tout de même dû quitter le bureau de l'Assemblée en 2010. En 2002, c'est un avocat et député du SDF qui avait été arrêté en France avec deux valises contenant 25 kg de chanvre indien d'une valeur de 76 000 euros. Déféré au parquet, le parlementaire avait finalement été relâché, la procédure ayant été annulée pour vice de forme. À son retour au Cameroun, il n'avait fait l'objet d'aucune procédure judiciaire. Son affaire, tout en dévoilant un pan des occupations illicites de nombreux députés, avait cependant permis de mettre au jour un vaste trafic

de passeports diplomatiques chez les députés, l'enquête française ayant établi qu'il en possédait un : or, au sein de l'Assemblée nationale, seuls le président, ses prédécesseurs et leurs familles ainsi que les membres du bureau ont le droit d'en disposer. De l'aveu même d'un responsable du RDPC, la plupart des députés sont en définitive « mal élus et/ou ont (de quoi remplir) un casier judiciaire ».

Les forces de sécurité ont, elles aussi, développé de nombreuses activités mafieuses. Ces dernières commencent dès les procédures de recrutement, avec, on l'imagine, des répercussions sur la qualité des recrues. Une partie des candidats aux concours d'entrée paient ainsi des pots de vin importants pour être retenus. En 2009, un colonel, responsable médical des opérations de recrutement au sein de l'armée, a été suspendu parce qu'il rackettait les candidats. Entre 2009 et 2010, 300 élèves gendarmes et élèves policiers ont été révoqués pour usages de faux diplômes et de faux actes de naissances lors du concours d'entrée. Mais ces quelques sanctions sont l'arbre qui cache la forêt : toutes les procédures de recrutements dans les forces de sécurité sont viciées. Corruption, trafics d'influence, extorsion de fonds et détournements de fonds publics sont également des pratiques courantes chez les forces de sécurité. En 2006, les usagers payaient des policiers jusqu'à 250 000 (385 euros) pour obtenir un passeport ne coûtant en réalité que 50 000 FCFA (76 euros). Quelques-uns des policiers impliqués dans ce commerce illicite ont été suspendus pour « indécatesse et compromission grave portant atteinte à la considération de la Sûreté nationale dans le processus d'établissement de passeports ordinaires ». Mais deux ans plus tard, en mai 2008, le directeur de la police des frontières a été limogé en raison de la corruption de nouveau enregistrée dans la délivrance des passeports et des visas. Les forces de sécurité participent également au trafic de bois : contre des pots-de-vin, elles laissent passer les camions chargés de bois coupé illégalement ou transportent parfois elles-mêmes ces cargaisons illicites dans leurs véhicules. Les gendarmes sont connus pour régulièrement louer leurs armes aux contrebandiers d'espèces animales protégées. Plus grave, les agents de police prêtent contre paiement leurs armes à des groupes de malfaiteurs ou participent eux-mêmes à des braquages. En 2007, un policier a ainsi été suspendu pour « agression en gang armé ». Fin 2008, un autre a été arrêté après avoir perpétré un

cambriolage dans un domicile privé de Yaoundé. Les cas de policiers ou gendarmes libérant contre des subsides des groupes de « braqueurs » sont courants. En 2011, six gendarmes ont ainsi élargi des malfaiteurs qu'ils avaient surpris en train de voler des cardans de camion dans les locaux d'une entreprise, au port de Douala : contre leur libération, ils ont gardé le butin pour le revendre à leur propre compte. Les bandits ont cependant été peu de temps après de nouveau été arrêtés par une autre brigade : les premiers gendarmes, craignant d'être dénoncés par les voleurs, ont alors organisé leur évasion !

Le conflit qui a opposé le Nigeria et le Cameroun pour le contrôle de la péninsule de Bakassi, entre 1993 et 2002, a également donné lieu à de nombreuses dérives au sein de l'armée. Certains des militaires stationnés à Bakassi ont pendant cette période développé d'importants trafics de carburant et d'armes entre le Nigeria et le Cameroun, via des petits groupes mafieux. L'attaque en novembre 2007 par des hommes armés non identifiés contre une position militaire, tuant 21 soldats, a été l'une des conséquences de ces activités criminelles : selon des militaires, l'assaut avait pour objectif l'élimination des témoins d'un trafic d'armes impliquant de hauts responsables du ministère de la Défense et des hauts gradés. Dans une lettre ouverte adressée à Biya, un collectif de sous-officiers avait, peu après les faits, nommément mis en cause le commandant du détachement de l'armée camerounaise à Bakassi, un autre officier mais aussi le ministre de la Défense de l'époque, Rémy Ze Meka, surnommé « Bad boy ». Le résultat de l'enquête lancée sur l'attaque par les autorités n'a jamais été rendu public. Mais le limogeage, quelques jours après le drame, du commandant incriminé a donné du crédit aux accusations des sous-officiers. Par la suite, les attaques et les prises d'otages par de petits groupes armés aux motivations floues, qui ont eu lieu dans la péninsule à la période où l'armée nigériane était en train de s'en retirer définitivement (2007-2009), ont été en partie le résultat de manœuvres de responsables politiques et militaires : l'objectif était alors de présenter une situation sécuritaire mauvaise, justifiant le maintien de troupes sur place et le déblocage de fonds conséquents¹⁴.

14. Le Nigeria a définitivement rétrocédé la péninsule de Bakassi au Cameroun en août 2008.

Une économie qui tourne au ralenti

Cette économie criminelle et la mauvaise gouvernance générale pèsent évidemment sur les performances du Cameroun, dont le développement semble totalement bloqué malgré ses nombreux atouts (pétrole, bois, terres fertiles, mines...). Le manque à gagner pour l'État est énorme : en 2011, la Commission nationale anti-corruption (Conac) a calculé qu'environ 2,8 milliards d'euros de recettes publiques avaient été détournées entre 1998 et 2004, soit « une perte annuelle de 300 milliards de FCFA (457,3 millions d'euros) », ce qui représentait un peu plus d'un cinquième du budget de l'État pour l'année 2004. Un responsable camerounais a affirmé début 2006 que la corruption soustrayait chaque année « jusqu'à 50 % des recettes de l'État ». L'économiste camerounais Babissakana a pour sa part estimé en 2008 qu'environ 40 % des dépenses de l'État ne servaient pas à la nation mais étaient détournées chaque année par des fonctionnaires indéliçats. Une partie des recettes équivalant à 5 % du PIB, soit environ 500 milliards de FCFA (762 millions d'euros), iraient aussi chaque année dans la poche d'individus au lieu d'être versées dans les caisses publiques, selon lui. Des enquêtes partielles du Contrôle supérieur de l'État ont de leur côté montré qu'au moins 1 845 milliards de FCFA avaient été volés entre 1998 et 2004. En 2007, la direction des Impôts a récolté seulement 35,5 milliards de FCFA (54 millions d'euros) au lieu des 74 milliards attendus (113 millions d'euros). Même chose en 2008 avec 58 millions d'euros collectés au lieu des 122 millions d'euros prévus. La différence a été empochée par les agents du service des impôts¹⁵. La mauvaise gouvernance dans le secteur du bois, deuxième produit d'exportation derrière le pétrole, fait quant à elle perdre à l'État chaque année plus de 150 millions d'euros¹⁶.

Ces fonds publics détournés par les élites et les fonctionnaires sont très peu réinvestis dans le pays : une partie fait l'objet

15. En janvier 2009, le directeur des Impôts a ainsi dénoncé des « fraudes massives » par certains de ses éléments et relevé que l'enrichissement « rapide » de certains agents « ne reflétait pas leur statut de fonctionnaires ».

16. Estimations d'une enquête publiée en 2003 par Greenpeace, Forest Monitor et le Centre pour l'environnement et le développement (CED).

de dépenses somptuaires, une autre sert à la construction de biens immobiliers tandis qu'une autre encore est utilisée pour constituer et entretenir des clientèles. Enfin, une dernière partie est placée à l'étranger : les fuites illégales de capitaux ont atteint 480 millions de dollars de 1983 à 1989 (soit 4,6 % du PIB), puis 460 millions de dollars entre 1990 et 1998 (soit 4,9 % du PIB)¹⁷. Il est rare que les élites fassent profiter de leur fortune à leur région ou leur village d'origine, en dehors des agapes qu'elles y organisent pour fêter leur « nomination ». Ce sont au contraire bien souvent ces responsables politiques et administratifs qui privent leur région de subsides : ceux de Yocadouma, petite ville enclavée de l'Est, détournent ainsi systématiquement la part de la redevance versée par les entreprises forestières qui devrait revenir à la commune et servir à son développement. Yocadouma, qui est théoriquement la commune rurale la plus riche du pays, vit par conséquent dans la misère. Elle n'est pas seule dans son cas : une étude du Centre de recherche et d'action pour le développement durable en Afrique centrale a montré que seulement 20 % des impôts versés par les compagnies forestières aux communes servent au développement local.

De manière générale, la mauvaise gouvernance a un impact important sur les infrastructures. L'impressionnant bloc de béton sale d'une vingtaine d'étages, dépourvu de fenêtres, qui domine le centre-ville de Yaoundé depuis la fin des années 1980, illustre bien la situation : destiné à abriter plusieurs ministères sur 30 000 m², cet immeuble, achevé à 80 %, n'a jamais été terminé, faute d'une gestion rationnelle des financements et ensuite de l'intérêt des autorités. Des malfaiteurs ont fini par y établir domicile, faisant régner un climat d'insécurité dans le quartier, ce qui a valu au bâtiment le surnom « d'immeuble de la mort ». À plusieurs reprises, le gouvernement a annoncé la reprise des travaux, mais sans que rien ne se passe. Ce n'est que mi-2010 que les habitants de la capitale ont pu observer un début de réhabilitation. En trente années de « Renouveau », très peu a ainsi été construit ou réhabilité. D'abord parce que le gouvernement camerounais consacre très peu de son budget à l'investissement : seulement 17 %, alors que dans la Communauté économique et

17. À titre de comparaison, les fuites de capitaux en Côte d'Ivoire étaient entre 1983 et 1989 de 296 millions de dollars (3 % du PIB) et de - 346 millions de dollars de 1990 à 1998 (-3,9 % du PIB).

monétaire d'Afrique centrale (Cémac) dont le Cameroun est le pays qui a le plus gros potentiel économique, ce taux est de 25 %¹⁸. Ensuite parce que le taux d'exécution de ce budget d'investissement est très faible : en 2006, il était seulement de 30,8 %. Début 2009, le Premier ministre Ephraïm Inoni avait lui-même constaté « une sous-consommation des crédits inscrits au budget d'investissement public, du fait, entre autres, de la non ou de la mauvaise programmation des marchés y afférents ». La Banque mondiale a pour sa part estimé en 2010 que le gouvernement du Cameroun « dépensait trop peu et gaspillait trop ». Le patronat camerounais a au même moment déploré une absence de « culture du résultat et des délais » au sein de l'administration, ce qui occasionne d'importants retards dans les investissements et une faible capacité d'anticipation. Sous-équipés (moins de 10 % des institutions sont pourvues d'un ordinateur et moins de 30 % des administrations sont connectées à Internet), les services de l'État ne choisissent pas toujours l'entreprise la plus performante lors de l'octroi des marchés : en 2007, 39 % des marchés obtenus l'ont été sans appel d'offres, selon la Banque mondiale, qui a noté qu'une compagnie avait remporté de 85 % de ces marchés. Ce favoritisme a des répercussions évidentes sur la qualité et le coût des réalisations. Des enquêtes montrent en outre que même lorsque la procédure d'appels d'offres est respectée le versement de dessous de table joue un rôle important. Des entreprises ont estimé que les pots-de-vin pouvaient représenter plus de 10 % de la valeur du contrat. Pour les grandes sociétés, ils atteignent jusqu'à 30 %. D'importants projets de construction d'infrastructures sont en stand-by pendant de nombreux mois, voire de nombreuses années parce que les « dîmes » qui sont demandées pour « laisser se réaliser » sont « exorbitantes », déplorait en 2007 un diplomate occidental.

Les routes souffrent tout particulièrement de cette situation. Quelques ronds points à Douala et Yaoundé, un petit échangeur dans la capitale, une route pour rejoindre la Centrafrique : les réalisations d'infrastructures routières au cours des années 2000

18. En outre, les investissements choisis ne répondent pas, bien souvent, à une stratégie cohérente : le gouvernement avait ainsi en 2011 pour projet de construire un port en eau profonde à la fois à Kribi et à Limbé alors qu'un seul suffirait et que des projets similaires existent dans la région, et notamment au Nigeria.

sont très peu nombreuses. Un élargissement de la route qui relie Douala et Yaoundé se fait attendre. Tout comme un second pont pour enjamber le fleuve Wouri à Douala : le premier, qui date de 1955, est depuis de nombreuses années très insuffisant, étant donnée l'importance du trafic. Certains chantiers routiers qui avaient été lancés ont été arrêtés, les fonds ayant été dépensés sans que les travaux aient été réalisés. Résultat, par rapport à des pays d'Afrique de l'Ouest qui ont pourtant des superficies plus petites, comme la Côte d'Ivoire ou le Ghana, le Cameroun arrive en dernière position pour la longueur de son réseau bitumé rapportée à sa superficie et à sa population, a calculé l'Agence française de développement. Selon une étude menée par la Direction des investissements et de l'entretien routier, seuls 12 % des 4875 km de routes bitumées que compte le pays étaient en bon état en 2007. En 2009, le ministre des Travaux publics a lui-même déclaré que 90 % du réseau routier était constitué de routes en terre (45 000 km), dont 70 % étaient dans un « état médiocre ». Et le réseau, l'un des plus mauvais d'Afrique et même de la région, continue de se dégrader progressivement, avait ajouté le ministre. Quelques travaux de réfection sont pourtant réalisés, mais mal : en 2010, une étude a révélé que seuls 53 % des chantiers audités entre 2008 et 2010 avaient obtenu la mention « bien ou passable ».

Le manque de routes convenables a des répercussions évi- dentes sur l'économie. Les embouteillages paralysent Douala et Yaoundé et les coûts de transport des marchandises sont extrê- mement élevés. Le transport de marchandises entre Douala et la capitale tchadienne N'Djamena, frontalière du Cameroun, coûte ainsi six fois plus cher et dure deux fois plus longtemps qu'entre Douala et Shangai, selon un responsable de la Banque de déve- loppement des États d'Afrique centrale (BDEAC). La Banque mondiale a calculé que le transport routier au Cameroun coûtait, en 2011, 0,13 dollar la tonne au kilomètre, alors qu'il était de 0,03 dollar en Afrique du Sud et de moins de 0,04 dollar dans beaucoup d'autres pays en développement. Les liaisons aériennes et ferroviaires, seules solutions – étant donné le manque de routes – pour relier le Nord et le Sud du pays, ne sont pas meil- leures. Pendant longtemps, la Cameroon Airlines (Camair) a effectué un aller-retour par jour entre Yaoundé, Garoua et Maroua (800 et 1 000 km de Yaoundé). Quelque 80 000 personnes par an transitaient alors sur la ligne. Mais en 2008, la compagnie

nationale a été déclarée en faillite, victime d'une gestion catastrophique, qui a englouti des dizaines de millions d'euros. Depuis, des petites compagnies privées assurent quelques vols par semaine, souvent avec beaucoup d'approximations dans les horaires et l'organisation, pénalisant les voyageurs. Le train de la société de chemin de fer Camrail, reliant Yaoundé à Ngaoundéré (300 km au sud de Garoua), représente tout autant d'aléas. Au lieu des 12 heures normalement nécessaires, il peut mettre souvent deux jours, en raison des nombreux déraillements sur la voie. Une fois arrivé à Ngaoundéré, le voyageur doit emprunter un car pour quatre heures de voyage supplémentaires afin de rallier Garoua, en espérant que les « coupeurs de route », nombreux dans la région, n'attaqueront pas. Ce n'est qu'en mars 2011 qu'une nouvelle compagnie nationale, la Cameroon Airlines Corporation, « Camair Co », a démarré ses activités, cinq ans après sa création. Mais il est difficile d'imaginer qu'elle pourra échapper aux travers qu'a connus la gestion de la Camair, le fonctionnement des entreprises publiques n'ayant pas changé. Il est finalement bien plus rapide de se rendre en Europe (6 h 30 de vol) depuis Douala ou Yaoundé que de rejoindre le nord du pays. Les autorités négligent en outre les aéroports internationaux de Yaoundé et de Douala, qui sont dans un état déplorable et fonctionnent de manière anachronique¹⁹. Début 2011, les voyageurs devaient emprunter un long couloir jonché de gravats pour atteindre la salle d'embarquement de l'aéroport de Douala, le premier du pays et de la sous-région en termes de trafic.

Le secteur des infrastructures énergétiques est lui aussi sous-développé et en mauvais état. Alors que le pays possède le troisième potentiel hydroélectrique du continent après la RDC et l'Éthiopie, avec un potentiel de production de plus de 18 000 MW, il souffre d'une grave pénurie d'électricité, handicapant lourdement les opérateurs économiques comme les citoyens. Les équipements étant vétustes, le pays ne dispose, sur un réseau installé de 825 MW, que d'une production effective de 675 MW. Le déficit énergétique est responsable d'un manque à gagner de près de 2 % du PIB, selon la Banque mondiale. Le secteur privé, qui doit s'équiper en groupes électrogènes en raison des nom-

19. Ils ne sont pas, par exemple, équipés de système informatique permettant d'enregistrer les arrivées et départs des voyageurs.

breuses coupures²⁰, estime qu'il lui coûte une perte de revenus de 5 %. Fin 2007, dans son traditionnel discours de fin d'année, Biya a admis le problème: « Dans un pays qui dispose d'un potentiel hydro-électrique important, de gisements de gaz exploitables, il est incompréhensible que l'on souffre d'une telle pénurie ». Il n'a cependant pas été possible de suivre la suite du discours présidentiel dans certains quartiers de Yaoundé à cause... d'une coupure de courant. Des projets de construction de plusieurs barrages, destinés à combler ce déficit énergétique, existent depuis le début des années 2000, mais à cause de la lourdeur administrative, de la corruption, ils n'avancent pas. Les travaux de construction du barrage de Lom Pangar semblaient par exemple bloqués mi-2011: la cérémonie de pose de la première pierre, prévue le 21 décembre 2010, n'a pas eu lieu, sans explication. Quant au secteur des télécommunications, il est extrêmement peu développé et performant. En 2008, la télédensité mobile dans le pays (34,53 pour 100 habitants) était inférieure à celle de plusieurs pays d'Afrique centrale comme la République du Congo (54,84), la Guinée équatoriale (49,01) et le Gabon (94,35). Quand les pays voisins en comptent quatre, voire cinq, il n'y avait en 2011 que deux opérateurs privés de téléphonie mobile au Cameroun: le français Orange et le sud-africain MTN. Ces deux entreprises assurent un service passable et pratiquent des prix parmi les plus élevés du continent, engrangeant au passage d'énormes bénéfices: Orange réalise au Cameroun son meilleur chiffre d'affaires de toute la zone Afrique/Moyen-Orient. Malgré les pressions de la Banque mondiale pour qu'une licence soit accordée à un troisième opérateur privé, rien ne se passe. L'État ne répond pas non plus à la demande des deux opérateurs qui souhaitent investir dans le développement de la fibre optique. Celle-ci reste donc la propriété de l'opérateur public Camtel, qui est à la fois juge et parti, puisqu'il est le fournisseur des autres opérateurs tout en étant leur concurrent. Cette situation concourt à maintenir le prix des télécommunications élevé. Or, selon la Banque mondiale, si la qualité et les coûts des

20. L'usine de la Cotonnière industrielle du Cameroun, installée à Douala, a par exemple enregistré 40 heures d'interruption et 25 coupures électriques en l'espace de cinq semaines en 2006, tandis qu'un fabricant de papier a calculé avoir été privé de courant pendant plus de 40 heures en 15 jours la même année.

services de télécommunication au Cameroun étaient amenés au niveau de ceux de l'île Maurice, la croissance réelle du PIB par habitant augmenterait de 1,3 % par an.

Le secteur agricole, qui emploie 70 % de la population active avec moins de 20 % des terres arables cultivées, est aussi moribond. Alors que le pays a de très grandes possibilités, il est « gravement sous-financé », selon la Banque mondiale. Les rares subventions accordées au monde rural sont détournées par les agents de l'État. L'ONG Acdic a calculé que sur 100 FCFA destinés à appuyer l'agriculture, seulement cinq étaient arrivés en 2004 jusqu'aux producteurs. En 2008, 1,8 million d'euros a été débloqué dans le cadre d'un « programme maïs » pour subventionner des Groupes d'initiatives communes (GIC), des petits groupements de paysans. Mais, selon une étude de l'Acdic, confirmée par des investigations de la Commission nationale de lutte contre la corruption (Conac), 62 % de cette aide a été détournée vers des GIC fictifs montés par des fonctionnaires du ministère de l'Agriculture et du Développement rural (Minader). L'enquête de la Conac n'a eu jusqu'ici aucune conséquence pour les fonctionnaires incriminés : au contraire, ils ont reçu depuis de nouveaux budgets dans le cadre du « programme maïs ». Des responsables de l'Acdic ont par contre été inculpés et condamnés après l'organisation d'un rassemblement dénonçant les détournements de fonds pratiqués par le Minader.

Pendant ce temps, la production nationale de maïs peine à satisfaire la demande : en 2008, le déficit du maïs pour la consommation était estimé à 60 000 tonnes. Du matériel destiné aux paysans fait aussi l'objet de malversations : une autre enquête de l'Acdic a montré que 60 tracteurs, donnés en 2006 par l'Inde dans le cadre d'un accord de coopération qui aurait dû déboucher sur l'installation d'une usine de fabrication, avaient été détournés de leur objectif initial. Selon l'ONG, 32 de ces tracteurs ont été offerts à des ministres ne possédant pas de champ pour la moitié, 17 à des députés, à des responsables de l'administration et des hauts gradés de l'armée. La plupart des engins n'ont jamais été utilisés. Autrefois autosuffisant, le Cameroun est devenu un important importateur de produits alimentaires pour 500 milliards de FCFA (762 millions d'euros) par an en 2010.

La mauvaise gouvernance gêne considérablement les entreprises privées même si certaines en profitent. Selon une enquête

publiée en 2009²¹, « 76 % des chefs d'entreprise parmi les 1052 interrogés, affirment que la corruption a eu un impact négatif sur leurs activités en 2007 ». D'après une autre étude de Transparency International (TI) publiée en 2007, plus d'une entreprise sur deux a dû verser des pots-de-vin au cours de l'année. Le montant versé représente environ 10 % de leur chiffre d'affaires. Selon un entrepreneur, le bakchich versé pour fonctionner par une entreprise de téléphonie mobile aux autorités représente jusqu'à 30 % de son chiffre d'affaires. Les chefs d'entreprises se plaignent aussi du harcèlement fiscal. Selon le Groupement inter-patronal du Cameroun (Gicam), cette pression fiscale « est caractérisée essentiellement par le nombre d'impôts et le nombre de paiements à effectuer par une entreprise de taille moyenne (plus de 40), le temps consacré au paiement (1 400 heures par an) et le coût des impôts, l'ensemble des impôts absorbant 51,9 % des bénéfices de l'entreprise ». La plupart des administrations ont en plus institué des taxes supplémentaires à celles habituelles. En outre, l'informalisation d'une bonne part de l'économie conduit aussi à davantage solliciter les entreprises formelles. Pour échapper à la pression fiscale, plus de 70 % des entrepreneurs ont avoué avoir l'habitude de payer des fonctionnaires, selon l'enquête publiée par TI. Ces paiements officieux varient entre 1 % et 5 % de leur chiffre d'affaires. En 2007, l'ambassadeur des États-Unis à Yaoundé, Niels Marquardt, a estimé que le climat des affaires dans le pays « fait parfois peur », soulignant que « peu d'investisseurs, sauf les plus courageux, oseraient risquer leurs biens dans une telle situation ». « D'année en année, et en dépit des critiques formulées au gouvernement, la morosité reste ambiante et le statut quo de règle », a dit pour sa part la Banque mondiale en 2009, parlant d'un environnement des affaires « délétère ». Dans ces conditions, le système bancaire est évidemment très peu développé. Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), qui souligne que certaines banques ne respectent pas les normes de gestion, le pays ne comptait « pas plus de 35,5 comptes pour 1 000 habitants en juin 2007, contre une moyenne de 423 comptes pour 1 000 habitants dans les pays de même niveau de développement. »

21. Elle a été réalisée par l'Organisation non gouvernementale allemande GTZ, le Service néerlandais des volontaires (SNV) et le Business Climate Survey.

Au final, la croissance économique est décevante. Si le pays a renoué, à partir de 1994, avec des taux de croissance positifs, ils sont largement insuffisants pour développer le pays. Ce taux était de 3,9 % en 2007 avant de passer à 2,5 % en 2009 (contre une prévision de 4 %). En 2010, il a été de seulement 3,2 %, un chiffre inférieur à celui de la sous-région situé à 4 %, alors que le taux de croissance démographique est de 3 à 3,5 % et nécessiterait une croissance d'au moins 7 %. Si ses infrastructures routières, portuaires, son alimentation en électricité et ses télécommunications étaient du niveau de celles de l'île Maurice, le pays pourrait avoir une croissance de son PIB par habitant supérieure de 4,5 points, d'après les calculs de la Banque mondiale. L'institution financière regrettait en 2010 que le pays n'ait pas mis à profit les importantes remises de dettes, dont il avait bénéficié avec l'atteinte, en 2006, du point d'achèvement de l'initiative pour les Pays pauvres très endettés (PPTE) et au titre de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM). Il avait alors vu sa dette passer de près de 45 % du PIB à 5 %. Grâce à cet allègement, le Cameroun aurait pu largement investir dans des secteurs importants comme la santé, l'éducation et les infrastructures, et avoir une croissance de 5 ou 6 % comme cela a été le cas pour le Ghana, soulignait la Banque mondiale.

La mise à l'écart de la pensée

Depuis 1982, le Cameroun dérive lentement en terrain inconnu : si sous Ahidjo la pensée dissidente était réprimée, il ne semble même plus y avoir de pensée du tout, après trente années de régime Biya, ce dernier ayant peu à peu dévalorisé la connaissance et l'intelligence. « La trajectoire que suit ce pays depuis 1982 n'est guère favorable à l'éclosion de l'esprit. Je ne voulais pas être condamné à une vie spirituellement misérable et corrompue. La plupart des intellectuels qui aspiraient à mener une certaine vie éthique sont partis. Moi aussi », expliquait en 2003 le célèbre historien camerounais Achille Mbembe.

Les intellectuels s'étaient pourtant réjouis de l'arrivée de Biya au pouvoir, voyant dans ce diplômé d'études supérieures l'espoir d'une gouvernance plus éclairée que celle d'Ahidjo. Au début de sa présidence, la parole s'est effectivement considérablement libérée. On parlait alors de « printemps de Yaoundé » : pour la première fois depuis l'indépendance, il était possible de parler politique sans se retrouver ensuite systématiquement en prison. Les Camerounais dressaient le bilan des années Ahidjo, débattaient du conflit entre l'ancien et le nouveau président. Mais, peu à peu, il est apparu que le nouveau pouvoir conservait de nombreux traits du précédent : comme pendant les années Ahidjo, il n'est pas possible de tout dire sous Biya. Régulièrement, depuis son accession au pouvoir, des intellectuels et penseurs critiques sont sanctionnés ou intimidés. Tout au début de sa présidence, l'évocation sur les antennes de la radio nationale de l'ouvrage d'Abel Eyinga *Introduction à la politique camerounaise*, paru en 1984, a par exemple valu à deux journa-

listes d'être suspendus d'antenne¹. Par la suite, le professeur Ambroise Kom et le journaliste David Ndachi Tagne ont été arrêtés en mars 1987 et incarcérés pendant deux jours dans les locaux de la sinistre Brigade mixte mobile (BMM) pour avoir participé à une table-ronde organisée par le club Unesco à l'université de Yaoundé sur « la littérature politique au Cameroun ». En 1993, le président du Syndicat national des enseignants du supérieur (Synes), le professeur Jongwana Dipoko, a été suspendu de l'université pour deux ans, officiellement pour « incitation à la révolte et à l'insubordination de ses collègues d'université ». Il a été en réalité sanctionné pour avoir participé « en tant qu'enseignant syndiqué à la grève des activités académiques pour exiger le paiement des salaires dus au personnel enseignant » et à cause de « ses activités syndicales comme président et membre fondateur du Synes, mouvement que les autorités n'ont cessé de réprimer depuis trois ans », selon son syndicat. Fin 2010, Bertrand Teyou, auteur d'un petit ouvrage consacré à la Première dame et intitulé « La belle de la République bananière : Chantal Biya, de la rue au palais », a été arrêté sur ordre du préfet du Wouri (dont dépend Douala), alors qu'il se rendait à une séance de dédicace de son ouvrage, organisée dans un hôtel de la capitale économique. Bien que Chantal Biya n'ait pas porté plainte, il a été reconnu coupable « d'outrage à personnalité » ainsi que de « manifestation illégale », et condamné à deux ans de prison. Tous les stocks de son livre ont été détruits. Un comité demandant sa libération a relevé que la procédure pénale avait été violée à plusieurs reprises. Teyou n'a pas pu, notamment, bénéficier de l'assistance d'un avocat. Il a été finalement libéré contre le versement d'une caution en avril 2011. Début 2011, un enseignant de science politique, Alain Fogué Tedom, a quant à lui été convoqué et interrogé pendant plusieurs heures par les services de sécurité, après la publication dans la presse d'une lettre ouverte demandant au chef de l'État de ne pas briguer un nouveau mandat présidentiel².

Parallèlement à ces pratiques répressives, les autorités ont soumis le système universitaire à une intense politisation, qui

1. Rappelé par Pierre Fandio, « Une foule qui refuse de faire foule, une vision de la littérature camerounaise à l'aube du 3^e millénaire », *Littéralité*, vol. XIV, 2002.

2. « S'il vous plaît M. le Président, ne vous présentez plus », *La Nouvelle Expression*, 10 mars 2011.

s'est notamment traduite par une forte dégradation de la qualité de l'enseignement. Le mouvement de contestation estudiantin, apparu lors des « années de braise », a d'abord donné l'occasion aux autorités de militariser le campus et d'y faire régner un climat de terreur pendant une grande partie des années 1990. En mai 1992, les forces de sécurité ont par exemple arrêté la responsable d'un journal étudiant, accusée d'avoir distribué des tracts appelant à une manifestation, en mémoire des étudiants tués en 1991. Elles l'ont fait marcher nue à travers le campus universitaire avant de l'emprisonner. Le lendemain, une quinzaine de membres du « Parlement » ont été à leur tour interpellés et brutalisés : ils ont été roués de coups, ont eu la tête rasée avec des tessons de bouteille, leur visage peint en noir³. En 1993, le gouvernement a introduit d'importants changements dans le fonctionnement de l'université. Cinq nouveaux campus ont été créés, répartis sur l'ensemble du territoire, portant à six le nombre d'universités d'État (Douala, Dschang, Ngaoundéré, Buea et Yaoundé I et II)⁴. Cet éclatement de l'offre universitaire a permis de casser en partie l'esprit de corporation et la coordination des étudiants et professeurs. Dans le même temps, tout a été fait pour que le pouvoir administratif prenne le pas sur l'autorité académique. A été mis sur pied un « Comité consultatif des institutions universitaires », chargé de statuer sur le recrutement et la promotion des enseignants, entièrement contrôlé par le ministre de l'Enseignement supérieur : c'est lui qui nomme les membres du Comité et qui le préside. Très vite, le fonctionnement de cette structure s'est révélé arbitraire : des enseignants se voient refuser une promotion à laquelle ils ont droit tandis que d'autres progressent grâce à un « piston » ou à leur activisme au sein du parti au pouvoir.

Depuis 1993, les recteurs, qui sont nommés par le président de la République, sont eux aussi choisis en fonction de leur loyauté au RDPC, alors qu'auparavant le vice-chancelier (l'équivalent du recteur avant la réforme) était toujours désigné parmi les enseignants les plus gradés. Ces recteurs, qui jouissent de pouvoirs étendus, recrutent et privilégient à leur tour les profes-

3. Voir Piet Konings, « University students' revolt, ethnic militia, and violence during political liberalization in Cameroon », *African Studies Review*, 45, 2002.

4. Une septième université a été créée en 2008 à Maroua (nord).

seurs et les personnels administratifs affichant la même appartenance politique ou ethnique qu'eux. L'université est finalement devenue une dépendance du RDPC : elle a été transformée « en un instrument aux mains du gouvernement. Aucune délimitation n'existe plus guère entre ce qui relève du mérite académique, ce qui relève de l'administration et ce qui relève du pouvoir politique. Les autorités universitaires sont, en même temps, des membres du gouvernement. Elles sont nommées et révoquées par celui-ci. Tous les postes importants au sein de l'administration universitaire font également l'objet de nominations par décret. Les chefs de département sont, presque tous, des militants du parti au pouvoir. Le gouvernement s'immisce dans les domaines supposés ne requérir d'expertise que purement académique (qualité de recherches, importance des publications). Aucun changement de grade ne peut avoir lieu contre son opposition », constatait dès 1995 un groupe d'universitaires⁵. « Il y a une volonté politique de tuer l'université », jugeait pour sa part un responsable du Synes en 2009. « On choisit en son sein des individus à qui on accorde des privilèges et qui ont pour mission de faire taire les autres », expliquait-il. Pour la petite minorité qui dirige, tous les moyens sont bons pour freiner la progression des récalcitrants au système : des cabales sont montées contre eux, leurs salaires sont arbitrairement baissés. En 2008, plusieurs professeurs ont dû faire une grève de la faim pour réclamer le salaire qui leur était dû : ils accusaient l'administration d'avoir, sur instruction de leur recteur, baissé leur grade universitaire et par la même occasion la rémunération qui y correspondait. L'un deux, professeur agrégé, touchait ainsi un traitement d'assistant sans thèse. En dernier recours, le décret du 19 janvier 1993, portant Statut spécial des personnels de l'Enseignement supérieur, prévoit des sanctions disciplinaires pour les professeurs qui participeraient « à des activités subversives ». L'imprécision de la formulation permet évidemment de faire un large usage de cette disposition.

L'importante baisse des salaires des fonctionnaires de 1993, aggravée par la dévaluation du franc CFA de 1994, a été l'un des éléments qui ont favorisé la RDPCisation de l'université : elle a placé les professeurs dans une situation de survie, les obligeant

5. « Éla prit l'exil forcé », Forum des intellectuels africains de la diaspora, *Politique africaine*, n° 59, 1995.

à trouver d'autres moyens de subsistance. Depuis, et bien qu'ils aient bénéficié d'une amélioration de leur traitement au début des années 2000, beaucoup de professeurs n'ont qu'un seul objectif: être « nommés » au ministère de l'Enseignement supérieur ou à un poste de conseiller, afin d'avoir des avantages. Pour y parvenir, quelques-uns, à la manière de certains opposants politiques, critiquent le pouvoir avec force publicité, dans l'espoir que les autorités les « repèrent » et finalement les recrutent pour les faire taire. La plupart préfèrent militer au sein du RDPC et vont jusqu'à adresser des « motions de soutien » au président. En janvier 2004, à quelques mois de l'élection présidentielle, près de 200 universitaires ont ainsi signé, dans le quotidien d'État *Cameroon Tribune*, un « Appel de l'intelligentsia à Paul Biya ». S'y qualifiant « d'éveilleurs de conscience », « d'ouvriers de la pensée », de « guetteurs d'avenir », ils félicitaient Biya d'avoir « diagnostiqué de manière incisive les maux qui minent la société camerounaise » et l'appelaient à briguer un nouveau mandat⁶. Les profs s'étaient déjà manifestés en politique: en 1975, des enseignants de l'université avaient signé un appel demandant à Ahidjo de se représenter à la présidentielle; en 1983, Joseph Owona, alors vice-chancelier de l'université, avait également émis une motion de soutien à Biya au nom de ses collègues universitaires. Cependant, celle de 2004 a eu une toute autre portée: elle a marqué « un moment important, et pour cela difficilement oubliable, de l'histoire de la collusion du savant et du politique dans notre pays. Même au temps du président Ahidjo, l'on n'a pas souvenir d'une telle ostentation dans la manifestation du soutien universitaire au politique. Il est révélateur peut-être d'un moment sensible de la vie du pays. Chaque fois en effet que, dans une société politique, des intellectuels sont mis d'une manière ou d'une autre en situation de devoir afficher publiquement leur position politique par rapport au pouvoir, rien de bon ne peut en résulter, mais plutôt une chasse aux sorcières et une sclérose des intelligences inévitablement apeurées », a déploré dans les colonnes d'un quotidien le professeur de droit Alain Didier Olinga. Cela n'a pas empêché des membres de la « Société camerounaise des agrégés » de dire en 2009 dans une autre motion leur « profonde et déférente grati-

6. « L'appel de l'intelligentsia à Paul Biya », *Cameroon Tribune*, 27 janvier 2004.

tude » au chef de l'État, après la nomination de deux professeurs agrégés, l'un dans un fauteuil ministériel et l'autre comme conseiller spécial de Biya. Ils soulignaient aussi « la grande sollicitude du président de la République, Son Excellence Paul Biya, pour l'université camerounaise et l'enseignement supérieur dont il a fait une priorité nationale, et qui se traduit par d'importants investissements en faveur de nos universités, ou la création d'un compte d'affectation spéciale pour donner une impulsion nouvelle à la recherche scientifique et technique. » Même chose en avril 2011, à quelques mois de l'élection présidentielle : *Cameroon Tribune* a publié une « déclaration de déférence et de profonde gratitude » au chef de l'État, signée par 988 enseignants d'université d'État. Certains d'entre eux ont cependant démenti avoir apposé leur paraphe sur le document, émanant vraisemblablement des bureaux du ministère de l'Enseignement supérieur ou d'un important responsable d'université⁷.

Beaucoup d'universitaires ont réussi à intégrer des structures de l'État, comme conseillers à la présidence de la République, dirigeants des universités et des grandes écoles ou ministres. Parmi ceux qui ont rejoint un jour le gouvernement figurent Georges Ngango, Pierre Moukoko Mbondjo, Augustin Kontchou Kouomegni, Joseph Owona, Pius Ondoua, Elvis Ngolle Ngolle, Maurice Kamto, Maurice Tchuenté, Jacques Fame Ndongo, Joseph-Marie Bipoun-Wum, Séraphin Fouda, Joseph Mbede, Titus Édzoa, Njoh Mouele, Peter Agbor Tabi, Charles Étienne Lékéné Donfack. L'ascension est parfois fulgurante : nommé « chargé de cours » à l'université de Yaoundé en 1980, Jacques Fame Ndongo est devenu deux ans plus tard directeur de l'école publique de journalisme, l'École supérieure des sciences et techniques de l'information (Essti). Devenus des « intellectuels organiques », la plupart de ces universitaires versent dans la flagornerie et font preuve d'une servilité étonnante. La phrase prononcée en 2010 par Fame Ndongo, alors ministre de l'Enseignement supérieur, est très révélatrice : « Nous sommes tous des créatures ou des créations du président Paul Biya, c'est à lui que doit revenir toute la gloire dans tout ce que nous

7. Les universitaires ne sont pas les seuls à avoir un comportement « griotique » : en juin 2011, 200 artistes musiciens, dont plusieurs grandes figures de la musique camerounaise, sont allés à Mvomeka'a pour demander à Biya de se porter candidat à l'élection d'octobre 2011.

faisons. Personne d'entre nous n'est important, nous ne sommes que ses serviteurs, mieux, ses esclaves ». Quant à ceux qui étaient de brillants professeurs et faisaient des analyses critiques, ils deviennent totalement aphones en intégrant le système. « Il est des moments où il est criminel de se taire », avait dit en 1992 Maurice Kamto, jugeant alors sévèrement la gouvernance du Cameroun. Depuis son entrée au gouvernement, en décembre 2004, comme ministre délégué auprès du ministre de la Justice, ce professeur de droit reconnu ne s'exprime plus. Même s'ils ne font plus profiter de leur intelligence et de leurs connaissances aux étudiants, ces universitaires sont devenus les intellectuels de référence du régime Biya. « N'est plus intellectuel celui qui le serait par la force de ses œuvres mais celui qui est coopté et joue les intellectuels organiques ou de service dans le cadre de l'État administratif », constatait en 2007 le professeur Fabien Éboussi Boulaga. « C'est un phénomène général de stérilisation de la société dans ses virtualités de création et de production de leaders et d'intellectuels qui ne seraient pas des universitaires et des diplômés placés dans les rouages publics ». Le résultat est souvent surprenant, comme le montre une autre déclaration du ministre de l'Enseignement supérieur, prononcée début 2011 :

« Je vous salue, ô vous, magnifique communauté universitaire. Je vous magnifie, chatoyants gladiateurs de la plume, vous qui tenez la craie comme le preux chevalier médiéval maniait son épée Durendal. Et à l'instar de Ronsard, je vous célèbre du temps que vous êtes belle et rebelle. Belle de votre intelligence et de votre science. Rebelle à l'ineptie et à l'impéritie ».

Pour les profs restés dans les amphithéâtres et qui ont le souci de former correctement leurs étudiants, c'est quasiment tâche impossible : bâtiments en nombre très insuffisant, délabrés et souvent sans toilettes, bibliothèques vides, facultés de sciences sans laboratoires, résidences des étudiants dans un état pitoyable, aucun crédit consacré à la recherche sont le lot de toutes les universités publiques. Aucun cas n'est fait des étudiants qui peuvent attendre pendant six mois la publication de leurs résultats d'examens. Les recteurs quant à eux captent une bonne part des budgets universitaires qu'ils utilisent pour l'entretien de leur « hôtel particulier » ou les salaires des membres de leur « cabinet », souvent pléthorique. Opérations d'inscription des étu-

dians, « missions » à l'étranger, organisation des examens : tous les prétextes sont bons pour qu'ils s'octroient également chaque année des primes de plusieurs dizaines de milliers d'euros. Détournements de fonds et corruption gangrènent aussi le fonctionnement général des études. En juillet 2007, le directeur du développement au ministère de l'Enseignement supérieur a été arrêté par la police après avoir été porté disparu pendant trois semaines : il était soupçonné d'avoir détourné 250 millions de FCFA (380 000 euros) qui devaient servir, notamment, à payer les correcteurs des épreuves de Brevet de technicien supérieur (BTS). Il a été condamné deux ans plus tard à dix ans de prison ferme. Mais la plupart du temps, les malversations se donnent lieu à aucune poursuite. Les frais de scolarité versés par les étudiants (50 000 FCFA par an, soit 76 euros) sont ainsi détournés au vu et au su de tous.

Pendant ce temps, le budget de fonctionnement des départements universitaires dépasse rarement 3 000 euros. Certains professeurs, qui ont dû parfois payer pour être recrutés, rançonnent leurs étudiants : ils les obligent à acheter leurs cours photocopiés sous peine de les priver d'examens ou de cours, menacent la validation de leurs unités de valeur ou imposent des rapports sexuels contre un bon résultat. Les mauvais payeurs sont sanctionnés par une mauvaise note. Des enseignants et des responsables universitaires s'arrangent aussi pour créer des filières payantes : en 2008, l'Association pour la défense des droits des étudiants du Cameroun (Addec), un syndicat étudiant, a porté plainte pour concussion contre le directeur de l'école de journalisme de l'université de Yaoundé, où l'inscription en maîtrise coûtait 914 euros, soit plus de dix fois le tarif fixé par la loi. Les responsables de cette école, l'unique formation en journalisme de l'enseignement public, profitent de sa « notoriété » pour rançonner les étudiants sans pour autant assurer des cours de qualité, a dénoncé l'Addec. Le directeur de l'école a cependant bénéficié d'un non-lieu. Il aurait évidemment été étonnant que l'Addec se voit donner raison par la Justice, chargée généralement d'assurer la défense des autorités. Les magouilles touchent aussi les concours d'entrée aux grandes écoles, très prisées parce qu'elles débouchent sur des emplois de fonctionnaires : les candidats paient des pots-de-vin de plusieurs milliers d'euros pour être sélectionnés. Certains parviennent par ce biais à être admis à l'oral sans avoir passé l'écrit. En 2004, le directeur

général de l'École nationale d'administration et de magistrature du Cameroun (Énam) a donné un aperçu du phénomène en publiant, pour la première fois, une liste de 88 candidats reconnus coupables de fraudes et de corruption lors du concours d'entrée de l'établissement. Tous se destinaient à des hautes fonctions dans les administrations du Trésor, des Impôts ou de la Justice.

Tous ces dysfonctionnements ont des conséquences lourdes : si elle compte encore quelques profs brillants, reconnus à l'étranger à défaut de l'être chez eux, l'université camerounaise, autrefois l'une des meilleures du continent africain, est aujourd'hui d'un niveau déplorable. Les étudiants vont de plus en plus nombreux se former au Niger, au Mali ou en Guinée, des États pourtant moins riches que leur pays. La faible qualité de la formation reçue par ceux qui restent au Cameroun aura évidemment des retombées sur la valeur des futures élites du pays. « La pauvreté et l'incohérence des formations dispensées, souvent limitées à l'apprentissage par cœur de notes de cours confuses, vont naturellement se traduire par la piètre qualité de diplômés inaptes à participer au développement du pays, comme cela est déjà perceptible dans le secteur de la santé. Nulle surprise dès lors à ce qu'une population en plein désarroi se retourne vers les sectes et la sorcellerie, à ce que des agents publics ignorent toute notion de bien commun, ni à ce que les mécanismes démocratiques, en l'absence de toute formation des citoyens, ne puissent fonctionner », s'inquiétait déjà en 1999 Thierry Michalon⁸.

Les médias en grande difficulté

Il n'y a pas non plus de réelle pensée critique au sein des médias, qui souffrent tout à la fois d'un manque d'indépendance, d'une absence de compétences, de problèmes financiers chroniques et d'un déficit d'éthique. Ce sont les médias publics qui sont évidemment les moins libres : le quotidien *Cameroon Tribune* et la *Cameroon Radio-Television* (CRTV) existent essen-

8. « La descente aux enfers des intellectuels », *Le Monde diplomatique*, juillet 1999.

tiellement pour assurer la propagande du RDPC et de son président, Paul Biya. À côté des motions de soutien adressées au chef de l'État, les articles sur une réunion d'une section locale du RDPC ou ceux vantant les mérites de l'action gouvernementale se succèdent dans les colonnes de *Cameroon Tribune*. Biya est évidemment le centre de toutes les attentions : ses départs pour un « bref séjour privé » à l'étranger, tout comme ses retours, sont toujours abondamment commentés dans des articles placés en Une. Chaque année, le journal fête aussi avec le RDPC un nouvel anniversaire du « Renouveau », avec des titres étonnants : « Le RDPC fête l'An 25 du Renouveau », a-t-on pu lire en 2007. En février 2009, c'est une lettre adressée à Biya par le président français Nicolas Sarkozy, lui adressant ses vœux à l'occasion de son 76^e anniversaire, qui figurait en première page : l'objectif était alors de montrer que Biya avait toujours le soutien de la France alors qu'une rumeur disait Paris et Yaoundé brouillés. Pour les salariés de *Cameroon Tribune*, il est impossible de se détacher de la ligne éditoriale générale. Si un journaliste manifeste un peu d'esprit critique avec un article analysant, par exemple, les risques pour l'économie camerounaise d'un accord commercial en discussion entre Yaoundé et l'Union européenne, le ministre concerné par l'affaire l'appelle aussitôt pour lui faire la morale. Le rédacteur ne réitère alors pas l'exercice. Quant à la qualité de la forme des articles ou des reportages, elle est souvent très moyenne. La radio et la télévision de la CRTV suivent le même schéma avec des papiers souvent totalement incompréhensibles et sans information. Les décors, les émissions, les animateurs de la télévision sont quasiment les mêmes depuis sa création en 1985.

Les médias privés ne s'en sortent pas vraiment mieux. La presse qui compte cinq quotidiens – *Le Jour*, *Mutations*, *Le Messenger*, *La Nouvelle Expression* et *L'Actu* – et une foule de journaux à la parution irrégulière est d'un niveau passable : les fautes d'orthographe et de grammaire sont nombreuses, y compris dans les titres de Une, l'expression souvent approximative, la hiérarchisation de l'information aléatoire, les illustrations hasardeuses. En avril 2011, c'est sur un photo-montage, qui circulait depuis plusieurs jours sur la « toile », que s'est ainsi appuyé un article en Une d'un quotidien privé pour décrire l'arrestation de Laurent Gbagbo en Côte d'Ivoire. « C'est le paradoxe camerounais : un des tous premiers pays d'Afrique franco-

phone à avoir vu l'éclosion d'une presse privée, le Cameroun offre aujourd'hui un paysage médiatique de désolation, où vivent des médias qui n'ont pas réussi à franchir le seuil du professionnalisme. (...) Leur contenu est généralement décevant, quand partout ailleurs on assiste à une structuration progressive du secteur, avec des journaux mieux réalisés, un étoffement de leur production éditoriale, une plus grande rigueur rédactionnelle », notait en 1998 le journaliste Thierry Perret⁹.

Cette situation désastreuse est en grande partie due aux méthodes de gestion des patrons de presse : ils utilisent régulièrement les fonds de leur entreprise à leurs fins personnelles, en négligeant les journalistes. Beaucoup de ces derniers reçoivent des salaires extrêmement faibles (la convention collective des médias fixe le salaire minimal à 176 euros, un montant insuffisant pour vivre décemment) et ne sont souvent pas payés du tout. En décembre 2009, les employés du quotidien *Le Messager* avaient ainsi sept mois d'arriérés de salaire. En mars 2011, ceux de *Mutations* en comptabilisaient six. Rares sont aussi les journalistes qui ont un contrat de travail et bénéficient d'une couverture sociale. Leurs outils de travail sont quasi inexistants : les salles de rédaction sont largement sous-équipées. En outre, les patrons de presse mettent très peu de moyens dans la réalisation de reportages et d'enquêtes. Ils ne rechignent pas par contre à accepter les financements douteux : en mai 2007, les responsables des principaux médias du pays ont passé quelques jours en France à l'invitation et aux frais du groupe industriel français Bolloré, présent au Cameroun dans les secteurs portuaire, ferroviaire et agro-alimentaire. « Pendant ce voyage de presse, chacun des participants a reçu plusieurs centaines d'euros d'argent de poche par jour. Si ça avait été moins, ils ne se seraient pas déplacés eux-mêmes », expliquait un journaliste. Dans les semaines et mois qui ont suivi cette opération, aucun média n'a plus évoqué le nom de Bolloré, pourtant cité dans une vaste affaire de corruption et de détournement de fonds publics au Port autonome de Douala (PAD) jugée à la même période devant un tribunal de la capitale économique. Peu de médias ont par la suite fait mention d'une plainte pour corruption déposée au Cameroun par un concurrent de Bolloré qui l'accusait d'avoir frauduleusement obtenu la concession du terminal à conteneurs

9. « La presse camerounaise : encore en chantier », MFI, 1998.

du PAD. Certains directeurs de journal n'hésitent pas à modifier les articles de leurs employés: « Les titres et les contenus de certains articles de mon ex-quotidien étaient de façon récurrente changés nuitamment pour ne pas exposer des faits pouvant gêner la personne ou l'institution protégée par le journal », expliquait en 2011 un journaliste¹⁰. Il arrive aussi souvent que les médias privés donnent la version des autorités sans chercher à la remettre en question. En 2007, les journaux ont rendu compte des lourdes peines de prison infligées à cinq employés du Hilton pour la mort du jeune Djomo Pokam, violé, torturé et défenestré dans ce grand hôtel de Yaoundé, sans commenter la procédure judiciaire et le verdict, qui visiblement condamnait des innocents.

Maltraités par leurs employeurs, beaucoup de bons journalistes ont quitté la profession ou le pays. Les autres se prêtent pour la plupart à de nombreuses compromissions pour survivre. La pratique du « gombo », c'est-à-dire de l'argent perçu contre la rédaction d'un article, est devenue courante. « Le gombo, phénomène fort célèbre au Cameroun, réputé pour sa corruption, est une pratique consistant pour un informateur voulant manipuler l'opinion en sa faveur, à devenir, contre de ridicules subsides, un commanditaire de la publication d'une information qui ne sera pas recoupée pour les besoins de la cause. Le phénomène [consacre en fait] une forme de mendicité du journaliste », constatait en 2003 un syndicat de journalistes camerounais. La parution de beaucoup d'articles dans l'ensemble de la presse est ainsi motivée par une contrepartie financière. Il est aussi possible de payer pour empêcher qu'une information soit publiée. Beaucoup de journalistes ne couvrent plus de conférences de presse s'ils ne sont pas assurés d'y recevoir un « per diem », appelé aussi « argent du taxi ». Certains font du racket: « Les premiers mois qui ont suivi la création de notre organisation, des journalistes sont venus régulièrement nous voir. Ils ont cessé quand ils ont compris que nous ne donnions pas d'argent. Ils se sont mis à écrire des articles contre nous. Avec l'objectif évident de nous faire payer pour qu'ils arrêtent », témoigne le responsable d'une ONG. La profession de journaliste a été largement dévaluée par l'apparition d'un journalisme « à gages », encouragé et utilisé

10. « La presse camerounaise gangrenée par le “gombo” et les pots-de-vin », Ka média, 2 avril 2011.

par les dirigeants : ces derniers utilisent la presse pour se faire valoir ou pour déstabiliser des adversaires. Plusieurs financent des publications à cette seule fin. *L'Anecdote*, *L'indépendant*, *Aurore Plus*, la *Nouvelle presse*, *Le Nouvel observateur* font partie de ces nombreux journaux qui s'attaquent régulièrement à des membres du pouvoir. Certains professionnels des médias utilisent aussi leur plume pour faire chanter des personnalités. Ces journalistes n'ont souvent aucune formation : le journal *La Nouvelle Afrique* est ainsi dirigé par un ancien commissaire de police aux états de service douteux.

Les pouvoirs publics ne font rien pour résoudre ces difficultés. L'aide publique à la presse privée est très faible et attribuée de manière arbitraire : elle est de 150 millions de FCFA par an, donnés par le ministère de la Communication sur des critères obscurs. L'opacité dont se nourrit le régime ne facilite évidemment par le travail des journalistes : il est toujours difficile pour eux d'obtenir des informations et de les recouper. Peu de responsables acceptent de s'exprimer au téléphone, persuadés à tort ou à raison qu'ils sont sur écoute et qu'ils risquent leur poste en répondant à un journaliste. Les journalistes sont par ailleurs souvent victimes d'actes d'intimidation et de tentatives de corruption de la part des autorités. Fin 2010, un important responsable à la présidence a ainsi tenté de corrompre un correspondant de journaux étrangers, avec 500 000 FCFA (760 euros), pour qu'il modifie le contenu de ses articles. Les journalistes ne sont pas non plus à l'abri d'actes brutaux de la part des forces de sécurité. Fin 2010, alors qu'il couvrait l'arrestation de l'ancien directeur général de la défunte compagnie aérienne nationale, la Camair, un des correspondants au Cameroun de l'Agence France-Presse (AFP) a été frappé par des policiers qui lui ont confisqué son bloc-notes. Quelques mois plus tard, le 23 février 2011, le même journaliste a été arrêté à Douala alors qu'il couvrait un début de manifestation de l'opposition. Il est resté en détention dans les locaux de la gendarmerie pendant deux jours. En décembre 2010, un correspondant du quotidien *Le Jour* à Ngaoundéré (nord) a lui aussi été interpellé par l'armée puis détenu et menacé de mort, après un article rapportant « une tentative d'assassinat d'un commandant du 5^e Bataillon d'intervention rapide par un sergent ». Il a été de nouveau arrêté fin mars 2011 alors qu'il s'était rendu dans les locaux régionaux de la Direction générale de la recherche extérieure (DGRE), les

services de renseignements, pour « recouper une information suite à l'incarcération dans ces mêmes lieux (d'un) responsable de la société de production d'huile de palme Pamol », selon un syndicat de journalistes. Il est resté cette fois détenu pendant une semaine.

Si la censure, qui permettait aux autorités de lire les articles, de les réécrire ou d'interdire leur publication, n'existe plus, les délits de presse relèvent toujours du droit pénal et non du droit civil. « Le Cameroun figure encore parmi les pays au monde où le journaliste, dans l'exercice de son métier, peut-être emprisonné plus facilement qu'un criminel de droit commun », a déploré l'Union des journalistes du Cameroun (UJC) dans un mémorandum adressé en 2010 aux autorités pour demander la dépénalisation des délits de presse. Le délit d'outrage au président de la République, le délit de fausses nouvelles font partie des peines sanctionnées par la prison. C'est sur ce motif de « propagation de fausses nouvelles » que le directeur du *Messenger*, Pius Njawé, a été emprisonné en 1997 à la prison New Bell de Douala : il avait évoqué dans les colonnes de son journal un malaise qu'aurait eu Biya lors de la finale de la Coupe du Cameroun. En 2001, le directeur de publication de *Mutations*, Haman Mana, a passé trois jours en garde à vue pour avoir publié des décrets relatifs à une réforme de l'armée, qui ont été diffusés par la suite par *Cameroon Tribune*. Après trois jours de détention, il a été libéré sous la pression de ses confrères. En avril 2003, des gendarmes sont entrés de nuit dans les locaux de la Société de presse et d'éditions du Cameroun (Sopecam), une entreprise d'État, pour saisir le CD-Rom contenant l'édition de *Mutations* du lendemain. « Ils ont arraché par force la copie électronique du journal en embarquant mes collaborateurs... Ils ont également fouillé les bureaux du journal. J'ai moi-même été interpellé et interrogé pendant 6 heures au Secrétariat d'État à la Défense. Ils disaient que je publiais un journal dans lequel il y a des appels à la révolte, des mensonges et un acharnement sur le chef de l'État et son épouse », a expliqué Haman Mana¹¹. L'édition incriminée évoquait la question de la succession de Biya avec en perspective l'élection présidentielle de 2004. La Sopecam a refusé de l'imprimer. « La Sopecam se réserve le droit de refuser l'impression d'un journal dont un ou plusieurs articles constitue-

11. « Cameroun : sale temps pour les médias privés », Syfia, 29 avril 2003.

raient à son avis une infraction au sens des dispositions légales », a dit Marie-Claire Nnana, son directeur général¹². C'est finalement une entreprise privée qui s'est chargée de l'impression : la police a alors saisi le journal dans les kiosques. Fin 2009, le directeur d'un hebdomadaire privé a passé un mois en prison avant d'être condamné à un an de prison avec sursis et une amende de trois millions de FCFA (4 500 euros) pour « outrage » au chef de l'État.

Ces arrestations se finissent parfois mal : le 22 avril 2010, la mort en prison d'un journaliste, Germain Cyrille Ngota Ngota, 39 ans, a donné lieu à de nombreuses critiques, dans le pays et à l'extérieur. Ngota, directeur d'un petit journal de la presse dite « à gages », avait été emprisonné le 10 mars 2010 avec deux autres journalistes. Tous trois étaient officiellement accusés d'avoir falsifié la signature du secrétaire général de la présidence Laurent Esso et officieusement d'avoir tenté de mettre en cause ce dernier dans une affaire de détournement de fonds de la SNH. Alors que la famille de Ngota a estimé qu'il était décédé parce qu'il avait été torturé pendant sa garde à vue puis privé de soins pendant sa détention, le gouvernement a attribué son décès à des « infections opportunistes » liées au virus du sida. Cette dernière déclaration a aggravé la polémique, l'Ordre des médecins s'étant publiquement offusqué (avant d'adopter un profil plus bas...) de cette transgression du secret médical par le gouvernement. C'est en catimini que les deux confrères de Ngota ont été libérés quelques mois plus tard. En décembre 2010, la Fédération internationale des journalistes (FIJ) n'a pu que faire part de « sa vive inquiétude et sa préoccupation » devant « la dégradation de la sécurité des journalistes » au Cameroun, tandis que le Syndicat national des journalistes du Cameroun (SNJC) constatait qu'« aucun des auteurs de ces actes attentatoires à la liberté de l'information et de la presse (n'avait) été ni interpellé ni poursuivi ».

Une autre menace pèse en permanence sur la centaine de radios et la dizaine de chaînes de télévision qui existent au Cameroun : celle d'une fermeture, puisque la plupart de ces médias n'ont pas d'autorisation d'émettre mais bénéficient d'une « tolérance administrative ». Derrière cette attitude clémente des autorités se cache la volonté de garder la main sur ces radios et

12. *Ibidem*.

télévisions : dès que leur traitement de l'information s'écarte des standards définis par le régime, elles ont un prétexte tout trouvé pour les faire taire. En 2003, Magic FM, une radio privée émettant à Yaoundé, a été ainsi suspendue sur décision du ministre de la Communication pour « exercice illégal de la profession ». Cette mesure sanctionnait plutôt la radio, parce qu'elle avait appelé les Camerounais à dénoncer le cumul illégal de fonctions de certains agents de l'administration. C'est pour le même motif que la radio et la télévision *Équinoxe* ont été suspendues début 2008 : beaucoup ont vu derrière cette punition la volonté du gouvernement d'étouffer les critiques contre le projet de révision constitutionnelle que ces deux médias diffusaient. En août 2009, une autre radio privée Sky One Radio a été fermée pendant près d'un an pour « entorses multiples » : les autorités lui reprochaient notamment de s'être « substituée à la Justice et au ministère des Affaires sociales, prétendant régler les problèmes sociaux » à travers une émission dans laquelle les auditeurs exposaient leurs problèmes.

Il n'existe guère de solidarité entre journalistes pour faire évoluer la situation : tout a été fait pour les diviser. Plusieurs organisations syndicales existent, mais elles se concurrencent entre elles, avec souvent pour seul enjeu l'obtention de financements extérieurs. Certaines d'entre elles ont par ailleurs été créées par des journalistes liés pouvoir. Entre journalistes, la méfiance est presque toujours de mise, les uns et les autres se suspectant de travailler pour les services de renseignements ou pour telle ou telle personnalité. Les échanges sur des forums Internet entre professionnels des médias ressemblent la plupart du temps à des règlements de compte. En outre, à l'image de l'ensemble de la société camerounaise, beaucoup de journalistes sont devenus passifs, comme anesthésiés, et ne s'intéressent ou ne croient guère à une amélioration structurelle de leurs conditions de vie et de travail ou de celles des Camerounais en général. En 2011, un journaliste qui, sur une plate-forme d'échanges Internet de professionnels des médias, s'inquiétait de voir plusieurs quartiers de Douala privés d'eau depuis plusieurs jours, alors que le pays faisait face à une grave épidémie de choléra, s'est simplement vu répondre par un confrère : « Prends ton mal en patience. On vient de sortir de 11 jours sans eau dans un quartier de Yaoundé ». Un autre faisait quelques jours plus tard le point sur la situation, après des échanges nombreux et passionnés sur la crise

ivoirienne : « Samedi, l'Assemblée nationale a adopté une loi portant amendement des dispositions qui régissent le fonctionnement d'Elecam, avec une disposition dangereuse et anti-démocratique qui enlève à Elecam le maigre pouvoir qui lui avait été concédé, celui de la publication des tendances (de vote), sans que cela n'émeuve les pseudo démocrates de ce forum, qui sont prompts à pondre toutes sortes de proses (...) pour ce qui se passe en Côte d'Ivoire. Il faut que les uns et les autres soient un peu cohérents. »

Et le football triompha...

La réduction du champ intellectuel a essentiellement profité au football : devenu, en l'absence de toute politique culturelle, presque l'unique source de distraction pour beaucoup de Camerounais, il est aujourd'hui extrêmement populaire. Chaque match de l'équipe nationale, les « Lions indomptables », est un événement au Cameroun, tout comme ceux joués par la vedette camerounaise Samuel Eto'o Fils¹³ avec son club européen. À ces occasions, la plupart des Camerounais se rassemblent derrière leur téléviseur, accueillant chaque but de leurs héros avec des cris de joie. Les défaites et les victoires des Lions indomptables, les réussites ou les échecs de leurs entraîneurs successifs, les carrières des joueurs évoluant à l'extérieur, les relations entre la Fédération camerounaise de foot (Fécafoot) et le ministère des Sports, tout dévoué au ballon rond, mais aussi les évolutions des championnats européens sont devenus le centre des conversations de beaucoup de Camerounais de toutes les catégories sociales. Au double bénéfice de Biya : le président a compris que le foot permettait à la fois de détourner l'attention des Camerounais des difficultés du quotidien et de renforcer son pouvoir. Les nombreux matchs joués par Samuel Eto'o et les événements émaillant la carrière de la star comblent ainsi le vide de l'actualité culturelle, politique et économique du pays.

13. Il a notamment été classé en 2008 meilleur buteur de l'histoire de la Coupe d'Afrique des nations (CAN).

Avant Biya, Ahidjo avait lui-même vu le profit qu'il pouvait tirer du foot: il l'avait mis au service de son projet « d'unité nationale », qui, même s'il était en partie sincère, servait de prétexte à sa mainmise sur toute la vie publique et politique. Il mettait ainsi tout particulièrement le foot en avant: en 1972, il avait fait en sorte que le Cameroun reçoive la 8^e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN). Il avait pour l'occasion fait construire deux stades à Yaoundé et à Douala. Après chaque trophée continental remporté par un club camerounais, Ahidjo recevait avec beaucoup de publicité les joueurs au palais présidentiel et mettait un point d'honneur à décréter fériée et chômée la journée suivante. Le football national avait alors de très bons résultats, plusieurs clubs s'illustrant dans des compétitions continentales: la Coupe d'Afrique des clubs champions a été remportée par le Canon de Yaoundé en 1978 et 1980 et par l'Union de Douala en 1979. Ces deux clubs ont aussi gagné la Coupe des coupes: en 1979 pour le Canon de Yaoundé, et en 1981 pour l'Union de Douala, tandis que le Tonnerre de Yaoundé l'a remportée en 1975. C'est à partir de 1982 que l'équipe nationale a commencé à s'illustrer: baptisée en 1972 par un décret présidentiel « Lions indomptables », elle a réussi à se qualifier au Mondial joué en Espagne. Bien qu'elle ne soit pas parvenue à gagner un seul match, Ahidjo a reçu les « Lions » au palais présidentiel, à leur retour d'Espagne, pour les féliciter publiquement et glorifier à cette occasion la « nation camerounaise ». « Dans une compétition, entre les meilleurs footballeurs du monde, une compétition à laquelle vous participiez pour la première fois, vous avez inscrit dans l'histoire et la mémoire des hommes, la marque de l'Afrique renaissance et montante, la marque du Cameroun, le Cameroun dont le football est une autre de ses plus belles cartes d'identité. (...) Vous n'avez pas vaincu mais vous n'avez pas été vaincus, car vous aviez au fond du cœur cette conscience fortifiante et cette assurance réconfortante que vous êtes des Lions indomptables, des Camerounais engagés, des Africains intrépides », a déclaré le président.

En 1984, Biya était depuis deux ans à la tête de l'État, quand l'équipe nationale a remporté la CAN avant de réitérer l'exploit en 1988. L'année 1990 a été celle de la consécration, avec la Coupe du monde jouée en Italie: non seulement les Lions indomptables ont remporté le match d'ouverture contre la tenante du titre, l'Argentine de Diego Maradona, mais ils sont devenus

la première équipe africaine à atteindre les quarts de finale d'une Coupe du monde. Coup de chance, Biya était dans les tribunes lors de la victoire face à l'Argentine, ce qui pouvait donner l'illusion qu'il y était associé. L'histoire a par la suite dit que c'est à la demande du président que Roger Milla, grand artisan de l'exploit des Lions¹⁴, avait intégré la sélection nationale pour cette Coupe du monde, alors qu'il avait cessé d'évoluer dans le circuit professionnel depuis quelques mois. Biya, en pleine tempête politique, a pu en tout cas respirer grâce au Mondial, la mobilisation de l'opposition étant retombée comme un soufflé grâce à lui. Hypnotisés par le foot, les Camerounais étaient restés euphoriques pendant quelques semaines après la fin de la compétition. Fort de cette expérience, le chef de l'État a par la suite tenté à plusieurs reprises de surfer sur la popularité du football. Lors de la campagne pour l'élection présidentielle très disputée de 1992, il s'est fait appeler, en allusion au nom de l'équipe nationale, « L'homme lion », espérant ainsi séduire les Camerounais. En 2002, Biya, se souvenant très probablement de la liesse de 1990 et de la manière dont le foot avait fait diversion, a programmé les élections municipales et législatives en pleine Coupe du monde de football à laquelle participaient les Lions indomptables. En 2008, le chef de l'État et son épouse ont fait envoyer avec beaucoup de publicité un avion spécial avec à son bord plusieurs tonnes de nourriture pour les Lions, alors au Ghana pour jouer la CAN. En cas de bons résultats de l'équipe nationale, le gouvernement en profite pour mettre en œuvre des mesures risquées en temps ordinaire : alors que les Camerounais fêtaient la qualification du Cameroun pour la finale de la CAN 2008 au Ghana, il a majoré le soir même le prix de l'essence à la pompe.

Biya intervient régulièrement dans le choix des entraîneurs et des équipes nationales. Lors de la Coupe du monde de 1994, il a fait en sorte que Ndip Akem et Louis Paul Mfede, « ignorés » par le sélectionneur français Henri Michel, soient retenus dans l'équipe des Lions indomptables. En 2004, la presse a rapporté

14. Milla avait inscrit quatre buts pendant la Coupe du monde. En 2008, Milla a indiqué que c'était de nouveau à la demande de Biya qu'il avait fait partie de la délégation camerounaise aux Jeux olympiques de Pékin. « C'est Paul Biya qui m'a imposé dans la délégation camerounaise », *La Nouvelle Expression*, 5 août 2008.

qu'il s'était de nouveau ingéré dans les affaires du football pour imposer la présence de Patrick Mboma dans la sélection choisie par l'entraîneur Winfried Schäfer pour la CAN. Mboma, alors extrêmement populaire au Cameroun, avait dans un premier temps été écarté, à la demande du ministre de la Jeunesse et des Sports (Minjes), mais au grand dam de beaucoup de Camerounais. Les chroniqueurs de l'époque avaient vu dans l'intervention du chef de l'État un lien direct avec l'élection présidentielle qui devait avoir lieu quelques mois après. « En infligeant un véritable camouflet au Minjes, en fin politicien, Paul Biya donne l'impression d'être à l'écoute du peuple. Un peuple constitué de millions d'électeurs dont il aura besoin pour se faire réélire au scrutin présidentiel d'octobre prochain. Le président de la République ne pouvait plus prendre le risque de se taire ou de rester indifférent face aux frasques et aux conduites désobligeantes du Minjes en ce début d'année 2004. Année électorale par excellence, car une mauvaise prestation des Lions indomptables à la Coupe des nations en Tunisie peut avoir des répercussions politiques non négligeables », soulignait *La Nouvelle Expression*¹⁵. Biya a en effet beaucoup, voire de plus en plus, à craindre des défaites de l'équipe nationale, celles-ci pouvant conduire à des troubles très graves. Fin 2005, un penalty manqué du défenseur camerounais Pierre Womé, qui a empêché le Cameroun de se qualifier pour le Mondial-2006, a conduit à des violences urbaines de la part de supporters à Yaoundé. En 2008, s'il n'y avait pas eu tout de suite de réaction à l'augmentation des prix du carburant décidée en pleine CAN, les transporteurs avaient lancé, moins de trois semaines après, un mouvement de protestation. Celui-ci avait été l'un des éléments déclencheurs des troubles socio-économiques de la fin du mois de février qui ont fait trembler le régime. Entre temps, et ce n'est sans doute pas un hasard, les Lions indomptables avaient perdu leur finale contre l'Égypte. Plus récemment, des émeutes ont éclaté le 4 juin 2011 à l'issue d'un match joué contre le Sénégal au stade Omnisports de la capitale camerounaise. Le capitaine des Lions indomptables, Samuel Eto'o, a à son tour raté, en fin de partie, le tir d'un penalty, compromettant les chances de qualification du Cameroun pour la CAN-2012. Policiers et supporters, qui

15. « CAN 2004 : le président impose Mboma », *La Nouvelle Expression*, 13 janvier 2004.

voulaient en découdre avec les Lions indomptables et Eto'o en particulier, se sont affrontés pendant plusieurs heures aux alentours du stade. L'équipe nationale a dû quitter les lieux dans un bus banalisé pour échapper aux jets de pierre des jeunes en colère. Des groupes de manifestants ont fait aussi la chasse à ceux qui portaient des tee-shirts à l'effigie d'Eto'o. « Alors qu'il est environ 20 heures, les raisons de la contestation populaire changent : "le pays va mal", scandent les jeunes. La répression se fait plus forte. Des coups de feu sont tirés en l'air. Le gaz lacrymogène est jeté dans la foule. Des éléments des équipes spéciales d'intervention rapide (Ésir) vont jusqu'à pourchasser des jeunes dans les domiciles », a rapporté le quotidien *Le Jour*. Les échauffourées se sont poursuivies tard dans la nuit, faisant plusieurs blessés. Des journaux de la presse privée ont évoqué quatre morts, dont un par balles, sans donner cependant plus de détails.

Ayant l'élection présidentielle de 2011 dans sa ligne de mire, Biya s'est particulièrement mobilisé pour le football à l'occasion de la CAN de janvier 2010 et du Mondial de juin 2010. Quelques mois avant ces compétitions, l'équipe nationale était en mauvaise posture, accumulant les mauvais résultats. Sa qualification pour le Mondial comme pour la CAN apparaissait très mal engagée. Fin juillet 2009, Biya a alors fait recruter un nouvel entraîneur, le français Paul Le Guen, pour coacher les Lions indomptables. Afin de montrer aux Camerounais la sollicitude du chef de l'État pour leur sport préféré, l'événement a été largement médiatisé : autorités sportives, anciens ministres des Sports, ex-capitaines des Lions indomptables, journalistes et supporters ont été invités à assister au palais des sports de Yaoundé à la signature du contrat de l'entraîneur. Beaucoup d'argent a aussi été dépensé : l'opération a coûté plus de 100 millions de FCFA (152 000 euros), selon la presse. Cherchant tout à la fois à créer un lien avec ses concitoyens et à profiter de l'aura des Lions, le président a par la suite invoqué ces derniers dans une lettre écrite à ses concitoyens, à l'occasion du 27^e anniversaire de son accession au pouvoir, en novembre 2009 : « Je voudrais vous faire une confiance, si vous le voulez bien. Lorsqu'il m'arrive de m'interroger sur nos enjeux nationaux et notre destin commun, comme c'est certainement le cas pour chacun d'entre vous, je pense aux Lions indomptables qui ne sont jamais aussi forts qu'en période de doute et qui savent se relever à chaque fois de

chaque faux pas perpétré. C'est ce que j'appelle "l'esprit des Lions", autrement dit "the fighting Lions spirit". Nous devrions nous en inspirer en toutes circonstances pour déjouer toutes les manœuvres funestes, éviter les nombreux pièges qui nous sont tendus, en particulier ceux du découragement et de la démobilisation, mais surtout pour relever les multiples défis qui nous sont lancés », a expliqué Biya. Le « fighting spirit » n'a cependant pas aidé les Lions à gagner la CAN en janvier 2010 : ils ont été éliminés en quart de finale. Biya n'a pas renoncé pour autant à utiliser de nouveau le foot pour parler aux jeunes lors de la « fête de la jeunesse », le 11 février : il leur a annoncé son projet de « mettre à l'étude la création d'une École supérieure de formation au football qui (...) aura pour mission d'encadrer et de perfectionner les jeunes qui manifesteront des dispositions exceptionnelles pour notre "sport-roi" ». Son discours ne contenait aucune autre proposition concernant l'avenir des jeunes Camerounais.

S'il cherche régulièrement à récupérer à son profit le succès du football, l'intérêt du président pour le ballon rond est en réalité très limité. En témoigne la gestion calamiteuse dont ce dernier est depuis très longtemps l'objet. C'est toujours au dernier moment, sans aucun plan à long terme, que les autorités se mobilisent pour lui. Le recrutement des différents coachs des Lions, notamment, se fait sans répondre à une politique sportive. En 2009, Le Guen a ainsi été embauché en catastrophe. La préparation des Lions indomptables pour les compétitions donne aussi lieu à beaucoup d'amateurisme et de confusion, d'où des résultats de plus en plus décevants. En 1990, le gardien de but titulaire, Joseph-Antoine Bell, a ainsi été mis sur la touche par les dirigeants du football camerounais quelques heures seulement avant le coup d'envoi de la Coupe du monde. En 1994, le processus de sélection de l'équipe pour la Coupe du monde disputée aux États-Unis a été désastreux : « Certains joueurs professionnels intervenaient pour d'autres. Omam Biyick avait déclaré que si son frère Kana Biyick n'était pas dans la liste des retenus, Roger Milla partirait aussi. Et que si Roger Milla était retenu, son frère le serait aussi. Il y a même eu des bagarres par rapport à cela. Il y avait des gens qui jouaient alors qu'ils ne le méritaient pas. André Kana Biyick sortait d'une opération et avait encore des points de suture au pied. On a barré Patrick Mboma, Roger Feutmba, Misse Misse. On a fait revenir Victor Ndip Akem et Louis-Paul Mfede alors qu'ils ne méritaient plus de jouer », se

souvenait en 2010 l'un des joueurs, Jean-Pierre Fiala¹⁶. L'équipe n'est pas allée au-delà du premier tour de la compétition.

Le ministère des Sports et la Fécafoot sont de manière générale surtout préoccupés par les revenus générés par le foot et se disputent en permanence pour leur contrôle. De sempiternels problèmes autour des primes défraient la chronique à chaque tournoi : en 2002, pour la Coupe du monde en Corée du Sud, les Lions indomptables ont pris deux jours de retard sur leur programme à cause d'un conflit portant sur le versement de leurs primes. Ils avaient ensuite menacé de ne pas disputer leur premier match, toujours à cause du même problème : ils ne se sont résolus à s'échauffer que cinq minutes avant le début de la partie. La leçon n'a pas été retenue par les dirigeants : le montant de la prime de participation et de matchs a été discuté quelques jours seulement avant le début de la Coupe du monde 2010. En 2006, la préparation de la CAN avait été perturbée de la même manière : le sélectionneur Artur Jorge avait fait savoir qu'il ne se rendrait pas en Égypte s'il ne recevait pas six mois de salaires impayés, tandis que la non-sélection de Pierre Womé avait été l'objet d'une polémique et que des problèmes d'organisation et de... primes avaient considérablement gêné la préparation de l'équipe nationale. La mauvaise gestion du foot camerounais se traduit aussi par de nombreuses affaires de corruption et de détournements de fonds. Déjà à l'occasion de la CAN de 1972 qui s'était déroulée au Cameroun, un scandale financier avait conduit à l'inculpation pour abus de confiance, malversations et escroquerie d'une trentaine de responsables, dont le ministre des Sports de l'époque. En 2010, rien n'avait vraiment changé au ministère des Sports, comme l'expliquait l'ancien champion de tennis franco-camerounais Yannick Noah : « J'ai été préparateur psychologique des Lions en 2005. C'est mon cousin qui était ministre des Sports. Il décidait du staff. Je voulais bien venir sur certains matchs et je lui avais dit : je viens bénévolement, je paye mon avion, mon hôtel. On manque la qualif pour le Mondial 2006 sur un penalty raté. Là-dessus, il y a la Coupe d'Afrique des nations. J'étais en concert. Il y a un truc qui sort comme quoi, pendant la CAN, j'avais eu pour 125 000 euros de frais. Je n'y étais pas. En fait, mon cousin avait pris de l'oseille sur mon

16. « Comment les Lions indomptables ont souvent préparé leurs coupes du monde », *Le Jour*, 3 mars 2010.

dos. Il n'est plus ministre... »¹⁷. Les fonds qui passent par la Fécafoot semblent tous faire l'objet de malversations, tandis que les contrats passés avec l'équipementier Puma sont gérés dans la plus grande opacité.

Surtout, alors que le football lui a beaucoup donné, Biya n'a fait à son égard aucun geste en retour : au cours des trente dernières années, aucune infrastructure n'a vu le jour. Celles qui existaient avant le « Renouveau » sont toujours là mais en mauvais état. Des deux stades construits en 1972 pour accueillir la 8^e CAN, seul celui de la capitale est encore aux normes internationales. En outre, le championnat national a peu à peu perdu sa valeur et est aujourd'hui totalement déprécié. Biya a montré l'importance qu'il lui accordait en 2010, au moment de la finale de la Coupe de football du Cameroun, à laquelle il est de tradition que le président de la République assiste. Initialement prévu en juin, l'événement a été plusieurs fois reporté, officiellement à cause de « l'agenda chargé » du président. Finalement, le match, auquel les supporters, déroutés, ne s'intéressaient plus, s'est tenu le 31 octobre après avoir au passage bloqué le démarrage de la nouvelle saison sportive. Mais alors que divers communiqués officiels annonçaient sa présence, le président Biya n'a en réalité pas quitté Genève où il séjournait. La finale s'est déroulée sans lui, « en dépit du décor planté, qui laissait croire jusqu'au matin même de la finale à son arrivée au stade Ahmadou Ahidjo »¹⁸.

Cette utilisation opportuniste du foot est très significative de la mentalité du régime : elle traduit, tout comme l'absence de politique culturelle ou le manque d'intérêt patent pour la qualité de l'enseignement universitaire, la volonté des autorités d'empêcher les Camerounais de réfléchir, de se forger une culture politique ou tout simplement de s'informer. C'est volontairement que Biya, lors de son discours du Nouvel An ouvrant l'année 2010, a fait référence à ceux qui s'étaient battus cinquante ans plus tôt pour obtenir l'indépendance du pays, sans évoquer un seul nom : « Souvenons-nous qu'avant l'indépendance, certains en avaient rêvé, ont combattu pour l'obtenir et y ont sacrifié leur vie. Notre peuple devra leur en être éternellement reconnaissant », a-t-il simplement dit. Les dirigeants came-

17. « Je ne mettrais pas du pognon sur une équipe africaine », *Le Parisien*, 7 juin 2010.

18. « Impasse : où est Paul Biya », *Mutations*, 4 novembre 2010.

rounais ne veulent pas entretenir la mémoire de Ruben Um Nyobè, de Félix Moumié ou de toute autre personnalité qui a dans le passé poussé les Camerounais à s'interroger sur leur condition et à réclamer égalité et justice : ce serait mettre en péril leur système de domination. C'est cette logique qui a poussé le préfet de Yaoundé à interdire en avril 2011, quelques minutes seulement avant son ouverture, un « Festival international du film des droits de l'homme » à Yaoundé. Deux cars anti-émeute de la police ont même accompagné son message d'interdiction. Celui-ci a invoqué divers prétextes administratifs, parlant notamment « d'atteinte à l'ordre public », mais il est apparu évident que le régime ne voulait pas que des Camerounais puissent débattre de la question des droits de l'homme et faire le lien avec la situation prévalant dans leur pays. De même, les médias publics n'ont que très peu évoqué la crise postélectorale en Côte d'Ivoire de fin 2010-début 2011, qui passionnait pourtant les Camerounais, et les révolutions populaires qui ont secoué le monde arabe à la même période : le gouvernement craignait visiblement que ces événements ne donnent des idées aux Camerounais. Pour un universitaire membre du RDPC mais critique, il n'y a aucun doute : « L'objectif de la petite élite dirigeante est de préserver ses privilèges » et pour ce faire elle a besoin que les Camerounais réfléchissent le moins possible. C'est dans ce but que sont promus dans tous les domaines « les plus cancrs », explique-t-il. À la radio nationale, le phénomène est flagrant : elle met systématiquement en avant des artistes qui n'ont aucune aptitude musicale, aucun talent d'écriture et aucune culture. Même chose dans le système éducatif : à l'école publique de journalisme de Yaoundé, on fait croire aux étudiants qu'ils sont compétents une fois leur diplôme en poche, ce qui est pourtant rarement le cas, d'après leurs aînés. Une fois sortis de l'école, la plupart d'entre eux n'ont pas le souci de chercher à progresser, persuadés qu'ils savent déjà tout¹⁹. La stratégie suivie par les gouvernants pour abrutir et asservir les Camerounais pourrait bien aller plus loin encore que ce nivellement intellectuel par le

19. Le phénomène n'est pas nouveau : « Le diplôme est censé constituer la preuve de la compétence, mais ce qui est important, c'est la preuve de la compétence et non la compétence elle-même », soulignait déjà Jean-François Médard dans les années 70. Voir « L'État sous-développé au Cameroun », *Année africaine*, 1977.

bas. L'absence de développement économique n'est pas seulement le résultat de la cupidité et de l'incompétence des gouvernants, assure le même universitaire encarté au RDPC : « Il y a un complot pour bloquer tout ce qu'il y a de bon pour la croissance : l'élite dirigeante sait que plus de richesses signifie plus de libertés pour les Camerounais » et fait donc tout pour qu'il n'y en ait pas.

La société délitée

La gouvernance laxiste et criminalisée du régime a eu d'importantes incidences sur l'ensemble de la société, à la fois sur le plan économique mais aussi sur le plan comportemental. Elle l'a d'abord considérablement appauvrie : la vie est devenue un casse-tête pour la majorité des 20 millions de Camerounais. En 2010, 40 % d'entre eux vivaient avec moins de deux dollars par jour. La situation s'est aggravée au fil des années, tout particulièrement dans les zones rurales, où plus de la moitié de la population est pauvre. Dans l'ensemble du pays, la malnutrition des enfants est plus élevée qu'en 1990, touchant un tiers d'entre eux. L'accès aux services publics ou de base est limité pour beaucoup. L'eau potable est par exemple un luxe : seulement 29 % des Camerounais sont raccordés au réseau de la Cameroon Water Utilities Corporation (Camwater). Ils ne sont cependant pas assurés de voir le précieux liquide couler en permanence de leurs robinets : les coupures sont nombreuses, notamment à Yaoundé et Douala. Tout au long de l'année 2010, de nombreuses zones des deux villes ont ainsi vécu sans eau courante pendant plusieurs jours d'affilée et pour certaines pendant plusieurs semaines. Quant à l'eau des puits où s'approvisionnent les habitants des quartiers populaires, elle est impropre à la consommation « du fait de sa contamination fécale », a reconnu en 2010 le ministre de la Santé. Les populations, qui vivent pour beaucoup dans des zones marquées par l'insalubrité et la promiscuité, n'ont pourtant d'autre choix que de l'utiliser. Les maladies prospères par conséquent : en mai 2010, une grave épidémie de choléra s'est déclenchée dans la région de l'Extrême-Nord et s'est répandue rapidement dans l'ensemble du pays. Près d'un an après son apparition, elle n'était toujours pas jugulée et avait fait

plus de 750 morts. Les malades n'ont que peu de chances de se faire soigner correctement, les autorités consacrant très peu d'argent à la santé : le secteur occupe 8 % du budget de l'État, un chiffre bien au-dessous de la norme de 15 % adoptée à Abuja par l'Union africaine en 1991. Le nombre de médecins est très insuffisant : en 2008, on en comptait un pour 10 000 à 20 000 habitants en ville et un pour 40 000 habitants en zone rurale, selon l'Ordre des médecins. La région de l'Est compte par exemple un seul dentiste. Chirurgie, gynécologie, pédiatrie, cardiologie sont parmi les spécialités les plus touchées par la pénurie. Pourtant l'un des pays du continent africain les mieux dotés en ressources naturelles et humaines, le Cameroun a été classé en 2010 131^e sur 169 pays par l'Indice de développement humain (IDH), avec un score inférieur à la moyenne réalisée par l'Afrique subsaharienne.

La situation de l'emploi est évidemment aussi désastreuse. Le World Factbook de la CIA évaluait en 2001 le taux de chômage à 30 %. Il était probablement beaucoup plus élevé : une enquête a révélé que seules 582 319 personnes avaient un emploi de salarié permanent en 2009. En position de force, les patrons imposent leurs conditions à leurs employés : ils les font souvent travailler de nombreux mois d'affilée sans les payer. Ceux qui se plaignent sont aussitôt sanctionnés : en 2010, une dizaine d'employés du journal privé *Le Messager* qui réclamaient sept mois d'arriérés de salaires ont été renvoyés. Plusieurs salariés d'Orange Cameroun, tous syndicalistes, ont été eux aussi licenciés en 2010 après avoir fait grève pour réclamer de meilleures conditions de travail et de rémunération. Ils n'ont été réintégrés que sous la pression des syndicats français. Les salaires sont de manière générale très bas : le revenu mensuel minimum, le Smic, est de seulement 28 215 FCFA (43 euros). Il ne permet évidemment pas de vivre correctement, ni même de survivre : le loyer mensuel d'une petite chambre dans un quartier insalubre de Yaoundé coûte, par exemple, au minimum 10 000 FCFA. Les salaires des agents de l'administration, qui bénéficiaient autrefois de très bonnes conditions de vie, sont aussi faibles : depuis les baisses de près de 70 % qu'ils ont subies en 1993, ils n'ont connu qu'une petite augmentation de 15 % en 2008. Le syndicat des fonctionnaires de la fonction publique, la Confédération syndicale du secteur public (CSP), en était à demander en 2010 qu'ils soient ramenés à leur niveau de décembre 1992 et ensuite revalorisés de 30 %.

Pour s'en sortir, beaucoup de Camerounais occupent des petits métiers, qui rapportent eux aussi de très faibles revenus : ils sont chauffeurs de motos-taxis, « sauveteurs » (vendeurs à la sauvette), coiffeuses, réparateurs de téléphones mobiles, vendeurs d'appels téléphoniques dans la rue... La plupart des actifs de ce secteur informel extrêmement développé sont diplômés de l'enseignement supérieur : le niveau du sous-emploi des diplômés dépasse 75 %. Beaucoup de retraités cherchent aussi un moyen de compléter leur pension, dérisoire : pour les fonctionnaires, elle représente en moyenne un tiers de leur salaire d'actifs¹. En 2010, la CSP demandait, en plus des augmentations de salaires, de faire passer l'âge de mise à la retraite des fonctionnaires de 55 à 60 ans afin qu'ils puissent cotiser plus longtemps. Pour la plupart des jeunes, soit plus de la moitié de la population², l'avenir est sombre. Même ceux qui sont brillants à l'école n'ont que peu de perspectives de voir leurs conditions de vie s'améliorer : s'ils n'ont pas l'appui d'un « parrain » ou de l'argent, ces jeunes obtiennent difficilement une place dans une grande école ou un emploi correct. « Beaucoup de ceux qui ont des diplômes universitaires sont sans emploi alors que d'autres, moins méritants, en ont obtenu un grâce à une relation », déplorait en 2008 un jeune chômeur de Douala. L'État ne distribuant plus de bourses, les jeunes ont aussi de plus en plus de difficultés à intégrer l'université publique, dont les frais de scolarités sont inaccessibles pour beaucoup de familles. Cette jeunesse désargentée n'a pas les moyens d'inverser le cours des choses en faisant par exemple appel à la justice : cette dernière est inaccessible. « Je demande parfois aux gens : "si au Cameroun un pauvre, qu'un riche a offensé, porte plainte, qui gagne ?" À chaque fois, on me répond : "le riche bien sûr, même s'il a tort". La justice s'achète, se vend », jugeait en 2007 le cardinal Christian Tumi.

Entre la majorité des Camerounais qui « galèrent » et les membres de la petite élite administrative et politique qui est à la

1. A cause du faible niveau de la pension des retraités, il n'est pas rare que des fonctionnaires cherchent par tous les moyens, y compris en falsifiant leur date de naissance, à rester en poste au-delà de l'âge légal de départ à la retraite.

2. Selon les résultats du recensement général de la population publié en 2010, les jeunes de moins de quinze ans représentent 43,6 % de la population totale.

tête de l'État, les liens sont totalement distendus. Alors que les premiers sont majoritairement des jeunes sans emploi, les seconds qui monopolisent les postes à responsabilité sont âgés. La plupart des dirigeants d'entreprises publiques et des ministres nommés par le président ont ainsi souvent plus de 70 ans. En 2011, le ministre des Domaines et des Affaires foncières, Jean-Baptiste Beleoken, était par exemple âgé de 79 ans, le directeur du cabinet civil du président, Martin Belinga Éboutou, avait 71 ans, tandis que le directeur général de la Société nationale des hydrocarbures (SNH), Adolphe Moudiki, avait 73 ans. Fin 2010, Félix Sabal Lecco, alors président du Conseil national de la communication (CNC), est lui décédé à l'âge de 92 ans. Les magistrats obtiennent eux aussi la possibilité de rester à leur poste au-delà de l'âge légal de mise à la retraite : plusieurs membres de la Cour suprême, dont son président Alexis Dipanda Mouelle, âgé de 69 ans en 2011, ont bénéficié d'une « prolongation d'activité », accordée par arrêté présidentiel. Cette classe dirigeante, dont les membres sont tous à l'origine des fils de paysans qui ont profité dans leur jeunesse de bourses d'État, fait tout pour que l'ordre qu'elle a établi perdure : ses enfants intègrent l'Énam, l'école qui ouvre les portes de l'administration et de la magistrature, grâce à son influence ou son argent, et à leur tour intègrent le système. Sûre d'elle, elle affiche un mépris total à l'égard des conditions de vie difficiles de ses concitoyens. Tout en volant les fonds publics, elle s'attaque aussi aux biens privés des Camerounais ordinaires : le pillage des banques auquel se sont livrés de nombreux dirigeants au cours des années 1980 a par exemple ruiné de nombreux petits clients. Plus récemment, au début des années 2000, des épargnants ont été pénalisés par les importants détournements de fonds pratiqués par les responsables de la Caisse d'épargne postale (CEP). L'État a dû débloquer de l'argent pour les indemniser.

« L'affaire de la valise » destinée aux Lions indomptables reste l'un des exemples les plus frappants du manque de scrupules des gouvernants camerounais. Cet épisode date de 1994 : à l'époque, l'équipe nationale de football du Cameroun avait été qualifiée pour participer à la Coupe du monde devant se jouer aux États-Unis. Les Camerounais comptaient sur elle pour faire aussi bien qu'en 1990, lorsqu'elle était arrivée en quart de finale. Malheureusement, le gouvernement a brisé les espoirs des supporters en annonçant qu'il n'avait pas les moyens de payer les

joueurs. Jusqu'à ce que le ministre de la Jeunesse et des Sports ait l'idée d'organiser une « Opération coup de cœur » pour trouver l'argent manquant : sur le principe du « téléthon » français, les Camerounais ont été invités à donner des fonds pour les Lions au cours d'une émission télévisée. Des personnalités mais surtout des milliers d'anonymes, pourtant en plein marasme économique et financier, ont participé à l'initiative³. Le résultat a été très positif : on a parlé d'un total de 400 millions de FCFA ainsi mobilisés. Mais... ils ne sont jamais arrivés jusqu'aux joueurs : ils ont été détournés. Sans que ça gêne dans les cercles du pouvoir : la mallette contenant l'argent s'est perdue quelque part dans le ciel « entre Paris et New York », a simplement dit aux Camerounais le ministre de la Communication de l'époque, Augustin Kontchou Kouomegni. L'affaire n'a jamais eu de suite, aucune poursuite judiciaire n'a jamais été engagée. Deux journalistes de la CRTV ont par contre été suspendus pour avoir tendu leur micro au footballeur Joseph Antoine Bell qui critiquait Kontchou.

C'est aussi sans état d'âme qu'à la fin des années 2000, les autorités de la ville de Yaoundé ont expulsé des centaines de familles de chez elles lors d'une vaste opération « d'assainissement » menée dans plusieurs quartiers de la capitale : les agents de la mairie, sous la protection des gendarmes, ont rasé de nombreuses zones d'habitation, sous prétexte qu'elles étaient occupées illégalement. Aucune solution de rechange et aucune indemnisation n'ont été proposées aux « déguerpis », dont certains étaient propriétaires. En mars 2009, des centaines de « sauveteurs » ont vu la municipalité détruire tous leurs stocks de marchandises et leurs échoppes, quelques jours avant la venue à Yaoundé du pape Benoît XVI. Pelleteuses et bulldozers, actionnées pour embellir la ville avant l'arrivée du souverain pontife, ne leur ont pas laissé le temps de récupérer leurs biens. « Le pape trouvera des centaines de jeunes en proie à la misère et au désœuvrement », a commenté le journal privé *Mutations*. Son arrivage « est perçue comme l'avènement des souffrances des centaines de Camerounais qui se retrouvent à Yaoundé, sans lieu

3. Le célèbre « feyman » Donatien Koagne a participé à l'opération, annonçant en direct à la télévision qu'il offrait 10 millions de FCFA aux Lions indomptables, remis devant les caméras au Premier ministre Simon Achidi Achu.

de commerce, dépossédés de leurs marchandises arrachées par les services de la communauté urbaine de Yaoundé au nom de l'aménagement urbain », a-t-il ajouté. « La démolition récente de beaucoup de maisons et de magasins (...) par les autorités de la ville pourrait entraîner une augmentation du nombre de sans-abri et/ou une hausse de la criminalité », a pour sa part prévenu l'ambassade des États-Unis à Yaoundé dans un message à ses ressortissants.

En 2010, la présidence s'est particulièrement montrée désinvolte vis-à-vis des paysans avec l'affaire du Comice agro-pastoral. Cette grande foire agricole, autrefois annuelle, ne s'était pas tenue depuis 23 ans quand Biya a déclaré, fin 2009, qu'une nouvelle édition aurait lieu en 2010, à Ébolowa (sud). Après de longs mois sans plus de précisions, Étoudi a finalement annoncé que l'évènement se tiendrait début décembre 2010. Les producteurs étaient déjà sur place, avec les produits qu'ils devaient exposer, lorsque les autorités ont décidé, au dernier moment, de reporter le rendez-vous d'une semaine. Pour de nouveau l'ajourner « à janvier 2011 ». Pour les agriculteurs et l'ensemble des exposants qui avaient fait le déplacement, les pertes ont évidemment été énormes. Ils n'ont cependant reçu aucun message d'excuse de la part de la présidence.

Même en cas de grave et soudaine catastrophe, les dirigeants ne manifestent aucune compassion. Biya ne s'est pas rendu auprès des familles des victimes de l'éruption de gaz toxiques du lac Nyos (nord-ouest), qui avait tué 1746 personnes et plusieurs milliers de têtes de bétail en août 1986. L'attitude des autorités lors du crash, en mai 2007, près de Douala, d'un avion de Kenya Airways quelques secondes après son décollage, a particulièrement choqué les Camerounais. L'accident avait tué les 114 passagers et membres d'équipage, dont 34 étaient camerounais et neuf étaient de nationalité kenyane. Au Kenya, les autorités avaient rapidement réagi : dès la nouvelle de l'accident connue, le ministre des Transports avait fait le voyage depuis Nairobi jusqu'au site où la carcasse de l'appareil avait été retrouvée. Le président Mwai Kibaki avait décrété un deuil national en hommage à ses concitoyens disparus. Au Cameroun, rien de semblable : les autorités sont restées complètement mutiques. Faut-il que le gouvernement kényan vienne « consoler les familles camerounaises ? », la Banque mondiale et le FMI doivent-ils organiser pour les ministres camerounais « un séminaire

de renforcement des capacités d'humanisme ? », s'est interrogée une partie de la presse. Ce n'est finalement qu'après cinq longues journées que quelques ministres et secrétaires d'État⁴ (le ministre des Transports, en campagne électorale, n'a pas jugé utile de se déplacer) se sont rendus sur les lieux du drame, à la tombée de la nuit. Il a ensuite fallu huit jours supplémentaires pour qu'une cérémonie officielle soit organisée, à la va-vite, à la mémoire des disparus. Peu avant, les familles avaient appris via la radio nationale que le président Biya leur adressait ses condoléances. Cette histoire a prouvé que l'indifférence des dirigeants « n'est pas feinte », mais est « vraie et profonde », a analysé le politologue camerounais Fred Éboko : les autorités ont réagi à la douleur de leurs compatriotes « dès lors qu'on leur a fait comprendre que c'était indigne de ne rien faire. Elles ne se sont pas opposées à ça : cela veut dire qu'elles ne se rendaient pas compte qu'on ne pouvait pas ne rien faire. » Plus tard, le gouvernement a bloqué pendant six semaines, sans raison, la communication aux familles des résultats de l'opération d'identification des corps : un responsable de l'entreprise britannique spécialisée dans la gestion de crise, engagée par Kenya Airways au lendemain de l'accident, a confié n'avoir jamais vu en dix ans de carrière une telle désinvolture de la part d'autorités d'un pays.

En près de trente ans de présidence, un seul drame a finalement mobilisé le président Biya : celui de Nsam, un quartier de Yaoundé, où, en février 1998, deux wagons-citernes d'un convoi pétrolier ont explosé, tuant au moins 220 personnes et en blessant 63 autres. Le chef de l'État était en séjour à l'étranger au moment de l'accident, mais à son retour au Cameroun, quelques jours plus tard, il s'était rendu à Nsam à sa sortie de l'avion. Surpris par ce geste inhabituel, beaucoup de Camerounais y avaient vu de la part de Biya la volonté de ne pas se faire « doubler » par Fru Ndi, qui était venu, avec beaucoup de publicité, quelques jours plus tôt sur les lieux de la catastrophe⁵. Le président s'est cependant montré, en 2008, plein de sollicitude à

4. Il s'agissait du secrétaire d'État aux Transports Badel Ndanga Ndinga, de la ministre des Affaires sociales Catherine Bakang Mbock, du Délégué général à la sûreté nationale Edgar Alain Mebe Ngo'o, du ministre délégué auprès du ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation Emmanuel Édou, du secrétaire d'État à la Défense chargé de la Gendarmerie nationale, Jean-Baptiste Bokam.

5. « Jungle et justice populaire », *Mutations*, 26 novembre 2008.

l'endroit de la France et de sept de ses ressortissants retenus prisonniers pendant dix jours dans la péninsule de Bakassi : filmé par les caméras de la CRTV, il est allé jusqu'à recevoir au palais présidentiel les ex-otages quelques heures après leur libération. « Est-ce un secret de Polichinelle ? Paul Biya a pour les Blancs les égards les plus extrêmes », a commenté avec amertume le quotidien *Mutations*, observant la différence entre le traitement des Français et celui des familles des 21 soldats tués à Bakassi quelques mois plus tôt : Biya n'avait alors eu pour eux aucun mot de réconfort public.

Un renversement de valeurs

Si les liens entre gouvernants et gouvernés sont au quotidien quasi inexistant, les pratiques et valeurs des premiers ont toutefois réussi au fil des années à s'imposer chez les seconds : puisque la compétence et le savoir-faire ne permettent pas de réussir, la fraude est devenue le mode opératoire d'une bonne majorité de la population. La cupidité et l'individualisme qui animent les dirigeants ont aussi triomphé : pour des gains même minimes, beaucoup de Camerounais sont prêts à tout, y compris à écraser leurs semblables. Dans toutes les administrations, bon nombre de fonctionnaires ont ainsi pris l'habitude de racketter les usagers, sans égard pour ceux qui ont de plus faibles revenus qu'eux. « En échange de 3 000 FCFA (4,5 euros), un employé d'un ministère a miraculeusement retrouvé mon dossier qui avait étrangement "disparu" au fond d'un tiroir depuis deux ans », raconte un jeune enseignant. Ce document devait lui permettre de toucher son salaire qu'il n'a par conséquent pas perçu pendant près de trois ans. Comme beaucoup de ses collègues, il n'a pu percevoir ses arriérés de paiement qu'après avoir versé un dessous de table équivalent à 10 % du montant qui lui était dû aux fonctionnaires chargés de traiter son cas. Un chiffre donne une idée de l'ampleur de la corruption dans les services de l'État : selon le classement mondial de la corruption établie en 2007 par Transparency International, 79 % des personnes interrogées ont déclaré avoir dû payer un pot-de-vin pour accéder à un service public, normalement gratuit. C'est le pourcentage le

plus élevé relevé dans cette étude : le Cameroun devance ainsi le Cambodge (72 %), l'Albanie (71 %) et le Kosovo (67 %). Il surpasse aussi le Nigeria (40 %), autre pays du continent africain extrêmement corrompu. Mais le système est pyramidal : les simples fonctionnaires sont eux-mêmes victimes de pratiques de corruption. Pour obtenir un poste ou une mutation, ils doivent souvent verser de l'argent à un « parrain » qui les aide dans leur progression. D'une manière générale, la triche s'est répandue dans toutes les sphères de l'administration. En 1994, plusieurs centaines de douaniers ont changé indûment de grades et de qualifications, afin de percevoir de meilleurs salaires. Les agents des douanes bénéficient pourtant de nombreux avantages qui leur permettent d'avoir un niveau de vie très correct. En 2005, une enquête a permis d'identifier plus de 4 000 personnes touchant illégalement des salaires de la fonction publique : ces fonctionnaires fictifs étaient âgés de moins de 16 ans tandis que de vrais agents recevaient plusieurs fois leur traitement sous de fausses identités. Un millier de fonctionnaires de base, dont le salaire ne devait pas dépasser 200 000 FCFA, recevaient ainsi chaque mois plus d'un million de FCFA. Les affaires de détournements de deniers publics par des fonctionnaires de grade peu élevé sont aussi courantes, même si peu sont rendues publiques. En 2005, trois agents ont été limogés, soupçonnés d'avoir détourné de l'argent issu de programmes internationaux et destiné à financer des marchés publics.

Mais l'administration n'est pas seule touchée : les pratiques de corruption concernent l'ensemble de la société. Comme à l'université, les diplômes, les notes, les places s'achètent dans les écoles. « Enseignants, professeurs et directeurs d'établissements secondaires et professionnels réclament de l'argent pour inscrire un élève ou pour le faire monter dans la classe supérieure. De l'école primaire à l'université, le recours à l'argent ou au cadeau de toute nature pour bénéficier de la faveur de l'enseignant est aujourd'hui de règle », ont relevé les évêques camerounais dans une lettre pastorale publiée en 2000. Chez beaucoup, l'obsession constante est l'argent. La plupart des ONG passent l'essentiel de leurs réunions à discuter des « per diem » à verser à leurs membres à la fin de chacune de leurs séances de travail, déplorait en 2009 le responsable d'une organisation. Certains représentants de la société civile participent aux séminaires, ateliers ou sessions de formation organisés par les bail-

leurs de fonds uniquement pour toucher de l'argent, les per diem versés à ces occasions étant « relativement élevés », selon un expert. L'État lui-même remet entre 380 et 760 euros aux personnes ayant assisté aux réunions de comités « multipartites » qu'il a mis en place et où siège la société civile. Rares sont les ONG qui les déclinent. Les représentants de la quasi-totalité de la dizaine d'ONG représentées au comité de suivi de l'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE), à laquelle l'État a adhéré et qui vise à assurer que les revenus du pétrole contribuent au développement des pays producteurs, empochent ainsi chacun 380 euros de per diem à chaque réunion mensuelle. Plusieurs ont même réclamé le double. On peut facilement imaginer que ces versements influent sur le jugement des bénéficiaires, censés pourtant être indépendants.

Les détournements des fonds des organisations de la société civile par certains de leurs membres sont par ailleurs courants. Absence de justificatifs, objets des dépenses différents de ceux prévus par le projet budgétaire, surfacturations font partie de la panoplie des « anomalies » souvent constatées. Les sommes détournées peuvent atteindre plusieurs milliers d'euros. En 2009, le Programme concerté pluri-acteurs (PCPA), un important projet de coopération qui se voulait novateur et visait à renforcer la société civile, a été brutalement fermé alors qu'il n'était qu'à mi-parcours : ses financeurs, le ministère français des Affaires étrangères et le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD), une importante ONG française, ont estimé que les organisations de la société civile (OSC) camerounaise chargées de le mettre en œuvre l'avaient extrêmement mal géré. Dans un rapport d'évaluation du programme, un cabinet d'études camerounais a notamment relevé chez les responsables de ces OSC « la faiblesse voire l'inexistence de la culture de l'intérêt général ; la faiblesse voire l'inexistence de la culture de l'imputabilité ; la mauvaise gouvernance caractérisée par un système de gestion inefficace, des conflits d'intérêt et de leadership, etc. » Il a aussi estimé que : « Dans bien des cas, les acteurs de la société civile ont posé des actes bien pires que ceux qu'ils condamnaient à cors et à cris de la part des pouvoirs publics »⁶. En 2010, un responsable d'une organisation française expliquait à propos

6. Voir « Capitalisation des acquis et résultats des actions appuyées sur le terrain par le programme concerté pluri-acteurs du Cameroun (PCPA-Came-

d'un projet de coopération : sur les trois pays africains « où nous menons ce programme, le Cameroun nous apparaît comme le plus compliqué en termes de mobilisation des associations partenaires, de relations avec les personnes, de relation à l'argent ». Des associations de lutte contre la corruption sont elles-mêmes affectées par les turpitudes qu'elles dénoncent chez les autres, tout comme des ONG internationales installées au Cameroun. L'antenne camerounaise du Fonds mondial pour la nature (WWF) a dû adopter en 2009 de nouvelles procédures de contrôle pour mettre fin à des détournements de fonds par certains de ses salariés. Fin juin 2011, un document anonyme publié par une partie de la presse a assuré que les agences des Nations unies au Cameroun sont aussi « très corrompues ». Le texte affirmait, entre autres, qu'il est possible d'obtenir un emploi dans ces antennes onusiennes de Yaoundé en versant de l'argent aux recruteurs. Il assurait aussi que des hauts responsables attribuent des marchés à des sociétés qui leur appartiennent et qui ont été créées uniquement dans le but de capter la manne onusienne. Ce ne serait pas étonnant si ces pratiques étaient avérées, tant elles sont endémiques : elles sont courantes dans les structures étatiques et même chez les entreprises multinationales installées dans le pays. Même problème au sein des institutions religieuses : la corruption se retrouve « dans nos communautés ecclésiales, elle pervertit la comptabilité et la vie de nos diocèses, de nos paroisses, de nos mouvements, de nos services », se sont inquiétés en 2000 les évêques.

Les entreprises privées ne sont épargnées par le phénomène : en 2006, un vaste trafic de faux permis de conduire, organisé à la fois par des auto-écoles et des responsables du ministère des Transports, a été découvert : en quelques mois plusieurs milliers de faux permis avaient été distribués. Les candidats versaient de l'argent aux propriétaires d'auto-écoles qui leur donnaient en échange un permis de conduire sans leur faire passer d'examen. De faux documents ont ainsi été délivrés à des enfants de 12 ans. L'inconscience, l'absence d'éthique professionnelle, la vénalité sont aussi très présentes dans les établissements hospitaliers. De nombreux médecins des hôpitaux publics ont ouvert des cliniques privées où ils passent la majorité de leur temps. Les actes

médicaux surréalistes ne rebutent pas beaucoup d'entre eux, pourvu qu'ils rapportent de l'argent. « Ma sœur souffrait d'une douleur au ventre. Le médecin de la clinique privée qu'elle a consulté a assuré après une échographie qu'il s'agissait de l'appendicite et qu'il fallait l'opérer de toute urgence. Coût de l'opération: 250 000 FCFA. Par précaution et parce que nous en avions les moyens, elle a pu consulter un autre médecin qui a dit tout le contraire. Il s'est avéré que ce dont elle souffrait n'avait aucun rapport avec une appendicite », raconte un jeune père de famille de Yaoundé. Des praticiens revendent aussi parfois des médicaments détournés des stocks hospitaliers ou dirigent leurs patients vers des pharmaciens qui marchent dans la combine. Quant aux patients qui n'ont pas les moyens de payer leur séjour à l'hôpital, ils sont séquestrés, parfois pendant plusieurs semaines, par les autorités hospitalières, jusqu'à ce qu'ils s'acquittent de leur dette. Celle-ci s'alourdit évidemment au fur et à mesure que leur « séjour » de captifs se prolonge.

Celui qui refuse de céder à la corruption est souvent conspué, considéré comme stupide et combattu. Le problème a atteint un tel niveau que « les intéressés viennent demander justice aux autorités lorsque le contrat de corruption n'est pas respecté. Par exemple, si un individu, qui avait versé un pot-de-vin à un fonctionnaire afin que son fils passe un concours, voit ce dernier recalé, il vient voir le commissaire ou le juge afin d'obliger le corrompu indélicat à rendre l'argent. Le scandale, dans ce cas, n'est pas la corruption mais l'abus de confiance. Qui plus est, les autorités en question ont pour consigne de leur hiérarchie de faire rendre gorge au coupable. Il s'agit là d'un cas-limite où, face à un exemple de dérégulation de la corruption, ce sont les autorités publiques qui interviennent pour réguler la corruption par leur intervention. On peut donc parler d'une ré-institutionnalisation de la corruption sous le parapluie de l'État. Au Cameroun, on a même corrompu la corruption », a relevé le politologue Jean-François Médard⁷. Inspiré par les gouvernants, le comportement des uns et des autres a finalement abouti à un renversement complet des valeurs: au Cameroun de Paul Biya, la vertu est devenue un vice. « Les tricheurs sont qualifiés de forts, de courageux et d'intelligents. La rectitude morale, la

7. Jean-François Médard, « Les paradoxes de la corruption institutionnalisée », *Revue internationale de politique comparée*, 2006.

conscience professionnelle et l'assiduité au travail sont regardées avec mépris », ont résumé les évêques camerounais en 2000. Pour une partie de la jeunesse urbaine, les « feymen », rois de l'arnaque au train de vie flamboyant, sont devenus les modèles à suivre. Tout comme les gouvernants, beaucoup de citoyens tiennent aussi un double-langage : celui de leurs gestes est à l'opposé de celui de leurs paroles, à l'exemple des nombreux responsables d'ONG qui affirment vouloir travailler pour le bien commun mais cherchent avant tout à récupérer des fonds pour leur usage personnel. Les Camerounais font dans le « contre-emploi » comme l'a écrit Mongo Beti : « Nous sommes tous polyvalents ici et même souvent à contre-emploi (...). Chez nous, le chef de l'État fait dans l'évasion des capitaux, ministres et hauts fonctionnaires dans l'import-export et autres business pas toujours honnêtes, curés et évêques dans le maraboutisme, assureurs et banquiers dans l'extorsion de fonds comme les gangsters, les écolières dans la prostitution, leurs mamans dans le maquereautage, les toubibs dans le charlatanisme, les garagistes dans les voitures volées, on fait tous dans l'escroquerie »⁸.

Ce n'est pas la justice qui peut inverser la tendance : elle est gangrenée par le même mal. Parce qu'ils ont payé un magistrat ou un policier, les malfaiteurs parviennent à échapper à un procès. Pendant ce temps, les prisons, surpeuplées, dans un état catastrophique, abritent de nombreux innocents : 70 % des prisonniers sont en détention provisoire. La plupart d'entre eux séjournent en prison pendant plusieurs années avant d'être entendus et jugés. Certains sont tout simplement oubliés : leur dossier s'est perdu ou bien le jugement ordonnant leur libération n'a pas été transmis à la prison parce qu'ils n'avaient pas les moyens de payer toute la chaîne de corruption pour l'obtenir. La justice sert aussi souvent de prétexte pour extorquer de l'argent aux citoyens : « Pour faire libérer mon frère qui avait été arrêté pour une affaire dans laquelle il n'avait rien à voir, le commissaire de police a réclamé 600 000 FCFA », racontait en 2009 un habitant de Yaoundé. « La première chose que m'a dite le procureur quand je suis entré dans son bureau pour essayer de comprendre pourquoi mon frère avait été arrêté, c'était : "donne l'argent !" », a-t-il ajouté. Le jeune a finalement été libéré après que sa famille a versé 1,2 million de FCFA (1 800 euros), que se sont partagé le

8. Mongo Beti, *Trop de soleil tue l'amour*, Julliard, Paris, 1999.

commissaire de police et le procureur de la République chargés de l'affaire.

Les forces de sécurité pratiquent elles aussi le racket. Elles obligent les automobilistes à leur glisser un billet de banque lors des contrôles routiers, qu'ils soient ou non en règle. L'argent récolté remonte ensuite toute la chaîne de commandement, chacun recevant au passage sa part, la plus importante étant évidemment réservée aux chefs, dont certains ont dû payer un parrain pour obtenir leur poste. Le message délivré sur le site du ministère français des Affaires étrangères est parlant: « Il faut refuser de transiger en cas d'abus d'autorité. Si une infraction a été commise, il convient de demander aux membres de la police un exemplaire des actes de procédure. Les gendarmes (militaires coiffés d'un béret rouge), à la différence des policiers, ne sont pas habilités à percevoir des amendes ou consignations ».

Les autorités militaires et policières font régulièrement mine de s'élever contre les pratiques de leurs éléments. En juillet 2008, le secrétaire d'État chargé de la gendarmerie, Jean-Baptiste Bokam, a accusé la gendarmerie de liens « dangereux » avec les « bandits de grand chemin traqués et interpellés, puis étonnamment libérés sous de fallacieux prétextes ». Le patron de la police, Mbarga Nguete, a lui aussi reconnu le problème en déclarant en octobre 2010 à ses éléments: « Ceux d'entre vous qui ont fait de l'arnaque et de la mendicité sur la voie publique leur credo doivent se reconvertir sans délai ». Le département d'État américain a relevé qu'au moins 599 policiers et 18 gendarmes avaient été sanctionnés en 2009 pour des faits divers: non-respect d'un ordre, corruption, falsification des documents officiels, abus de pouvoir, usage excessif de la force, extorsion d'argent, arrestations arbitraires, chantage, vol aggravé et utilisation dangereuse d'armes.

Cependant, les punitions sont toujours dérisoires: elles vont de la suspension pour quelques mois à des changements d'affectation. En mars 2011, un commissionnaire divisionnaire, inspecteur à la police des polices, l'Inspection générale de la Délégation générale à la sûreté nationale (DGSN), a seulement été relevé de ses fonctions pour avoir mis en gage... son arme et des munitions chez une femme-gendarme, à qui il devait plusieurs millions de FCFA⁹. En avril 2011, deux militaires ont tout de

9. Elle lui avait donné de l'argent en échange de la promesse de faire recruter son petit frère dans la police, engagement qui n'avait pas été tenu.

même été condamnés à un an de détention pour avoir, avec six autres soldats, volé le moteur d'un hors bord appartenant à leurs collègues du Bataillon d'intervention rapide (BIR), dans la base navale de Douala de cette unité d'élite... Avant de se faire prendre, ils avaient déjà revendu leur butin à une entreprise privée pour 3 millions de FCFA (4 500 euros)¹⁰. Fin mai 2011, un gendarme a été exceptionnellement radié et mis aux arrêts : ce commandant de brigade en poste dans le nord du pays est soupçonné de complicités avec des « coupeurs de route ». La punition la plus lourde décidée au cours des années 2000 a été infligée en novembre 2008 à deux policiers, à l'origine d'un formidable scandale : ils avaient, contre de l'argent, enlevé un réfugié et opposant équato-guinéen et l'avait livré à l'ambassade de son pays, à Yaoundé. Leur victime, un ancien colonel de l'armée équato-guinéenne, avait été condamnée en 2005 par la justice de son pays à 30 ans de prison pour une tentative de coup d'État contre le président Teodoro Obiang Nguema. Il bénéficiait du statut de réfugié politique, ce qui signifie qu'il était sous la protection des autorités camerounaises et de la Convention de Genève sur les réfugiés. Enlevé le 7 octobre 2008 à Yaoundé par les deux policiers camerounais, il a été incarcéré dans la prison centrale de la capitale équato-guinéenne, la « Black Beach prison », de sinistre réputation. Les policiers ont été révoqués et inculpés pour intelligence avec un service de renseignement étranger.

Une insécurité générale

Logiquement, l'insécurité est devenue générale dans les villes comme dans les campagnes. Que ce soit dans le nord, l'ouest ou l'est du pays, des « coupeurs de route » sévissent régulièrement et détournent les voyageurs quand ils ne les tuent pas. Dans la plupart des villes, les braquages à main armée de domiciles, de restaurants, d'établissements bancaires et parfois d'hôtels ainsi que les agressions dans les taxis sont devenus courants. Chaque jour, les journaux se font l'écho de nombreuses atrocités. En

10. « Au tribunal : huit militaires condamnés pour un vol de moteur », *Mutations*, 27 avril 2011.

août 2008, des « malfrats armés de pistolets automatiques, de gourdins, de machettes et “talkie-walkie” » ont attendu le retour d’un habitant d’un quartier périphérique de la capitale pour le surprendre à son domicile, a par exemple rapporté le quotidien *Le Jour*. « Ils ont violé sa fille de dix-neuf ans, sodomisé celle de quatorze ans avant de s’introduire chez son locataire et voisin, puis de prendre la clef des champs avec le butin constitué de portables, d’objets de valeur et d’une somme d’argent », racontait le journal. En février 2011, un haut magistrat a été abattu chez lui à Yaoundé par quatre personnes armées devant sa femme et ses enfants. Le mois suivant, une autre personne a été tuée dans un hôtel de la capitale lors d’un braquage par des hommes encagoulés et armés de fusils automatiques. Selon le récit du journal *Mutations*, les agresseurs ont d’abord maîtrisé réceptionniste et veilleurs de nuit, puis se sont dirigés vers les chambres de l’hôtel, ont fracassé les portes et dévalisé leurs occupants. « Un des ceux-ci qui a tenté une résistance a été froidement abattu. Les bandits sont repartis impunément, emportant leur butin (...). Un client hardi avait tenté d’alerter les secours qui répondent (théoriquement) aux numéros d’appel 117 et 118 pour la police et pour la gendarmerie. Les deux corps se sont rejetés réciproquement la responsabilité de l’intervention, quand ils n’évoquaient le manque de logistique ou la méconnaissance des lieux du drame. » Les étrangers qui vivent dans le pays ne sont pas à l’abri de ces agressions violentes. En janvier 2007, une universitaire française, qui travaillait pour l’Institut de recherches sur le développement (IRD) de Yaoundé, a été tuée d’un coup de fusil par de présumés cambrioleurs. Fin septembre de la même année, un diplomate marocain est décédé après avoir été roué de coups dans un quartier résidentiel de la capitale. La semaine suivante, une ressortissante chinoise a été poignardée à mort près de son domicile après avoir été dévalisée par des inconnus. Aucun de ces crimes n’a été officiellement résolu.

Les actes de banditisme sont parfois spectaculaires. En septembre 2008, une quarantaine d’hommes équipés d’armes de guerre et d’explosifs sont venus par la mer pour attaquer de nuit plusieurs établissements bancaires de la ville côtière de Limbé (sud-ouest). Ils ont réussi à tenir la ville pendant plusieurs heures, malgré la présence proche d’une importante base de commandement militaire. Tuant une personne au passage, ils sont repartis

comme ils étaient venus. Depuis 2007, les attaques de chalutiers, les enlèvements et assassinats perpétrés par des petits groupes mafieux se multiplient aussi au large de la péninsule de Bakassi. En juin 2008, un sous-préfet et six militaires y ont été tués. Fin octobre de la même année, dix personnes, dont six Français, membres de l'équipage d'un bateau travaillant dans le secteur pétrolier, ont été enlevées par un petit groupe armé alors quasi inconnu, les Bakassi Freedom Fighters (BFF). Ils ont été libérés dix jours plus tard contre une rançon. En 2010, un nouveau gang, l'Africa Marine Commando (AMC), a à son tour pris en otage sept marins chinois sur deux bateaux de pêche au large de Bakassi, puis six autres personnes lors d'une attaque contre trois navires amarrés au large de Douala. La même année, il a attaqué une plate-forme pétrolière au large de Bakassi, causant la mort de six personnes, dont trois éléments du BIR. En février 2011, l'AMC a de nouveau fait parler de lui en kidnappant une douzaine de personnes, dont le sous-préfet d'Akwa, une localité de Bakassi, avant de les libérer dix jours plus tard contre rançon.

Les victimes de ces violences subissent leur sort dans l'indifférence générale : tout comme les dirigeants, la plupart des citoyens sont devenus insensibles. La mort, en novembre 2007, d'un jeune homme, abattu par un membre de la Garde présidentielle alors qu'il tentait de traverser une rue un peu trop tôt après le passage d'un cortège de l'épouse du président, n'a ainsi suscité aucun émoi. En février 2011, les passants ont également regardé comme s'ils étaient au spectacle les forces de sécurité réprimer des militants de l'opposition qui tentaient de manifester à Douala. Abîmés par la pauvreté, la corruption et la cupidité, les liens de solidarité sont de manière générale devenus très lâches. L'esprit civique est aussi mal en point : beaucoup de Camerounais des grandes villes ont pris le parti de se comporter comme leurs dirigeants, c'est-à-dire sans se préoccuper de suivre d'éventuelles règles de vie en société et les lois en général. « Parfois je me demande moi-même si je suis obligé d'obéir aux lois de ce pays, quand on sait que les députés qui les votent n'ont pas gagné les élections... Qui représentent-ils ? », commentait le cardinal Christian Tumi en 2007 pour expliquer le comportement incivique, et par conséquent individualiste, de beaucoup. Le non-respect des usages et des autres s'observe en particulier sur la route : rares sont les automobilistes qui sont prêts à reculer pour laisser passer une autre voiture, même si cela permet d'éviter

qu'un bouchon ne se forme et de rouler plus vite ensuite. Respectant la loi du plus fort imposé par le régime, la plupart préfèrent forcer le passage, sans un regard pour les autres, quitte à provoquer le plus grand embouteillage de la ville, à la manière de Biya qui fait bloquer pendant plusieurs heures toute la ville de Yaoundé à chacune de ses sorties. De même, sont nombreux les bars, les Églises ou les enseignes commerciales qui ne trouvent aucun inconvénient à avoir des enceintes qui crachent de la musique à pleins tubes, parfois jusque très tard dans la nuit. Quant aux files d'attente dans les commerces, elles sont rarement respectées : beaucoup tentent de passer devant les autres, en jouant au besoin du coude. Un passager d'un bus qui s'inquiète auprès du chauffeur de sa conduite dangereuse est lui aussitôt rabroué : « Va donc t'acheter une voiture et conduis toi-même », répond le conducteur, « Laisse-le chauffeur faire comme il veut », disent avec vigueur et mépris les autres voyageurs, ajoutant : « Si on doit mourir, on mourra ». La société camerounaise, sans plus de repères, multiplie ainsi les incongruités et semble souvent marcher sur la tête.

L'irresponsabilité générale a de graves conséquences comme l'a montré l'affaire rocambolesque qui a coûté la vie à un militaire de la marine nationale en juillet 2006, au large de Douala. À l'origine de ce drame : sept fûts remplis chacun de 800 litres de chlore dont un industriel de Douala cherchait à se débarrasser. Pour 240 000 FCFA (environ 366 euros), des sapeurs-pompiers ont accepté de se charger de leur « neutralisation » : en fait de neutralisation, ils sont juste allés les déposer à l'entrée de Nkapa, un village situé à quelques kilomètres de Douala. Mais les habitants de la localité se sont rapidement rendu compte de leur nocivité : des émanations toxiques s'échappaient des bidons, en état de corrosion avancée, détruisant la végétation sur un rayon de 15 mètres. Sous la pression de Nkapa, relayée par la presse, le gouvernement a mis en place au bout de plusieurs mois un comité technique réunissant le ministère de la Santé et de l'Environnement et de la Protection de la nature (Minep) pour étudier le problème. Consultée, une société spécialisée dans le traitement des déchets industriels a recommandé la destruction sur place les bidons, le transport du chlore étant une opération dangereuse. Une autre solution a cependant été choisie, vraisemblablement parce qu'elle était moins coûteuse : les autorités ont chargé la marine nationale de verser le chlore au large de Douala,

sans tenir compte des conventions internationales signées par le Cameroun sur la prévention de la pollution des eaux de mer. Sur le bateau, au moins un des fûts a explosé, tuant un militaire et en blessant au moins une dizaine d'autres. Dans les jours qui ont suivi, la presse privée a tiré à boulets rouges sur le ministre du Minep, Pierre Helé. « La décision saugrenue des autorités de déverser le chlore de Nkapa en haute mer démontre la négligence avec laquelle certains responsables s'acquittent de leurs tâches, a écrit le quotidien *La Nouvelle Expression*. Sous d'autres cieux, Pierre Helé et les siens auraient non seulement rendu immédiatement leur tablier, mais auraient fait l'objet d'enquêtes judiciaires pour dégager les responsabilités des uns et des autres. (...) On se demande si ceux qui ont pris cette décision se préoccupent un tant soit peu du bien-être des Camerounais. »

« Le Cameroun semble échapper à toute catégorie de l'entendement. Ce qui arrive à ce pays relève de "l'inimaginable", de "l'incroyable" et de "l'impossible". Tout se passe, en définitive, comme si, sous le règne de M. Paul Biya, le Cameroun tout entier avait basculé dans le "hors-norme", la "déraison" ou la "folie" », s'alarmait en 1998 le théologien et sociologue Jean-Marc Éla¹¹. Mais le fonctionnement des Camerounais est devenu tel que, même s'ils se plaignent des pratiques imposées par l'élite dirigeante, peu d'entre eux sont en réalité prêts à modifier les leurs. « Les Camerounais, avons-nous remarqué dans leurs conversations quotidiennes dans les taxis et les lieux publics, aspirent tous au changement de la morale publique dans le pays. Malheureusement, personne n'est prêt à se débarrasser de ses mauvais penchants pour qu'advienne un Cameroun de justice, de fraternité, d'épanouissement des citoyens », soulignait en 2008 l'hebdomadaire catholique *L'Effort camerounais*¹². Le professeur Éboussi Boulaga a fait le même diagnostic en 2007 : « Notre modèle est le chauffeur de taxi qui n'aimerait pas se trouver devant des policiers devenus subitement intègres. Il lui faudrait avoir une voiture en bon état continuellement, avoir ses papiers en règle, etc. Tout celui lui paraît plus insupportable que d'avoir à glisser quotidiennement quelques billets de 500 francs à ceux

11. Jean-Marc Éla, *Innovations sociales et renaissance de l'Afrique noire*, L'Harmattan, Paris, 1998.

12. « Le changement des mentalités dans notre pays : une illusion ? », *L'Effort camerounais*, 3-16 septembre 2008.

qu'il traite de tous les noms ». Le régime Biya a ainsi fait de la grande majorité des Camerounais des victimes de son système mais aussi des acteurs. C'est sans doute l'une de ses plus grandes réussites. Car comment envisager et lutter pour un quelconque changement quand on est devenu à la fois victime et coupable ?

Démobilisation, fuites et résistances

« On va faire comment ? », dit un homme en contemplant un bulldozer de la communauté urbaine de Yaoundé réduire sa maison en miettes sans qu'il ait pu sauver un seul meuble. « On va faire comment ? », commente un groupe de paysans à propos du détournement systématique par des fonctionnaires des subventions qui devraient normalement leur revenir. Cette question « On va faire comment ? » est devenue courante dans la vie quotidienne au Cameroun : elle exprime le défaitisme. Depuis l'échec des « années de braise », au cours desquelles beaucoup d'entre eux ont fait de grands sacrifices dans l'espoir de faire changer la gouvernance du pays, les Camerounais se sont résignés : ils ont renoncé à attendre une hypothétique justice, à compter sur un improbable soutien de l'État. Ils se sont résolus à subir et/ou à appliquer la normalité immorale du pouvoir.

L'attitude des leaders de l'opposition, qui avaient fait rêver des milliers de Camerounais au début des années 90, a beaucoup joué dans cette capitulation générale : ils n'ont plus jamais été capables d'incarner une alternative au RDPC et, pire, ont trahi, comme la plupart des initiateurs des « villes mortes », les idéaux qu'ils avaient portés. Parmi eux, il y a d'abord eu ceux, nombreux, qui se sont révélés être membres de « l'opposition alimentaire », en acceptant de se compromettre contre de l'argent ou un poste. Il y a ensuite et surtout le SDF, vainqueur de la présidentielle de 1992 comme l'admettent aujourd'hui des membres du RDPC, qui n'a pas su garder un semblant d'unité et de programme à proposer aux Camerounais. Il est ainsi déchiré en

permanence par des querelles de leadership, qui brouille son positionnement. En 2006, deux factions se sont même affrontées violemment à Yaoundé, causant la mort d'un militant de la branche rivale à celle de Fru Ndi. À la suite de cette affaire, le « Chairman » a été inculpé de complicité d'assassinat¹. Au fil des ans, la discipline du parti est de plus en plus faible : le SDF exclut régulièrement des membres, tandis que d'autres le quittent pour rejoindre le RDPC ou créer leur propre formation. L'autoritarisme du chef du SDF, qui n'est pas sans rappeler celui de Biya, ne joue pas en sa faveur. Ce n'est d'ailleurs pas le seul point commun dans le fonctionnement des deux hommes : comme le chef de l'État, Fru Ndi entretenait mi- 2011 le flou sur son éventuelle participation à la présidentielle d'octobre, le congrès du SDF censé désigner le candidat pour l'élection ayant été plusieurs fois reporté en 2010 et 2011². Surtout, l'idée, inspirée ou non par le pouvoir, persiste dans l'esprit de beaucoup de Camerounais que Fru Ndi reçoit régulièrement des subsides du régime, ce qui pourrait expliquer son manque de combativité depuis 1992. Des journaux ont notamment affirmé que Fru Ndi avait reçu en 2005 l'aide de la présidence camerounaise pour l'évacuation sanitaire de son épouse malade vers la Suisse, où elle était finalement décédée. Interrogé en 2009 sur cette question, le président du SDF a répondu : « L'argent qui a servi à l'évacuation de ma femme est l'argent du gouvernement. C'est son devoir de satisfaire les besoins sanitaires de ses ressortissants, quand les infrastructures sont déplorables ou inexistantes. Cela pouvait être le cas de tout citoyen ordinaire se trouvant dans la même situation »³. Fin 2010, un évènement a fini d'entamer la crédibilité de Fru Ndi : sa rencontre avec Biya à l'occasion de la célébration du Cinquantenaire de l'armée camerounaise organisée à Bamenda, son fief. Biya avait jusque-là toujours refusé de rencontrer officiellement son opposant historique. Beaucoup ont vu par conséquent dans l'évènement une stratégie électorale, à quelques mois de l'élection présidentielle prévue à la fin de 2011. Ils ont en même temps jugé que Fru Ndi faisait le jeu

1. Son procès a débuté en mars 2009 après sept reports. Il a rapidement été suspendu sine die.

2. « Le congrès du SDF reporté sine die », *Mutations*, 4 avril 2011.

3. « Ni John Fru Ndi : Nous savons tous que Paul Biya a des biens en Suisse », *Le Jour*, 1^{er} juillet 2009.

du président en acceptant l'entrevue. La participation très médiatisée, quelques jours plus tard, du « Chairman » à la cérémonie de vœux de bonne année du président de la République au palais d'Étoudi, à Yaoundé, a aussi été mal vue : certains se sont moqués du « chasseur de lion se courbant devant le lion » et du champion de « Biya must go » souhaitant « Happy New Year à Monsieur Paul Biya ». Les scores électoraux du SDF, qui s'expliquent évidemment aussi en partie par les fraudes organisées par le RDPC, donnent une indication de son discrédit auprès des Camerounais : alors qu'en 1997, il avait remporté 43 des 180 sièges de députés, il ne comptait plus que 21 parlementaires en 2002 et cinq ans plus tard, seulement 15.

Les autres partis de l'opposition ne sont pas pris plus au sérieux par les Camerounais. Si l'Union démocratique camerounaise (UDC) d'Adamou Ndam Njoya, par exemple, fait partie des formations qui ont résisté à l'appel de la « mangeoire », elle est confinée à une appartenance communautaire, celle des Bamoun (ouest), et jouit par conséquent d'une faible audience. Comme beaucoup d'autres, les partis héritiers de l'UPC d'Um Nyobè, tels que le Manidem ou l'UPC présidée par Samuel Mack-Kit, ne font pas de travail de terrain et sont donc très peu connus des Camerounais. La majorité des partis sont en outre présidés depuis leurs débuts par le même leader, ce qui démontre un manque de mobilité similaire à celui observé à la tête du RDPC. L'un des principaux défauts de l'opposition, révélé lors de la Conférence tripartite, reste son incapacité à former un front commun face au RDPC. La tentative d'union du SDF et de l'UDC pour la présidentielle de 2004 a ainsi tourné court : chacun de ces deux partis a fini par présenter un candidat à l'élection, ouvrant la voie à une nouvelle victoire de Biya. Chaque leader de l'opposition « ne roule que pour lui-même. Ils n'ont aucun sens du bien commun, ni d'amour de leur pays. (...) Ils passent leur temps à se chamailler et à critiquer le régime sans présenter de projet clair pour l'avenir », déplorait en 2007 le cardinal Christian Tumi. Cette réalité n'avait pas changé en 2011 : la mobilisation, pour dénoncer les manipulations des textes de l'organe électoral Elecaml par le RDPC, s'est faite en ordre dispersé, comme sans conviction. Quant à la coalition de plusieurs partis, dont le Manidem, l'UPC de Mack-Kit et le SDF représenté par son député du Wouri Jean-Michel Nintcheu, formée en février 2011, elle n'a duré que quelques jours. Empê-

trée dans des conflits de leadership, l'opposition se montre finalement toute aussi indifférente que les gouvernants aux maux du pays⁴.

La désaffection des Camerounais vis-à-vis du politique est illustrée par le très petit nombre d'électeurs inscrits sur les listes électorales. En 2004, ils étaient seulement 4,6 millions pour une population en âge de voter estimée au double. Pour les législatives de 2007, l'affluence a été faible : entre 20 et 40 %. A Douala, la participation a atteint à peine 20 %, selon des témoins. En 2010 et 2011, malgré de nombreuses incitations des autorités et du RDPC, un peu plus d'un million de personnes seulement s'étaient inscrites sur les listes électorales en l'espace de neuf mois, soit cinq fois moins que ce qu'espéraient les autorités⁵. Pour tenter d'améliorer ce chiffre, le gouvernement a pris plusieurs mesures visant à faciliter l'obtention de la carte nationale d'identité, censée encourager les citoyens à s'inscrire comme électeurs. Peu après, des opérations de contrôle d'identité ont été menées pour obliger les citoyens à se faire établir des cartes d'identité. Dans la nuit du 28 au 29 mai, par exemple, « des centaines de personnes ont été interpellées pour défaut de carte nationale d'identité et gardées dans les commissariats » à Yaoundé, selon le quotidien privé *Le Jour*⁶. Des équipes mobiles d'Elecarn ont été même été déployées dans des commissariats

4. Le climat général de corruption et l'interdiction systématique des manifestations font que tous les leaders d'opinion qui montrent leur opposition au pouvoir sont soupçonnés par le reste de la population d'avoir des motivations avant tout financières. En février 2011, les quelques partis d'opposition qui avaient décidé d'organiser un meeting à Douala pour rendre hommage aux morts de 2008 n'ont déplacé aucune foule : la plupart des Camerounais les suspectaient (à tort ou à raison) de faire, avec cette menace de mobilisation de rue, du chantage au désordre pour que les autorités leur donnent des subsides. Fin mai 2011, le même soupçon a pesé sur l'ONG *Acadic* lorsqu'elle a annoncé l'organisation d'une marche de paysans à Yaoundé. Pour les Camerounais, il est très difficile d'imaginer que d'autres Camerounais puissent être animés de nobles intentions et œuvrent pour l'intérêt général et non pour leur propre compte.

5. Au Nigeria voisin, 67 millions de personnes se sont inscrites sur les listes électorales en l'espace de seulement trois semaines, début 2011. Le pays a adopté à cette occasion un fichier électoral biométrique, évidemment inexistant au Cameroun.

6. Voir « Les Camerounais contraints de s'identifier », *Le Jour*, 30 mai 2011.

pour inscrire, dans la foulée, les demandeurs de carte d'identité sur les listes électorales. A Douala, notamment, Elecam est aussi allé à la pêche aux électeurs en envoyant des agents dans le centre d'enregistrement des candidats aux 25 000 emplois promis par Biya. « Tout le monde sait bien que le président sortant va l'emporter, les dés sont pipés. Voter, c'est légitimer la fraude », répètent à chaque nouvelle élection beaucoup de Camerounais. La question « Pour qui voter ? » revient aussi. Au début de l'année 2011, des responsables du RDPC ont eux-mêmes semblé gênés par l'absence de candidats crédibles pour faire face au président sortant lors de l'élection présidentielle prévue en octobre. « Ils ont massacré la crédibilité des opposants et se rendent compte que c'est finalement un peu embêtant. On pourrait lancer un appel : "SOS, dictateur cherche opposant crédible mais docile pour élection truquée. Bonne rémunération promise" », a ironisé un journaliste. Sans adversaire valable, comment en effet rendre légitime aux yeux de la communauté internationale la réélection de Biya ? En avril 2011, le chanteur Lapiro Mbanga a fait une suggestion : « Je conseille à Biya et Fru Ndi de libérer les Camerounais. Il y a beaucoup de jeunes talents au sein du SDF qui peuvent faire de très bonnes choses pour ce pays. Il y a aussi beaucoup de jeunes talents au sein du RDPC qui peuvent faire beaucoup de choses pour ce pays. Que Biya et Fru Ndi se tiennent à l'écart de la présidentielle de 2011. S'ils le font, vingt millions de personnes s'inscriront et participeront au scrutin »⁷.

Rire pour ne pas pleurer

Si l'état d'esprit général est à la démobilisation, il reste cependant au sein de la société camerounaise des poches de résistance. Celle-ci s'exprime en particulier à travers la dérision par laquelle les Camerounais tentent de conjurer le côté ubuesque et surréaliste de leur situation. Beaucoup de formules du président Biya ou de ses ministres ont ainsi été détournées et sont passées dans le langage courant. « Le Cameroun des grandes

7. « Lapiro Spits Fire After Prison », *The Post*, 11 avril 2011.

ambitions », le slogan lancé par Biya lors de sa campagne électorale pour la présidentielle de 2004, est devenu « le Cameroun des grandes illusions ». L'autre fameuse expression du président « Le Cameroun, c'est le Cameroun », justifiant en 1991 le refus d'une Conférence nationale souveraine, est désormais régulièrement utilisée pour expliquer ironiquement la singularité du Cameroun, tout en se moquant de son auteur et du régime en général. Il en est de même pour la phrase « Tant que Yaoundé vit, le Cameroun respire », dénigrant l'opération « villes mortes ». À cause de sa totale contradiction avec ses actes, l'injonction de Biya « Il faut que cela cesse ! », prononcée fin 2005 à propos de la corruption, a eu également du succès, tout comme son doigt accusateur pointé sur d'anonymes « apprentis sorciers », instigateurs selon lui des manifestations de fin février 2008.

Dès le début des années 1990, après l'adoption des lois sur les libertés consacrant le droit à la parole, des comédiens et des humoristes ont aussi parodié les dirigeants. Antonio, Narcisse Kouokam, Mechekan l'Africain font partie de ceux qui ont osé se moquer publiquement du président et de ses ministres. Narcisse Kouokam a mis en scène les différents acteurs de la Tripartite de 1991 dans un sketch intitulé « Le match de l'année ». Il s'est transformé pour l'occasion en journaliste sportif commentant une partie de foot. Celle-ci oppose une équipe formée par des figures de l'opposition – comme Fru Ndi, Yondo Black, des dirigeants du Parlement étudiant ou le journaliste Pius Njawé –, à des figures du RDPC : les ministres Joseph Owona et Édouard Akame Mfoumou, le patron de la sécurité Jean Fochivé ou le directeur de la radio-télévision nationale Gervais Mendo Zé. Le match est regardé, dit Kouokam, par « douze millions de spectateurs », tout comme la Tripartite avait été suivie par douze millions de Camerounais. Les joueurs de l'opposition « contestent l'arbitre qui, semble-t-il, est du RDPC, le gazon est du RDPC », explique-t-il. « Mais l'opposition revient quand même sur le stade ! », constate Kouokam, se moquant ainsi des leaders de l'opposition qui avaient accepté de se prêter au jeu de la Tripartite dont Biya avait fixé les règles.

L'humoriste commente ensuite les attaques, contre-attaques, tacles, cartons rouges (en référence à ceux brandis par les manifestants des « villes mortes »), dribbles, passes et coups francs qui se succèdent, à la manière des différents événements qui ont émaillé les « villes mortes » et la Tripartite :

« – Une contre-attaque maintenant de l'équipe du pouvoir, qu'est-ce qui va se passer? Amadou Ali (secrétaire d'État à la Défense chargé de la gendarmerie nationale, ndlr) fait une descente à Bonamoussadi (la cité étudiante où a eu lieu le raid meurtrier des forces de sécurité en 1991, ndlr) à côté du lac, ajuste un tir tendu, la balle est partie, je dis la balle, pas le ballon! La balle est partie, le gardien plonge, et c'est le buuuuuut! C'est le but, Mesdames et Messieurs, nous nous tournons ici vers un joueur qui a cessé de jouer et qui est ici à côté de nous. Alors, Monsieur le ministre Augustin Kontchou Kouomegni, à votre avis, ce but qui est contesté là, il y a eu combien de buts?

– Je vous dis qu'il y a eu zéro but. Il y a eu zéro but, sans compter les cadavres. Et si j'ajoute ceux qui ont perdu leur vie, ça serait encore plus pire », répond le ministre.

« Je vous dis qu'il y a eu zéro mort », avait affirmé le vrai Kontchou en mai 1991... Avec ce « Match de l'année », Kouokam a illustré à la fois le manque de crédit du régime et de l'opposition ainsi que le refus des Camerounais de prendre pour argent comptant les déclarations des dirigeants.

Antonio a de son côté choisi d'imiter Biya lui-même, en parodiant ses discours: « Camerounaises, Camerounais, mes chers compatriotes, il y a quelques années, je vous demandais de retrousser vos manches, maintenant je vous demande de les couper. (...) Serrez vos ceintures jusqu'à vous diviser en deux », dit-il dans un sketch se moquant des sacrifices demandés par Biya en 1987⁸. Mechekan imite également Biya dans « Le fantôme vous parle », une parodie d'un speech du président écrite après la rumeur évoquant sa mort en 2004. Biya-Mechekan conclut ce discours de ressuscité avec un: « Vive moi-même! Vide le Cameroun! », faisant ainsi rapidement référence au pillage des fonds publics. Dans « Les quatre vérités du président », Biya-Mechekan s'adresse à ses compatriotes pour faire cette fois son bilan. Il leur dit son plus grand problème: les Camerounais. « Sur le plan social, il est vraiment insupportable de vivre dans notre pays. Vous avez développé des moyens de grand banditisme au centre-ville de la capitale politique. (...) Vous abattez nuit et jour de nobles citoyens. Quand moi-même je passe là-bas, je double la garde parce que j'ai bien peur »,

8. Le président avait alors demandé aux Camerounais de « retrousser (leurs) manches » et de se « serrer la ceinture ».

s'insurge le président, rejetant sur ses compatriotes la responsabilité du mauvais état du pays. Il conclut : « Je tiens à vous rappeler, liberté d'expression ne veut pas dire anarchie. J'ai entendu qu'il y a des Camerounais qui ont essayé d'ouvrir leur bouche pour dire "Paul Biya, la malchance du Cameroun". Je tiens aussi à vous dire que moi-même je le répète : les Camerounais, la malchance de Paul Biya ».

Au début des années 2000, le chansonnier Donny Elwood s'est moqué lui aussi ouvertement des travers des Camerounais et de leurs élites. Avec son morceau « En haut », il donnait l'état d'esprit général :

« Ma vie va changer
Le décret est tombé
Mon frère a été nommé à un poste très élevé
(...)
Je vais gagner des marchés
Mon frère est en haut
Même si je ne peux pas livrer
Il va quand même me payer
(...)
J'irai partout dans les sous-quartiers me promener dans ma
Merco climatisée
Toutes les filles qui m'ont laissé quand j'étais ngué vont
tomber sans glisser
Mon cellulaire sera toujours coupé
La barrière de chez moi sera toujours fermée surveillée par
un gardien musclé ».

Avant Elwood, le chanteur Lambo Sandjo Pierre Roger, dit « Lapiro de Mbanga », avait tenu un discours extrêmement critique à l'égard des dirigeants dès la fin des années 1980. Avec un langage de la rue mêlant français, anglais, pidgin et langues camerounaises, il était devenu le porte-voix du « petit peuple », des « sauveteurs », qui le portaient en triomphe à chacune de ses apparitions publiques. Dans son album « Mimba we » sorti en 1989, il racontait le sort de ces laissés-pour-compte, s'adressant aux gouvernants occupés à « manger » les deniers de l'État :

« Ne nous oubliez pas quand vous mangez
Ne nous oubliez pas quand vous buvez
(...)

Nous ne voulons pas devenir des voleurs
Nous ne voulons pas aller en prison
Nous survivons à peine
Oh ne nous oubliez pas !
Ce n'est pas seulement dans le pays de Peter Botha (l'Afrique du Sud alors sous apartheid)
Que les choses ne sont pas bonnes
Il n'y a rien à Ngola (pour Yaoundé)
(...)
Cette situation a fait que nos parents, sœurs, frères et enfants
Ne sont pas différents des Éthiopiens touchés par la famine et les conflits
Qu'est-ce que « l'intégration nationale » (prônée par Biya) ?
Signifie-t-elle que les moins privilégiés sont rejetés ?
Ou est-ce que cela signifie que tout le monde doit aller à Étoudi y chercher un emploi ?
Oui, même si quelqu'un a tous les diplômes nécessaires pour être qualifié
Où et comment va-t-il avoir un emploi ? »

L'extraordinaire popularité de Lapiro, qui s'était notamment mobilisé pour demander la libération de Célestin Monga en janvier 1991, a cependant été mise à mal pendant les « villes mortes », lorsqu'il a organisé un « concert de réconciliation » le 20 juin 1991 à Douala. Il affirmait alors vouloir trouver une solution à la crise politique. Ses fans ont plutôt estimé qu'il avait trahi leur cause et rallié celle du pouvoir. Une rumeur a circulé affirmant qu'il avait reçu 22 millions de FCFA de la part des autorités. Menacé par ceux qui l'adulaient peu avant, le chanteur a dû se mettre à l'abri à Yaoundé. Même s'il a toujours nié avoir changé de camp, accusant à la fois le régime mais aussi l'opposition d'avoir joué contre lui, Lapiro n'a jamais pu se défaire de cette réputation de « vendu »⁹. En juillet 2007, il a ainsi échoué

9. Voir « Ce que j'ai fait avec Fochivé », *Le Messager*, 4 janvier 2008. Lapiro y expliquait : « Quand on va à Yaoundé pour la rencontre (de la Tripartite), (les leaders de l'opposition) veulent remettre les "villes mortes". Je dis non parce qu'on n'a pas encore fait le bilan des autres "villes mortes". C'est à ce moment que je me désolidarise. La raison est simple : on avait déjà cassé beaucoup d'infrastructures, brûlé de nombreuses autres, et on racontait partout que c'est Lapiro qui se promène dans tout le pays pour demander aux populations de poser ces actes ! C'est là que je me dis qu'il faudrait informer l'opinion de ce que je ne suis pas d'accord avec certaines actions. (...) Ma boîte de nuit ainsi que mes voitures ont été incendiées. Mais je peux dire aujourd'hui

à se faire élire sous la couleur du SDF aux élections municipales dans sa petite ville de Mbanga. Très peu de Camerounais se sont ensuite émus de son arrestation après les violences socio-politiques de février 2008 : les autorités l'accusaient d'avoir été l'instigateur de manifestations qui ont eu lieu à Mbanga. Ses anciens admirateurs n'ont pas non plus réagi lorsqu'il a été condamné en 2009 à trois ans de prison, bien que certains aient vu derrière cette sanction une volonté du pouvoir de faire taire l'artiste, auteur en 2008 d'une chanson « Constitution constipée » critiquant le projet de révision constitutionnelle de Biya. Au moment de sa libération, en avril 2011, les autorités ont cependant manœuvré pour que Lapiro quitte la prison en catimini : elles ont avancé sa sortie d'une journée sur la date prévue pour éviter qu'elle ne donne lieu à d'éventuels mouvements de foule.

À la fin des années 2000 est apparu un autre chanteur contestataire : le rappeur Valsero. À son tour, ce dernier, surnommé « Général » par ses fans, raconte les maux du pays et notamment les difficultés des jeunes confrontés au chômage, au népotisme. Dans son morceau « Pour 2008, je parle », il décrypte la situation :

« Ce pays tue les jeunes, les vieux ne lâchent pas prise
Cinquante ans de pouvoir et après ça, ils ne lâchent pas prise
La jeunesse crève à petit feu tandis que les vieux derrière la
forteresse se saoulent à l'eau de feu

que ce ne sont pas les opposants qui l'ont fait, mais le gouvernement. Il fallait tuer le mythe Lapiro. Le gouvernement pouvait manipuler les politiciens mais pas Lapiro de Mbanga. Mes biens étaient gardés pas la police mais le jour où on y met du feu les policiers ne sont pas là. C'est quand ça brûle qu'ils reviennent (...). Vous ne pouvez pas avoir des partis (d'opposition) qui pendant 5 heures de temps n'arrivent pas à trouver un président de séance d'une réunion, et dire que ce sont des formations qui veulent travailler pour le bien du peuple. Ces gens étaient tout, sauf des amis. Vous vous en rendez compte aujourd'hui avec l'émiettement qu'il y a eu par la suite. Par exemple, Kodock n'est plus avec les autres membres de l'UPC, Bernard Muna n'est plus dans le SDF, Samuel Éboua est parti de l'UNDP... Moi, j'ai eu le malheur de voir cette conspiration contre le peuple beaucoup plus tôt. Depuis la première réunion de la coordination des partis politiques de l'opposition en 1991 à Bamenda, j'avais voté contre les "villes mortes". Quand on vient faire la deuxième réunion à Douala pour reconduire les "villes mortes", j'ai toujours voté contre. »

Ce pays est comme une bombe et pour les jeunes un tombeau
Faites attention, quand ça va péter y aura que des lambeaux
Alors les vieux faites de la place, faut passer le flambeau ».

Avec « Lettre au président », le rappeur prend le risque de s'adresser directement à Biya :

« Puis-je savoir, Prési, pourquoi pour nous ça ne marche pas
J'ai fait de longues années d'études et j'ai pas trouvé d'emploi
Je te rappelle que t'avais promis qu'on sortirait du tunnel
On y est toujours, ce sont les mêmes qui tiennent la chandelle (...)
Prési, tes potes vivent au bled comme s'ils sont de passage
Ils amassent des fortunes, spécialistes des braquages
Ils font preuve d'arrogance, ils frustreront le peuple
Ils piétinent les règles et ils font ce qu'ils veulent
Ah Prési, arrête ça, c'est ça ton travail
Ou inch'allah, je jure : un autre fera le travail
Le peuple n'en peut plus, les jeunes en ont marre
On veut aussi goûter le goût du miel sinon on te gare (...)
Prési, les jeunes ne rêvent plus
Prési, Prési, les jeunes n'en peuvent plus
La majorité crève
Dans le vice ils basculent et quand le monde avance, nous, au bled, on recule (...)
Le peuple est souverain il n'a jamais tort,
Il a la force du nombre, il peut te donner tort
On n'a pas peur de la mort, même si tes potes appellent des flics en renfort
Ils disent de toi que c'est toi "l'homme lion"
Mais ils n'ont qu'un rêve : ils veulent tuer le lion ».

Fin 2009, Valsero s'est adressé de nouveau à Biya avec son morceau « Réponds ! : « Prési (...), je t'ai envoyé une lettre présentant les doléances de la jeunesse camerounaise mais le temps passe, le père, et toujours pas de réponse (...)/On veut juste vivre et se sentir mieux, ne nous ignore pas (...)/Ne transforme pas en

loups et lions des agneaux et des moutons/Elle peut faire mal, une jeunesse qui opte pour la rébellion/Réponds (...)/Mais quelle est donc ta politique? ». Les morceaux du rappeur ne sont évidemment pas diffusés par la radiotélévision publique et ses concerts sont régulièrement interdits par les autorités ou interrompus par la police.

Résister au système par l'action

Allant au-delà des discours, des Camerounais tentent aussi d'agir et de construire des stratégies pour un changement social. Les initiatives pour améliorer le quotidien sont nombreuses, bien qu'éparses. Pour faire face à l'insécurité et à l'incurie des forces de l'ordre, les habitants des quartiers des grandes villes ont par exemple mis sur pied des comités d'autodéfense. Composés de jeunes du quartier, payés avec les contributions des habitants, ils se relaient pour faire des rondes de nuit et contrôler les entrées et sorties dans leur zone. Beaucoup de Camerounais sont aussi organisés dans des tontines : ces petites associations d'épargnants permettent à leurs adhérents, grâce à leurs cotisations, de disposer des crédits pour faire des petits investissements. À Douala, des artistes tentent de donner à l'art et l'esthétique une place dans la ville. À Bokito (centre), des planteurs de cacao s'organisent et se battent pour sauver leur filière. Des professeurs s'attachent à assurer des cours de qualité à leurs étudiants. Quelques intellectuels et chercheurs, comme le philosophe Fabien Éboussi Boulaga, continuent de produire des travaux d'analyse et de réflexion. Les étudiants de l'Addec ont quant à eux étonné les observateurs lors de leur mouvement de revendication de 2005 : contrairement à leurs aînés, les leaders de ce syndicat alors nouvellement constitué, « ont refusé tout soutien politique visible, n'ont pas accepté les cadeaux gouvernementaux et ont déjoué toute stigmatisation ethnique puisque certains appartenaient aux groupes de la région Centre, soutien supposé du pouvoir »¹⁰.

10. Marie-Emmanuelle Pommerolle, « La démobilisation collective au Cameroun : entre régime post-autoritaire et militantisme extraverti », *Critique internationale*, n° 40, Presses de Sciences Po, 2008.

Même si elles sont très rares et souvent manquent de moyens, quelques ONG sérieuses, portées à bout de bras par des militants, s'activent aussi. Elles militent pour la transparence dans la gestion des revenus pétroliers, essaient d'alerter sur les risques d'une exploitation incontrôlée des gisements miniers du pays¹¹, défendent les droits des communautés locales face à l'industrie forestière, sensibilisent les adolescents aux risques de contamination du VIH/sida... Avec quelques réussites à la clé : l'Association citoyenne de défense des intérêts collectifs (Acadic) a poussé en 2009 la Commission nationale de lutte contre la corruption (Conac) à mener l'enquête sur le détournement de fonds par des fonctionnaires du ministère de l'Agriculture. Jusque-là, la Conac, créée en 2006, n'avait pas été vraiment active. Grâce aux pressions de plusieurs ONG, les compagnies qui ont construit l'oléoduc Tchad-Cameroun, entre 2000 et 2003, ont dû mener davantage d'études afin de mieux évaluer les impacts de leurs travaux sur les populations. La mobilisation a également permis de lever en partie le tabou qui pesait depuis longtemps sur les questions pétrolières. « Ce que nous avons fait a aussi créé une dynamique de suivi. Les organisations de la société civile sont désormais moins passives, elles ont vu qu'il était possible de faire évoluer les choses. Les autorités, elles, savent qu'elles ne peuvent plus faire n'importe quoi », selon le responsable d'une de ces ONG. Pour être entendues et pour fonctionner, ces organisations doivent toutefois avoir des relais de communication internationaux, qui jouent un rôle d'amplificateur de leurs revendications. Une campagne de l'Acadic contre l'importation de poulets congelés a été par exemple menée avec l'appui de plusieurs ONG et députés européens, tout comme celle sur le sujet du pipeline Tchad-Cameroun. Ces soutiens étrangers sont aussi indispensables pour contrecarrer les éven-

11. Depuis le début des années 2000, l'État cherche à développer l'exploitation industrielle des mines. Selon des études encore partielles, le sous-sol du Cameroun est très riche en or, fer, bauxite, uranium, saphir, coltan, rutile, manganèse, étain, diamant... Pour faciliter l'arrivée des investisseurs, l'État a adopté, en 2001, un code minier « attractif » et a créé deux ans plus tard une structure d'encadrement et de développement du secteur, le Cadre d'appui et de promotion de l'artisanat minier (Capam). En 2009, 53 permis d'exploration étaient en cours contre seulement deux en 2003. Les sociétés qui les détiennent sont pour beaucoup étrangères (américaine, canadienne, australienne, chinoise, coréenne...).

tuelles stratégies de répression des autorités : en 2008, plusieurs ambassades occidentales à Yaoundé se sont manifestées lors de l'interpellation et la garde à vue de plusieurs membres de l'Acadic, ce qui a probablement permis qu'ils soient libérés rapidement. Pour les ONG camerounaises, il est cependant de plus en plus difficile de mobiliser les financements extérieurs, dont elles sont largement tributaires. Alors qu'il avait au début de la décennie 90 un accès relativement aisé à l'aide au développement, le Cameroun est progressivement devenu une destination peu prisée par les agences de coopération. On a ainsi assisté au départ successif des coopérations américaine, suisse, néerlandaise, britannique et canadienne. Bien qu'elles indiquent à chaque fois que leur départ obéit à des impératifs budgétaires, les agences occidentales peinent en réalité à justifier leur maintien dans un pays où l'efficacité de l'action publique reste très faible, en raison de la corruption généralisée. Le départ de ces agences de coopération a des conséquences sur le financement des ONG nationales et internationales : le Cameroun cessant d'être un pays prioritaire de la coopération, trouver des fonds pour y opérer est devenu une gageure pour elles.

Résistance au système ou fuite ? Ceux qui veulent quitter le pays de Paul Biya sont en tout cas très nombreux. En 2007, une petite association, l'Association de lutte contre l'émigration clandestine (Alcec), a mené une enquête auprès de 500 jeunes de Yaoundé : ses conclusions montraient que 83 % des 15-35 ans interrogés avaient l'intention de quitter le Cameroun. Le président et son mode de gouvernance sont souvent présentés comme la cause principale des départs. « Ah Biya ! Il s'en ira mort ou vif mais il s'en ira ; alors les fous diront qu'il fit de bonnes choses et moi je dirai qu'il m'a empêché de vivre... S'il y a des esprits pour écouter les pleurs de la jeunesse camerounaise, ils savent que tous nous le maudissons, lui et les siens », commentait un jeune Camerounais en 2009. « Si je reste au Cameroun, ma vie est foutue. Rien n'est fait pour encourager les jeunes alors que notre pays est riche », affirmait pour sa part une collégienne. « Quoi qu'on fasse, l'État tue les initiatives. Quand quelque chose marche ici, au lieu de l'encourager, il le freine », selon un de ses camarades. L'idée domine que tout est bloqué par la petite élite au pouvoir. « Ce qui fait fuir les Camerounais, c'est l'absence de perspectives individuelles et collectives. Ahidjo avait réussi à faire en sorte que les Camerounais puissent

se projeter dans l'avenir d'une manière claire à travers l'insistance sur l'ouverture du système éducatif, qui était conçu et présenté comme une vraie rampe de lancement et un ascenseur social formidable. Aujourd'hui, la seule projection qui reste pour les Camerounais, c'est celle vers la vacuité. Les jeunes ne s'en sortent pas, à part une petite minorité », constate le politologue Fred Éboko. La majorité des jeunes Camerounais qui partent ne reviennent pas, contrairement à ce qui se passait jusqu'au début des années 90, note un autre universitaire. « On est passé du salut national au salut individuel : entre les années 50 et 80, il était inconcevable de partir se former à l'étranger et de ne pas revenir ensuite mettre ses compétences au service du pays. Ce n'est plus le cas », souligne-t-il. L'émigration clandestine, encore très rare au début des années 90, est en augmentation. Tous les moyens sont bons pour partir : en août 2000, sur les 260 jeunes Camerounais délégués de leur diocèse partis à Rome pour participer aux Journées mondiales de la jeunesse (JMJ), seuls 60 d'entre eux sont revenus au Cameroun. Un jeune Camerounais de l'étranger expliquait en 2009 : « J'ai grandi dans le quartier d'Essos, à Yaoundé : sur les cinquante copains de mon enfance, il n'en reste aucun au Cameroun. Certains sont au Bangladesh, au Népal. Voilà où finit une grande partie de la jeunesse camerounaise ».

La plupart, s'ils avaient le choix, préféreraient évidemment vivre dans leur pays, comme ce brillant étudiant en mathématiques en France, qui confiait en 2006 : « Mes parents et leurs amis me déconseillent de revenir au Cameroun parce qu'eux-mêmes ont eu des carrières professionnelles minables faute d'appuis bien placés ». Les conséquences de cette émigration sont graves pour le pays, qui perd de nombreuses compétences. Selon l'Ordre des médecins du Cameroun, entre 4000 et 5000 praticiens camerounais exercent à l'étranger alors que le pays en manque cruellement. Un jeune médecin témoignait en 2007 : « Sur les 75 étudiants de ma promotion, une cinquantaine est partie à l'étranger poursuivre ses études ou se spécialiser. Aucun n'est revenu. Ils exercent tous en Europe ou en Amérique du Nord. » À cause de ces départs, il est difficile de remplacer les professeurs d'université partis à la retraite. « Lorsqu'il y a des avis de recrutement, des dossiers de candidature arrivent. Mais ils sont souvent de mauvaise qualité. En province, certaines universités sont obligées de recruter des étudiants qui n'ont pas

encore terminé leur thèse », soulignait en 2006 François Nkoa, enseignant en économie à l'université de Yaoundé-II. Même si le phénomène s'observe de plus en plus chez toutes les catégories sociales, « les émigrés camerounais sont en majorité qualifiés », soulignait-il. Or, « plus leur qualification est élevée, moins ils transfèrent de l'argent vers le Cameroun ». Le pays est donc doublement perdant. Toutefois, les autorités ne s'en formalisent pas : le départ de ces jeunes et l'exil de nombreux intellectuels permettent d'éloigner une partie du mécontentement général. L'émigration joue ainsi un rôle de « soupape de sécurité » pour la cocotte minute qu'est aujourd'hui le Cameroun.

Les Églises dites « éveillées » permettent, elles aussi en partie, de canaliser les frustrations des Camerounais. Désertant les lieux de culte des Églises catholiques et protestantes historiques, gangrénées par la corruption, les querelles de leadership et en partie compromises avec le pouvoir, beaucoup d'entre eux sont engagés dans ces mouvements religieux de tendance pentecôtiste. Autorisées depuis la loi sur la liberté d'association adoptée en 1990, ces communautés sont devenues nombreuses à partir du milieu des années 1990 pour voir leur nombre exploser au cours des années 2000. Elles sont plusieurs centaines aujourd'hui, même si le ministère de l'Administration territoriale et de la décentralisation (Minatd) a déclaré début 2011 reconnaître seulement 47 associations religieuses. Bien que beaucoup de ces « Église Frontières globales », « Ministère du combat spirituel », « Ministère du Christ vivant » et autre « Congrégation des missionnaires du Christ » s'avèrent être au service de gourous qui ont fait de la foi un business, leur « capital confiance » reste important, le message d'espoir et de réconfort qu'elles délivrent étant souvent très fort. Leurs fidèles trouvent en outre en leur sein de nouveaux espaces de solidarité. Jeunes et femmes en particulier y ont une possibilité de s'exprimer qu'ils n'ont pas au sein des Églises ordinaires, très hiérarchisée, gérontocrates et dominées par les hommes. Ensemble, ils cherchent des solutions aux problèmes du quotidien, la force d'y faire face ou tentent de les oublier le temps d'un culte. Mais ces organisations religieuses rendent leurs adhérents « impassibles et indifférents au politique », un terrain sur lequel elles ne s'aventurent jamais, faisant ainsi le jeu du pouvoir, analyse un universitaire. L'une d'entre elles a tout de même tenté une intrusion très médiatisée en politique en novembre 2010 : « Mon devoir est de soutenir le président de la

République, que Dieu a mandaté. Et comme je sais que le président de la République œuvre pour la paix et que réellement il travaille pour la paix, je dois absolument le soutenir et demander à tous les Camerounais de bonne volonté de le faire », a dit le responsable du « Ministère international va et raconte », à Yaoundé. Ajoutant: Biya « a sacrifié toute sa vie pour le bien-être des Camerounais. (...) Je lance un appel à tous les Camerounais, chrétiens ou non, à s'inscrire sur les listes électorales afin de voter pour le président Paul Biya à la prochaine élection présidentielle »¹². Cette entrée dans la sphère politique est évidemment à double-tranchant pour Biya: elle peut s'avérer payante, étant donnée l'audience importante des Églises éveillées, mais elle peut aussi se retourner contre lui, si d'autres mouvements choisissaient plutôt de critiquer son régime. Peut-être est-ce pour prévenir une telle « dérive » que, quelques jours après les déclarations de soutien du responsable du « Ministère international va et raconte », le préfet du Mfoundi, la région de Yaoundé, a soudainement fait fermer pour « tapage nocturne et nuisances sonores » douze des 500 chapelles que compterait la capitale.

Une violence latente

Football, émigration, ferveur religieuse, auxquels on peut ajouter des événements comme celui de la Journée internationale de lutte pour les droits des femmes, interprétée d'une manière toute particulière au Cameroun¹³, ne suffisent cependant

12. « Dr Tsala Essomba: Ministère et boule de gomme », *Mutations*, 25 novembre 2010.

13. La journée internationale de la femme, fêtée chaque année en grandes pompes par les autorités camerounaises au moyen d'un défilé de citoyennes toutes drapées dans le même pagne, est devenue celles de l'une des plus grandes débauches de l'année: ayant décidé que cette « fête » avait pour objectif de leur permettre de se comporter comme les hommes au moins une fois dans l'année, beaucoup de femmes envahissent les bars, vident bouteilles de bière sur bouteilles de bière, titubent en bandes en hurlant dans les rues, passent la nuit en discothèque ou avec un autre homme que leurs maris. La forme donnée à cette journée internationale est évidemment encouragée par le régime: en plus de favoriser le commerce de la bière et des pagnes, les femmes qui se prêtent à l'exercice évacuent dans cette séance de défoulement général une

pas à évacuer toute l'exaspération des Camerounais vis-à-vis de leurs gouvernants. La frustration générale se retrouve, latente ou exprimée, dans les rapports entre citoyens, que ce soit sur la route, entre vendeurs et clients, entre voisins : altercations verbales et physiques sont courantes à Yaoundé ou à Douala. Dans la capitale économique, les milliers de « benskeineurs », les conducteurs de moto-taxis qui sillonnent en tous sens la ville, réagissent immédiatement et souvent de manière musclée dès que l'un d'entre eux a une altercation avec un automobiliste. En janvier 2011, ils ont été un millier à assiéger un commissariat de police pour exiger que la moto d'un des leurs, confisquée après un accident, lui soit restituée. Ils ont eu gain de cause. Dans certaines régions rurales densément peuplées, des conflits fonciers débouchent facilement sur des affrontements armés. En mai 2007, cinq personnes ont été tuées au cours de heurts qui ont opposé les habitants de deux villages voisins du Nord-Ouest se disputant à propos de la délimitation de leurs territoires. Une soixantaine de maisons ont été détruites, des plantations saccagées et 500 personnes déplacées. Quelques semaines auparavant, un litige similaire avait opposé deux autres localités de la même province et s'était soldé par la destruction de 300 habitations et plusieurs milliers de sans abris. En mars 2011, des habitants de Balikumbat (Nord-Ouest) ont mené une expédition punitive dans un village voisin, Bambalang, qui leur aurait refusé l'autorisation d'organiser des funérailles chez lui : ils y ont pillé et brûlé plus de 200 maisons, détruit des plantations, faisant un millier de sans abris et tuant une personne.

La violence se manifeste aussi à travers les cas de justice populaire, devenus courants. Les citoyens, qui voient les auteurs d'actes de banditisme échapper à la prison, se substituent à l'État pour se faire justice eux-mêmes. Cette forme de justice expéditive ne vise généralement pas à neutraliser le présumé coupable mais à le supprimer définitivement : les bandits « sont souvent les amis des policiers. Si vous les attrapez et les conduisez au commissariat, on vous demande de prouver que c'est un bandit. Vous passerez votre temps là-bas à être questionné et, à la fin, on va le relâcher en disant qu'il n'y a pas de preuve. Maintenant,

bonne partie des frustrations qu'elles ont pu accumuler dans l'année. L'orientation donnée à cette « fête » permet aussi d'occulter les vrais problèmes des femmes et de la famille, qui ne sont pas abordés par les autorités.

vous voilà dans les problèmes parce que le bandit et ses amis peuvent venir se venger sur vous », expliquait un habitant de Bafoussam en 2010¹⁴. L'accusé est donc bien souvent battu à mort, brûlé vif à l'aide d'un pneu incendié placé autour de son cou, ou obligé d'absorber du verre pillé. La presse a ainsi recensé au moins dix-huit décès dus à de telles exécutions sommaires en 2009. En mars 2010, un présumé voleur a été lynché puis brûlé à Yaoundé. Un an plus tard, un homme de 40 ans a été retrouvé mort au petit matin dans un quartier de la capitale : selon des témoins, il avait été battu à mort après avoir été surpris en train de cambrioler un domicile. Au cours de deux nuits de juillet 2011, quatre personnes ont été lynchées à mort par la population d'un quartier populaire de Douala qui les accusait d'appartenir à un « gang de bandits ». Les habitants des zones rurales se font eux aussi justice eux-mêmes. Dans les zones forestières, il arrive que les habitants barrent les routes pour protester contre le comportement des entreprises forestières, qui endommagent les voies de passage ou ne tiennent pas leurs promesses de construction d'infrastructures locales. En 2006, des villageois du Nord-Ouest ont assassiné un chef traditionnel, soupçonné d'avoir vendu frauduleusement des terres agricoles. En mars 2010, un conflit foncier entre des paysans et une compagnie fruitière étrangère a également dégénéré dans un petit village du Sud-Ouest, causant la mort d'une personne, tuée par un gendarme : estimant avoir été injustement dépossédés de leurs terres au profit de l'entreprise, les villageois, armés de fusils artisanaux et de machettes, avaient voulu les défendre. En avril 2010, ce sont des lycéens du Nord du pays qui ont saccagé leur lycée et molesté leur proviseur, l'accusant d'avoir détourné leurs frais d'examen.

La plus grande manifestation de colère au cours des années 2000 reste évidemment celle de la fin du mois de février 2008. Elle est intervenue dans un contexte de hausse généralisée des prix des produits alimentaires et du gaz, mais aussi dans un climat politique extrêmement orageux en raison du projet de Biya de supprimer la limitation constitutionnelle du nombre de mandats présidentiels et de l'impossibilité pour l'opposition de manifester. Le 13 février, une marche organisée par le SDF contre cette révision de la Constitution avait été réprimée par la police à

14. « Insécurité : le temps des braqueurs », *Le Jour*, 1^{er} septembre 2010.

Douala. Trois jours après, une autre tentative de manifestation avait tourné en bataille entre jeunes et forces de sécurité dans la capitale économique. Le 23, le niveau de la violence a monté d'un cran : deux personnes ont été tuées par la police lors de violents affrontements avec des jeunes dans le quartier populaire Madagascar de Douala après l'annulation, au dernier moment, d'un meeting du SDF. Les journalistes présents ont pu observer que les forces de sécurité avaient été à l'origine des heurts en lançant eau et gaz lacrymogènes autour du lieu du supposé rassemblement où il n'y avait pourtant aucun attroupement d'opposants. Deux jours après, les transporteurs ont déclenché leur grève de protestation contre la hausse du prix du carburant. Alors qu'à Yaoundé seuls les taxis étaient à l'arrêt, le mouvement a été dès ses débuts suivi par l'ensemble de la population de Douala : aucun véhicule ne circulait dans la cité portuaire, où des troubles ont très vite éclaté, de petits groupes de casseurs très mobiles s'attaquant aux commerces. Dans le même temps, des jeunes ont dressé des barricades dans plusieurs quartiers de la ville, protestant pêle-mêle contre la cherté de la vie, la fermeture de la télévision *Équinoxe* et le projet de révision constitutionnelle, et appelant Biya à quitter le pouvoir. En fin de matinée, les médias ont rapporté qu'au moins deux personnes avaient été tuées par balles par les forces de sécurité à Douala, où les habitants qui ne manifestaient pas se terraient chez eux. Des incidents ont eu lieu dans d'autres villes de l'Ouest, du Sud-Ouest et du Nord-Ouest où la grève des transporteurs a été aussi suivie. Le lendemain, mardi, les affrontements entre forces de sécurité et manifestants se sont poursuivis. Dans la soirée, les syndicats des transporteurs ont obtenu une baisse du prix du carburant et ont annoncé la fin de leur grève. Cela n'a pas mis fin aux troubles. Le jour suivant, la ville de Yaoundé a même été gagnée par les violences : des groupes de jeunes ont bloqué des stations-service et des routes.

Outre leur lourd bilan humain, ces journées ont été marquées par la détermination dont ont fait preuve les centaines de jeunes, qui sont sortis dans la rue. Pendant plusieurs jours d'affilée, ils ont osé braver les forces de sécurité qui, équipées de fusils AK47 et de « mitrailleuses légères, positionnées sur des pick-up », ouvraient « le feu, de manière indiscriminée et sans sommations préalables, à hauteur d'homme ou en ciblant les organes vitaux des contrevenants (tête et abdomen) », selon un collectif d'ONG

nationales de défense des droits de l'homme¹⁵. « Donnez nous des armes pour qu'on puisse se défendre contre la police ! », disaient certains manifestants. Leur témérité était sans doute à la mesure de leur exaspération. Autre indice de leur détresse, ils ont agi de manière spontanée, sans ordre clair et sans leader : le mouvement en grande partie improvisé a grossi tout seul. Leurs parents et tous ceux qui sont restés terrés chez eux partageaient pour la grande majorité leurs sentiments : « On n'aime pas la casse mais il faut bien comprendre que les gens sont à bout. Rien ne va : on nous tire chaque jour un peu plus vers le bas alors qu'on sait tous que notre pays est riche », expliquait avec amertume un chauffeur de taxi. « C'est toute la population qui souffre et n'en peut plus de la vie chère et du chômage et qui veut que Biya parte », confiait un chef de quartier de la zone de Village, particulièrement marquée par les violences. « On ne sait plus comment vivre, nos enfants, bacheliers comme licenciés, sont tous à la maison sans travail », soulignait une de ses voisines. Biya laisse-t-il cette situation désespérante perdurer « sans faire exprès ou ne fait-il que se moquer des gens ? », faisait-elle mine de s'interroger. « On attend de lui quelque chose, une consolation et il fait comme si de rien n'était. C'est dégueulasse », jugeait-elle, en allusion au discours musclé de Biya promettant de rétablir l'ordre au troisième jour des émeutes¹⁶. Le fort ressentiment vis-à-vis des dirigeants s'est exprimé à travers les attaques de certains biens : à Douala, les locaux d'une entreprise que la rumeur attribuait au fils de Paul Biya ont été totalement sac-cagés.

Les tenants du pouvoir ont été considérablement surpris par l'ampleur de cette poussée de fièvre, si bien que Biya s'est trompé de cible dans son discours radio-télévisé prononcé pendant les troubles : il a accusé des « apprentis sorciers » d'avoir « manipulé dans l'ombre » les manifestants pour « obtenir par la violence ce qu'ils n'ont pu obtenir par la voie des urnes », faisant ainsi implicitement référence à l'opposition. Or celle-ci était

15. Observatoire national des droits de l'homme du Cameroun, rapport publié en février 2009.

16. Les violences, au cours desquelles certains ont aussi cherché à régler des comptes personnels, ont touché 31 villes et une trentaine de stations-service ont été entièrement ou partiellement incendiées, selon les autorités qui ont estimé les dégâts à 10 milliards de FCFA (15 millions d'euros).

elle-même complètement dépassée par les événements. Quelques jours après la fin du mouvement, qui leur a donc brutalement rappelé la précarité de la situation générale du pays et surtout de leur propre position, les autorités ont finalement parlé « d'émeutes de la faim », mettant soigneusement de côté la question de la révision constitutionnelle. Peu avant que le parlement adopte cette dernière, elles ont annoncé la suspension des droits de douane sur plusieurs produits de première nécessité et l'augmentation de 15 % des salaires des fonctionnaires. Elles sont depuis restées sur le qui-vive. Afin d'éviter une nouvelle flambée de violence, elles ont fait quelques concessions financières : elles ont décidé en 2010 de subventionner le prix de l'électricité et n'ont pas répercuté l'augmentation des cours du pétrole sur le prix du carburant. Le gouvernement a également créé en février 2011 une « Mission de régulation des approvisionnements et des denrées de base » (Mirap), chargée de contrôler les prix des produits alimentaires importés et au besoin de constituer des « stocks de sécurité ». Mais cette mesure commerciale ne résoud rien. Elle a été très critiquée par les milieux proches du monde rural : pour eux, il faut avant tout encourager les paysans à produire et les aider à écouler leurs produits frais. Des éditorialistes ont estimé qu'au lieu de proposer des solutions à long terme, Biya avait choisi, comme toujours, « de gagner du temps pour sauver son système. »

Depuis février 2008, le régime a surtout considérablement renforcé son dispositif sécuritaire. En mars 2011, les députés ont adopté un projet de loi autorisant notamment le président de la République à placer des personnes sur écoute téléphonique sans passer par le parlement. À la même période, les effectifs du BIR (qui étaient alors d'environ 5 000 militaires) ont été revus à la hausse avec le recrutement de 3 000 nouveaux éléments. Cette mesure n'avait rien d'anodin : le BIR, conçu au départ pour faire face à de nouvelles formes de criminalité, a un rôle prépondérant en matière de maintien de l'ordre depuis les troubles de février 2008. À l'époque, il avait été utilisé pour sécuriser Douala, Yaoundé et le palais présidentiel menacés par les manifestants. Sachant qu'il suffit d'une étincelle pour que le pays s'embrase, le gouvernement a pris également le parti d'empêcher, depuis les révolutions tunisienne et égyptienne, toutes les manifestations de rue, y compris celles émanant de ses rangs. En mars 2011, il est allé jusqu'à faire suspendre pendant plusieurs

jours l'utilisation de Twitter, un service proposé par l'opérateur de téléphonie mobile MTN, alors que de timides appels au soulèvement populaire circulaient.

Le régime ne semble pas se rendre compte qu'en persistant à priver les Camerounais d'espaces d'expression et en accentuant la pression sécuritaire, il accroît encore un peu plus leurs frustrations et les risques d'explosion sociale. Toutefois, il peut compter sur les événements passés pour décourager ses concitoyens de tenter un coup de force populaire : tout comme l'échec des « villes mortes », les nombreuses victimes de février 2008 ont fortement marqué les esprits. En conséquence, plus grand monde ne croit encore à la possibilité d'un changement. « Les Camerounais ont voulu changer leur destin au début des années 90. Ils ont tout donné et ça n'a pas marché. Aujourd'hui, ils n'en sont plus du tout là, à espérer la fin de ce régime. Ou même à avoir l'impression que ça va mal finir », souligne le politologue Fred Eboko. « Le Cameroun a régressé dans tous les domaines. Il y a vingt ans, les migrants camerounais étaient étudiants, aujourd'hui ils sont coiffeurs à Paris. Entre les deux, il existe une extraordinaire énergie commune et le signe d'un gâchis monumental », ajoute-t-il, concluant : « L'exploit du régime est d'avoir survécu sans guerre civile à l'asphyxie économique du pays. Le Cameroun est un des rares États où le niveau de vie a chuté de manière spectaculaire sans que le régime en tire de conséquences politiques. »

Complicités

C'est sans doute une particularité camerounaise : à Douala et à Yaoundé, une clameur de joie accueille chaque but encaissé ou chaque partie perdue par l'équipe de France de football, quelle que soit l'importance du match et quel que soit son adversaire. Ainsi s'exprime le profond ressentiment qu'éprouvent beaucoup de Camerounais vis-à-vis de l'Hexagone. Pour eux, Paris, après avoir violé les termes du mandat confié par l'ONU, organisé la sévère répression contre l'UPC et favorisé l'arrivée au pouvoir d'Ahidjo, est en partie responsable de la longévité du régime Biya. Tout en se montrant toujours extrêmement indulgente à son égard, la France a en effet sauvé à plusieurs reprises le président de la chute, et tout particulièrement au début des années 1990 alors que la contestation populaire menaçait de l'emporter.

À l'époque, le soutien français était d'abord passé par Elf : le pétrolier avait financé la campagne électorale de Biya, alors à cours d'argent, pour la présidentielle de 1992. Il s'était ensuite manifesté au lendemain de cette élection contestée : Paris avait envoyé à Biya un message de félicitations pour sa réélection alors que plusieurs autres partenaires internationaux du Cameroun contestaient avec virulence les résultats du scrutin, accusant le pouvoir d'avoir fraudé. Pour protester contre l'attitude des autorités camerounaises, Berlin avait même annoncé la suspension d'une grande partie de son aide bilatérale : cette dernière était passée de 50 millions de dollars en 1992 à un peu plus de 30 millions en 1993. Les États-Unis avaient fait de même : ils avaient multiplié les condamnations et demandé que l'état d'urgence instauré après l'élection soit levé, ainsi que la mise en résidence surveillée de Fru Ndi. Ils avaient également considé-

ablement réduit leur aide¹. De son côté, le Parlement européen avait invité la Commission européenne à faire une enquête sur le respect des droits de l'homme au Cameroun. Il était allé jusqu'à affirmer que Biya ne pouvait « se prévaloir d'aucune légitimité démocratique ». Les bailleurs de fonds du Cameroun avaient alors largement la possibilité de faire plier le régime : celui-ci était complètement asphyxié financièrement, avec d'importants arriérés de paiements dus aux institutions financières internationales. Mais la France n'a pas voulu voir Biya quitter la tête du pays. Se méfiant de l'Anglophone Fru Ndi et voyant l'ombre de Washington derrière l'opposition et le FMI, elle a choisi de remettre Biya à flots en l'aidant sur le plan financier : son aide annuelle a plus que doublé, passant de 175 millions de dollars en 1991 à plus de 407 millions en 1992. Le Cameroun, qui avait déjà eu en 1991 le soutien de la France pour obtenir du FMI un nouveau prêt, est devenu à cette période le deuxième plus grand bénéficiaire de l'aide financière française, derrière la Côte d'Ivoire. Grâce à l'argent donné par Paris, Yaoundé a pu payer les salaires des fonctionnaires et tout particulièrement celui des forces de sécurité engagées dans la répression de l'opposition. Oubliant le discours mitterrandien de La Baule sur la démocratie, le gouvernement français a ainsi sapé les efforts fournis par les opposants camerounais et les autres bailleurs de fonds du pays en vue d'un changement démocratique.

L'appui de Paris ne s'est pas démenti par la suite : début 1993, la France a de nouveau fait au Cameroun un prêt de 600 millions de francs français, qu'elle a en grande partie directement versé à la Banque mondiale pour payer les arriérés camerounais. Même chose l'année suivante, en 1994 : elle a soutenu le Cameroun face aux institutions financières internationales, qui menaçaient d'arrêter leurs décaissements en sa faveur, Yaoundé ne respectant toujours pas ses engagements. « Paris couronne la banqueroute camerounaise. Ceux qui avaient la certitude de l'exclusion cette fois du Cameroun doivent déchanter. Les inté-

1. Elle est passée de 34,7 millions de dollars en 1991 à 18,4 millions de dollars en 1992. En retour, le Cameroun a retiré son ambassadeur à Washington, Paul Pondi, et a fait convoquer, par son ministre des Affaires étrangères, l'ambassadeur des Etats-Unis à Yaoundé, Frances Cook, pour se plaindre de l'ingérence de son pays dans les affaires intérieures du Cameroun. En 1994, la situation politique ne s'étant pas améliorée, l'Agence américaine pour le développement international (USAID) a fermé son bureau de Yaoundé.

rêts néo-coloniaux l'emporteront toujours puisque la mise en accusation du pays au Tribunal du FMI n'est qu'une mise en scène à laquelle il faut se familiariser. Nous sommes les dindons de la farce des emmerdeurs : le FMI et le régime en place », a commenté le journal camerounais *Génération*². Cette année-là, le Cameroun a battu un « record mondial » : le programme post-dévaluation du franc CFA conclu avec le FMI « a périclité six semaines seulement après sa conclusion »³. Au même moment, Paris a évité au président Biya une autre mauvaise surprise en l'aidant à déjouer un coup d'État : « Il s'agissait d'une révolte de palais qui, au sein d'un État totalement "patrimonialisé" par les Beti, l'ethnie de Paul Biya, devait raffermir l'emprise du groupe en écartant le roi fainéant. Mis au courant, François Mitterrand a aussitôt prévenu Paul Biya, par le canal de... son fils aîné, aujourd'hui dans le privé. Ensuite, le patron des services secrets (DGSE), Jacques Dewatre, a fait le voyage de Yaoundé pour "déminer" le terrain »⁴.

Entre Paris et Yaoundé, il y a juste eu une brève période de froid après l'élection de Jacques Chirac, en 1995 : Biya avait plutôt misé sur Balladur, suivant les avis de l'ex-ambassadeur de France au Cameroun (1984-1993) Yvon Omnès, devenu... son conseiller. Mais l'erreur a été vite réparée, si bien qu'au lendemain de l'élection présidentielle de 2004 Chirac a félicité Biya pour sa réélection, alors que le résultat du scrutin présidentiel n'avait pas encore été officiellement publié. Les diplomates français présents à Yaoundé veillent de manière générale à éviter toute tension avec le régime Biya : selon leurs homologues européens, ils ont tenté, début 2009, de faire échouer un projet de déclaration commune de l'Union européenne critiquant la nomination des membres d'Elecam. Le communiqué a dû finalement passer par Bruxelles pour être adopté. Il arrive aussi que les représentants de Paris à Yaoundé reprennent à leur compte le discours du pouvoir. « Les Camerounais ne sont pas prêts à avoir un président bamiléké », expliquait l'un d'eux au cours des années 2000, reprenant ainsi en substance l'exclamation de Joseph Owona en 1994 : « Un bamiléké à Étoudi ? Jamais ! » La France appuie aussi techniquement Yaoundé, notamment sur le

2. Cité par Jean-Marc Éla, *op.cit.*

3. Encyclopédie de l'état du monde 1981-1998.

4. « Un vacancier au pouvoir », *Libération*, 16 février 1995.

plan sécuritaire : elle a aidé à une réforme de l'armée en 2001 sous la direction du général Raymond Germanos⁵. Entre 2008 et 2010, le ministre de la Coopération Alain Joyandet s'est quant à lui rendu à plusieurs reprises au Cameroun. Plusieurs personnalités de la scène politique française ont également participé à une conférence organisée par la présidence en 2010, à Yaoundé, à l'occasion du Cinquantenaire des indépendances africaines, et destinée à donner une stature internationale à Biya à un an de la présidentielle. Les socialistes Michel Charasse et Michel Rocard, par ailleurs régulièrement reçu par Biya à la présidence⁶, ou les membres de l'UMP Alain Juppé et Jacques Toubon faisaient partie de ceux qui avaient répondu à l'invitation de Yaoundé.

Les intérêts français

En soutenant Biya, la France vise évidemment à préserver ses intérêts : le Cameroun constitue un marché pour ses produits et fournit d'importantes ressources, comme le gaz ou le pétrole. Il abrite aussi de nombreuses entreprises françaises : en 2011, on comptait dans le pays 110 filiales et 200 entreprises appartenant à des ressortissants français. Ces dernières sont présentes dans tous les secteurs de l'économie : énergie, BTP, banques, agro-alimentaire, assurances, ciment, bois, transport, logistique, télécommunications... Certaines sont là depuis la période coloniale, d'autres sont arrivées à la faveur des privatisations prescrites par le FMI au début des années 1990. Le groupe Bolloré est ainsi devenu l'actionnaire majoritaire de la société de chemin de fer Camrail. La plupart de ces entreprises sont en situation de monopole et font par conséquent de bonnes affaires. Plusieurs d'entre elles sont très liées aux dirigeants camerounais, à l'instar des Plantations du Haut Penja (PHP), filiale de la Compagnie fruitière : le PDG de cette société basée à Marseille, Robert Fabre,

5. Il a été condamné en 2010 en France à dix mois de prison avec sursis pour détention d'images pédopornographiques.

6. En 2003, après l'un de ses entretiens avec Biya, Rocard avait déclaré à la presse : « Le Cameroun peut se flatter d'avoir un président aussi efficace qu'intelligent ».

est venu de France pour assister, en 2000, à l'inauguration de plantations d'ananas privées de Biya, à Mvomeka'a, où se rendent par ailleurs régulièrement des ingénieurs agronomes de PHP. En 2008, le groupe Bolloré a pour sa part apporté un soutien financier à la fondation de lutte contre le Sida de la Première dame, Chantal Biya. Ces liens étroits sont souvent troubles : plusieurs affaires de corruption impliquant des entreprises françaises ont fait ou font l'objet d'investigations. En 2007, par exemple, une enquête préliminaire a été ouverte pour « corruption d'agent public étranger » à propos de Total au Cameroun, après une dénonciation de Tracfin, la cellule anti-blanchiment du ministère français de l'Économie et des Finances. Bolloré a également été visé au Cameroun par une plainte pour corruption, lors de l'attribution de la concession du terminal à conteneurs du port de Douala, qu'il a obtenue en 2003. Les sociétés françaises « n'agissent pas différemment des autres entreprises » qui évoluent au Cameroun, l'un des pays les plus corrompus au monde, commente un homme d'affaires de Douala. « Mais elles ont la particularité de jouer dans la catégorie supérieure » ; sous-entendu : elles ont les moyens de payer des pots-de-vin plus élevés que les autres. Certaines sont aussi accusées de collusion avec la justice : c'est le cas pour PHP, qui compte parmi ses cadres un député du parti au pouvoir et loue des terres appartenant notamment à des hauts gradés de l'armée. À Njombé, où cette entreprise est installée, beaucoup estiment que le maire RDPC de la ville, Éric Kingué, accusé d'avoir participé à des actes de vandalisme chez PHP lors des troubles de février 2008 et condamné à six ans de prison, a en réalité été puni pour avoir reproché à la compagnie de ne pas payer tous ses impôts. PHP « fait ce qu'elle veut à qui elle veut », ses dirigeants « sont capables de tout », confiait en 2009 un homme d'affaires originaire de Njombé. Comme d'autres, un entrepreneur camerounais soupçonne Cimencam, filiale de Lafarge, d'avoir fait échouer, au début des années 2000, le projet d'une compagnie coréenne d'implanter une cimenterie. En mettant fin au monopole de Cimencam sur le secteur, cette usine aurait pourtant permis de faire baisser le prix, extrêmement élevé, du ciment produit au Cameroun. Des entreprises ont mis en place un « jeu pour préserver leurs intérêts » et empêcher l'arrivée de concurrents, a admis en 2009 un diplomate français. Les pratiques sociales de beaucoup des sociétés françaises sont aussi sujettes à

caution : en 2009, des médias camerounais et internationaux se sont intéressés aux mauvaises conditions de travail et de salaires des employés de PHP et à sa politique d'expansion dont se plaignent les paysans de la région. En 2010, plusieurs ONG ont déposé auprès de l'OCDE une plainte visant la politique sociale et environnementale de Socapalm, une entreprise qui a des plantations industrielles de palmiers à huile et dont Bolloré est actionnaire. D'une manière générale, les Camerounais estiment que les compagnies françaises ne paient pas suffisamment leurs employés au regard de leurs bénéfices et ne les traitent pas toujours correctement. « Oui, les Camerounais sont exploités par les entreprises françaises. Mais si elles n'étaient pas là, ils le seraient par d'autres », reconnaît, cynique, un cadre du RDPC. En tout cas, en raison de leur omniprésence et de leur puissance, elles sont rarement l'objet d'articles critiques dans les médias. Le conflit social chez Orange a été ainsi quasiment ignoré. Les quelques journaux qui se sont risqués ces dernières années à écorner l'image de PHP ont publié peu après des articles vantant ses mérites, vraisemblablement à la demande et contre paiement de l'intéressée. Au besoin, c'est l'ambassade de France qui fait l'intermédiaire et contacte les journalistes pour leur demander de rectifier le tir.

Même s'ils soutiennent Biya, les responsables français avouent cependant qu'il est difficile de travailler avec lui, notamment parce qu'il est rarement à Yaoundé. Ils sont aussi conscients que si son inertie favorise le maintien du monopole des entreprises françaises, elle n'est pas propice au développement des affaires, comme l'expliquait au milieu des années 1990 Jacques Foccart : « Un chef d'entreprise, un homme d'affaires important a un projet à soumettre (à la présidence camerounaise, ndlr). "Le président est prêt vous recevoir, lui dit-on, mais il ne donne pas de rendez-vous à des personnes qui ne sont pas sur place. Venez donc." Il vient. Suivant sa patience et ses obligations, il attend trois jours, dix jours, quinze jours... En vain. Il reprend l'avion et il ne reviendra pas », avait-il raconté⁷. Mais puisque « l'homme lion » a réussi à écarter tous ses éventuels successeurs, Paris continue de composer avec lui⁸.

7. Foccart parle, *op.cit.*

8. Les relations entre la France et le Cameroun sont aussi étroites grâce à de nombreuses personnalités françaises au profil trouble établies dans le pays

Étant donné le soutien de la France, premier partenaire commercial du Cameroun, les prises de parole publiques des autres pays se sont faites de plus en plus rares au fil des années. Aucune voix ne s'est ainsi élevée pour condamner les violences de la fin du mois de février 2008, qui ont pourtant fait plusieurs dizaines de morts, la plupart tués à bout portant par les forces de sécurité. La communauté internationale n'a pas exigé, comme elle l'a fait ailleurs, que des enquêtes soient menées pour déterminer les responsabilités dans ces événements sanglants, alors que plus de 1 500 personnes, en majorité des jeunes, ont été arrêtées et condamnées dans la foulée. Les rares critiques de ces dernières années ont été formulées lors des législatives de 2007 : les représentations diplomatiques américaine, britannique et néerlandaise à Yaoundé ont estimé dans une déclaration que le scrutin avait été entaché « d'irrégularités ». Ces élections « représentent une occasion manquée pour le Cameroun (...) de continuer à construire la confiance publique dans le processus électoral », ont-elles déploré, appelant à la mise en place « le plus tôt possible d'une commission électorale indépendante ». En février 2009, l'Union européenne (UE) a regretté que la plupart des membres d'Elecram, nommés par Biya, « appartiennent à un seul et même parti politique, en dépit des consultations qui ont eu lieu avec les parties prenantes avant les nominations ». Mais en raison des réticences françaises à la publier, cette déclaration est arrivée plus d'un mois après les faits contestés, ce qui lui a donné peu de poids. Surtout, l'UE y disait aussi avoir « pris acte » des nominations, exhortant simplement Yaoundé à « garantir l'indépendance opérationnelle d'Elecram ». Quelques mois plus tard, le chef de la délégation de l'UE à Yaoundé s'est inquiété « de la crédibilité des membres de l'organe électoral ». Il a également émis un semblant de critique sur la gouvernance : « Nous saluons la décision des autorités camerounaises de lancer une opération de lutte contre la corruption mais nous espérons que les textes d'application de la Constitution » relatifs à la déclaration des biens des dirigeants « vont arriver », a-t-il dit. Mais, une fois encore, la teneur du message de ce diplomate a été affaiblie par

depuis plusieurs décennies et qui sont très liées au pouvoir camerounais. Un observateur du monde diplomatique français ayant de nombreuses expériences à l'étranger estime qu'une grande partie de la communauté française établie au Cameroun a des pratiques et une mentalité particulièrement malsaines.

le contexte dans lequel il a été émis : à l'occasion de son départ définitif du Cameroun.

Au milieu des années 2000, les bailleurs de fonds ont fait mine de faire à nouveau pression sur le régime après son échec à atteindre le point d'achèvement du processus PPTE, qui devait aboutir à une annulation d'une grande partie de sa dette extérieure : le FMI a rompu ses relations avec le Cameroun, constatant que Yaoundé n'avait une fois de plus pas respecté ses engagements d'assainir ses finances. L'institution financière internationale a même accusé le gouvernement d'avoir transmis des « données erronées » : « Traduit de la langue polie des gens de la Banque mondiale, cela veut tout simplement dire que nos responsables ont essayé d'entourlouper leurs interlocuteurs, et cela, dans une démarche fort enfantine », a commenté le quotidien *Mutations*⁹. Pour convaincre le FMI de revenir sur sa décision, le gouvernement a semblé changer sa ligne de conduite : il a approuvé en 2005 le Programme national de gouvernance qui posait la lutte contre la corruption comme une priorité, se conformant ainsi aux exigences de l'institution financière internationale. Dans ce cadre, il a créé la Conac et l'Anif, fait adopter le projet de loi portant déclaration des biens des dirigeants en application de l'article 66 de la Constitution, lancé l'opération Épervier, et adhéré à l'ITIE. Grâce à ces gages de bonne volonté, le pays a enfin obtenu en avril 2006 l'annulation de la majeure partie de sa dette extérieure, vraie bouffée d'oxygène pour lui. Mais une fois ce cap atteint, le gouvernement a relâché ses efforts. En outre, toutes les réformes qu'il avait semblé engager se sont avérées n'être que des mesures en trompe-l'œil. Dépendante directement de la présidence, la Conac s'est ainsi révélée inefficace tout comme l'Anif, coiffée, elle, par le ministère des Finances. L'article 66 n'a jamais été appliqué. Quant à l'opération Épervier, elle a en réalité été, on l'a vu, en grande partie utilisée à des fins politiques.

Depuis l'annulation de la dette, le Cameroun dépend très peu de bailleurs de fonds étrangers : l'aide extérieure ne représente que 5 % du PIB. Les autorités ont par conséquent une grande latitude pour s'élever contre les rares critiques formulées à l'étranger et par l'étranger. « Le gouvernement camerounais attend de vous (...), le respect de ses institutions et la compré-

9. « PPTE, FMI... Le Cameroun a échoué », *Mutations*, 1^{er} septembre 2004.

hension que méritent ses décisions, dans la mesure où celles-ci ne peuvent que correspondre à l'intérêt bien compris du Cameroun, tel qu'il est perçu et assumé par les autorités nationales compétentes, en particulier celles ayant reçu mandat du peuple camerounais pour le représenter et se prononcer en son nom », a ainsi rappelé aux diplomates en poste à Yaoundé le ministre camerounais des Affaires extérieures Henri Eyébé Ayissi, au lendemain de la publication du communiqué de l'UE sur Elecam en 2009. Il leur a demandé de prendre en compte « l'exigence d'autodiscipline vis-à-vis d'Elecam, en se gardant de céder à la tentation de cette nouvelle forme de mission civilisatrice, qui tend à se draper sous le manteau du devoir d'ingérence démocratique et qui n'hésite pas à recourir aux médias nationaux et internationaux pour discréditer les institutions politiques nationales, pour cause de non-conformité aux modèles politiques ou culturels dominants ». En mars 2011, le même ministre a fait convoquer à son ministère l'ambassadeur des États-Unis à Yaoundé : il lui reprochait des propos implicitement critiques, tenus à l'occasion de la remise d'un prix attribué par le secrétariat d'État à la journaliste camerounaise Henriette Ekwè¹⁰. En 2009, ce sont des articles parus dans la presse française sur le coût élevé d'un séjour de Biya en France qui avaient provoqué la colère des autorités camerounaises : le ministre de la Communication Tchirroma Bakary avait parlé de « complot médiatique » et « d'agression de forces tapies dans l'ombre, qui manipulent les médias même hors des frontières nationales ». Deux rapports de l'ONG International Crisis Group, publiés en 2010 et soulignant les risques de crise au Cameroun, avaient aussi été l'objet de critiques de la part des officiels camerounais. Leurs auteurs avaient été qualifiés « d'oiseaux de mauvais augure » et de « Cassandre ».

10. L'ambassadeur avait alors déclaré : « Henriette a été choisie en raison de son courage exceptionnel, de son engagement et de son leadership dans la promotion de la démocratie, de la transparence, des droits de l'homme et l'état de droit au Cameroun. Elle est un témoignage vivant du courage des femmes à travers le monde qui se battent pour la justice sociale et la liberté politique. (...) Nous espérons que ce prix va inspirer d'autres Camerounais à participer activement à l'évolution démocratique du Cameroun. A la fin des années 80 et au début des années 90, Henriette a été forcée de se cacher, a subi des menaces et a été emprisonnée pour son opposition au système de parti unique. Depuis lors, elle a continué à promouvoir la démocratie et la bonne gouvernance au Cameroun malgré les menaces et le harcèlement. »

Une caution au système

Outre le niveau de la dépendance du Cameroun vis-à-vis de l'extérieur, un autre aspect dans sa relation avec ses partenaires étrangers a changé : il est devenu pour Washington un pays stratégique dans le golfe de Guinée, d'où proviennent 15 % de ses ressources en pétrole. L'objectif des responsables américains est de faire passer ce pourcentage à 25 % d'ici à 2015. Déjà depuis 2003, l'or noir extrait par Exxon Mobil à Doba, au Tchad, passe par le Cameroun, à travers l'oléoduc Tchad-Cameroun qui aboutit au terminal pétrolier off-shore de Kribi. Des entreprises américaines sont également impliquées dans le secteur minier, en plein développement. Certes, un frémissement était perceptible mi-2011 avec des déclarations de responsables américains laissant deviner un désaveu du régime : à l'occasion de la célébration de la fête nationale du Cameroun, le 20 mai, la Secrétaire d'État américaine Hillary Clinton a exprimé dans un message au peuple camerounais son vœu qu'il puisse « exercer (son) droit de vote (...) lors d'une élection présidentielle libre, transparente et crédible ». Peu après, fin juin, le Sous-secrétaire d'État américain aux affaires africaines, Johnnie Carson, en visite officielle à Yaoundé, a à son tour « encouragé le gouvernement du Cameroun à prendre toutes les mesures nécessaires » afin que les futures élections soient « libres, justes, ouvertes et transparentes », selon l'ambassade des États-Unis au Cameroun¹¹. Mais ces appels mis à part, le sentiment général au Cameroun est que « depuis plu-

11. Selon son ambassade, ce responsable a aussi « invité le gouvernement camerounais à veiller à ce que les autorités gouvernementales permettent aux citoyens de participer aux débats publics sur tous les sujets d'intérêt aux électeurs (...). Il a dit que de tels débats sont des pré-requis nécessaires à des élections libres, et que toute intimidation sur des candidats et des leaders de la société civile par des autorités gouvernementales dans la perspective des élections sera perçue par la communauté internationale comme ayant un impact négatif sur la crédibilité du processus électoral. » Le secrétaire général du RDPC, René Sadi, a réagi aux discours américains lors d'un meeting à Kribi, disant notamment : « Nous disons qu'aux problèmes camerounais, il faut des réponses camerounaises. Seuls les Camerounais ont le dernier mot sur le destin du pays ». Lors du même meeting, le secrétaire général des services du Premier ministre, Jules Doret Ndongo, a pour sa part déclaré : « Personne ne peut mieux aimer le Cameroun que les Camerounais. (...) Nous ne subirons pas le choix de l'extérieur ».

sieurs années, le discours des diplomates autrefois critiques a changé : on n'entend plus vraiment parler de défense des droits de l'homme », comme l'observait début 2011 un cadre du SDF. « On sent qu'ils sont vraiment désormais tous là avant tout pour faire des affaires », ajoutait-il. Cette réalité a une incidence importante : elle explique en grande partie l'échec des réformes que la communauté internationale encourage et finance.

Il en est ainsi de la lutte contre la corruption. La communauté internationale appelle régulièrement les autorités camerounaises à engager des réformes pour combattre ce fléau. « Publier les noms des personnes suspectées de corruption ou les relever de leurs fonctions ne suffit pas. Elles doivent être inculpées, poursuivies et condamnées », a martelé en 2006 l'ambassadeur des Etats-Unis Niels Marquardt, alors en poste au Cameroun. « Il faut montrer aux Camerounais que les intouchables ne sont pas intouchables », a renchéri l'ambassadeur des Pays-Bas Norbert Braakhuis. Peu après, les bailleurs de fonds se sont entendus avec le gouvernement pour lancer et financer le programme Choc, chargé d'une mission importante : élaborer une stratégie nationale de lutte contre la corruption. Le gouvernement n'est pas le seul à avoir freiné la réalisation de ce projet : les pays donateurs n'ont pas non plus été d'une grande aide. « Certains des contributeurs de Choc ne se préoccupent pas de savoir comment leurs fonds sont utilisés » et des résultats obtenus ou non, soulignait en 2009 un expert. Pour une bonne raison, déjà constatée à propos de la France : ces pays font « profil bas » auprès de Yaoundé « afin de protéger les intérêts stratégiques qu'ils ont dans la région ». Ils savent aussi que leurs entreprises implantées au Cameroun « n'ont pas intérêt à ce que le système de fraudes change parce qu'elles l'utilisent », expliquait à la même époque sous couvert d'anonymat un haut responsable camerounais.

Le discours des bailleurs de fonds appelant à une meilleure gouvernance est ainsi en totale contradiction avec les pratiques de leurs entreprises présentes sur place. Le professeur Michel Van Hulten, qui a été conseiller technique du programme Choc, a relevé lui-même en 2008 dans un rapport que « les entreprises nationales et expatriées (installées au Cameroun) pratiquent la corruption pour maintenir leurs positions sur le marché mondial (pétrole, bois). » Lequel marché mondial, observait-il, est « renforcé ces dernières années par une demande en croissance rapide de la Chine » et de ce fait « plus que disposé à absorber toutes les

matières premières en provenance d'Afrique. » Entre la nécessité de défendre leurs intérêts et ceux de leurs compagnies, et le besoin de lutter contre la corruption au Cameroun, les pays donateurs ont fait leur choix. Leur discours vertueux n'est par conséquent que de la « poudre aux yeux », constate le haut responsable camerounais déjà cité. Tant que la corruption ne leur semblera pas menacer l'équilibre existant et donc leurs intérêts, la volonté affichée par certains ambassadeurs en poste à Yaoundé de lutter contre ce mal ne sera donc pas suivie d'actes concrets de leur pays. Van Hulten déplorait implicitement dans son rapport l'attitude contre-productive des bailleurs de fonds en disant : « Les pays donateurs, dont l'UE, devraient cesser de considérer le limogeage d'un ministre corrompu comme une victoire majeure dans la lutte contre la corruption et de féliciter le Président et le Premier ministre d'avoir pris cette mesure forte. » Les partenaires du Cameroun ne peuvent en effet ignorer que le ministre en question « sera remplacé par quelqu'un d'autre qui, s'il n'est pas déjà corrompu, va rapidement le devenir puisque son travail et tout l'environnement gouvernemental vont l'y obliger »¹².

Elecam est un autre bon exemple de la stratégie bancale des bailleurs de fonds, toujours à la recherche de pays récipiendaires mais sans réelle volonté d'obtenir des résultats probants. L'Union européenne (UE) et le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) continuent d'apporter à l'organe électoral un concours financier et technique, bien qu'il ne réponde plus de manière évidente aux conditions nécessaires pour garantir des scrutins justes et transparents. L'UE et le gouvernement camerounais ont même signé, en juillet 2011 – soit après les nombreux changements que Yaoundé a effectués quant aux attributions d'Elecam afin d'en reprendre le contrôle –, une convention de financement de deux millions d'euros pour « appuyer le processus électoral ». « Le renforcement des capacités de la structure chargée de son organisation (Elecam) et l'implication active des partis politiques et de la société civile en vue de la mobilisation effective des citoyens devraient contribuer à la fois à préserver la

12. Van Hulten demandait aussi aux bailleurs de fonds d'arrêter « de financer les projets d'ONG qui commencent leur “guerre contre la corruption” par une réunion à l'hôtel Hilton et autre lieu similaire ; d'arrêter de financer tous les projets qui visent à “sensibiliser la population à la corruption”. Les gens savent tous ce que c'est ; ce qui leur manque, c'est de pouvoir compter sur la justice pour combattre la corruption. »

stabilité du pays et à consolider les institutions démocratiques », a déclaré à cette occasion un responsable de la délégation de l'UE à Yaoundé. On peut voir dans ce discours une forme de naïveté et une méconnaissance des réalités : le turn-over des diplomates et employés des institutions internationales en poste à Yaoundé fait qu'ils ne maîtrisent pas bien le fonctionnement du gouvernement et l'historique des essais de réforme. Ceux qui, parmi eux, croient sincèrement à la possibilité de corriger le système ne sont évidemment pas détrompés par leurs interlocuteurs locaux, dont l'objectif est de continuer à profiter de leurs financements tout en faisant en sorte que les choses n'avancent pas ou très peu sur le terrain. La crédulité de certains personnels d'ambassade et d'organisations internationales n'explique cependant pas tout. Un acteur, même nouveau et étranger, qui travaille sur la question des élections peut difficilement ne pas savoir que toutes les tentatives d'améliorer le processus électoral menées depuis le début des années 1990 ont échoué, et que les fonds accordés dans ce cadre par les partenaires internationaux du pays ont été gaspillés. L'UE a ainsi déjà financé depuis 2009 « à hauteur de 500 000 euros un ensemble d'actions (relatives à Elecarn, ndlr) dont certaines n'ont pas eu de suite », relève la politiste française Marie-Emmanuelle Pommerolle¹³.

En maintenant leurs aides, l'UE et le Pnud ont en réalité des objectifs assez similaires à ceux du gouvernement : les deux institutions cherchent à assurer un minimum de crédibilité au processus électoral pour justifier leur existence (et l'emploi de leurs salariés) et restées elles-mêmes crédibles, étant donné qu'elles « font pression sur ce sujet depuis une vingtaine d'années », observe Pommerolle¹⁴. Par conséquent, « les réticences des partenaires (du Cameroun), maintes fois réitérées, et quasiment dans les mêmes termes à chaque phase de réforme électorale, n'empêchent pas que celle-ci soit régulièrement à l'ordre du jour, et constamment diluée et/ou retardée. (...) Il s'agit pour le Pnud de continuer un travail débuté dès 2004, et qui doit trouver

13. Marie-Emmanuelle Pommerolle, « Des partenaires consentants : réforme électorale et jeux de pouvoir entre professionnels du politique au Cameroun », à paraître.

14. La politiste note aussi l'importance des logiques individuelles des acteurs internationaux présents au Cameroun : « La volonté de continuer la mission d'assistance aux élections est particulièrement palpable chez les spécialistes des questions électorales, le Pnud et l'UE. »

une issue positive, quitte à réajuster constamment les objectifs pour mieux les faire correspondre aux résultats effectifs », indique la chercheuse. Elle souligne la dichotomie entre les principes et les pratiques de ces acteurs internationaux qui n'hésitent pas à « redéfinir les objectifs en fonction des résultats d'un projet : un pied de nez intéressant à tous les critères d'évaluation pourtant prônés par ces organismes intergouvernementaux. » Il importe peu au final que le processus électoral soit totalement vicié, si le minimum requis est assuré : c'est-à-dire qu'un scrutin se tienne conformément à la Constitution et ne donne lieu qu'à une faible contestation. Le tout, une fois de plus, pour que la « stabilité » du pays ne soit pas mise en péril et, avec, les intérêts étrangers sur place, représentés par des entreprises et les projets des institutions internationales. Les propos tenus en 2010 par un responsable camerounais du Pnud à un analyste étranger en disent long : « On ne voit pas comment le chef de l'État (Biya, qui n'avait pourtant pas encore fait part de son intention de se représenter ou non) pourrait perdre l'élection (de 2011). Il faut juste s'assurer que les choses se fassent dans la norme ». Ainsi, « l'étude de la réforme électorale au Cameroun confirme le constat, aujourd'hui banal, selon lequel les partenaires internationaux semblent peu soucieux des effets réels de leurs incantations appelant à la bonne gouvernance et à la démocratisation, notamment dans des pays considérés comme "stratégiques", comme c'est le cas du Cameroun », constate Pommerolle.

En attendant un changement de politique des uns et des autres, les financements du Pnud et de l'UE donnent du crédit à Elecram, tout comme l'existence de Choc permet de donner l'impression que les autorités font des efforts dans le domaine de la lutte contre la corruption et sert ainsi de faire-valoir. Même chose pour l'ITIE, qui a été elle aussi imposée et est financée par la communauté internationale. L'application de ce mécanisme est en effet extrêmement aléatoire et peu crédible : non seulement toutes les compagnies pétrolières et minières ne communiquent pas leurs données, mais les chiffres fournis par les entreprises et les structures étatiques ne font l'objet d'aucun audit indépendant. En outre, l'ITIE telle qu'elle est appliquée au Cameroun ne couvre au maximum que 20 % des revenus provenant des industries extractives perçus par l'État. Les rapports ITIE que publie le gouvernement n'ont par conséquent aucun lien avec la réalité du secteur. L'ITIE permet par contre de fournir des rentes à plusieurs

hauts responsables de l'administration. Dans le même temps, sa mise en œuvre occasionne des dépenses supplémentaires pour l'État... L'implication financière de la Banque mondiale dans une réforme du secteur forestier menée au cours des années 1990 a été tout autant contre-productive. Cette réforme a entre autres abouti à la création d'un « observateur indépendant », une structure censée traquer les activités illégales dans l'exploitation des forêts. Mais les autorités camerounaises ont limité peu à peu l'étendue de ses pouvoirs et la portée de son observation, afin de la rendre inoffensive pour le système et même servir ce dernier. Désormais, grâce à « l'observateur indépendant », le gouvernement peut se prévaloir de s'être conformé aux demandes des bailleurs et d'avoir mis en place des outils de lutte contre l'exploitation illégale des forêts, qui, en réalité, lui servent à masquer la réalité de la situation.

Finalement, les financements internationaux alimentent l'indiscipline budgétaire et les activités mafieuses des autorités camerounaises. Le cas du Cadre d'appui et de promotion de l'artisanat minier (Capam) est particulièrement éloquent. Officiellement créé en 2003, cet organe a pour mission d'instaurer la transparence dans l'exploitation des nombreuses mines artisanales d'or et de diamants, exploitées essentiellement dans la région Est. Selon les textes, il doit aider à s'organiser les petits orpailleurs, victimes de filières mafieuses qui leur imposent un système de crédit abusif. Il doit aussi leur acheter leur production, afin que celle-ci intègre la filière légale. Pour mener à bien son travail, le Capam a notamment reçu des « fonds PPTE », c'est-à-dire des fonds issus des remises de dettes : la première phase du projet a reçu 4,5 milliards de FCFA (6,8 millions d'euros) pour trois ans. Avec cet argent, le Capam a, selon ses rapports, réussi à « canaliser », c'est-à-dire à acheter et à mettre dans le circuit légal, telle quantité d'or, telle quantité de diamants, à sensibiliser les artisans miniers, à acheter tel type de « matériel de travail » pour les orpailleurs, etc. Mais derrière les discours, la réalité est toute autre : le Capam est devenu un acteur du système mafieux qu'il prétend combattre. Ses employés « exploitent des chantiers pour leur propre compte, d'autres utilisent des balances truquées lorsqu'ils achètent la production » des chercheurs d'or ou de diamant, expliquent les orpailleurs. Il semble qu'au moins un employé du Capam soit devenu, par le biais d'une société qu'il a créée, actionnaire d'une entreprise d'exploitation minière en activité.

Des responsables du Capam ont aussi peu à peu pris le contrôle de toutes les négociations concernant l'attribution des permis d'exploration et d'exploitation et dans ce cadre touchent, d'après plusieurs sources, d'importants dessous-de-table de la part des sociétés minières. Ils ne rendent en outre aucun compte au ministère des Mines, dont ils dépendent pourtant. Ils semblent par contre avoir une connexion directe avec un très haut responsable de la présidence de la République, ce qui laisse supposer qu'une partie des pots-de-vin qu'ils perçoivent remontent vers Étoudi. L'usage de l'argent des bailleurs à destination du secteur privé peut s'avérer tout aussi problématique : en bénéficiant des entreprises qui sont entre autres connues pour leur non-respect des droits syndicaux, sont impliquées dans le système de corruption et ont des liens étroits avec le pouvoir. Entre 2000 et 2010, l'UE a par exemple subventionné la filière banane, aux pratiques tout particulièrement décriées, pour qu'elle améliore sa « compétitivité » : chaque année cinq millions d'euros ont été dévolus aux trois entreprises à capitaux étrangers du secteur. Si ces sociétés ne recevaient pas de financements, « nous pourrions leur faire concurrence sur beaucoup d'aspects. Nous, nous n'avons accès à aucune aide », déplorait en 2009 un exploitant de fruits camerounais.

Les financements extérieurs servent ainsi à entretenir et à cautionner le système Biya. Celui-ci semble presque s'en amuser : régulièrement, la présidence achète, pour plusieurs centaines de milliers d'euros, des pages publicitaires vantant ses mérites dans les grands journaux européens et américains, comme *Le Monde*, *Le Figaro*, *L'Express* ou le *New York Times*. En juillet 2009, à l'occasion d'une visite officielle en France de Biya, a été publiée une double-page dans *Le Monde*, annonçant la mise en service du nouveau site Internet de la présidence camerounaise. « Web TV, des réformes et réalisations du Cameroun », annonçait l'un des titres. Mi-juillet 2010, *Le Monde* a de nouveau publié un publi-reportage, avec un article au titre accrocheur : « Elecram : un saut qualitatif vers la transparence électorale au Cameroun ». Le 20 mai 2011, une autre double-page dans ce quotidien français évoquait « La dynamique de l'unité » et « L'ère des grands travaux ». En 2010, le journal *Mutations* a révélé que le magazine parisien *Jeune Afrique* recevait chaque année 650 millions de FCFA du gouvernement camerounais en échange d'articles complaisants. Malheureusement, la presse internationale est la seule à

recevoir les faveurs de la présidence camerounaise: *Le Monde* avait, selon le journal *Le Jour*, reçu en 2010 un peu plus de 124 millions de FCFA alors que les autorités n'accordent que 150 millions de FCFA par an, voire moins (135 millions en 2011), à l'ensemble de la presse camerounaise¹⁵. La présidence finance aussi grassement des agences de communication et de lobbying chargées de faire sa promotion. Les Français Stéphane Fouks d'Euro RCSG et Patricia Balme font partie des habitués du palais d'Étoudi et se concurrencent pour conserver ou obtenir les marchés juteux conclus avec le cabinet civil de la présidence. Des professionnels américains de la communication sont aussi très actifs: le *Los Angeles Times* a relevé en février 2005 qu'un lobbyiste payé par l'État camerounais avait organisé le séjour au Cameroun d'une équipe de « l'Association des anciens membres du Congrès », à l'occasion de la présidentielle de 2004. Contrairement à la plupart des autres observateurs, cette délégation, dont le séjour a été pris en charge par le gouvernement camerounais, a jugé que le scrutin avait été démocratique. Peu après, l'un des six membres de ce groupe a signé son propre contrat de lobbying avec le Cameroun.

La collaboration entre le régime Biya et les pays occidentaux n'est évidemment pas sans risques pour ces derniers. Elle entretient notamment le ressentiment contre la France. Lorsque Paris a sauvé Biya au début des années 1990, plusieurs partis ont appelé au boycott des produits français. La rancœur des Camerounais peut se manifester violemment: lors des événements de février 2008, les entreprises françaises ont été particulièrement visées par les émeutiers. Comme des infrastructures de PHP, des stations d'essence de Total, des échoppes du PMU ont été saccagées. Des jeunes ont aussi proféré des menaces contre les Français: « Les Français, on va tous vous tuer », a dit l'un d'eux à Douala à un ressortissant français croisé dans la rue. Ce n'est pas un hasard si beaucoup de Camerounais ont pris, lors de la crise postélectorale en Côte d'Ivoire de 2010-2011, le parti de Laurent Gbagbo lors de son bras de fer avec l'ONU et la France. « La rue camerounaise, qui semble soutenir majoritairement M. Gbagbo, n'est pas fondamentalement pro-Gbagbo, mais plu-

15. Voir « Cameroun: comment Biya arrose *Le Monde* et *L'Express* », *Le Jour*, 31 juillet 2009 et « Financement des médias: comment Paul Biya finance la presse étrangère », *Mutations*, 6 décembre 2010.

tôt antifranaise », a relevé un député SDF. Après les émeutes de 2008, un groupe politique de Camerounais de l'étranger opposé au pouvoir, le Collectif des organisations démocratiques et patriotiques de la diaspora camerounaise (Code), a pour sa part déclaré que le « sentiment anti-français » avait « largement dépassé les limites ». « Il suffit d'une étincelle pour que les choses s'embrasent », ajoutait-il, soulignant que l'impression générale selon laquelle « la France soutient Paul Biya » exposait à des représailles les Français résidant au Cameroun. Mais pour beaucoup de Camerounais, les questions qui se posent sont les suivantes : comment réagiront les entreprises françaises, si proches du régime Biya, lorsqu'il y aura une perspective de réel changement à la tête de l'État ? Quel rôle joueront celles qui semblent avoir développé des liens très étroits avec des pontes du RDPC aux fortes ambitions présidentielles ? Un cadre du SDF dit ne se faire aucune illusion : si une nouvelle administration arrivait un jour au pouvoir et décidait de remettre en cause la présence et le fonctionnement des entreprises françaises, elle ne le pourrait pas : il n'est pas possible de « tenir plus de six mois sans cette mafia (franco-camerounaise), elle tient trop de secteurs », estime-t-il.

Conclusion

S'il a réussi à le maintenir à la présidence pendant déjà près de trente années, le système de gouvernance de Paul Biya travaille aujourd'hui largement contre lui. Par sa technique du « diviser pour mieux régner » et sa longévité au pouvoir, le président s'est fait, on l'a vu, de nombreux ennemis dans son propre camp. Circulent régulièrement des rumeurs, fondées ou non, de tentatives de coup d'État fomentées par des barons du régime. Selon plusieurs témoignages, certains dignitaires, opposés à la modification de la Constitution de 2008 et à une candidature de Biya en 2011, ont même cherché, en coulisses, à encourager les manifestations de février 2008 pour déstabiliser le président. Pour l'affaiblir, d'autres ont, en mai 2011, alimenté, tout en restant toujours dans l'ombre, une controverse autour de la constitutionnalité de sa candidature à l'élection présidentielle¹. Dans l'hypothèse où Biya entamerait un nouveau mandat fin 2011, il aurait ensuite tout à craindre des élites beti, quel que soit le cas de figure. S'il ne montre pas de volonté de léguer le pouvoir à leur ethnie, elles chercheront vraisemblablement à l'éliminer. S'il fait mine de se choisir un dauphin parmi elles, les « recalées » s'opposeront à lui, au besoin par la force. Biya passera par conséquent la fin de sa présidence à lutter contre ceux-là mêmes dont il a facilité l'ascension tout au long de son règne. Faut-il y voir un juste retour des choses ou une forme de punition ?

En plus des ambitions des hauts responsables du RDPC, l'incompétence, l'irresponsabilité, la cupidité et le laxisme qu'il a

1. La révision constitutionnelle de 2008 qui a supprimé la limitation du nombre de mandats présidentiels ne peut s'appliquer à Biya car elle n'est pas rétroactive, il ne peut donc bénéficier de règles intervenues après sa dernière élection, ont affirmé des acteurs de cette intense polémique tandis que d'autres assuraient le contraire.

encouragées menacent aussi Biya. Parce qu'ils sont corrompus, mal gérés et servent des intérêts privés, le président peut difficilement compter sur les services de renseignements pour être correctement informé. Il ne peut pas non plus se fier à son entourage, comme l'a montré en avril 2004 « l'affaire de l'Albatros » qui aurait pu lui coûter la vie : ayant détourné la majeure partie de l'argent destiné à acheter un nouvel avion présidentiel², ses collaborateurs avaient opté pour la location d'un vieil appareil qu'ils avaient fait réparer pour le rendre quasi neuf aux yeux du président. Leur supercherie avait été mise au jour dès le vol inaugural du Boeing : alors qu'il transportait le chef de l'État et sa famille, l'engin avait été victime de plusieurs pannes, dévoilant le pot aux roses. Biya n'a plus jamais utilisé l'avion. Cet épisode, dont certains protagonistes ont été arrêtés entre 2008 et 2010³, a non seulement donné une idée de l'esprit vénal des proches de Biya mais aussi du niveau de leur inconscience : ils n'ont pas imaginé qu'ils étaient eux-mêmes susceptibles de monter un jour à bord de l'Albatros et d'être victimes de son état défectueux. La logique du ventre des responsables camerounais l'emporte ainsi sur ce qui devrait être pour eux un impératif catégorique : la survie du régime. Aveuglés par l'appât du gain, ils scient la branche sur laquelle ils sont assis.

Biya a finalement « fabriqué des monstres », selon la formule d'un membre du RDPC. Sans foi ni loi, ils ne sont pas dangereux uniquement pour lui : ils le sont évidemment aussi pour les autres Camerounais. Leur quête du pouvoir et des richesses prend en effet des contours de plus en plus effrayants. Un des exemples les plus significatifs est l'attaque de novembre 2007 à Bakassi qui a coûté la vie à 21 soldats et qui a vraisemblablement été commanditée par un baron du régime. Une autre opération criminelle plus récente a endeillé plusieurs familles en mars 2011 : une vingtaine d'hommes armés de kalachnikovs ont braqué

2. À l'origine, il s'agissait de remplacer l'avion acquis en 1979 par Ahidjo. Le pays étant sous ajustement structurel et donc soumis à des restrictions budgétaires, le ministre des Finances Michel Meva'a M'Éboutou avait suggéré en 2001 que la Camair serve de « paravent » pour l'acheter et ainsi dissimuler la transaction au FMI. La SNH avait alors débloqué une avance de 31 millions de dollars (environ 20 milliards de FCFA).

3. Parmi eux, l'ancien secrétaire général de la présidence, Jean-Marie Atangana Mebara, et l'ancien directeur de la Camair, Yves-Michel Fotso.

de nuit une banque dans le quartier de Bonabéri de Douala. Tenant la zone sous leur contrôle pendant deux heures, ils ont tué cinq personnes, avant de repartir par le fleuve Wouri avec leur butin (200 millions de FCFA, soit 305 000 euros). À quelques mètres de leur cible se trouvaient une brigade de gendarmerie et un commissariat de police, qui ne sont pas intervenus, probablement parce qu'ils n'avaient pas les moyens humains et matériels nécessaires. Surtout, il est apparu quelques jours plus tard que plusieurs militaires, dont un capitaine de corvette, étaient impliqués dans le hold-up, lui aussi visiblement exécuté à la demande d'un ou de plusieurs hauts responsables ayant des visées à la fois économiques et politiques.

Le régime camerounais ressemble chaque jour davantage à « la cour d'un roi au soir de sa vie », dont les acteurs multiplient les coups bas, observent avec inquiétude les analystes. Malgré l'effritement de son pouvoir et de son système, Biya ne semble cependant pas prêt à laisser sa place puisqu'il va très probablement se présenter à la présidentielle prévue en octobre 2011 avec évidemment l'objectif de la remporter. Si comme par le passé ses plans se réalisent, une question cruciale se posera avec de plus en plus d'acuité dans les mois et les années qui suivront : étant donnés le climat et le flou constitutionnel qui prévalent, que se passera-t-il s'il venait à mourir en fonction, une hypothèse de plus en plus probable au fur et à mesure que le temps passe ? Comment se comporteront tous ceux dont l'appétit pour le pouvoir et l'argent semble aujourd'hui sans limites ? Et plus généralement, que se passera-t-il lorsque l'équilibre de plus en plus précaire sur lequel repose aujourd'hui le Cameroun se rompra ?

Mais l'incertitude qui pèse sur l'avenir proche n'est pas l'unique danger. Le système Biya n'est pas seulement en train de s'autodétruire et de mener à une possible déflagration : il prépare aussi à plus long terme des lendemains très difficiles pour le Cameroun. Au-delà de l'énorme potentiel de violence qu'il génère au sein de l'élite dirigeante et de l'ensemble de la population, il hypothèque chaque jour un peu plus les chances du pays de changer la direction qu'il a prise. La jeunesse (du moins celle qui n'a pas encore quitté le pays), future relève des actuels dirigeants qui n'a connu que l'ère Biya, est en effet pour une grande partie mal ou pas formée. Elle semble par conséquent très peu outillée pour pouvoir un jour inverser la tendance. Des

experts estiment ainsi qu'il faudra, à condition que la volonté politique existe, au moins deux générations pour que l'état d'esprit des Camerounais, pollué par la corruption et la criminalité ambiante, changent. Dans ce contexte, ceux qui imaginent que le départ de Biya de la présidence permettra l'émergence d'un nouveau Cameroun se bercent d'illusions. Même si elle se fait de manière pacifique, la transition de son pouvoir à un autre peut très bien n'ouvrir aucune perspective, comme cela a été le cas avec le passage Ahidjo-Biya. La seule solution pour empêcher que le Cameroun continue de s'enfoncer dans le chaos est en définitive celle que Biya avait évoquée lui-même à son arrivée à Étoudi, en 1982, sans la mettre en œuvre : le pays doit impérativement opérer un changement complet de son système de gouvernance et des mentalités. Cela implique évidemment que les dirigeants camerounais, mais aussi que les États partenaires du Cameroun et leurs entreprises installées sur place, mettent fin à leurs pratiques de prédation.

Bibliographie

- Séverin Cécile Abéga, « La presse et l'État, l'exemple des procès sur l'homosexualité au Cameroun », *Terroirs*, n° 1-2, 2007.
- Séverin Cécile Abéga et Claude Abé, « Approches anthropologiques de la sorcellerie », in *Justice et sorcellerie*, Éric de Rosny (dir.), Karthala, 2005.
- Charles Ateba Eyéné, *Les paradoxes du pays organisateur*, Éditions Saint Paul, Yaoundé, 2008.
- Jean-Joël Aerts et al., *L'économie camerounaise, un espoir évanoui*, Karthala, Paris, 2000.
- Yao Assogba, Jean-Marc Éla : le sociologue et théologien africain en boubou, L'Harmattan, Paris, 1999.
- Jean-François Bayart, « Régime de parti unique et système d'inégalité et de domination au Cameroun : esquisse », *Cahiers d'études africaines*, n° 69/70, 1978, p.5-47.
- Jean-François Bayart, Peter Geschiere, Francis Nyamnjoh, « Autochtonie, démocratie et citoyenneté en Afrique », *Critique internationale*, n° 10, janvier 2001.
- Jean-François Bayart, « L'Union Nationale Camerounaise », *Revue française de science politique*, vol.20, n° 2, 1970.
- *L'État au Cameroun*, Presses de la Fondation nationale de science politique, Paris, 1985 (nouvelle édition).
 - *L'État en Afrique*, Fayard, Paris, 2008 (nouvelle édition).
 - « La société politique camerounaise (1982-1986) », *Politique africaine*, n° 62, 1986.
- Jean-François Bayart, Achille Mbembe, « La bataille de l'archidiocèse de Douala », *Politique africaine*, n° 35, octobre 1989.
- Mongo Beti, *Main basse sur le Cameroun*, Maspero, Paris, 1972.
- *Trop de soleil tue l'amour*, Julliard, Paris, 1999.
 - *La France contre l'Afrique, Retour au Cameroun*, La Découverte, Paris, 2006.

- Patrice Bigombe Logo, Hélène Laure Menthong, « Crise de légitimité et évidence de la continuité politique », *Politique africaine*, n° 62, 1996.
- Samuel Éboua, *Ahidjo et la logique du pouvoir*, L'Harmattan, Paris, 1993.
- Fabien Éboussi Boulaga, *La démocratie de transit au Cameroun*, L'Harmattan, Paris, 1997.
- (dir.), *L'état du Cameroun 2008*, Éditions Terroirs, Yaoundé, 2009.
- Georges Courade, « Des complexes qui coûtent cher. La priorité agroindustrielle dans l'agriculture camerounaise », *Politique africaine*, n° 14, 1984.
- (dir.), *Le désarroi camerounais. L'épreuve de l'économie-monde*, Karthala, Paris, 2000.
- Georges Courade, Luc Sindjoun, « Le Cameroun de l'entre-deux », *Politique africaine*, n° 62, 1996.
- Philippe Dessouane et Patrice Verre, « Cameroun : du développement autocentré au national libéralisme », *Politique africaine*, n° 22, Paris, 1986.
- Thomas Deltombe, Manuel Domergue, Jacob Tatsitsa, *Kamerun*, La Découverte, 2011.
- Martin Dieudonné Ébolo, « L'implication des puissances occidentales dans les processus de démocratisation en Afrique : analyse des actions américaine et française au Cameroun (1989-1997) », *Polis*, vol. 6, n° 2, 1998.
- Jean-Marc Éla, *Innovations sociales et renaissance de l'Afrique noire*, L'Harmattan, Paris, 1998.
- Maximin Émagna, « Les intellectuels camerounais sous le régime Ahidjo (1958-1982) », *Afrika Focus*, vol. 12, n° 1-2-3, 1996.
- Pierre Fandio « Une foule qui refuse de faire foule, une vision de la littérature camerounaise à l'aube du 3^e millénaire », *Littérealité*, vol. XIV, 2002.
- « Nouvelles voix et voies nouvelles de la littérature orale camerounaise », *Semen*, n° 18, Besançon, 2004.
- Jacques Foccart, *Foccart parle*, entretiens avec Philippe Gailard, Fayard-*Jeune Afrique*, tome II, Paris, 1997.
- Forum des universitaires chrétiens, *La misère intellectuelle au Cameroun*, L'Harmattan, Paris, 1999.
- Peter Geschiere, « Sorcellerie et modernité : retour sur une étrange complicité », *Politique africaine*, n° 79, octobre 2000.

- Richard Joseph, *Le mouvement nationaliste au Cameroun*, Karthala, Paris, 1986.
- Bouopda Pierre Kamé, *Cameroun : les crises majeures de la présidence Paul Biya*, L'Harmattan, Paris, 2007.
- *Les émeutes du Renouveau*, L'Harmattan, Paris, 2008.
- Piet Konings, « L'État, l'agro-industrie et la paysannerie au Cameroun », *Politique africaine*, n° 22, juin 1986.
- « Le problème anglophone au Cameroun dans les années 1990 », *Politique africaine*, n° 62, juin 1996.
 - « University students' revolt, ethnic militia, and violence during political liberalization in Cameroon », *African Studies Review*, n° 45, 2002.
- Piet Konings, Francis B. Nyamnjoh, « The Anglophone Problem in Cameroon », *Journal of Modern African Studies*, vol. 35, n° 2, 1997.
- « Construction and deconstruction : Anglophones or Autochtones ? », *The African Anthropologist*, vol. 7, 2000.
- Ambroise Kom, *Éducation et démocratie en Afrique, le temps des illusions*, L'Harmattan, Paris, 2008.
- Victor T. Le Vine, *Le Cameroun du mandat à l'indépendance*, Présence Africaine, Paris, 1986.
- Dominique Malaquais, « Arts de feyre au Cameroun », *Politique africaine*, ° 82, juin 2001.
- *Architecture, pouvoir et dissidence au Cameroun*, Karthala, Paris, Yaoundé, Presses de l'UCAC, 2002.
- John Mukum Mbaku, Joseph Takougang (dirs.), *The Leadership Challenge in Africa : Cameroon under Paul Biya*, Africa World Press, Asmara, 2004.
- Achille Mbembe, « Crise de légitimité, restauration autoritaire et déliquescence de l'État », in Peter Geschiere et Piet Konings (dir.), *Itinéraires d'accumulation au Cameroun*, Paris, Karthala, 1993.
- *Le problème national kamerunais : Ruben Um Nyobè*, L'Harmattan, Paris, 1984.
 - « Pouvoir des morts et langage des vivants. Les errances de la mémoire nationaliste au Cameroun », *Politique africaine*, n° 22, 1986.
 - « L'État-historien », in Ruben Um Nyobè, *Écrits sous maquis*, Paris, L'Harmattan, 1989.
 - *La naissance du maquis au Sud-Cameroun*, Karthala, Paris, 1996.

Louis-Tobie Mbida, *Cameroun, des années de braise aux leçons de l'Histoire*, L'Harmattan, Paris, 2010.

Jean-François Médard, « L'État sous-développé au Cameroun », *L'année africaine*, 1977.

- « État, démocratie et développement : l'expérience camerounaise », in Sophia Mappa (dir.), *Développer par la démocratie ? Injonctions occidentales et exigences planétaires*, Paris, Karthala, 1995.
- « Les paradoxes de la corruption institutionnalisée », *Revue internationale de politique comparée*, 2006.
- « Décentralisation du système de santé publique et ressources humaines au Cameroun », *Bulletin de l'APAD*, n° 21, Paris, 2001.

Andreas Melher, « Cameroun : une transition qui n'a pas eu lieu », in Jean-Pascal Daloz et Patrick Quantin (dirs), *Transitions démocratiques africaines. Dynamiques et contraintes (1990-1994)*, Karthala, Paris, 1997.

Ibrahim Mouiche, « Ethnicité et Multipartisme au Nord-Cameroun », *African Journal of Political Science*, vol. 5, 1997.

Pierre Flambeau Ngayap, *L'opposition au Cameroun, Les années de braise*, L'Harmattan, Paris, 1999.

Roger Gabriel Nlep, *L'administration publique camerounaise, contribution à l'étude des systèmes africains d'administration publique*, LGDJ, Paris, 1986.

Walter G. Nkwi, "Elites, ethno-regional competition in Cameroon, and the Southwest Elites Association (swela), 1991-1997", *African Study Monographs*, vol.27, octobre 2006.

Francis B. Nyamnjoh, « Cameroon : a Country United by Ethnic Ambition and Difference », *African Affairs*, vol.98, n° 390, 1999.

Francis B. Nyamnjoh, Michael Rowlands, « Elite Associations and the Politics of Belonging in Cameroon », *Africa*, vol.68, n° 3, 1998.

Louis-Martin Onguéné-Essono, « La démocratie en chansons : les bikut-si du Cameroun », *Politique africaine*, n° 64, 1996.

Adalbert Owona, *La naissance du Cameroun, 1884-1914*, L'Harmattan, Paris, 1996.

Mathias Éric Owona Nguini, « L'État et les milieux d'affaires au Cameroun : autoritarisme, ajustement au marché et démocratie », *Polis*, vol. 2, n° 2, 1996.

Oxfam France/Agir Ici, *Jacques Chirac et la Françafrique*, Dossier noir, n° 6, Survie, Paris, 1995.

- *Le silence de la forêt*, Dossier noir, n° 14, Survie, Paris, 1999.
- Alain Cyr Pangop Kameni, *Rires des crises postcoloniales*, Lit Verlag, Berlin, 2009.
- Marie-Emmanuelle Pommerolle, « La démobilisation collective au Cameroun : entre régime post-autoritaire et militantisme extraverti », *Critique internationale*, n° 40, Presses de Sciences Po, 2008.
- « Des partenaires consentants : réforme électorale et jeux de pouvoir entre professionnels du politique au Cameroun », à paraître.
- Éric de Rosny, « L'Afrique des migrations : les échappées de la jeunesse de Douala », *Études*, 2002/5, tome 396.
- Kees Shilder, « La démocratie aux champs : les présidentielles d'octobre 1992 au Nord-Cameroun », *Politique africaine*, n° 50, Paris, 1993.
- Luc Sindjoun, « Cameroun : le système politique face aux enjeux de la transition démocratique (1990-1993) », *L'Afrique politique*, Karthala, 1994.
- « Le champ social camerounais : désordre inventif, mythes simplificateurs et stabilité hégémonique de l'État », *Politique africaine*, n° 62, 1996.
- *Le président de la République au Cameroun, 1982-1996*, Travaux et documents du CEAN, Bordeaux, 1996.
- Antoine Socpa, « Clientélisme et ethnicité dans le jeu politique : réflexions sur quelques mouvements thuriféraires au Cameroun », *Africa at Crossroads : Complex Political Emergencies in the 21st Century*, UNESCO/ENA, 2001.
- « Le problème Arabes Choa – Kotoko au Cameroun : Essai d'analyse rétrospective à partir des affrontements de janvier 1992 », *The African Anthropologist*, Yaoundé, 2002.
- *Démocratisation et autochtonie au Cameroun : trajectoires régionales différentes*, Lit Verlag Berlin-Hamburg-Münster, 2003.
- Touna Mama, *Crise économique et politique de dérèglementation au Cameroun*, L'Harmattan, Paris, 1996.
- Olivier Vallée, *La police morale de l'anticorruption*, Karthala, Paris, 2010.
- Patrice Verre, « Du développement auto-centré au national-libéralisme », *Politique africaine*, n° 22, 1986.
- Jean-Claude Willame, « Les avatars d'un libéralisme planifié », *Politique africaine*, n° 18, Paris, 1985.

Joseph-Marie Zambo Belinga, « La scénographie de la déviance dans les scrutins politiques », *Cahiers d'études africaines*, n° 185, 2007.

Les sigles

Acdic	Association citoyenne de défense des intérêts collectifs.
Addec	Association pour la défense des droits des étudiants du Cameroun.
ANLK	Armée nationale de libération du Kamerun, créée par l'UPC.
BIR	Bataillon d'intervention rapide. Unité d'élite de l'armée créée en 2001 pour lutter contre le grand banditisme.
Anif	Agence d'investigation financière. Organe national chargé d'enquêter sur les crimes financiers.
Choc	Programme « Changer les habitudes, s'opposer à la corruption ».
Conac	Commission nationale de lutte contre la corruption.
Elecam	Elections Cameroon. Organe, créé en 2006, chargé de l'organisation et de la supervision des élections.
ITIE	Initiative de transparence sur les industries extractives.
Gicam	Groupement inter-patronal du Cameroun. Principale organisation du patronat.
GP	Garde présidentielle.
G11	« Génération 2011 ». Nom donné à un supposé groupe au sein du parti au pouvoir, le RDPC, se préparant à prendre le pouvoir.
FMI	Fonds monétaire international.
INS	Institut national de la statistique.
Manidem	Mouvement africain pour la nouvelle indépendance et la démocratie. Parti héritier de l'UPC historique d'Um Nyobè né en 1995 et longtemps présidé par Anicet Ékanè.
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique.

Onel	Observatoire national des élections.
PTTE	[Initiative pour les] Pays pauvres très endettés.
PHP	Plantations du Haut Penja, filiale camerounaise de la Compagnie fruitière, basée à Marseille.
RDPC	Rassemblement démocratique du peuple camerounais, présidé par Paul Biya.
SDF	Social Democratic Front. Principal parti d'opposition créé en 1990 et présidé par John Fru Ndi.
SNH	Société nationale des hydrocarbures.
SONARA	Société nationale de raffinage.
UDC	Union démocratique camerounaise (UDC), parti dirigé par Adamou Ndam Njoya.
UNC	Union nationale camerounaise, parti unique fondé par Ahidjo en 1966, changé en 1985 en RDPC.
UNDP	Union nationale pour la démocratie et le progrès, parti dirigé par l'ex-Premier ministre Bello Bouba Maigari et auparavant par Samuel Éboua.
UPC	Union des populations du Cameroun. Parti politique fondé en 1948 et qui a éclaté en diverses formations et tendances. L'UPC de Frédéric Augustin Kodock est considérée comme proche du régime Biya tandis que l'UPC présidée par Samuel Mack-Kit est restée farouchement opposée au pouvoir.

Table des matières

Introduction	5
 1. L'espoir nommé Biya	 9
Le régime Ahidjo : des années noires	18
Le choix de Biya	26
 2. Crispations.....	 33
Le choc de la crise économique	41
Les années de braise	46
Le piège de la Tripartite	55
Énigmatique Biya	61
 3. L'État RDPC	 71
La manipulation des lois	80
Le recours à la force armée.....	83
Maintenir l'illusion	88
 4. Intrigues, manipulations et sorcellerie.....	 95
Un jeu de chaises musicales	102
Des pratiques malsaines.....	110
 6. L'État ethnique	 119
Le « complot bamiléké »	125
Diviser les Anglophones	130

6. Détournements et criminalité	139
Une gestion des finances publiques très floue	145
Mafia et criminalité	149
Une économie qui tourne au ralenti	155
7. La mise à l'écart de la pensée	165
Les médias en grande difficulté	173
Et le football triompha... ..	181
8. La société délitée	191
Un renversement de valeurs	198
Une insécurité générale.....	205
9. Démobilisation, fuites et résistances.....	211
Rire pour ne pas pleurer.....	215
Résister au système par l'action	222
Une violence latente	227
10. Complicités	235
Les intérêts français	238
Une caution au système	244
Conclusion	253
Bibliographie	257
Les sigles	263

ÉDITIONS KARTHALA

Collection *Méridiens*

L'Afrique du Sud, *Georges Lory*
L'Argentine, *Odina Sturzenegger-Benoist*
Le Bénin, *Philippe David*
La Biélorussie, *Philippe Marchesin*
La Bolivie, *Christian Rudel*
Le Botswana, *Marie Lory*
Le Burkina Faso, *Frédéric Lejeal*
Le Cambodge, *Soizick Crochet*
Le Chili, *Christian Rudel*
Le Costa Rica, *Christian Rudel*
La Côte d'Ivoire, *Philippe David*
Cuba, *Maryse Roux*
Djibouti, *André Laudouze*
Les Émirats arabes unis, *Frauke Heard-Bey*
L'Équateur, *Christian Rudel*
Le Groenland, *Jacqueline Thevenet*
La Guinée, *Muriel Devey*
Hawaii, *Alain Ricard*
L'Indonésie, *Robert Aarsse*
L'Irak, *Pierre Pinta*
La Libye, *Pierre Pinta*
Malte, *Marie Lory*
La Mauritanie, *Muriel Devey*
Mayotte, *Guy Fontaine*
Le Mexique, *Christian Rudel*
La Mongolie, *Jacqueline Thevenet*
Le Mozambique, *Daniel Jouanneau*
La Nouvelle-Calédonie, *Antonio Ralluy*
Le Portugal, *Christian Rudel*
La Roumanie, *Mihaï E. Serban*
São Tomé et Príncipe, *Dominique Gallet*
Les Seychelles, *Jean-Louis Guébourg*
La Turquie, *Jane Hervé*

Collection *Les Afriques*

Afrique est-elle protectionniste ? (L'), *Hibou B.*
Afrique et le monde des esprits (L'), *Haar G. ter*
Ajustement structurel en Afrique (L'), *Duruflé G.*
Algérie par ses islamistes (L'), *Al-Ahnaf M., Botiveau B. et Fregosi F.*
Angola postcolonial (2 tomes), *Messiant Ch.*
Assassinat de Lumumba (L'), *De Witte L.*
Cause des armes au Mozambique (La), *Geffray C.*
Chemins de la guerre et de la paix (Les), *Marchal R. et Messiant C.*
Commerce frontalier en Afrique centrale (Le), *Benafla K.*
Côte d'Ivoire, l'année terrible, *Vidal C.*
Défi de l'ethnisme (Le). Rwanda et Burundi (1990-1996), *Chrétien J.-P.*
Démocraties ambiguës en Afrique centrale, *Bernault F.*
Économie camerounaise (L'), *Aerts J.J., Cogneau D.*
Économie sud-africaine au sortir de l'apartheid (L'), *Cling J.-P.*
Effervescence religieuse (L'), *Seraphin Gilles*
Énergie sociale à Abidjan (L'), *Le Pape M.*
Esprit d'entreprise au Cameroun (L'), *Warnier J.-P.*
Faire fortune en Afrique, *Rubbers B.*
Ghana, une révolution de bon sens, *Chavagneux C.*
Impossible retour (L'), *Walker Clarence E.*
Isolément global. La modernité du village au Togo, *Piot Ch.*
Longue marche de la modernité africaine (La), *Copans J.*
Mort de Diallo Telli (La), *Diallo A.*
Odyssée Kabila (L'). Trajectoire pour un Congo nouveau ?, *Willame J.-C.*
Patrice Lumumba. La crise congolaise revisitée, *Willame J.-C.*
Peuple du fleuve (Le), *Bureau R.*
Police morale de l'anticorruption (La), *Vallée O.*
Politique par le bas (Le), *Bayart J.-F., Mbembé A. et Toulabor C.*
Prophète de la lagune (Le). Les harristes de Côte-d'Ivoire, *Bureau R.*
Religion de la vie quot. chez des Marocains musulmans, *Ferrié J.-N.*
Sahel au XXI^e siècle (Le), *Giri J.*
Sénégal peut-il sortir de la crise ? (Le), *Duruflé G.*
Sénégal sous Abdou Diouf (Le), *Diop M.-C. et Diouf M.*
Sociologie des passions (Côte-d'Ivoire et Rwanda), *Vidal C.*
Sorcellerie et politique, *Geschiere Peter*
Togo sous Eyadéma (Le), *Toulabor C. M.*

Collection *Recherches internationales*

- Adieu aux armes ? (L'), *Nathalie Duclos*
A la recherche de la démocratie, *Javier Santiso (dir.)*
Ambedkar !, *Guy Poitevin*
Après la crise... Les économies asiatiques face aux défis de la mondialisation, *J.-M. Bouissou, D. Hochraich et Ch. Milelli (dir.)*
Architecture, pouvoir et dissidence au Cameroun, *D. Malaquais*
Aux origines du nationalisme albanais, *Nathalie Clayer*
Chine vers l'économie de marché (La), *Antoine Kernen*
Clubs politiques et perestroïka en Russie, *Carole Sigman*
Contenus et limites de la gouvernance, *Guy Hermet (dir.)*
Démocratie à pas de caméléon (La), *Richard Banégas*
Démocratie et fédéralisme au Mexique (1989-2000), *Magali Modoux*
Démocratie mexicaine en terres indiennes (La), *David Recondo*
État colonial, noblesse et nationalisme à Java, *Romain Bertrand*
Faire parti. Trajectoires de la gauche au Mexique, *Hélène Combes*
Gouvernance (La), *Guy Hermet*
Guerres et sociétés. États et violence après la Guerre froide, *Pierre Hassner et Roland Marchal (éd.)*
Identité en jeux (L'), *Denis-Constant Martin (dir.)*
Indonésie : la démocratie invisible, *Romain Bertrand*
Mafia, justice et politique en Italie, *Jean-Louis Briquet*
Matière à politique, *Jean-François Bayart*
Milieux criminels et pouvoir politique, *Jean-Louis Briquet (dir.)*
Penser avec Michel Foucault, *Marie-Christine Granjon*
Politique des favelas (La), *Camille Goirand*
Politique de Babel (La), *Denis Lacorne et Tony Judt (éd.)*
Régner au Cameroun, *Jean-Pierre Warnier*
Sécurité privée en Argentine (La), *Federico Lorenc Valcarce*
Sur la piste des OPNI, *Denis-Constant Martin (dir.)*
Trajectoires chinoises. Taiwan, Hong Kong et Pékin, *F. Mengin*
Une mairie dans la France coloniale, *Benoît Trépied*
Vie quotidienne et pouvoir sous le communisme, *Nadège Ragaru et Antonela Capelle-Pogăcean (dir.)*
Voyages du développement, *Jean-François Bayart (dir.)*

Collection *Les terrains du siècle*

- Au Cameroun de Paul Biya, *Pigeaud F.*
Biodiversité et développement durable, *Guillaud Y.*
Chrétiens dans la mouvance altermondialiste (Les), *Grannec Ch.*
(*dir.*)
Coupeurs de route (Les), *Issa Saïbou*
Cybercafés de Bamako, *Steiner B.*
Défi des territoires (Le). Comment dépasser les disparités spatiales
en Afrique de l'Ouest et du Centre, *Alvergne C.*
Élections générales de 2007 au Kenya (Les), *Lafargue J. (dir.)*
Enjeux urbains et développement territorial en Afrique contemporaine,
Diop A.
Islam et démocratie dans l'enseignement en Jordanie, *Nasr M.*
Islam, nouvel espace public en Afrique (L'), *Holder G. (éd.)*
Laurent Nkunda et la rébellion du Kivu. Au cœur de la guerre
congolaise, *Scott S. A.*
Le Hamas et l'édification de l'État palestinien, *Danino O.*
Luttes autochtones, trajectoires postcoloniales (Amériques, Pacifique),
Bosa B. et Wittersheim É. (dir.)
Métamorphoses du Hezbollah (Les), *Samaan J.-L.*
Niger 2005. Une catastrophe si naturelle, *Crombé X. et Jézéquel J.-H. (dir.)*
Paradoxes de l'économie informelle (Les), *Fontaine L. et Weber F.*
(*dir.*)
Retour de l'esclavage au XXI^e siècle (Le), *Deveau J.-M.*
Réveils amérindiens. Du Mexique à la Patagonie, *Rudel C.*
Soins de santé et pratiques culturelles. À propos du sida et de
quelques maladies infectieuses, *Bellas Cabane C. (dir.)*
Un autre monde à Nairobi. Le Forum social mondial 2007 entre extra-
versions et causes africaines, *Pommerolle M.-E. et Siméant J. (dir.)*
Violences sexuelles et l'État au Cameroun (Les), *Abega S. C.*

Collection *Questions d'enfances*

Accouchement anonyme et adoption plénière, *Michel Cahen*
Le bébé secoué. Le traumatisme crânien du nourrisson, *D. Renier*
Comment protéger l'enfant ?, *Gilbert Delagrangé*
Éduquer dans la rue en Amérique latine, *Agathe de Chassey*
Enfants des rues de Bombay, *Anne-Sophie Tercier*
Enfants des rues en Chine, *Daniel Stoecklin*
L'enfance maltraitée. Du silence à la communication, *AFIREM*
L'enfant africain et ses univers, *Ferdinand Ezémbé*
L'enfant en Centrafrique, *Unicef-Bangui*
Les enfants aussi ont une histoire, *Philippe Denis (dir.)*
États des savoirs sur la maltraitance, *AFIREM*
Être enfant en Inde, *Anne-Sophie Tercier*
La famille africaine, *Aderanti Adepoju*
Langages et cultures des enfants de la rue, *Stéphane Tessier (dir.)*
L'hôpital face à l'enfance maltraitée. Une passerelle entre coups et
réparation, *François Hochart et Annick Roussel*
Naissances et abandons en Algérie, *Badra Moutassem-Mimouni*
Parenté et famille dans les cultures africaines, *Camille Kuyu Mwissa*
Pauvreté, jeunes de la rue et sida. Les cas d'Abidjan et d'Accra,
Momar-Coumba Diop (éd.)
La prise en charge de la maltraitance, *AFIREM*
Regards d'Afrique sur la maltraitance, *Thérèse Agossou (éd.)*
Secret maintenu, secret dévoilé. A propos de la maltraitance, *AFIREM*
Vivre et survivre à Mexico, *Ruth Pérez López*

Collection *Dictionnaires et langues*

- Apprends l'arabe tchadien (J'), *Jullien de Pommerol P.*
Apprends le bambara (J'), (+ CD-Rom), *Moralès J.*
Apprends le wolof (J'), (+ CD-Rom), *Diouf J.-L. et Yaguello M.*
Arabe dans le bassin du Tchad : le parler des Ulâd Eli (L'), *Zeltner J.-C. et Tourneux H.*
Arabe tchadien : émergence d'une langue véhiculaire (L'), *Jullien de Pommerol P.*
Dictionnaire arabe tchadien-français, suivi d'un index français-arabe et d'un index des racines arabes, *Jullien de Pommerol P.*
Dictionnaire caraïbe-français (avec cédérom), *Breton R.P. R.*
Dictionnaire français-éwé, suivi d'un index éwé-français, *Rongier J.*
Dictionnaire français-haoussa, suivi d'un index haoussa-français, *Caron B. et Amfani A.H.*
Dictionnaire igbo-français, suivi d'un index français-igbo, *Ugochukwu F.*
Dictionnaire kiswahili-français et français-kiswahili, *Mertens G.*
Dictionnaire peul du corps et de la santé, *Tourneux H.*
Dictionnaire pluridialectal des racines verbales du peul (peul-français-anglais), *Seydou C. (dir.)*
Dictionnaire pratique du créole de Guadeloupe (Marie-Galante), *Tourneux H. et Barbotin M.*
Dictionnaire swahili-français, *Lenselaer A.*
Dictionnaire touareg du Mali, *Heath J.*
Dictionnaire usuel yoruba-français, suivi d'un index français-yoruba, *Sachnine M.*
Dictionnaire wolof-français et français-wolof, *Diouf Jean-Léopold*
Grammaire fondamentale du bambara, *Dumestre G.*
Grammaire moderne du kabyle, *Naït-Zerrad K.*
Grammaire pratique de l'arabe tchadien, *Jullien de Pommerol P.*
Kiswahili, une langue moderne (Le), *Ricard A.*
Langues africaines (Les), *Heine Bernd*
Langues, cultures et développements en Afrique, *Tourneux H.*
Nord-Cameroun à travers ses mots (Le), *Seignobos C. et Tourneux H.*
Parler du sida au Nord-Cameroun, *Tourneux H.*
Syntaxe historique créole, *Alleyne M.*
Vocabulaire scientifique dans les langues africaines (Le), *Diki-Kidiri M.*
Vocabulaire peul du monde rural, Maroua-Garoua (Cameroun), *Tourneux H. et Yaya Daïrou*

Achevé d'imprimer en août 2011
sur les presses de la Nouvelle Imprimerie Laballery
58500 Clamecy
Dépôt légal : août 2011
Numéro d'impression : 107202

Imprimé en France

La Nouvelle Imprimerie Laballery est titulaire de la marque Imprim'Vert®

Lorsqu'il est arrivé en 1982 à la tête du Cameroun, pays riche en ressources naturelles et humaines, Paul Biya représentait pour ses concitoyens l'espoir d'une ère nouvelle, après 22 ans d'un régime extrêmement autoritaire. Le jeune président parlait de « Renouveau », promettait la démocratie et la moralisation de l'économie, gangrenée par la corruption.

Près de 30 ans plus tard, Paul Biya, 78 ans, occupe toujours le fauteuil présidentiel. Au moyen de campagnes de presse internationales, son gouvernement vante régulièrement la stabilité politique du Cameroun : contrairement à la plupart des États qui l'entourent, il n'a pas connu de coup de force au cours des dernières décennies.

Mais de nombreux indices contredisent cette idée d'un pays sans histoires. Les plus flagrants sont ceux de 2008 : des centaines de jeunes ont manifesté pendant plusieurs jours contre la vie chère et un projet de modification de la Constitution donnant la possibilité à Paul Biya de briguer un nouveau mandat fin 2011. Cette situation quasi-insurrectionnelle a causé la mort de plusieurs dizaines de personnes, tuées par les forces de sécurité. Malgré ces événements, la révision constitutionnelle a été adoptée, montrant un président crispé sur son pouvoir.

Pourquoi les espoirs de 1982 ont-ils peu à peu laissé place au profond désarroi exprimé en 2008 ? Comment le pays est-il devenu l'un des plus corrompus du monde ? A quoi tient la longévité politique de Paul Biya ? A partir de faits et de témoignages, cette enquête décrit le cheminement du Cameroun sous sa présidence. Elle analyse le fonctionnement de son régime et les ressorts de sa durée, parmi lesquels figurent la manipulation des identités ethniques et le soutien de la France. Elle présente l'état de délabrement inquiétant de la société camerounaise après 30 années de « Renouveau » et tente de dresser des perspectives.

Fanny Pigeaud est journaliste. Formée notamment par le Centre d'études d'Afrique noire (CEAN) de l'Institut d'études politiques (IEP) de Bordeaux, elle a été pendant plusieurs années la correspondante au Cameroun de l'Agence France-Presse et du quotidien français Libération. Elle a aussi travaillé au Gabon et a eu l'occasion de faire des reportages dans plusieurs autres pays africains.



9 782811 105266

ISBN : 978-2-8111-0526-6